LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION MONTRÉAL 104 — Montréal, jeudi 17 juin 1965 / Fête-Dieu / 81e année, no 139 / 4 cahiers / 68 pages / La météo : ensoleillé, vents légers / minimum 55 / maximum 75

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

AUJOURD'HUI

Les ripostent au premier ministre Lesage • En page 17

Martin promet l'appui d'Ottawa à la requête du Québec à la reine

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral conseillera au gouverneur général et, par son intermédiaire, à la Reine, d'agir conformément à l'avis du gouvernement de la province de Québec dans la controverse au sujet de la réduction des pouvoirs du Conseil législatif.

L'adresse que l'Assemblée législative a adoptée pour limiter ses pouvoirs sera donc bientôt expédiée à la Reine, accompagnée d'un avis favorable d'Ottawa.

Mais l'administration libérale n'interviendra pas officiellement avant que la Chambre ait eu l'occasion d'exprimer son opinion, a enchaîné hier M. Paul Martin, après avoir rendue publique la décision du gouvernement fédéral.

Le vice-premier ministre a reçu très vite l'avis de l'Opposition officielle. Son chef, M. John Diefenbaker, a profité de l'occasion pour lancer une violente attaque contre l'administration libérale qui, selon lui, a agi de cette façon à la suite "d'ententes conclues sous la table entre MM. Lesage et Pearson."

— "C'est le souriant ministre de la Justice qui est derrière tout cela", a-t-il dit; "il a agi de telle sorte pour permettre l'adoption de sa formule d'amendement à la constitution".

Un précédent parfaitement constitutionnel

Au cours de son énoncé aux Communes, M. Martin a soutenu les affirmations du gouvernement du Québec, à savoir que l'adresse sollicitant une modification à la constitution de la province est certes un précédent, mais qu'elle est parfaitement constitutionnelle.

Les experts du gouvernement ont étudié l'affaire avec la plus grande attention, a-t-il précisé, et en sont venus à la conclusion qu'il s'agissait d'une matière purement provinciale.

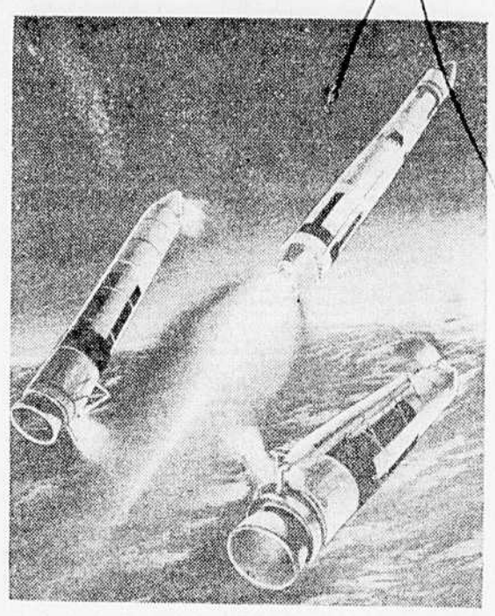
— "Le gouvernement considère que le Parlement ne voudrait rien faire qui puisse priver une province du droit exclusif de faire modifier sa propre constitution d'une façon parfaitement constitutionnelle par une modification de l'AANB", a ajouté le ministre des Affaires extérieures.

M. Martin a aussi révélé aux parlementaires que le gouvernement a obtenu la permission du gouverneur général et de la Reine avant d'informer le Parlement de la ligne de conduite qu'il entend suivre.

Le gouvernement, a ajouté le ministre, est prêt à passer à la discussion de subsides lundi prochain afin de permettre aux députés d'exprimer leur opinion sur la ligne de conduite que le gouvernement a décidé de suivre.

C'est cette affirmation ministérielle qui a soulevé l'ire de MM. Diefenbaker et Douglas. Ces derniers ont dit que le gouvernement veut modifier la constitution sans passer par le Parlement. Les deux chefs de parti n'admettent pas les prétentions du gouvernement selon lesquelles cet amendement à l'article 79A de la constitution n'affecte que le Québec. Pourquoi, ont-ils demandé,

Voir MARTIN en page 2



Téléphoto PA

ESSAI DE LA FUSEE "TITAN-3C"

Les Américains doivent mettre à l'épreuve aujourd'hui à Cap Kennedy leur fusée "Titan-3C" de l'Aviation. Ce dessin d'artiste montre ce qui se produit lorsque, à l'altitude prévue, les étages inférieurs de l'engin se détachent et que sont mis à feu automatiquement les propulseurs du corps principal de la fusée porteuse qui poursuit alors sa course vers le cosmos.

Les femmes ne sont pas admises partout au congrès des Caisses populaires!

— page 18

Des avions américains abattent deux Migs communistes au Nord-Vietnam

•

Stevenson: l'ONU devrait garantir la paix au Vietnam

— page 51

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Dans l'attente...

Ce bâtiment est immobilisé dans le port de Montréal par suite de la grève spontanée des 1,000 employés du Conseil des ports nationaux. Cet arrêt de travail empêche le déchargement du blé. Les débardeurs qui font le chargement des navires sont membres d'un autre syndicat et sont toujours au travail.

Les 1,000 employés du port poursuivront leurs séances d'étude jusqu'à ce qu'ils aient obtenu de meilleures conditions de travail

par Jacques Lafrenière

Les 1,000 employés du port de Montréal qui ont débrayé hier pour protester contre le congédiement de 69 de leurs confrères ont décidé de prolonger leurs séances d'étude jusqu'à ce qu'ils aient obtenu de meilleurs conditions de travail. Ils ont pris cette décision au cours d'une assemblée tenue hier après-midi.

Les 69 "pelleteurs de grain" ont été congédiés parce qu'ils ne s'étaient pas présentés au travail depuis lundi.

Ce matin, les 1,000 employés sont allés chercher leur paye aux bureaux du Conseil des ports nationaux, paye qui leur est habituellement remise sur le lieu de leur travail.

Ces employés sont préposés au déchargement du grain, aux cinq silos de Montréal, de même qu'à l'entretien des bâtiments du Conseil des ports nationaux, et à un entrepôt frigorifique. Ils sont membres d'un syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux, ayant délaissé, en septembre dernier, un syndicat affilié au Congrès du travail du Canada.

25 arrestations

La police du port a procédé à 25 arrestations. Dans la majorité des cas il s'agissait des employés qui venaient d'être congédiés et qui circulaient encore sur la propriété du Conseil des ports nationaux. Tous ont été relâchés immédiatement, sauf cinq qui ont été questionnés et contre qui des accusations précises de circulation non autorisée dans le port ont été retenues. Ces derniers ont dû verser un cautionnement pour recouvrer leur liberté.

M. MacEachen

Les relations ouvrières de ces employés étant régies par les lois fédérales, le négociateur du syndicat, Me Rolland Pepin, a déclaré hier qu'il ferait appel au ministre fédéral du Travail, M. Allen MacEachen, pour que ce dernier nomme un médiateur "avec qui on pourra dialoguer".

M. Pepin a déclaré que le directeur du port, le major Guy Beaudet, était intransigeant. Il a dit que depuis les quatre mois que durent les négociations en vue du renouvellement de la convention collective de tous ces employés, on en était "encore à la première virgule".

Il a dénoncé ce qu'il a appelé les "tactiques d'intimidation de M. Beaudet", son attitude antisyndicale. Il considère que le congédiement de 69 employés survenu hier matin n'est qu'une tactique tendant à miner le

Voir DEBARDEUR en p. 2

CTM: Saulnier a rencontré Laporte et attend maintenant ses directives

par Gilles Pratte

Depuis que le Conseil de coordination intermunicipale a consenti, sous conditions, à délier sa bourse pour participer au financement du service d'autobus, tous les espoirs se tournent vers le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, et le président de la Corporation de transport de Montréal, M. Lucien L'Allier, ont d'ailleurs rencontré hier soir le ministre à Québec.

Au cours de la journée, M. Saulnier a dit attendre de Québec une législation qui permettrait aux villes de banlieue de participer au financement de la CTM.

Il a souligné, à l'émission de 5 h. à Radio-Canada, Métro-Magazine, que M. Laporte devrait être en mesure de communiquer des directives à Montréal "dans les prochaines heures".

M. Saulnier a remarqué que même si les augures sont bons il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une impasse. Mais, a-t-il dit, si nous obtenons l'assurance que Québec va légiférer nous allons procéder.

Comme conditions à sa participation au financement de la CTM, le CCI a exigé l'abolition du système de zones pour les billets et entend avoir voix au chapitre dans l'administration de la CTM.

Ce qui a fait dire à M. Saulnier : le CCI a formulé des réserves qui ne nous permettent pas de procéder avec autant de célérité que je l'aurais voulu. Il a précisé que certains maires, dont le président du CCI M. Marcel Laurin, en sont aussi désolés.

Le CCI veut aussi aller à Québec

Même si MM. Saulnier et L'Allier ont rencontré hier soir M. Pierre Laporte, le CCI a quand même jugé bon d'adresser un télégramme au ministre des Affaires municipales pour demander qu'une rencontre soit organisée à son bureau demain matin, vendredi.

Outre MM. Laporte et Saulnier, participeraient à cette réunion MM. Marcel Laurin, maire de St-Laurent; A.-E. Séguin, maire de Pointe-Claire et M. Ernest Crépeault, maire de Ville d'Anjou.

Il n'y aurait pas d'augmentation du prix des billets

M. Saulnier a pour sa part remarqué : "Nous sommes dans la situation de ne pas avoir le droit d'engager la ville toute seule dans une situation qui comporte des implications aussi graves."

Le président du comité exécutif a par la suite noté que la formule qui sera arrêtée devrait éviter "dans toute la mesure du possible" une augmentation du prix des billets.

Il a souligné que la CTM a toujours pris soin de toutes ses dépenses par son exploitation, précisant qu'elle reconnait bien, avec le conseil municipal, qu'il y a un plafond au prix des billets, "et nous l'avons à peu près atteint", a commenté M. Saulnier.

A l'animateur de Métro-Magazine qui lui demandait si la CTM était bien administrée, M. Saulnier a répondu que la haute administration de cette commission se compose de seulement cinq hommes, dont deux à temps partiel, ne touchant que des traitements "minimes".

Le syndicat, a-t-il dit, s'oppose, à bon droit, à ce que des employés soient congédiés même lorsque leurs services ne seraient plus requis, et les employés de bureau ne sont pas plus nombreux qu'ils devraient l'être. Dans ces conditions, on ne peut accuser la CTM de faire du gaspillage.

Depuis que les négociations ont repris dimanche soir entre la CTM et le syndicat, ce dernier n'a reçu aucune offre nouvelle.

Le négociateur du syndicat, M. Robert Burns, a dit, pour sa part, espérer que le nombre croissant de cuisiniers dans cette affaire ne gâtera pas la sauce.

Iron Ore: 800 employés débrayent

Quelque 800 employés de la compagnie Iron Ore, de Schefferville, ne se sont pas présentés à leur travail ce matin, pour protester contre le congédiement d'un confrère de travail. Ils font partie du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique.

Un porte-parole du Syndicat à Montréal, M. J. M. Carle, a déclaré que l'employé en question, qui comptait huit années de service à l'Iron Ore a été congédié pour avoir frappé un contremaître, hier soir, lors d'une fête sociale tenue à la salle de La Légion canadienne, à Schefferville.

C'est dans un geste de solidarité que ses compagnons de travail ont décidé de ne pas se présenter à l'Iron Ore ce matin.

Entretemps, le surveillant régional des métallos pour la Côte-Nord, M. Emile Boudreau, et un représentant du syndicat, M. Yvon Pelletier, se sont rendus à Schefferville, où ils doivent s'entretenir avec la direction de l'Iron Ore.

D'autre part, un porte-parole des autorités de la compagnie, rejoint ce matin par téléphone, à Schefferville, a refusé de commenter la nouvelle.

La conférence du Commonwealth débute dans la controverse

Les avis sont très partagés sur les trois problèmes qui domineront les discussions : Vietnam, Rhodésie et le secrétariat du Commonwealth

LONDRES (PC, UPI, AFP) — La conférence du Commonwealth s'est ouverte ce matin à Marlborough House avec la participation de 21 pays, dont 17 sont représentés par leurs chefs de gouvernement. Ces leaders politiques, représentant un quart de la population mondiale, discuteront divers sujets dont plusieurs ont un caractère particulièrement controversé. A en juger par les prises de position enregistrées à la veille de la conférence, la question du Vietnam sera au centre des débats.

D'importantes mesures de sécurité avaient été prises pour éviter tout incident. Mais un grand nombre de manifestants s'étaient groupés en face de Marlborough House, pour faire valoir diverses revendications depuis l'indépendance du Cachemire jusqu'au retrait des Américains du Sud-Vietnam.

Après l'allocution de bienvenue de M. Harold Wilson et la réponse de l'Australie et de la Gambie, le plus ancien et le plus jeune membre du Commonwealth, la conférence a approuvé un ordre du jour. Il comporte les sujets suivants : examen de la situation politique internationale, les progrès des colonies britanniques vers l'indépendance, les questions économiques internationales, le problème du secrétariat général du Commonwealth, celui de la fondation du Commonwealth et une proposition en vue de la mise sur pied d'une assemblée parlementaire de la communauté britannique des nations.

En ce qui a trait au Vietnam, plusieurs pays — Canada, Inde, Kenya par exemple — se sont déjà prononcés en faveur d'un cessez-le-feu immé-

Voir COMMONWEALTH en p. 2

Les Britanniques se soucient bien davantage des courses et de la décoration des Beatles

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Pierre O'Neil

LONDRES. — Les Anglais sont préoccupés. La saison des courses à Ascot bat son plein et on vient de décorer les Beatles: c'est assez pour faire parler toute l'Angleterre, d'autant plus que les personnages qui ont été offensés par la remise d'une décoration aux Beatles continuent de renvoyer leur décoration et alimentent la chronique de ce qui était, la semaine dernière à Londres, un véritable scandale. Dans les circonstances le public parle peu de la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui se tient à Marlborough House, ancienne résidence de la reine Marie. Non seulement les délégations sont-elles presque au complet mais elles sont déjà en plein travail. La journée d'hier a été marquée, comme on dit, d'une "intense activité diplomatique" et des rencontres en coulisses se déroulent dans les grands hôtels de la ville. Le

Voir COURSES en page 2



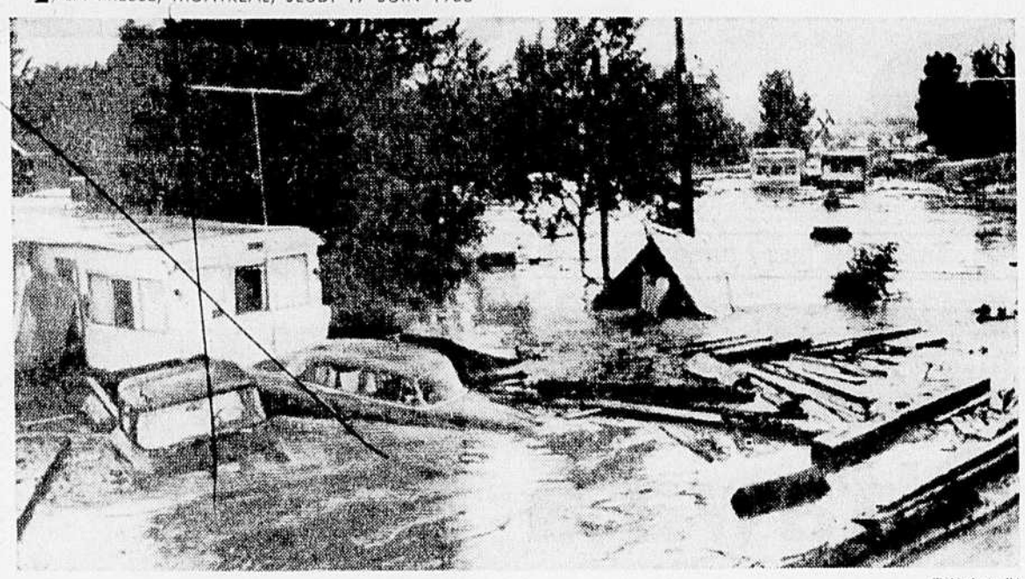
téléphoto UPI

Une bonne blague

Entouré de sir Robert Menzies, premier ministre d'Australie, et de M. Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, s'amuse d'une bonne blague faite à ses dépens.

SOMMAIRE

Annonces classées / 53 à 64
Bandes dessinées / 65
Camping / 40 à 42
Décès, Naissances, etc. / 66
Editorial / 4
Finance / 28, 29
Horoscope / 34
Les patrons / 56
Mots croisés / 57
Nouvelles internationales / 51
Radio et Télévision / 52, 65
Session fédérale / 27
Session provinciale / 17, 24, 31
Spectacles et Concerts / 46, 47
Sports / 35 à 43
Tribunaux / 12, 13, 15
Vie dans les parcs / 14
Vie féminine / 18 à 23
Vie mondaine / 19, 21
Votre médecin / 50



Telephoto PA

Inondations à Denver, au Colorado

La crue des eaux de la rivière Platte a inondé la région métropolitaine de la ville de Denver, au Colorado. On voit ici les débris dans un parc pour remorques à Littleton, banlieue méridionale de Denver. L'état d'alerte a été proclamé et plusieurs milliers de personnes ont quitté leurs demeures. Selon les autorités de la police routière du Colorado, les dégâts s'élèveraient à plusieurs millions de dollars. Les eaux avancent à une vitesse de 5 à 10 milles à l'heure, estiment ces autorités. Une panne d'électricité a privé Denver de courant peu avant minuit hier. Cette panne est survenue quelques minutes après que les employés d'une usine, située près de la rivière, avaient reçu l'ordre d'évacuer les lieux. Plusieurs ponts ont été recouverts d'eau bloquant ainsi la circulation routière. Le gouverneur de l'Etat, M. John Love, a visité les régions sinistres. Le service téléphonique a été également interrompu. Le niveau des eaux a atteint de 15 à 20 pieds en certains endroits de la ville.

En Europe, la crue des eaux du Danube a inondé hier de vastes régions de terres fertiles en Autriche, en Yougoslavie, en Hongrie et Tchécoslovaquie. Des dizaines de milliers de personnes sont sans abri. Quatre personnes manquent à l'appel en Yougoslavie et l'on présume qu'elles se sont noyées. Environ 100,000 militaires et civils travaillent sans relâche pour élever des digues et limiter les dégâts matériels.

La Société l'Assomption veut le remaniement de la carte électorale

MONCTON. (par F.C.) — Le remaniement de la carte électorale du Nouveau-Brunswick, de façon à ce que la population d'expression française puisse jouir d'une influence correspondante à son nombre, a été proposée dans le mémoire de la Société l'Assomption, discuté hier devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ce mémoire est un document d'une quarantaine de pages, illustrant de façon saisissante les difficultés qui empêchent l'établissement d'un dialogue véritable entre une minorité et une majorité.

En ce qui concerne spécifiquement le peuple acadien face à la majorité anglaise, le mémoire énumère comme problèmes persistants et obstacles majeurs : — Une école normale française qui est absolument nécessaire pour la formation adéquate du personnel enseignant destiné aux écoles primaires et secondaires françaises; — Le remaniement de la carte électorale; — Le système de répartition des octrois aux municipalités pour fin d'éducation qui doit être revisé pour rétablir l'équité dans ce domaine important; — La langue française qui devrait être reconnue comme langue officielle au pays et surtout au Nouveau-Brunswick; — Des mesures concrètes qui doivent être prises afin de favoriser le recrutement de fonctionnaires bilingues, tant au niveau fédéral que provincial, pour servir la population des Maritimes.

Le Sénat

De plus, au nombre de ses recommandations, la Société l'Assomption, qui était représentée devant la Commission par Me Adélard Savoie, son vice-président et conseiller juridique, ainsi que M. Euclide Daigle, son secrétaire général adjoint, et M. Gilbert Finn, son gérant général, a aussi préconisé le principe de la représentation proportionnelle pour le Sénat canadien, pour la magistrature et dans les organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux.

Pour les minorités, cette importante société acadienne propose l'établissement d'un organisme permanent et para-gouvernemental chargé de recevoir et d'analyser les griefs des minorités, de faire enquête sur leur bien-fondé avec pouvoir a: de proposer des mesures correctives aux niveaux municipal, provincial et fédéral; b) de prendre toute action jugée nécessaire et efficace dans les cas où la persuasion n'aboutirait pas aux résultats désirés.

Interrogé par les membres de la Commission, M. Savoie a dit que cet organisme devrait évidemment entendre aussi bien les griefs des autres minorités ethniques que celles des minorités française et anglaise. La justice doit être pour tous.

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

le Québec doit-il s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir cette modification si cette dernière ne concerne pas Ottawa ?

Sortir Québec de l'impasse

Le Québec, a dit M. Martin, a tenté d'adopter lui-même une modification mais le conseil législatif s'y est opposé malgré l'approbation donnée à ce projet de loi par l'assemblée législative. Et c'est pour sortir le gouvernement du Québec de ce cul-de-sac qu'Ottawa accepte d'expédier l'adresse à la Reine.

Le vice-premier ministre a présenté sa déclaration sous forme de motion au début de la séance de l'après-midi et tous les chefs de partis qui ont pris la parole après lui, ont tout fait pour soulever le débat.

Tel le représentant des créditistes, M. Gilles Grégoire, qui lui, n'a pas craint d'affirmer que M. Lesage était le grand responsable du problème. "Ottawa aurait dû lui renvoyer tout le paquet de documents sur le sujet" et se laver les mains de l'affaire, a-t-il dit sans broncher. "Tout ceci ne nous regarde pas".

Le débat qui ne devait pas en être un selon la procédure, a forcé le président de la Chambre à rappeler les députés à l'ordre à maintes reprises alors que certains d'entre eux se qualifiaient de menteurs ou accablaient de remarques désobligeantes les membres du gouvernement.

"Gouvernement coussin"

Le chef conservateur, pour sa part, a longuement parlé de ce "gouvernement coussin" qui n'hésite pas à placer la Reine au sein de controverses politiques.

M. T.C. Douglas n'a pas caché que son parti voit d'un très bon oeil la disparition du Conseil législatif et a demandé au gouvernement s'il ne voulait envisager telle procédure pour éliminer le sénat. Mais, d'après lui, la procédure utilisée par les libéraux est condamnable. Le gouvernement aurait dû soumettre l'adresse à la Chambre avant de prendre une décision.

Lorsqu'un membre du cabinet présente une déclaration sous forme de motion, un seul représentant de chaque parti d'opposition peut parler après lui.

C'est pour cette raison que le débat a pris fin. Mais tout porte à croire que les députés de l'opposition, surtout les conservateurs qui hier applaudissaient le chef avec une effervescence inaccoutumée, s'en donneront à coeur joie dès lundi. Le programme législatif proposé par le premier ministre Pearson avant son départ est en bonne voie d'adoption et un tel débat ne retarderait pas beaucoup l'heure des vacances que les députés attendent avec tant d'impatience.

Des Chypriotes turcs ouvrent le feu sur des militaires canadiens

NICOSIE, Chypre, (UPI, AFP) — Une patrouille de militaires canadiens de la force de paix des Nations unies a essuyé hier des coups de feu de la part de Chypriotes turcs dans la chaîne de montagnes de Kyrenia, annonce aujourd'hui un porte-parole de l'ONU. Il a ajouté que la patrouille n'avait pas subi de pertes et qu'elle n'avait pas riposté.

La patrouille composée de 20 hommes, dont trois officiers, fait partie du régiment des "Queen's Own Rifles" du contingent canadien stationné dans le nord de l'île.

Les militaires canadiens avaient avancé vers des positions situées sur une colline en vue d'examiner une construction érigée par les Chypriotes turcs. La force de paix de l'ONU considère que l'érection de cette construction constitue une violation de la résolution du Conseil de sécurité du 4 mars 1964.

Le commandant local des forces de l'ONU avait demandé que la construction en question soit enlevée, mais les autorités chypriotes turques n'avaient pas accédé à cette requête.

Le porte-parole de l'ONU a précisé que les Chypriotes turcs avaient accepté, à l'issue de négociations, d'enlever la construction et de ne plus tirer des coups de feu.

A Athènes, le journal "Eleutheria" annonce aujourd'hui que le général George Grivas, commandant des forces armées chypriotes, avait présenté sa démission au gouvernement grec en raison des "difficultés" de sa position personnelle à Chypre.

Prolongement du séjour des Canadiens à Chypre

OTTAWA. (UPI) — Le premier ministre intérimaire, M. Paul Martin, a déclaré hier au parlement que le Conseil de sécurité avait demandé officiellement au Canada de continuer à participer par son contingent de militaires à la force de Paix de l'ONU à Chypre. Le gouvernement canadien, a dit M. Paul Martin, a décidé d'accepter cette demande pour une autre période de six mois.

M. Paul Martin, ministre des Affaires étrangères, est actuellement premier ministre intérimaire pendant l'absence de M. Lester B. Pearson qui est rendu à Londres pour assister à la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Le Canada est un partisan résolu de la force de paix de l'ONU, malgré le fait qu'il paye de ses propres deniers pour son contingent de 1,100 hommes à Chypre. Depuis mars 1964 environ cinq millions de dollars ont été déboursés pour l'entretien de ce corps expéditionnaire par le gouvernement canadien, soit $300,000. par mois.

Autair Helicopters : l'appel est maintenu

OTTAWA — (PC) — Le ministère des Transports a maintenu un appel de la compagnie Autair Helicopters Limited demandant la permission de maintenir son service commercial en attendant que sa cause soit entendue par la Commission de transport aérien le 12 juillet.

Cette dernière avait ordonné, le 1er juin dernier, que la licence commerciale de Autair, pour sa base de Montréal, soit suspendue le 12 juin, en attendant l'audience officielle de Montréal, où la compagnie serait appelée à donner les arguments qui militent en faveur du maintien de son service aux bases de Montréal et de Winnipeg.

Autair en avait appelé au ministère des Transports, lequel vient d'ordonner à la Commission de suspendre toute action visant à priver cette compagnie de son service d'opération commerciale.

Un porte-parole de la compagnie d'aviation a déclaré que si la décision de la Commission avait été maintenue, Autair se serait vu acculée à la faillite.

La Commission, qui a porté plusieurs plaintes contre Autair, accuse celle-ci de causer de sérieuses entraves au développement de l'aviation civile au Canada.

COMMONWEALTH

SUITE DE LA PAGE 1

diat. Le Kenya et le Ghana ont même demandé à la Grande-Bretagne de se dissocier de la politique américaine au Vietnam et préconiseront le retrait des troupes américaines et leur remplacement par des contingents de l'ONU chargés de veiller à l'application d'un cessez-le-feu.

D'autres questions épineuses sont prévues à l'ordre du jour de la conférence, notamment celle de la Rhodésie, à propos de laquelle la plupart des pays du Commonwealth exhortent la Grande-Bretagne à adopter une ligne de conduite plus énergique.

La conférence examinera également la question de l'immigration en Grande-Bretagne des ressortissants du Commonwealth à la lumière du rapport de la mission Mountbatten, qui vient d'avoir des consultations à ce sujet avec un certain nombre de pays de la communauté britannique.

Autre objet de vives discussions probables, le secrétariat permanent du Commonwealth, dont la création a été décidée lors de la dernière conférence et dont les fonctions exactes restent à préciser. Là aussi les avis sont partagés, sans compter que le choix du secrétaire général est loin de faire l'unanimité.

Les délégués étudieront aussi le problème de la baisse graduelle des échanges commerciaux au sein du Commonwealth et les moyens de les augmenter. Enfin, comme les années précédentes, la conférence examinera divers problèmes internationaux tels que le désarmement, les relations Est-Ouest et un certain nombre de questions d'intérêt particulier au Commonwealth telles que Chypre et la Malaysia.

Cette conférence, qui est la 14e depuis la fin de la dernière guerre, se terminera en principe le 25 juin.

Pour sa part, le premier ministre Pearson a exprimé l'espoir que la conférence s'appliquera avant tout à rechercher des solutions futures plutôt que de s'attarder à discuter les erreurs qui auraient pu être commises dans le passé, notamment sur la question vietnamienne.

Pour ce qui est de la Rhodésie, M. Pearson s'est placé carrément dans le camp des nations africaines en déclarant hier que le gouvernement rhodésien devra en définitive représenter les 3,000,000 de Noirs aussi bien que les 300,000 Blancs de ce pays. "Il est évident qu'il ne saurait y avoir de solution à ce problème sans un gouvernement, une forme de gouvernement, en Rhodésie qui rencontre les désirs de la majorité de la population de ce pays," a dit le premier ministre canadien au cours d'une émission télévisée à laquelle il participait avec quatre autres leaders du Commonwealth.

M. Milton Obote, premier ministre de l'Ouganda, a accusé le gouvernement britannique de se traîner les pieds et de manquer de fermeté envers le gouvernement de M. Ian Smith, champion de la suprématie des Blancs.

Les pays africains ont invité le gouvernement britannique à convoquer une conférence de la table ronde avec la participation des dirigeants africains actuellement emprisonnés et à s'engager publiquement à n'accorder l'indépendance qu'à un gouvernement élu par la majorité de la population rhodésienne.

La question doit être discutée lundi prochain et le premier ministre de la Nigeria, sir Abubakar Balewa, doit alors présenter "de nouvelles idées concernant une solution possible". Il a refusé d'en fournir les détails à l'avance.

Sur la question du secrétariat du Commonwealth, les avis sont partagés quant à la forme qu'il prendra et aux pouvoirs dont il sera doté. M. Pearson, pour un, croit qu'il serait peu sage de confier, au début du moins, trop de pouvoirs au secrétaire général. Il semble également que M. Arnold Smith, du Canada, aura de sérieux concurrents à ce poste. On mentionne notamment M. G. S. Peiris, de Ceylan, et M. Alistair McIntosh, de Nouvelle-Zélande.

Le choix devrait se faire mardi ou mercredi prochain.

Au cours de la même émission télévisée, M. Pearson a dit espérer que la Grande-Bretagne éliminera "le plus tôt possible" la surtaxe à l'importation. Cette taxe de 15 pour cent fut imposée par le gouvernement travailliste après sa venue au pouvoir en octobre dernier et fut réduite d'un tiers en avril. M. Wilson promit alors de l'abolir complètement dès que sa situation commerciale serait suffisamment améliorée, mais il n'a pas fixé de date précise.

La météo

MINIMUM : 50 — MAXIMUM : 75

Minimum cette nuit : 55

Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides, St-Maurice, Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : ensoleillé avec température saisonnière. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 50 et 75; à Ottawa et Québec 45 et 75; à Ste-Agathe, Sherbrooke, La Tuque, Chicoutimi et Baie-Comeau 40 et 75; à Riviere-du-Loup et Mont-Joli 45 et 70.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : généralement ensoleillé. Température saisonnière. Vents légers. Minimum et maximum à Gaspé 45 et 70; à Sept-Iles 40 et 70.

La "république" de Gambie restera dans le Commonwealth

LONDRES (Reuter) — La conférence du Commonwealth a accepté à l'unanimité, aujourd'hui, que la Gambie demeure membre à part entière du Commonwealth quand elle deviendra une république, en février 1966. Le premier ministre David Jawara a informé ses collègues que son gouvernement avait l'intention de présenter une constitution républicaine le 18 février prochain ; la question sera toutefois soumise à un referendum.

M. Jawara a souligné que la Gambie désirait rester dans le Commonwealth et accepter la reine en tant que le symbole de l'association libre de nations indépendantes et chef du Commonwealth.

COURSES

SUITE DE LA PAGE 1

Canada n'échappe pas à l'exigence des préparatifs de la conférence et pour sa part le premier ministre Pearson a eu des entretiens, hier matin, avec les chefs de gouvernement de l'Angleterre, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les trois autres grands du Commonwealth. M. Pearson a d'ailleurs déjeuné avec MM. Wilson et Menzies (Australie) à la suite des entretiens de 10 Downing Street.

Hier soir M. Pearson a participé à une discussion télévisée à laquelle avaient été invités le chef du gouvernement de la Nigeria, sir Abubakar Tafama Balewa, le chef du gouvernement de la Malaisie, le tunku Abdul Rahman ainsi que M. Harold Wilson. M. Pearson a également adressé la parole à un groupe de personnages influents de la société britannique, l'Institute of Strategic Studies.

Il semble que les Anglais voient avec quelque indifférence se dérouler les préparatifs de la conférence. Ils pensent à autre chose. Ils pensent entre autres à la situation dans laquelle se trouve le gouvernement minoritaire de la Grande-Bretagne, situation précaire s'il en est, le parti travailliste étant divisé sur à peu près tout sauf sur la politique de fermeté que l'Angleterre manifestera vraisemblablement à l'endroit du problème que pose à la conférence le désir de la Rhodésie de proclamer unilatéralement l'indépendance. Cette décision de Salisbury provoquerait en Afrique des répercussions politiques, économiques et sociales extrêmement graves. Les Anglais penent surtout à la façon dont les travaillistes conduisent les affaires de l'Etat. Les cigarettes et l'essence leur coûtent extrêmement cher; ils se croient très largement surtaxés et ils pestent ! Les exportations se font au ralenti et les importations montent en flèche, ce qui désorganise la balance des paiements du Royaume-Uni. Non seulement ces facteurs empêchent-ils les Anglais de s'occuper de la conférence mais on a l'impression, en parlant avec les gens, qu'ils n'accordent plus au Commonwealth l'importance qu'ils y accordaient il y a quelques années.

Les vues de cet Anglais moyen, rencontré dans un petit "Pub" hier, sont assez typiques de celles qu'entretient une couche de la population qui, il faut cependant le souligner, ne fait pas mystère de ses allégeances conservatrices. Le bonhomme en question est un jeune chimiste; il a étudié en Angleterre, fait son service militaire à Chypre aux pires moments des luttes pour l'indépendance. Il a des frères et des soeurs en Rhodésie et en Afrique du Sud, où la ségrégation raciale constitue une véritable politique de la minorité blanche. Pour lui le Commonwealth c'est "de la foutaise" depuis que les chefs africains ont accédé au club jadis réservé aux Blancs. D'extraction britannique, il a la nostalgie de l'empire de jadis et, au pire, il rêve du Commonwealth d'autrefois, celui où les Blancs n'avaient pas à élaborer de savants calculs pour faire accepter leur politique à des chefs africains et asiatiques qui aiment se souvenir, et à rappeler à l'Angleterre, à l'occasion, qu'ils ont été il n'y a pas si longtemps ses prisonniers politiques. Pour lui, l'Angleterre a assez de ses problèmes économiques sans avoir à venir en aide, de toutes sortes de façons, à une dizaine de pays indépendants de l'Afrique.

Les "Boss" africains

D'ailleurs il ne parle jamais de chefs de gouvernement lorsqu'il s'agit de l'Afrique; il parle plutôt "des Boss". "Les Boss", selon notre chimiste, sont en voie de prendre beaucoup trop d'importance au Commonwealth; bien qu'ils ne soient qu'une dizaine, ils font déjà prendre au gouvernement britannique des positions plus libérales au sujet du problème noir. Il n'hésite pas à dire que l'Angleterre et le Commonwealth devraient rompre les liens avec ces pays de l'Afrique. La menace communiste ne pose aucun problème: l'organisation tribale des sociétés africaines est, selon lui, un système social qui ne pourrait souffrir le nivellement social qu'impliquent les thèses marxistes. Quant aux problèmes de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud (qui ne fait plus partie du Commonwealth) il les traite sans aucun emportement, mais il est très explicite: les Blancs agissent légitimement ; Le Canada se comporterait de la même façon si les Esquimaux décidaient de s'émanciper. Il oublie bien volontiers que les Esquimaux sont une minorité, tandis que les masses africaines noires forment ne Afrique des majorités. Bref, il ne donnerait pas un pence pour le Commonwealth. Beaucoup pensent comme lui . . .

DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 1

moral des travailleurs. M. Pepin a demandé aux membres de rester "unis jusqu'à la victoire finale".

Un autre conseiller technique de la CSN, Me Pierre Vadboncoeur, a accusé le Conseil des ports nationaux d'illégalité "flagrante" et de mépris des lois qui régissent les relations ouvrières-patronales sur le plan fédéral "en ne négociant pas de bonne foi".

Il a accusé aussi le conseil de mépris des ouvriers qui doivent travailler dans des conditions matérielles inacceptables. Il s'est demandé comment il se fait que le même employeur paie jusqu'à 52 cents l'heure de moins à Montréal un ouvrier qui exécute un travail identique à celui du travailleur du port de Vancouver.

M. Vadboncoeur — et le directeur de la grève, M. Philippe Lepage, a abondé dans le même sens — a accusé le conseil d'irresponsabilité sociale et de chercher à provoquer du désordre.

M. Lepage a insisté pour que les membres ne tentent pas d'empêcher d'autres travailleurs de se rendre au travail, s'il s'en trouvait. Il leur a demandé de suivre les directives qui leur seraient données, afin qu'il ne se produise aucun incident fâcheux. "Servons-nous de notre syndicat, puis de la CSN avant de faire autre chose", a-t-il dit.

Le président du syndicat, M. Hervé Dubé, a également invité ses membres à la modération.

M. Beaudet a fait parvenir hier la déclaration suivante :

"Soixante-neuf de nos préposés au déchargement du grain des navires ont participé à un arrêt de travail illégal dimanche matin à la suite d'une sentence arbitrale exécutoire rendue sur un grief soulevé par la CSN.

"Quoique la sentence arbitrale soit favorable au syndicat, elle ne semble pas acceptable aux membres. Des réunions ont été tenues depuis lors avec le syndicat, dans le but de mettre fin à l'arrêt de travail, mais les négociations ont été rompues la nuit dernière.

"Comme les employés refusaient ce matin de retourner au travail, 69 d'entre eux ont été congédiés. A la suite de ce congédiement, tous les employés représentés par la CSN ont abandonné le travail aujourd'hui, à midi.

"M. C.-E. Poirier, du ministère du Travail, a convoqué une réunion des officiers de la CSN et de la direction du port à son bureau, pour 10 h. 30 ce soir", soit mercredi.

Vol à main armé dans une pharmacie

Quatre bandits dont l'un brandissait un revolver ont fait irruption hier soir dans la pharmacie Gaulin, 567, boul. des Laurentides, Pont-Viau, et se sont emparés du tiroir-caisse contenant $400.

PISCINE
familiale convertible



Installation normale au niveau du sol



Addition d'une promenade et d'un patio

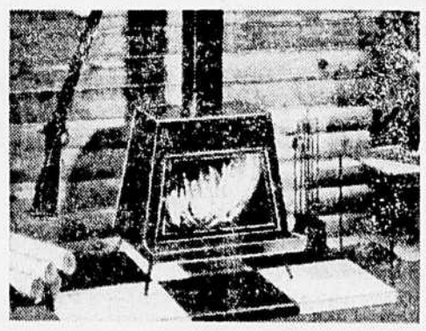
INSTALLATION PERMANENTE DANS LE SOL



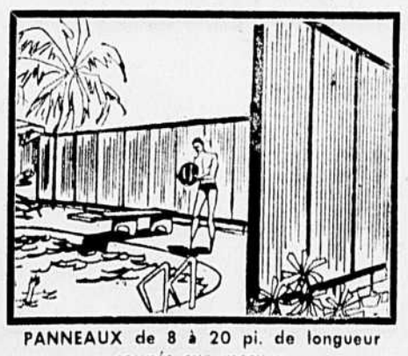
Seules les piscines Imcarpool vous donnent une telle versatilité, due à une construction super robuste.
DIMENSIONS : diamètre 18' — 21' — 24'.
profondeur au choix de 4' à 6'
Autres dimensions et modèles disponibles de 6' et plus de diamètre.
• QUALITE SUPERIEURE
• CHOIX SUPERIEUR
• PRIX INFERIEURS
TERMES FACILES — PAS DE COMPTANT REQUIS
— SPECIAL EXTRAORDINAIRE —
Promenade Imcar et piscine 18' de diamètre par 48" de haut. Complète avec filtre, aspirateur et chlore.
Rég. $1499 pour $989 QUANTITE LIMITEE
GABRIEL JUTEAU
vendeur autorisé des piscines Imcarpool
Administration : Terrain d'exposition :
32, Des Erables, Ste-Thérèse 170 bl. Labelle, Rosemère
Tél.: 625-6083
Pour plus de renseignements, postez ce coupon sans obligation
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

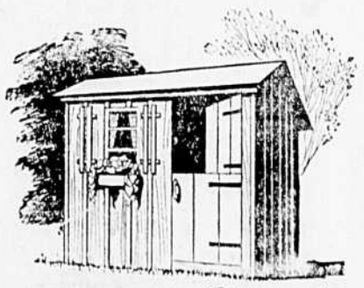
AUJOURD'HUI
SOUS LE PATRONAGE DE L'ABNR DE L'IRAN
LE PLUS GRAND
ENCAN PUBLIC
DE
TAPIS DE PERSE
JAMAIS TENU AU CANADA
SANS RESERVE MINIMALE
INVENTAIRE D'ENVIRON $250,000.00
GRANDEURS : 2 x 3 A 12 x 21
Seulement les plus grandes marques et qualités de tapis de soie entretissés Quom, Ispahan, Royal Herman, Royal Sarouk, Kashan, Tabbriz, Boukhara, Shiraz, Arbebil, Abadeh, Borchelo, Najafabad, Arak, Mahal, etc. En outre : collection de pièces uniques et rares de tapis de Perse. Sous le patronage de l'ABNR d'Iran, ces inestimables tapis ont été expédiés en Amérique du Nord pour une exposition destinée à promouvoir le marché du tapis de Perse sur ce continent. Ces tapis extraordinaires seront vendus séparément par
ENCAN PUBLIC
à
L'HOTEL ROYAL EMBASSY
Salle Continental
JEUDI 17 JUIN A 7.30 P.M.
On peut examiner jeudi de 9 A.M. jusqu'à l'heure de l'encan. Veuillez noter que M. Baharvar, expert et directeur américain de l'ABNR sera sur les lieux de la vente à l'encan.
JOSEPH WALSH of CANADA
ENCANTEURS EVALUATEURS LIQUIDATEURS
844-1600 — UN. 6-3605 — UN. 3606
ABNR D'IRAN
S. Mohamadian (Iranien), Ali Baharvar (Iranien), B. Bakhtior (Iranien), C. J. Libovitz, P. Décarie, Iraj Mohtasheme (Iranien)

Val Royal
VOTRE CENTRE DE RENOVATIONS
LA OU LE SERVICE PRIME
POUR PLUS DE CONFORT ET D'AGREMENT
AU CHALET COMME A LA VILLE
PROFITEZ DE CES BAS PRIX EXCEPTIONNELS
EN VIGUEUR CETTE SEMAINE



PARFAIT POUR LE CHALET
TOUT LE CHARME D'UN FOYER CONVENTIONNEL AVEC CE FOYER ACORN* "VACATION". S'INSTALLE COMME UN POELE ORDINAIRE ET CHAUFFE AU BOIS OU CHARBON. FINI NOIR MAT. ORD.
ORD. $44.95
SPECIAL CETTE SEMAINE
PREMIERE FOIS A CE BAS PRIX $39.95
MAISONNETTE DE JARDIN 'CABANA'
DECORATIVE ET PRATIQUE POUR RANGER OUTILS DE JARDIN, JOUETS, MEUBLES PLIANTS, BARBECUES ETC. FABRICATION DE PIN FINI REDWOOD. 6 x 8 PIEDS.
ORD. $209.
SPECIAL CETTE SEMAINE
$189





PANNEAUX de 8 à 20 pi. de longueur coupés sur mesure.
SPECIAL 3 JOURS Pi. ca. 49¢
PANNEAUX PLASTIQUE Corrulux TRANSLUCIDES
grade "ECONOMIE"
7 COULEURS PASTELLES
Panneaux : largeur 34 pouces
Longueur : 4, 5 et 6 pieds
SPECIAL — PI. CA. 39¢



LIVRAISON GRATUITE MONTREAL METROPOLITAIN
PLANS CREDIT-ACHATS POUR CONVENIR A TOUT BUDGET
Val Royal
Matériaux et quincaillerie de construction
• Cartierville — FE. 4-5320
12200 Boul. LAURENTIEN
• Montréal Nord, — DA. 2-7341
11401 Boul. PIE-IX
• Ville Brossard, — OR. 6-1833
6180 Boul. TASCHEREAU
DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE
Ouverts jusqu'à 5.30 P.M. — Le samedi 5 P.M. Amples Terrains de Stationnement
HEURES D'ETE : le samedi 26 juin au 4 septembre 12.30 P.M.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 17 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 139

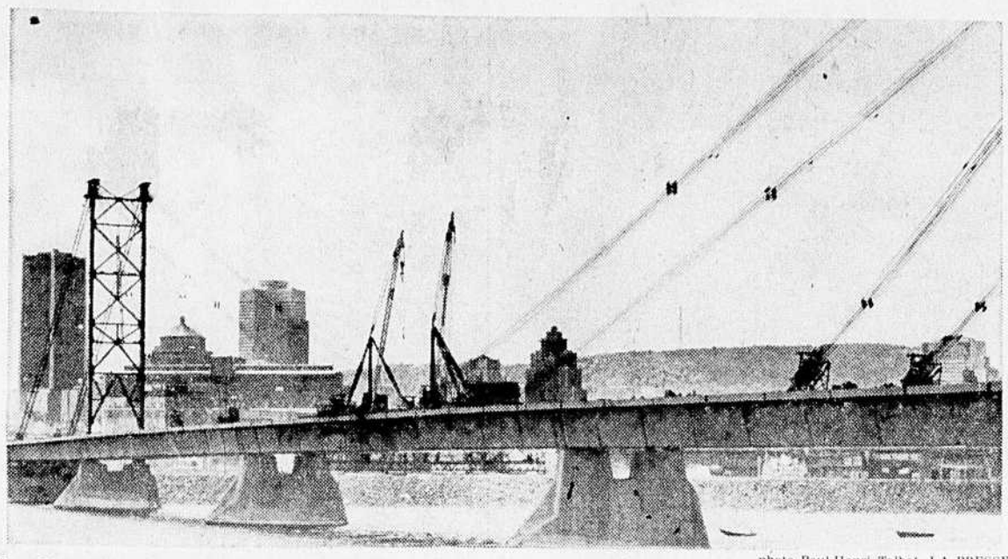


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Pont des peuples est "achevé"

Le Pont des peuples est "achevé", comme en témoigne cette photo prise hier après-midi. Il s'agit, au fait, d'une avant-première, car ce n'est qu'au début de la semaine prochaine que l'Expo annoncera triomphalement l'achèvement de cet ouvrage, presque unique en son genre, entre la jetée Mackay et l'extension ouest de l'île Sainte-Hélène. Plus de trois mois en avance sur l'horaire, l'entrepreneur a posé les derniers éléments de la travée centrale et complété le tablier autoporteur en acier. Il ne reste plus qu'à débarrasser le pont du matériel qui l'encombre et, par la suite, des pylônes et des câbles qui ont servi à soutenir les travées d'extrémité au fur et à mesure qu'elles allaient à leur point de rencontre.

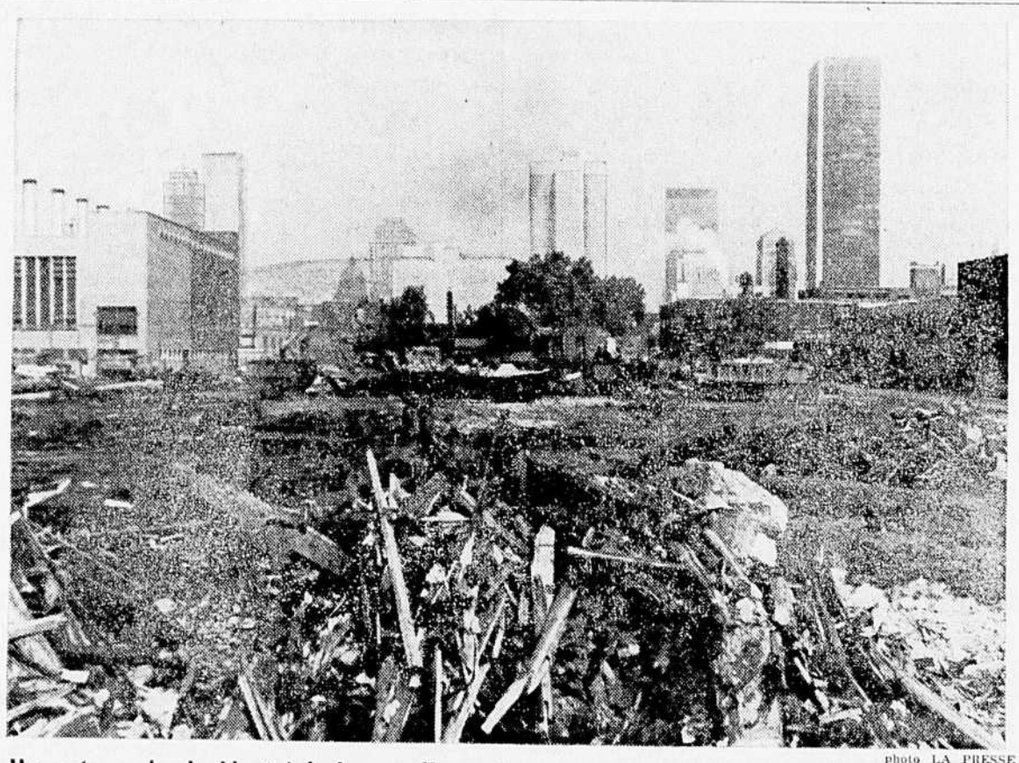


photo LA PRESSE

Un autre coin de Montréal change d'aspect

Commencés au début de juin, les travaux de démolition juste à l'est des rues University et Nazareth, au sud de Notre-Dame, vont bon train. Ils seront terminés au début de juillet et le Conseil des ports nationaux entreprendra aussitôt, sur les terrains dégagés, la construction d'une nouvelle voie d'accès au pont Champlain. Par cette voie, les Montréalais pourront ainsi accéder directement à l'entrée principale de l'Expo. On prévoit que la nouvelle voie sera complétée à l'automne de 1966.

Narcotiques: la défense propose qu'une commission rogatoire se rende à Paris

par Léopold Lizotte

Les procureurs de trois des individus qui sont accusés d'avoir introduit illégalement quelque $40,000,000 d'héroïne au Canada, à la fin de mars dernier, se présenteront devant la Cour supérieure, ce matin, pour réclamer la formation d'une commission rogatoire qui pourrait interroger trois témoins importants dans la capitale française.

La question a d'ailleurs été soulevée dès hier après-midi, devant le juge Jean Tellier qui préside le procès d'Emile Serafin, de Bernard Delecolle et de Philippe Borelle depuis trois semaines.

Mais le juge a déclaré aux procureurs de la défense, Mes Raymond Bernier, Jacques Bédard et Gérard Hébert, qu'il préférait de beaucoup que la demande soit adressée à la cour supérieure, même si la loi lui donnait entière juridiction pour accéder à leur requête.

Dans la pétition qui avait alors été produite devant le tribunal, Me Bernier y soulignait (au sujet de Sérafin particulièrement) que, pour obtenir une défense pleine et entière, comme le prévoit la loi, l'accusé avait un besoin essentiel et impératif de faire entendre à son procès les trois personnes suivantes : M. Henri de la Porterie, courtier d'immeubles de Paris; Pierre Gros, commissaire de bord dans un service aérien internation, et Mlle Soubielle, hôtesse de l'air.

Les deux premières personnes, remarque-t-il, sont présentement détenues à Paris sous des accusations "connexes" à celles qui ont été portées contre le groupe appréhendé à Montréal, alors qu'on ne sait pas quand Mlle Soubielle reviendra dans la métropole pour pouvoir y être amenée en cour et interrogée.

Dans le cas de Sérafin, toujours, on demande par ailleurs que les frais de cette commission d'enquête en France soient assumés par la Couronne, étant donné que l'accusé n'a pu lui-même se procurer les services d'un avocat, et que c'est l'Assistance judiciaire locale qui a dû lui en trouver un.

Me Pierre Champagne, qui représente la Gendarmerie royale dans cette affaire, ne s'est pas opposé immédiatement à la requête, soulignant évidemment qu'il le ferait lorsqu'elle serait présentée devant le tribunal supérieur, aujourd'hui.

Il s'est d'autre part opposé formellement à la libération provisoire, sous cautionnement, de l'accusé, réclamée par Me Jacques Bédard avec beaucoup d'insistance, en fin d'après-midi.

A l'appui de sa requête, Me Bédard a surtout souligné la "faiblesse" de la preuve de la poursuite, jusqu'à maintenant, et sur le fait que le "gros" de cette preuve résidait dans les dires d'un présumé complice, Aubert.

A cela Me Lamontagne a répliqué que la Couronne n'avait pas encore présenté sa contre-preuve devant le tribunal, et qu'elle pourrait bien faire voir les choses sous un autre jour.

Finalement, le juge Tellier a remis sa décision au 22.

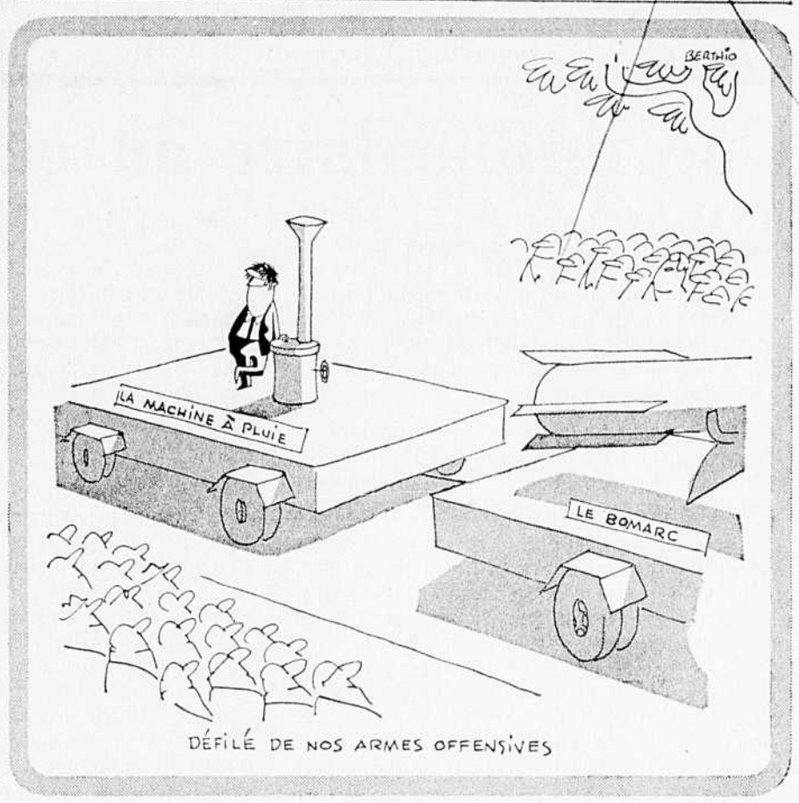
Arrivée de trois maires de Montréal

Trois maires de trois villes de Montréal en France, qui viennent participer aux fêtes du Canada français à titre d'invités du maire du Montréal canadien, M. Jean Drapeau, et de la Société St-Jean Baptiste, devaient arriver à midi à bord d'un aérobus d'Air France à l'aéroport international à Dorval.

Ce sont MM. Jean Coupat, maire de Montréal dans l'Ain, André Ribes, maire de Montréal dans l'Aude, et P. Laveau, maire de Montréal dans l'Yvonne.

Le maire suppléant de Montréal "dans le Québec", M. Arthur Gagnon, et le président de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, le notaire Yvon Groulx, se sont rendus à l'aéroport pour les accueillir. Le maire Drapeau recevra officiellement ses invités à l'hôtel de ville, demain, à son retour de Québec.

Un programme complet a été préparé à l'intention "des" maires de Montréal qui participeront à toutes les manifestations de la semaine du Canada français.



Deux présumés meurtriers tentent d'éviter l'extradition aux USA

par Maurice Morin

Willie Dupuis et René Pilon, Montréalais âgés tous deux de 36 ans, recherchés depuis le 2 mars dernier à la suite d'un meurtre et d'un hold-up perpétrés dans la succursale de la National Commercial Bank and Trust, à Ellenburgh, dans le comté de Clinton, près de Plattsburgh, New-York, ont été conduits, au tout début de l'après-midi, hier, devant le juge Peter Shorteno, de la Cour Supérieure, siégeant comme commissaire en extradition.

Après que le greffier Omer Pion, greffier spécial du tribunal d'extradition, leur eut lu l'acte d'accusation (Dupuis et Pilon sont inculpés de meurtre au premier degré), les deux inculpés que Mes Raymond Daoust, C.R., et Dollard Dansereau, C.R., représentent, ont déclaré combattre l'extradition.

La prochaine procédure au cours de laquelle il y aura instruction au mérite a été fixée pour le 23 du présent mois, mais Me Myer Gross, C.R., représentant le gouvernement américain dans cette affaire, a déclaré "qu'il ne sera peut-être pas prêt à procéder cette journée-là car les documents officiels venant d'Albany, dans l'Etat de New-York, parviennent souvent après de longues journées d'attente".

Les deux suspects ont été appréhendés, mardi après-midi, au cours d'une descente de la Sûreté municipale de Montréal et de la Sûreté provinciale dans une maison de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, sur la rive sud.

Dupuis et Pilon sont soupçonnés d'avoir participé au hold-up de $4,974 perpétré à Ellenburgh au cours duquel un caissier avait été tué.

M. Roy Dominy, âgé de 53 ans, la victime, avait été atteint de plusieurs balles et frappé à l'aide d'un revolver par l'un des trois cagoulards qui avaient pillé l'établissement. Un quatrième individu attendait les autres dans une auto.

Deux autres Montréalais, Albert Couture et Guy Beaudet, qui avaient été appréhendés une semaine après le hold-up, attendent présentement dans une prison de l'Etat de New York, de subir leur procès sur une accusation de meurtre au premier degré.

Pour un malheureux sac de "chips" de 5 cents!

par Claude Brun

SAINT-JEROME — Le président de la Cour de magistrat de Saint-Jérôme déterminera, mercredi prochain, si la correction corporelle appliquée par un professeur de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson à un écolier de l'école Mgr-Ovila-Charlebois dépasse ce que prévoit l'article 43 de la Loi de l'instruction publique en pareil cas.

Le juge Camille-L. de Martigny présidait hier l'enquête préliminaire d'André Croteau, 27 ans, professeur et principal d'école, accusé de voies de fait avec blessures sur la personne d'un écolier de 12 ans, de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson.

D'après les témoignages, dont celui de l'enfant, le principal a appliqué la courroie au garçonnet après un léger larcin avec effraction dans la cafétéria. Cette correction, dont les conséquences ont été illustrées par des photos exhibées devant le tribunal, a paru exagérée aux yeux des parents qui ont intenté des procédures, en partie privée.

La défense du professeur allègue que la correction a été appliquée en punition au garçonnet pour n'avoir pas dit la vérité quand on l'interrogeait sur les auteurs du vol, en l'occurrence un sac de "chips" de 5 cents. La valeur de cette défense a été infirmée quelques instants plus tard par la déposition du chef de police de Sainte-Marguerite-du-lac Masson.

M. Eddy Simard a déclaré que l'enfant avait reconnu en présence du principal avoir été l'auteur du méfait après qu'ils lui eurent promis de ne pas le corriger. Il a aussi révélé qu'il avait rencontré le principal quelques heures plus tard, dans le village, et que celui-ci lui avait donné l'assurance que jamais plus l'écolier ne volerait dans l'école. M. Simard a ajouté que son interlocuteur avait négligé cependant de lui donner à ce moment-là les raisons de son "assurance".

Par ailleurs, le juge de Martigny a mis en doute la prétention de l'écolier que la correction avait duré pendant une demi-heure. Un médecin est venu établir que l'en-

Voir CHIPS en page 6

Responsable de la mort du "béret blanc"

SHERBROOKE (PCf) — Rodrigue Moisan, âgé de 42 ans, d'East Angus, a été tenu criminellement responsable, hier, de la mort de M. Philippe Dostie, âgé de 50 ans, de Sherbrooke, un "béret blanc" qui avait sonné à sa porte pour lui vendre des abonnements du journal "Vers Demain", organe de l'Union des électeurs.

La tragédie est survenue dimanche dernier à East Angus,

Voir RESPONSABLE en page 6

FAITS divers

L'auto qui contenait les bijoux était munie de systèmes d'alerte

La Sûreté municipale poursuit toujours son enquête sur le vol d'une automobile contenant des bijoux d'une valeur de $100,000, perpétré dans la nuit de mardi à mercredi. La voiture, propriété de M. Jean Laliberté, représentant de commerce, a été volée en face du domicile de ce dernier, au 1420 de la rue Cartier.

Les limiers, de même que M. Laliberté, ne s'expliquent pas encore comment les voleurs ont pu procéder pour commettre ce vol puisque la voiture était munie de trois dispositifs d'alerte contre les cambrioleurs.

L'un de ces systèmes, reliant les portes, le klaxon, la malle et le capot de la voiture, se met en marche automatiquement quand on tente d'ouvrir une portière.

Un autre coupe tous les circuits électriques de la voiture dès qu'un cambrioleur y pénètre et, le troisième est une

Voir FAITS DIVERS en page 6

Depuis le début de 1965, aucune plainte de faillite frauduleuse

par Lucien Champeau

Depuis le début de l'année courante, personne ne s'est plaint à la PP d'avoir été victime d'une faillite frauduleuse.

Voilà la substance de la déclaration faite ce matin par l'assistant-directeur Paul Dessureau, se basant sur les procès-verbaux de l'inspecteur Jean Pagé et des sergents Paul Dubeau et Roger Allaire, particulièrement chargés de traquer les fauteurs de ce genre de crimes.

Depuis les ordres donnés par le ministre de la Justice Claude Wagner à son personnel policier, et à la suite du travail de dépistage incessant de ce dernier concernant les transactions frauduleuses, les faillites de cet acabit ont subi une baisse verticale.

Une fois de plus ce matin, la PP devait traduire en cour des hommes soupçonnés de fraudes de faillites remontant à l'année dernière ou aux années antécédentes.

Les suspects, dont l'insp. Pagé a refusé de divulguer l'identité pour l'heure, sont âgés de 50 et de 30 ans, auraient fait partie de la bande de Richter, et devaient répondre à six chefs d'accusations.

Ils auraient fraudé les grossistes de montants atteignant les $100,000 en exploitant malicieusement les magasins Canal Sales Co. Ltd, et John Bargain Stores.

On se souvient des trucs utilisés pour rafler de fortes sommes en peu de semaines avec les faillites.

Un escroc achetait un magasin de bonne réputation et établi depuis quelques années.

Puis il effectuait des achats massifs de toutes sortes de marchandises. Celles-ci étaient écoulées à prix très réduits souvent en-deçà du véritable prix coûtant.

Une partie des marchandises était acheminée vers des entrepôts où les ventes sous pression se poursuivaient.

Finalement, au bout d'un mois ou deux, le magasin fermait ses portes, à peu près vidé de son stock et laissant d'écrasantes dettes auprès de ses principaux fournisseurs.

Les délégués de Montréal dans un motel de Beauport

(R.M.) — Innovation dans le cadre de la troisième phase du pèlerinage 1965 des administrateurs de la métropole à Québec, à l'occasion de l'étude du "bill de Montréal" par les Chambres provinciales.

Au fait, les délégués de Montréal qui sont à Québec depuis hier soir logent cette fois-ci non plus dans un grand hôtel de la Vieille Capitale — l'hôtel habituel depuis des dizaines et des dizaines d'années — mais dans un coquet motel sis le long du fleuve, en banlieue, plus précisément à Beauport, boulevard Sainte-Anne, route qui relie Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré, véritable lieu de pèlerinages.

Ainsi en a décidé l'administration D.-S.

Les délégués montréalais sont venus précédemment deux fois à Québec, depuis un mois. Les deux premiers voyages concernaient l'étude du bill de Montréal par le comité des bills privés de la Chambre basse.

Arrivés hier soir en vue de participer ou d'assister à l'étude de entreprise ce matin même par le comité du Conseil législatif, la délégation montréalaise est dirigée par MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier, respectivement maire et président du comité exécutif.

La délégation comprend également quatre des cinq autres membres du comité exécutif, ainsi qu'une dizaine de conseillers municipaux, dont M. Arthur Gagnon, maire suppléant jusqu'à lundi soir prochain.

Me Philippe Beauregard, c.r., du Contentieux, et M. Gabriel Morin, greffier de la ville, accompagnent les délégués.

LOUEZ

des appareils à pointurer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

GARANTIE À VIE
MIDAS

- SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
- LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
- L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
- VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS
- NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.

Installation gratuite...

4495 Iberville
Angle Mont-Royal
526-1627-8

850 boul. Labelle
Face Centre d'achats St-Martin
681-1601

6100 Upper Lachine
ouest de Girouard
481-0404

10,111 boul. Pie IX
nord du boul. Métropolitain
321-7108-9

OUVERT TOUS LES JOURS de 8 A.M. à 9 P.M. Sam., 8 A.M. à 5 P.M.

Lun., jeu., ven., 8 A.M. à 9 P.M. Mar., mer., 8 A.M. à 6 P.M. Sam., 8 A.M. à 5 P.M.

TIP FLAIR
Le dernier né des stylos à bille
Waterman
- Une ligne moderne et fonctionnelle.
- 7 coloris pleins de jeunesse.
- Un mécanisme d'enclenchement haute sécurité.

Équipé avec l'incomparable bille SAPHIR.

Prix rég. $1.95 SPECIAL $1.50

"Votre centre d'achats pour articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHOISIE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4261
800 E.-Mt-Royal 524-3081
851 Décarie, St-Laurent 748-7961

CORBEIL
SUR LA PLAZA

CORBEIL VOUS HABILLE POUR LES VACANCES

Il faut, à l'été, un sac à main léger!
Chez CORBEIL il y a un choix très varié, de paille crochetée, paille finie plastique et cuir léger.
Tous nouveaux et élégants, blanc, noir, naturel, rouge, marine.
Prix de $3.98 à $29.95

REZ-DE-CHAUSSEE
COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES
STATIONNEMENT GRATUIT

"Le Grand magasin qui ne déçoit jamais celles qui recherchent le chic"

6500, rue SAINT-HUBERT • Tél. 279-4581

LE PLUS BEAU CADEAU POUR PAPA... à la
BOUTIQUE COLONIALE



BERCEUSE PIVOTANTE

Solide fauteuil rembourré de caoutchouc mousse.

Vous avez également le choix de magnifiques tissus et couleurs.

Venez admirer aujourd'hui un bel assortiment de meubles de style colonial.

$89.50

A. FORGET INC.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30 h.

6707-6739 BOUL. ST-LAURENT — Tél. 274-5568
(au nord de St-Zotique)

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

chaine d'acier trempé cadenassée au capot de l'automobile.

Les sergents-détectives René Piquette et Raymond Bergeron, de la Sûreté du poste no deux, ne possèdent pour l'instant aucune piste qui pourrait les conduire jusqu'aux audacieux voleurs.

La description de l'auto volée, une Météor de modèle 1964, a été communiquée à la Sûreté provinciale, qui l'a diffusée à travers toute la province. Mais la voiture semble s'être volatilisée puisqu'elle n'a été vue nulle part.

La seule explication plausible à ce vol, de l'avis de la police et de la victime, serait que les cambrioleurs aient soulevé la voiture pour ensuite la remorquer.

Vol à main armée de $4,500 dans une Caisse populaire

Trois cagoulards ont pris la fuite avec une somme de $4,500, hier après-midi, après avoir perpétré un hold-up à la Caisse populaire de St-Boniface, à environ 5 milles à l'ouest de Shawinigan.

Deux des bandits étaient armés chacun d'un revolver. Ils ont tenu en joue le personnel et les clients pendant que le troisième faisait la cueillette de l'argent des tiroirs-caisses.

Personne n'a été blessé. Les voleurs ont pris la fuite dans une voiture Pontiac 1963, de couleur rouge, qui avait été volée plus tôt dans la journée. Ils ont fait route en direction de St-Barnabé.

Adolescente à bicyclette tuée par un camion

Une adolescente de 15 ans, Pauline Hébert, domiciliée à St-Rémi, comté de Napierville, a été tuée, vers 8 h. 20 hier soir, lorsqu'elle a été heurtée par un camion alors qu'elle roulait à bicyclette sur la route no 36, à St-Rémi.

La police a révélé que le chauffeur du camion, aveuglé par le soleil, avait dû donner un coup de roue pour éviter une automobile qui se dirigeait en sens inverse. Il n'aurait pas eu le temps de ramener son véhicule et il a heurté la bicyclette qui sortait d'une entrée conduisant à un centre de loisirs.

La victime a succombé sur les lieux de la tragédie.

Un adolescent se noie dans la rivière Rideau

OTTAWA. (PC) — Un adolescent de 17 ans, Ronald Burke, qui ne savait nager que depuis deux semaines, s'est noyé dans la rivière Rideau, à Ottawa. L'accident est survenu hier midi, alors que le jeune Burke nageait vers un radeau avec des compagnons.

Les autres baigneurs ont vainement tenté de le sauver et le corps a été repêché plus tard dans la baie Mooney par des plongeurs de la police d'Ottawa. Ronald Burke aurait été victime de crampes.

Embardée funeste

Un accident de la circulation a fait un mort et deux blessés graves, vers 9 h. hier soir, à Lost River, dans le comté d'Argenteuil.

M. Peter Azzaria, âgé de 22 ans, domicilié au 2365 ouest, rue Park Row, à Montréal, a été tué sur le coup, tandis que deux autres personnes étaient transportées à l'hôpital de Lachute, souffrant de blessures graves.

La Sûreté provinciale a révélé que l'automobile, qui circulait sur le chemin Kilmar, à Lost River, a fait une embardée sur la route no 36, qui passe un peu plus bas.

Vol de 8,000 livres de beurre

STE-HENEDINE. (PC) — La Sûreté provinciale a signalé hier que 8,000 livres de beurre, d'une valeur approximative de $4,500, ont été volées, mardi soir, à la Coopérative de Ste-Hénédine, à environ 25 milles au sud-est de Québec.

Il s'agissait du deuxième vol de ce genre dans cette région au cours des derniers jours.

La semaine dernière, des cambrioleurs avaient fait main basse sur environ 15,000 livres de beurre à la Crémerie Couture, à La Durantaye, à 18 milles à l'est de Québec.

Incendie dans un enclos de bois et de charbon, à St-Henri

Un enclos de bois et de charbon, propriété de H. Laberge et situé au 550 rue Carillon, dans le quartier St-Henri, a subi des dégâts considérables à la suite d'un incendie qui a débuté à 8 h. 25 hier soir. Une heure plus tard, les pompiers maîtrisaient les flammes.

Cet incendie, qui ne risquait pas de se répandre à d'autres établissements, n'a nécessité qu'une seule alerte et les pompiers ont utilisé six jets d'eau pour combattre les flammes.

Une trentaine de pompiers, sous la direction du chef Vital David, sont quand même demeurés sur les lieux jusqu'à minuit, à cause du danger de combustion facile que représente un enclos de bois et de charbon.

Les dégâts sont évalués à environ $3,000 pour le bois et le charbon, à $1,500 pour le hangar et à la perte d'un camion. Des dégâts minimes ont aussi été constatés à une bâtisse voisine qui abrite l'entreprise Canadian Erectors Mfg. Ltd., dommages surtout causés par la fumée.

La caissière crie et le bandit fuit

Un bandit solitaire, qui a tenté de commettre un hold-up à la succursale de la Banque Canadienne Nationale sise au 1450 est, rue Mont-Royal, vers 11 h. 15 hier matin, a dû se contenter de prendre la fuite les mains vides.

Le voleur avait glissé une note à la caissière sur laquelle il était écrit : "C'est un hold-up, passe l'argent, j'ai un revolver chargé".

C'était plus qu'il n'en fallait pour terroriser une caissière habituée à un travail routinier et sans heurts. Elle poussa un cri perçant que les oreilles du bandit ne purent apparemment pas supporter, car il prit la fuite à toutes jambes.

Arrestation à la suite de fraudes

Le pseudo livreur de colis contenant des bouteilles remplies d'eau claire, pour lesquelles il aurait cinquante fois perçu des montants allant de $7 à $12, a finalement été capturé hier soir par la Sûreté de Montréal.

Il s'agit d'un individu dans la cinquantaine qui devait aujourd'hui comparaître devant les tribunaux.

Le sergent-détective Paul Godin, chef intérimaire de l'escouade des fraudes, a précisé que le filou s'est présenté deux fois à la même adresse: "Nous anticipions cette gaucherie. Il opérait toujours dans le même quartier et à la longue, il devait nécessairement oublier l'un ou l'ature des endroits où il s'était déjà présenté."

La victime a immédiatement alerté la police tout en retenant le livreur sous un prétexte quelconque et bientôt il a connu son "Waterloo".

Un enfant meurt dans un incendie à Jacques-Cartier

Un garçonnet âgé de 4 ans est mort asphyxié ce matin dans l'incendie de la demeure de ses parents à Jacques-Cartier.

La petite victime, Pierre Bernaquez, du 381 rue Goyette, a été retirée des débris de la maison ravagée par les flammes.

Le feu a pris naissance vers 9 h. 30 à la suite d'une explosion, selon le rapport préliminaire de la police mais on ignore la cause de cette déflagration.

La mère du jeune garçon s'est sauvée précipitamment à l'extérieur croyant que son fils jouait dans la cour. Ce n'est qu'après l'arrivée des pompiers qu'on a constaté que Pierre était encore à l'intérieur. Il était trop tard pour le secourir.

Campagne de la police contre l'usage du klaxon

Personne n'aime le bruit du klaxon, cette arme infernale aux mains des automobilistes, dont plusieurs se servent souvent sans nécessité.

Face au mauvais usage qu'en font certains conducteurs de véhicule, le directeur du Service de la police de Montréal, M. J.-Adrien Robert, a tout récemment avisé ses policiers de porter une attention toute spéciale à ce fléau sonore et de sévir s'il y a lieu.

Le directeur Robert a attiré l'attention des agents sur l'article 9 du règlement municipal 1448, concernant le bruit dans les limites de la ville de Montréal. L'article se lit comme suit : "Le propriétaire ou la personne en charge d'un véhicule ne doit faire résonner ou permettre de faire résonner son avertisseur que dans des cas urgents".

Les automobilistes qui ne se conformeront pas à ce règlement s'exposeront à avoir des ennuis avec les policiers. On sait qu'en fin de semaine, à l'occasion des mariages plus nombreux l'été qu'en toute autre saison, les automobilistes se servent trop souvent du klaxon sans nécessité.

En ce qui concerne les mariages, le mauvais usage du klaxon a pour effet de troubler la paix des gens et de nuire considérablement à la tranquillité nécessaire près des nombreux hôpitaux. Dans son usage du klaxon, le conducteur d'un véhicule doit faire preuve de courtoisie et de civisme

Vol de $60 dans un bureau de poste

Deux individus, âgés d'environ 20 ans, ont pris la fuite avec une somme de $60, vers 2 h. 25 hier après-midi, après avoir ligoté deux femmes dans un bureau de poste, au 5075 ouest, rue Notre-Dame.

Les deux voleurs, qui n'étaient pas armés, ont saisi Mme Jean-Baptiste David, une employée, et une cliente, Mme E. St-Jean, et les ont ligotées solidement avant de se servir eux-mêmes dans le tiroir-caisse.

Les deux victimes n'ont cependant pas été brutalisées par les bandits qui ont pris la fuite en montant dans une automobile en stationnement devant le bureau de poste.

Hold-up de $402 dans une pharmacie

Un individu armé d'un revolver a fait irruption, vers 9:15 hier soir, à la pharmacie Gaulin, 567 boulevard des Laurentides, et a fait main basse sur un montant de $402. Le voleur a sommé le gérant, M. Germain Guertin, et un commis de lui remettre le contenu de la caisse ainsi que leur argent personnel.

Selon le gérant de la pharmacie, le voleur, âgé d'environ 30 ans, était accompagné de trois autres individus qui sont demeurés à l'extérieur de l'établissement, attendant impatiemment "leur chef" dans une automobile.

Outremont : le maire et les conseillers seront rémunérés

Le règlement prévoyant la rémunération du maire et des conseillers municipaux a été approuvé, hier soir, par les électeurs-propriétaires d'Outremont.

Seulement 23 personnes se sont présentées à l'assemblée des électeurs pour enregistrer leur opposition. Pour qu'un référendum sur la question soit décrété, il en aurait fallu quarante.

Le règlement est donc automatiquement "adopté, entre en vigueur et est exécutoire" puisque, tel qu'indiqué à l'article 64 de la Loi des cités et villes, l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil et de la commission municipale n'est pas requise.

Le maire d'Outremont recevra donc désormais un salaire annuel de $7,000 et chaque conseiller $3,600.

Le règlement avait été adopté par le conseil municipal lors de sa dernière assemblée régulière. L'un des neuf conseillers était absent et un autre s'y était opposé. Les autres conseillers avaient voté à l'unanimité en faveur de la rémunération du conseil, un précédent, puisque les autorités municipales d'Outremont avaient toujours siégé bénévolement. La décision a été motivée par le principe suivant lequel des hommes d'affaires qui consacrent de leur temps au bénéfice de la communauté doivent être rémunérés en retour.

CHIPS

SUITE DE LA PAGE 3

fant portait les traces profondes de cinq ou six coups de courroie.

Pour sa part, la défense a soutenu que la correction n'avait pas pris l'ampleur qu'on lui a donnée le lendemain. Après avoir été "corrigé" le matin, le jeune élève a regagné sa classe et a suivi ses cours pendant toute la journée sans manifester de malaises ni de souffrances.

Le professeur Croteau n'est plus à l'emploi de la Commission scolaire de Sainte-Marguerite-du-lac Masson. L'ancien président, M. Pierre-Paul Legault a établi devant le tribunal que ses services n'étaient plus retenus par les commissaires, cinq jours après l'incident. Il a nié cependant que le renvoi du principal était relié de quelque façon à la punition corporelle infligée à l'écolier.

RESPONSABLE

SUITE DE LA PAGE 3

à environ 20 milles au nord-est de Sherbrooke. Moisan devait comparaître aujourd'hui sous une accusation de meurtre qualifié.

L'un des témoins à l'enquête, M. Donald Blais, de Sherbrooke, un autre "béret blanc", a raconté en détail ce qui s'était passé dimanche dernier au no 150 de la rue St-Jacques. Il accompagnait M. Dostie.

Tous deux avaient visité plusieurs foyers, au cours de l'après-midi, pour vendre des abonnements au journal "Vers Demain". M. Blais a dit qu'ils ont attendu environ une minute après avoir sonné à la porte de M. Moisan. Comme réponse, a-t-il ajouté, un coup de feu a été tiré à travers la porte.

"J'ai cru qu'il s'agissait d'une explosion", a-t-il dit. Il a ensuite raconté que M. Dostie s'est tenu le ventre, tout en culbutant au bas de l'escalier. Lui-même a reçu des éclats de vitre au visage.

Le sergent Denis Viau, de l'escouade des homicides, a raconté, de son côté, avoir trouvé une arme près de la porte de la chambre, non loin de la cuisine de M. Moisan. Elle n'était pas chargée. Il a également trouvé des douilles vides et des douilles pleines, en effectuant des recherches dans la maison.

Découverte d'un cadavre

CHATEAU RICHER (PC) — Le cadavre d'une femme, décédée depuis plus d'un an, selon la police, a été découvert hier dans un yacht sur la grève à Château Richer, 10 milles à l'est de la ville de Québec.

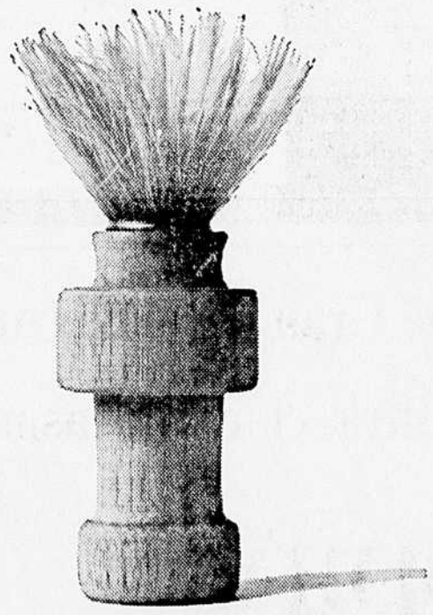
La macabre découverte a été faite par des jeunes garçons qui jouaient sur la plage.

Les autorités policières ont révélé que le corps de cette femme, sans tête, ni bras et ni pieds, était dans un état très avancé de décomposition.

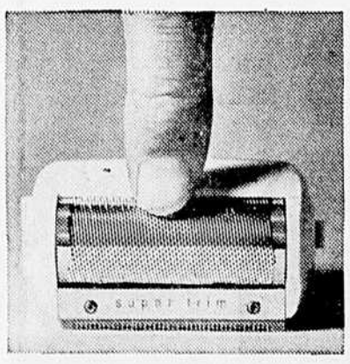
L'identification ne sera possible, semble-t-il, que par un morceau de vêtement de la femme.

DES MILLIERS DE VERGES DE TISSUS
Directement de filatures sans intermédiaire

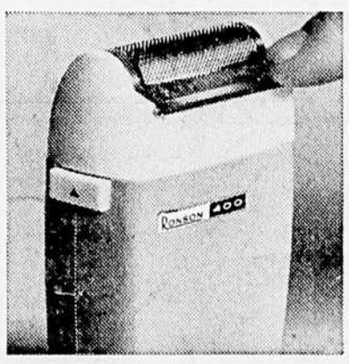
COTON IMPRIME — Choix de couleurs. Rég. 2.29 — Spécial 1.19 LA VERGE
DU DENIM — Choix de couleurs. Rég. 1.89 — Spécial .99 LA VERGE
COTON BLANC — 36 pouces de largeur. Rég. .89 — Spécial .49 LA VERGE
TRICOT — SIMPLE DE COTON 60 pouces de largeur. Spécial .95 LA VERGE
TOILE — 45 pouces de largeur. Rég. 1.69 — Spécial 1.19 LA VERGE
DOUBLURE .59 LA VERGE — Nous avons la ligne complète des patrons Simplicity.
TRICOT DE LAINE — Double, largeur 68". Choix de couleurs. Rég. 7.50 — Spécial 2.98 LA VERGE
BOUCLE DE LAINE — Choix de couleurs. 60" de largeur. Rég. 6.95 — Spécial 3.00 LA VERGE
DENTELLE DOUBLEE DE NYLON — Choix de couleurs. 60" de largeur. Rég. 6.98 — Spécial 3.98 LA VERGE
TISSUS A DRAPERIES .99 à $3.00 la verge
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HEURES JEUDI ET VENDREDI
A. D. TEXTILES
ECHANTILLONS GRATIS AUX CLIENTS DE L'EXTERIEUR DE MONTREAL
Tél. 725-6547
8351, BOUL. ST-MICHEL



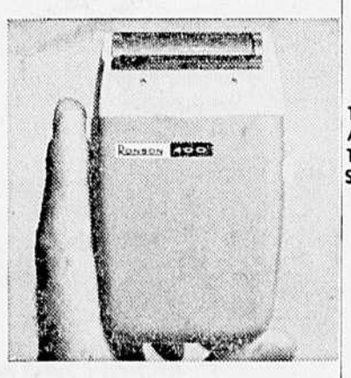
plus besoin de ceci



car rien ne rase de plus près que ceci...



ne taille mieux que cela...



et ne constitue une meilleure aubaine que ce nouveau Ronson 400

Garanti raser d'aussi près qu'une lame sinon votre argent vous sera remboursé!

Avant d'acheter une autre lame de rasoir, essayez le nouveau rasoir Ronson 400; s'il ne vous rase pas d'aussi près, aussi bien et aussi confortablement que n'importe quel rasoir à lame, nous vous rembourserons votre argent. Essayez-le une fois et vous ne voudrez plus jamais vous servir d'un blaireau.

Comment jugez-vous si vous êtes bien rasé? Quand vous êtes rasé de près? L'écran de rasage du Ronson est si mince que vous pouvez voir à travers; les couteaux rasent de si près que les ombres que fait votre barbe dès cinq heures du soir peuvent devenir une chose du passé. Et les 36 couteaux du Ronson coupent vraiment bien—ils sont en acier inoxydable, parfaitement affilé. Quand ils sont émoussés, vous pouvez les remplacer chez vous en 10 secondes, pour garder votre Ronson aussi affilé que vous le désirez.

Les dernières retouches peuvent également être la marque d'un bon rasage. C'est là le rôle de la super-tondeuse exclusive à Ronson. La super-tondeuse est idéale pour tailler les favoris, la moustache et les poils difficiles à couper dans le cou.

Le Ronson 400 garanti est présenté au complet dans un étui de voyage et constitue un cadeau très apprécié. Et pour les dames, Ronson offre l'élégant rasoir Caress.

RONSON — automatiquement meilleur ®

R. CLEMENT
1594 Mont-Royal
Tél.: 523-4625

r. Faucher — Le Roi des Bas Prix
UNE MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE
• 251 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
• 9055 PIE-IX, St-Michel — 321-9290
• CENTRE D'ACHATS LaSALLE boul. Champlain, LaSalle — 366-3500

BIJOUTERIE PLOURDE
443 McGill
Tél.: 844-5074

FUTURS MARIÉS!
Pour des Valeurs "hors pair"
Vite...Vite... GAGNON Frères



CHAMBRE
Joli mobilier fait de véritable noyer comprenant un lit avec panneau de chevet ajouré, une grande commode double, surmontée d'un large miroir encadré du même bois, et une spacieuse commode simple. Lampes de table GRATUITES.
Morceaux tels qu'ils sont illustrés.

ENSEMBLE de VOTRE CHOIX
AVEC RÉFRIGÉRATEUR 10' Roy, McClary-Easy $599
POÊLE 24" Findlay, Roy, McClary-Easy $579
LESSIVEUSE McClary-Easy $559

TOUS LES ARTICLES TELS QU'ILS SONT ILLUSTRES

CUISINE
Attrayant mobilier à cadre de métal comprenant une table extensible à dessus d'Arborite décoratif et 4 chaises à siège et dossier rembourrés. GRATUITS : Chaise berçante et service de vaisselle de 53 morceaux.

SALON
Magnifique mobilier comprenant un grand canapé à 4 places et un fauteuil, tous deux bien rembourrés et recouverts avec un tissu de votre choix. GRATUITS : Table à café, table de bout, lampe de table, cendrier sur pied.

AGNON Frères

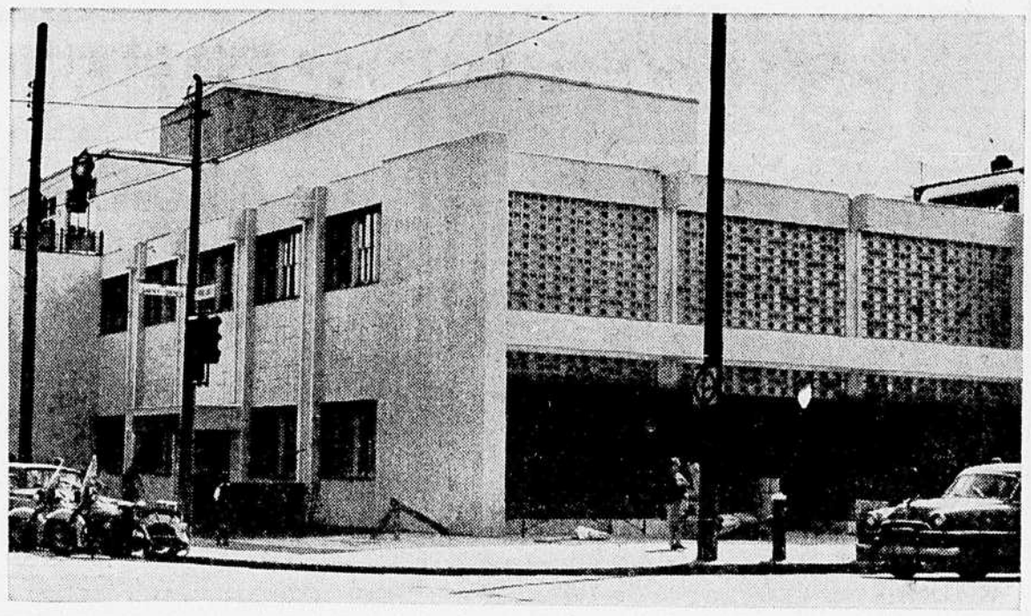
MODE DE PAIEMENT
AMICAL et EXCLUSIF, SANS INTERMEDIAIRE
Vous transigez SEULEMENT avec GAGNON FRERES
Jusqu'à 36 MOIS pour PAYER

6 magasins pour mieux vous servir... aux 4 coins de la ville

6421, boul. ST-LAURENT Intersection Beaubien CR. 7-4113	3690 EST, rue ONTARIO LA. 6-2845	1214 EST, av. du MONT-ROYAL LA. 3-2169	2371 OUEST, rue NOTRE-DAME WE. 3-7395	6014, boul. MONK PO. 6-8553	5035, av. VERDUN PO. 6-2323

A ST-JEROME : 453, rue ST-GEORGES — GE. 2-4425 • A DRUMMONDVILLE : 180, rue ST-DAMASE — GR. 2-3393





photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

L'ancien et le moderne

Le vieil hôpital chinois de la rue Lagauchetière a fermé ses portes hier. Les malades ont été transportés dans le nouvel hôpital situé au 7500 rue St-Denis, à l'angle de la rue Faillon. Cinq des 25 malades ont été transportés dans des ambulances. Le contraste est frappant. Les conforts de l'hôpital de la rue Lagauchetière étaient presque inexistants tandis que l'immeuble de la rue St-Denis a très peu à envier aux grands hôpitaux de la métropole.

L'hôpital chinois déménage

C'était hier jour de déménagement chez les Chinois. Vingt-cinq malades à long terme ont fait le voyage du vieux quartier de Chinatown pour s'installer dans un hôpital "luxueux" dans le nord de la ville.

Le contraste entre l'ancien et le nouvel hôpital est frappant. D'un immeuble vétuste, une trappe à feu, les 25 malades chinois occupent maintenant des chambres que l'on qualifierait de luxueuses par rapport aux anciennes.

Le nouvel hôpital est situé au 7500 rue St-Denis et contient 63 lits, dont une maternité de huit lits et une pouponnière pour 12 bébés.

Quinze lits sont réservés aux convalescents et 40 autres aux malades chroniques.

Bien que le fait de déménager l'hôpital des Chinois hors du Chinatown puisse sembler à quelques-uns comme une mesure inhumaine, il faudrait souligner que le Chinatown, au fait, n'existe plus.

La région métropolitaine compte en effet 8,000 Chinois et seulement 600 demeurent encore dans le Chinatown, le reste de la population étant disséminée un peu partout dans la métropole.

L'ancien hôpital se trouvait au 112 ouest rue Lagauchetière. Les chambres étaient mal aérées et le confort presque inexistant.

Mais, aujourd'hui, l'immeuble abritant le nouvel hôpital est moderne et couvre une superficie de 2,700 pieds carrés. Il comporte trois étages et on y trouve un dispensaire complet, une clinique pré-natale, un service de physiothérapie, un laboratoire de radiographie et même une résidence pour infirmières.

La construction du nouvel immeuble a été rendue possible grâce à la générosité du public qui a versé, au cours de la campagne tenue l'année dernière, le montant de $786,206.39.

$10 millions pour la station de métro Berri-DeMontigny

C'est un montant de $10 millions qu'aura coûté la construction de la station de métro Berri-Demontigny une fois terminée.

Hier, le comité exécutif de la ville de Montréal a accordé un contrat de $2,418,000 à la compagnie B.G.L. Ltée, ingénieurs et constructeurs, pour la réalisation du gros-oeuvre des voies d'accès à la station pour les piétons et le parachèvement de la station elle-même.

Toute la population de l'île Jésus fêtera la Saint-Jean-Baptiste

Toute la population de l'île Jésus fêtera cette année la Saint-Jean-Baptiste. En effet, alors que par les années passées la célébration de la fête nationale des Canadiens français était restreinte à l'une ou l'autre des municipalités de l'île, elle sera cette année le fruit de la collaboration des hommes d'affaires et des conseils municipaux de toute l'île Jésus.

L'organisation de ces fêtes, qui se dérouleront le 20 juin, relève de la Jeune chambre de Ste-Rose et toutes les manifestations seront tenues dans cette municipalité. Mais les organisateurs font remarquer que les fêtes sont pour tous les gens de l'île Jésus. D'ailleurs, toutes les municipalités collaborent et les diverses manifestations sont commanditées par des maisons d'affaires établies un peu partout sur l'île Jésus.

Le clou de la manifestation sera bien entendu le traditionnel défilé. Il se composera de 24 chars allégoriques et d'une vingtaine de corps de fanfares. Seize des chars représenteront différents pays ou contrées : le Japon, la Russie, les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, la Hollande, la Turquie, le Canada, le Québec, l'Afrique, le Mexique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Brésil. Les autres évoqueront divers sujets historiques rattachés à l'île Jésus : le curé Labelle, les Indiens d'Odanak, Ludger Duvernay, les reines de l'île Jésus, les pionniers de l'île Jésus, les Esquimaux et enfin le petit Saint-Jean-Baptiste.

Le thème général de tout le défilé sera : Québec terre d'accueil.

Le défilé prendra le départ à 2 h. Le parcours est le suivant: départ à l'angle des boulevards Archambault et Ste-Rose; vers l'ouest, boul. Ste-Rose; vers le sud, boul. Longpré; vers l'est, boul. Roi du Nord; vers le sud, rue Le Plateau Ouimet; vers l'est boul. Laval jusqu'à l'école régionale des Mille-Isles.

Le défilé sera suivi, à 5 h., de danses populaires. Il y aura trois orchestres à la disposition des danseurs. A 6 h., ce sera le banquet à l'école régionale, suivi, à 7 h. 30, du Grand gala musical auquel participeront une dizaine de corps de cadets et de majorettes. Vers 10 h., on présentera la troupe des danseurs indiens de la réserve Odanak. Enfin, le tout sera clôturé par un imposant feu d'artifice.

Des autobus seront mis à la disposition des personnes de l'île Jésus désireuses de participer à ces fêtes. Le transport sera absolument gratuit.

Si, par malheur, il pleuvait dimanche, les célébrations seraient remises au 27 juin, afin de ne pas nuire aux fêtes qui se dérouleront entre-temps à Montréal.

Lutte FTQ-CSN dans le secteur de la construction

Le directeur provincial des métiers de la construction du Québec (FTQ-CTC), M. Roger Perreault, a confirmé que les syndicats internationaux des électriciens et des plombiers ont enlevé à la CSN la majorité de ses membres exerçant ces deux métiers dans la ville de Québec.

"De fait, de poursuivre le porte-parole syndical, nous avons déjà soumis 41 requêtes en accréditation auprès de la Commission des relations de travail du Québec, et nous avons demandé officiellement au ministre du Travail, M. Carrier Fortin, d'être reconnus comme partie contractante au décret régional de la construction."

Cependant, M. Perreault a apporté un démenti catégorique aux accusations portées par la Fraternité des plombiers-électriciens de la CSN au sujet des méthodes de recrutement de son organisation. "Nous avons, dit-il, perçu la somme de $3 de chacun de nos membres, soit un dollar de frais d'initiation et $2 de cotisation mensuelle, conformément à la loi, et nous attendons calmement la visite des inspecteurs de la CRT."

La Fête-Dieu célébrée différemment ce soir

La Fête-Dieu sera fêtée différemment, ce soir, dans plusieurs paroisses du diocèse de Montréal.

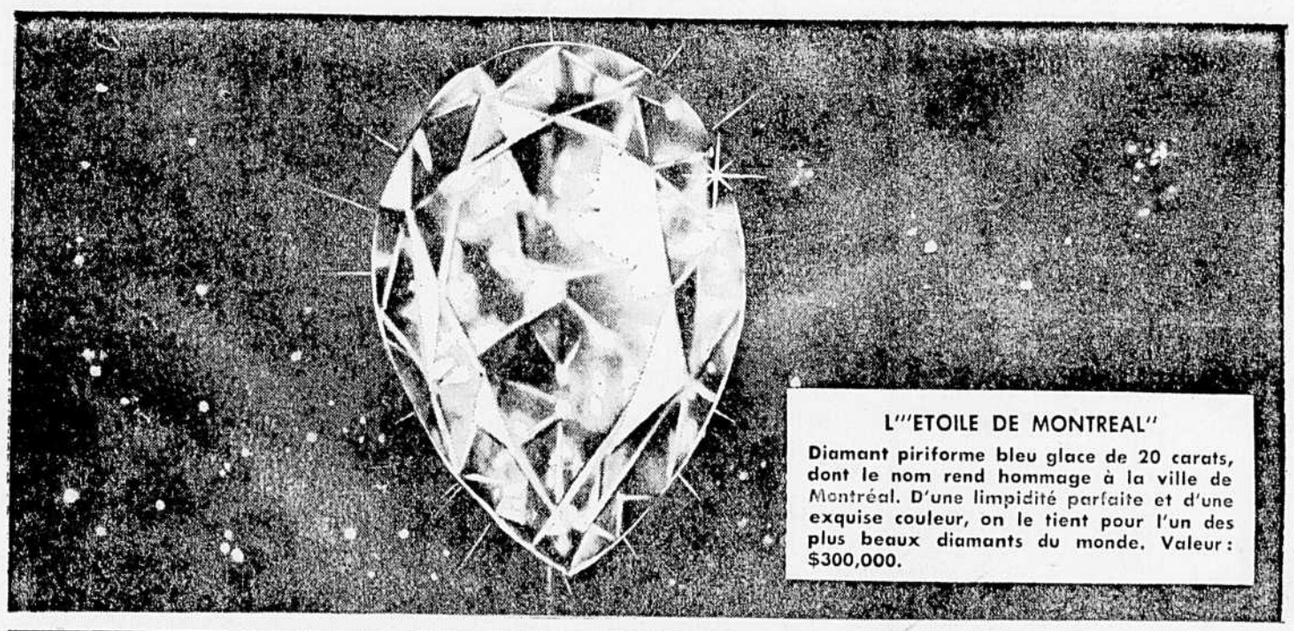
Au lieu de la procession traditionnelle, une veillée de prière aura lieu dans les parterres du presbytère de St-Pierre-Apôtre : le St-Sacrement sera transporté de l'église jusqu'au reposoir, dans la cour arrière, et une messe communautaire clôturera la cérémonie; et à Duvernay, le clergé et les équipes paroissiales de trois paroisses voisines: St-Yves, Notre-Dame-des-Ecores et St-Maurice célébreront la Fête-Dieu par une messe communautaire concélébrée en plein air par tout le clergé des trois communautés.


Évitez les Risques, Plantez des ROSIERS cultivés en POTS, en Fleurs ou prêts à Fleurir.
Choix des plus belles variétés. Hybrides de The, Floribunda, Grandiflora. Ch. $2.25; 6 pour $12.00; 12 pour $22.50.
Aussi un beau choix d'arbustes vivaces à feuillage très décoratif, cultivés en pots, que vous pouvez planter en aucun temps. Venez choisir sur place.
Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltée
W. H. PERRON & Cie Ltée (68)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

LA NOUVELLE MAGIE DE Mappin's

UNE NOUVELLE ÉTOILE EST NÉE

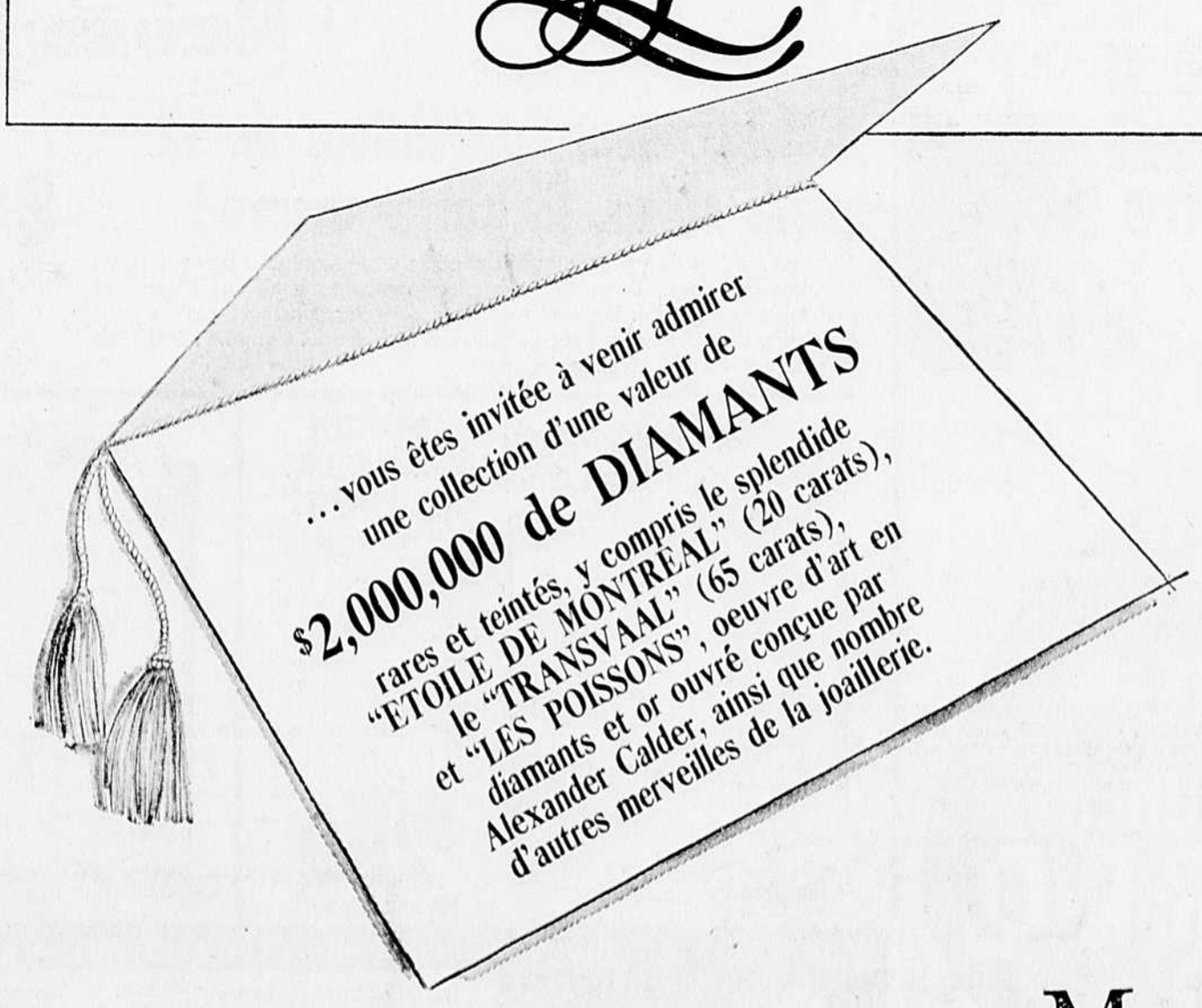
SPÉCIALEMENT POUR MONTRÉAL



L'"ETOILE DE MONTREAL"
Diamant piriforme bleu glace de 20 carats, dont le nom rend hommage à la ville de Montréal. D'une limpidité parfaite et d'une exquise couleur, on le tient pour l'un des plus beaux diamants du monde. Valeur : $300,000.

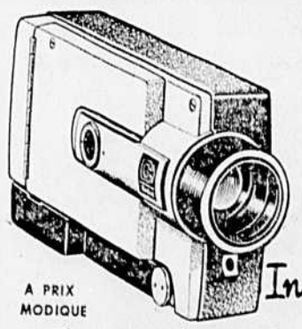
À l'occasion de la Grande Ouverture du nouveau et ultra-chic magasin

Mappin's



1000 OUEST RUE STE-CATHERINE Mappin's
BIJOUTIERS ET ORFEVRES

UN CADEAU DIGNE D'UN PAPA



SUPER 8
LA NOUVELLE CINE-CAMERA KODAK Instamatic M6
A PRIX MODIQUE
Changement instantané — Oeil magique
Objectif Zoom reflex !
Une toute nouvelle technique de réaliser du meilleur cinéma ! Plus de film à enrouler ; il suffit d'insérer un chargeur "Kodapak" dans la caméra et c'est fait : vous êtes prêt à tourner instantanément. Plus de manivelle ! . . . Le moteur à piles entraîne les 50 pieds de film pour vous. L'oeil magique ajuste automatiquement l'ouverture du diaphragme et vous avertit si la lumière est insuffisante. Vous visez à travers de l'objectif f/1.8 à focale variable depuis le grand angulaire jusqu'au téléobjectif ! Poignée-pistolet repliable.
TOUT DERNIER FORMAT DE FILM
La courtoisie est de rigueur chez . . .
L. R. VIALA INC.
• Location
• Réparation
Ouvert de 8 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, samedi compris.
1280 est, DE MONTIGNY, Montréal — LA. 6-2535
Veuillez m'envoyer votre Catalogue gratuit 1965
NOM .....
ADRESSE .....
PROVINCE .....

Transfert d'actions de CKLM soumis au BGR

OTTAWA. (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a été saisi hier d'accusations de malhonnêteté et d'actes illégaux relativement à un transfert d'actions au poste CKLM.

La question a été soulevée alors que le BGR examinait une demande de transfert d'actions du poste français CKLM, de Montréal. Ces actions sont actuellement détenues par Mario Verdon, Guy d'Arcy Labrosse, Roland Saucier, Paul et Robert Crevier, qui possèdent chacun 20 p. 100 des parts.

M. Verdon désire vendre ses titres à MM. Labrosse et Saucier, la moitié à chacun d'eux. MM. Paul et Robert Crevier s'opposent à ce transfert.

Me Antoine Geoffrion, qui occupe pour MM. Crevier, affirme qu'il y a eu flagrant mépris des règlements de la radiodiffusion parce que, selon lui, les trois autres actionnaires avaient conclu en 1963 un pacte secret qui représentait de fait un changement de propriétaires de la majorité des actions du poste.

En vertu de ce pacte, les trois contractants convenaient de voter ensemble à propos des questions concernant le poste et de ne vendre leurs actions qu'aux deux autres.

Me Jules Deschênes, qui représente les trois autres actionnaires, réplique que pareil cumul des actions est très commun dans les transactions commerciales. Le principe essentiel du pacte, dit-il, se résume à ceci : les parties contractantes se sont engagées à voter à l'unanimité à propos des affaires du poste, non de vendre ou de transférer leurs actions, sauf par accord unanime.

Me Geoffrion propose que les contractants soient invités à se présenter devant le BGR afin d'expliquer pour quelles raisons ils n'ont pas tenu le Bureau au courant de leur pacte.

un plaisir que rien ne peut briser



ORANGE CRUSH EN CANETTES

Les liqueurs douces en canettes se refroidissent plus vite, et elles sont si pratiques! Pour les pique-niques, les voyages, les réunions, c'est parfait!

Orange Crush c'est la véritable saveur de l'orange. Et dans les nouvelles canettes, c'est la même saveur Orange Crush.

Orange Crush...du plaisir en canettes...ou en bouteilles!

La marque des eaux gazeuses de qualité

Postes de radio à Rosemère et à Jacques-Cartier?

OTTAWA. (PC) — Des demandes de permis pour deux nouveaux postes de radio français dans la région métropolitaine ont été reçues hier par le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

La première demande de permis vient de M. Pierre Dulude, un employé du poste CKVL, qui voudrait installer à Jacques-Cartier une station AM qui n'opérerait que le jour, sur une fréquence de 1170 kilocycles et avec un pouvoir de 10,000 watts.

De son côté, M. Guy Corbeil, de Rosemère, veut lui aussi établir un poste AM n'opérant que le jour, mais accouplé à un poste FM opérant le soir. Le poste AM aurait une fréquence de 1170 kilocycles et un pouvoir de 10,000 watts. La station FM opérerait à 98.5 mégacycles avec un pouvoir de 100,000 watts.

Le poste CKAC s'est opposé à cette demande en alléguant que le marché était déjà saturé. Le poste CHRS, une station AM qui n'opère que le jour sur la rive sud, s'est aussi opposé à la demande.

Le vol des lingots d'or: balle et fusil de même calibre

LARDER LAKE. (PCf) — Une balle non utilisée, trouvée mardi soir sur les lieux du vol de lingots d'or d'une valeur de $164,000, à Larder Lake, est de même calibre que le fusil trouvé mardi par les plongeurs dans le Grand Lac Nominingue, à 120 milles au nord de Larder Lake, a révélé hier la Sûreté provinciale de l'Ontario.

On avait également retrouvé sur le lac l'avion Cessna-180 utilisé par trois hommes armés, portant des masques de l'Hallowe'en, dans leur fuite à la suite du vol des lingots d'or.

Les hommes avaient ligoté le surveillant de la gare, M. Thomas Tomkin, âgé de 44 ans, et avaient pris la fuite avec deux coffres-forts contenant l'or, avant de monter dans l'avion qui avait également été volé. Les lingots pesaient environ 66 livres chacun, selon la police.

Les recherchent se poursuivent dans l'Ontario et le Québec.

La peste bovine disparaît en Inde

L'Inde a vacciné 130,000,000 de ses 224,000,000 de bestiaux et buffles contre la peste bovine et a fait disparaître complètement cette maladie dans sa moitié méridionale.

Legaré
VENTE
88e
ANNIVERSAIRE

GAGNEZ UN GRAND VOYAGE ALLER-RETOUR à LONDRES et à PARIS pour 4 personnes



VIA BOAC
British Overseas Airways Corporation

• $400 EN ARGENT DE POCHE !
• UN ENSEMBLE DE VALISES "HOLIDAY", 3 MCX!
• UNE AUTOMOBILE FOURNIE PAR TILDEN rent-a-car SERVICE

— OU —
GAGNEZ UN DE NOS 5 VOYAGES AUX BERMUDES Aller-Retour pour 2 et $200 en argent de poche

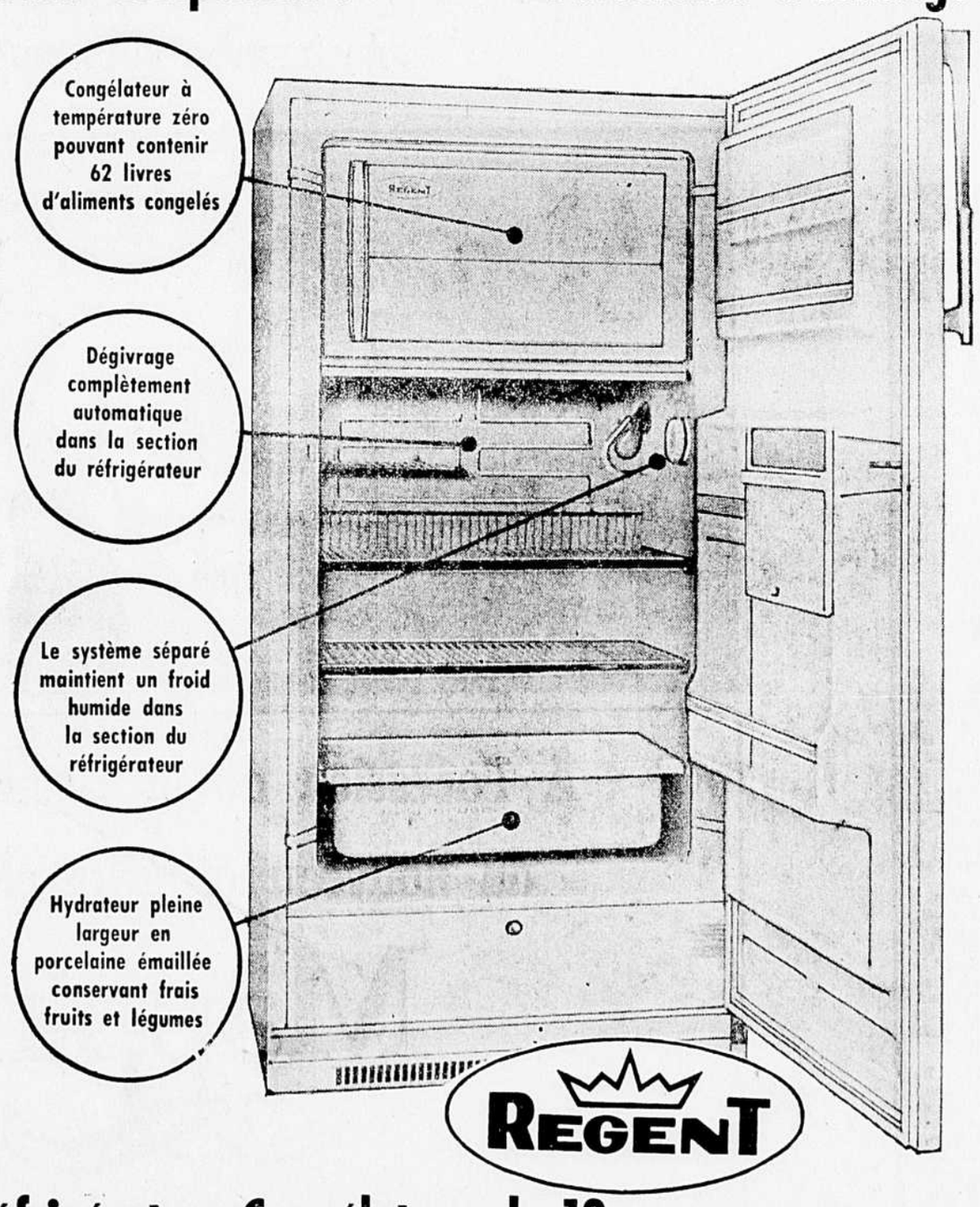
REGLEMENTS DU CONCOURS
Ecrivez simplement votre nom, adresse et numéro téléphonique sur le coupon de participation et déposez-le dans la boîte assignée à cet effet au magasin de votre localité. Le concours se terminera samedi, le 26 juin 1965, à 6 h. p.m. Le tirage aura lieu durant la semaine du 5 juillet. Retenez la circulaire Legaré du 88e anniversaire, car si votre nom est primé, vous serez informé par un appel téléphonique et une simple question au sujet de cette circulaire, vous sera posée pour vous qualifier. Nous regrettons mais ces prix ne peuvent être échangés pour de l'argent. Les employés (et leurs parents) de Legaré, de ses compagnies affiliées, des postes radiophoniques et de télévision annonçant ce concours, et de B-O-A-C ne sont pas éligibles.

LA VENTE BAT SON PLEIN !
Pour plus de détails, écoutez le poste de radio
CJMS RADIO - 1280

Appareils REGENT exclusifs

Voici 6 raisons pour choisir cette marque!

• Construction solide ! • Performance hors pair ! • Styles modernes !
• Prix compétitifs ! • Allocation d'échange ! • Produits garantis !

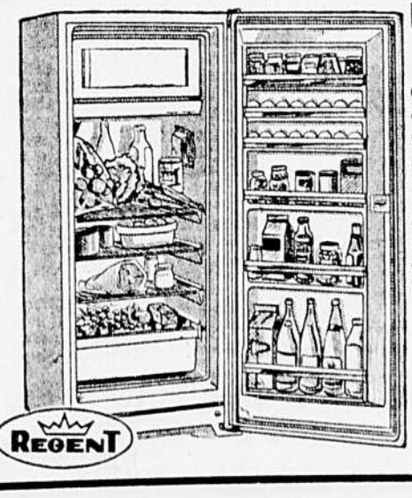




REFRIGERATEUR de 14 pi.cu.
SANS GIVRE
Aucun dégivrage requis parce que le givre ne se forme jamais. Réfrigérateur et congélateur séparé pouvant contenir 150 lb d'aliments congelés. Niches à oeufs amovibles. Compartiments à beurre et à fromage. Portes scellées gardant le froid à l'intérieur.
En SPECIAL à
$379
$4 PAR SEMAINE

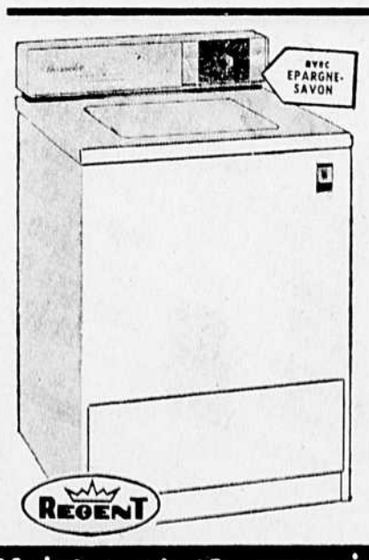
REFRIGERATEUR de 12 pi.cu.
MODELE A 2 PORTES
Seulement 60" de haut. Congélateur d'une capacité de 100 lb. 2 plateaux à glace. Dégivrage automatique dans la section du réfrigérateur. Hydrateur pleine largeur. Tablettes dans la porte et 2 niches à oeufs. Portes scellées gardant le froid à l'intérieur.
En SPECIAL à
$299
$3 PAR SEMAINE



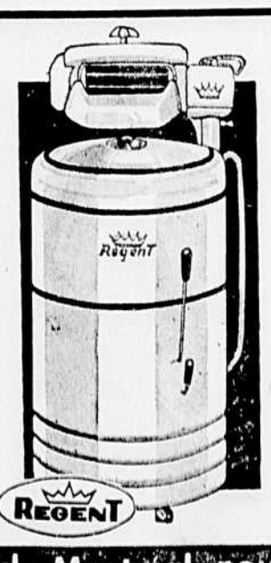


REFRIGERATEUR de 10 pi.cu.
Congélateur pouvant contenir 36 lb de denrées congelées et plateau de congélation d'une capacité de 12 lbs. Trois tablettes en acier. Hydrateur pleine largeur. Porte compartimentée pleine longueur.
En SPECIAL à
$199
$2 PAR SEMAINE

Réfrigérateur-Congélateur de 12 pieds cubes. Efficacité assuré !
Voici un modèle de qualité à un bas prix ! Capacité familiale ! Deux plateaux à cubes de glace. Deux tablettes plaquées chrome pleine largeur, et une tablette en verre. Beaucoup d'espace dans la porte avec casiers pour les oeufs, compartiments pour le beurre et le fromage. Garantie : 5 ans sur le système de réfrigération.
En SPECIAL à
$259
2.75 PAR SEMAINE



LESSIVEUSE AUTOMATIQUE A 2 VITESSES
L'avantage "épargne-savon" permet de ré-utiliser l'eau savonneuse pour un 2e lavage, si désiré. 8 rinçages à jets. Sélection automatique... poussez le bouton et les cycles s'ajustent automatiquement. Capacité familiale de la cuve : 14 lb. Filtre à charpie inclus.
En SPECIAL à
$299
$3 PAR SEMAINE



LESSIVEUSE A ESSOREUSE
Barre de déclenchement à action double pourvu de 8 positions — La cuve et le couvercle finis en porcelaine. Pompe. Capacité : 9 livres. Garantie de 5 ans sur toute pièce mécanique. Moteur inclus.
En SPECIAL à
$119
1.25 PAR SEMAINE

CUISINIERE de 30", ELECTRIQUE ET AUTOMATIQUE
Four d'entretien facile peut être doublé de papier d'aluminium ordinaire. Contrôle chronométré du four et de la prise utilitaire. Minuterie électrique de 60 minutes. Porte du four amovible.
En SPECIAL à
$199
$2 PAR SEMAINE



Maintenant 13 magasins dans le grand Montréal pour mieux vous servir

Legaré

1200 rue AMHERST Tél. 842-8911
6960 rue ST-HUBERT Tél. 271-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-6994
3730 est, rue ONTARIO Tél. 526-1667
1278 est, ave. MONT-ROYAL Tél. 521-5373
3250 rue MASSON (Rosemont) Tél. 725-2453
1624 Boul. de la CONCORDE Tél. 669-2646 (Duvernay)
10,672 Boul. PIE IX Tél. 322-2741 (Montréal-Nord)
1020 rue NOTRE-DAME Tél. 637-5825 (Lachine)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME Tél. 935-7813
4018 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 768-4730
4660 est, rue STE-CATHERINE Tél. 255-7029
11,926 est, rue NOTRE-DAME Tél. 642-5371

PLUS DE 30 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

AUCUN DEPOT REQUIS
Jusqu'à 36 MOIS pour PAYER
NOUS FINANÇONS NOTRE CREDIT !
(Taxe de vente payable à l'achat)

maintenant chez votre épicier...



L'AUTHENTIQUE SAUCE INSTANTANÉE
ST-HUBERT BAR-B-Q

UN PRODUIT DE BERTHELET & LÉGER INC. MONTRÉAL, QUÉ.

MONTREAL, JEUDI 17 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 139



le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

A TOI, PAPA !

Ça revient tous les ans, avec une monotonie et une régularité inexorables, comme les radis. Et cette fois, ce sera pour dimanche prochain, le 20 juin. Dimanche sera le Grand jour, le jour-P : la Fête des pères, quoi !

Avez-vous bien acheté vos pipes, mouchoirs, cravates, chemises, pantoufles, et autres articles qu'il est d'usage de donner en pareille circonstance ?

Je ne sais qui a inventé la Fête des pères. En tout cas, si je portais un chapeau, je le lèverais à son intention. C'était un sacré bon commerçant, celui-là. Un commerçant qui trouva la formule idéale, car comment peut-on se prononcer contre la Fête des pères sans encourir l'opprobre, sans risquer d'être considéré comme mécréant, sans-coeur, être sacrilège ?

Je soutiens quand même que c'est l'un des "rackets" les plus sensationnels — les plus honnêtes, aussi — qui aient jamais été imaginés. Comme toutes les autres fêtes du genre.

Ces damnés marchands n'auront donc jamais de cesse ? Leur appétit pour la piastre sera-t-il jamais satisfait ? Ils n'avaient pas assez de Noël, du Jour de l'an, de Pâques et quelques autres occasions semblables pour faire des affaires ; il leur fallut trouver d'autres prétextes pour mousser les ventes. Tels la Fête des pères.

Comme si les pères ou les mères n'avaient pas leur fête individuelle bien à eux, j'entends l'anniversaire de leur naissance ! Non, cela ne suffisait pas. Ce qui m'étonne tout de même, c'est qu'on n'ait pas poussé la farce plus loin, et que nous n'ayons pas eu encore à subir une Fête des cousins, une Fête des neveux, une Fête des servantes, une Fête du chien favori, une Fête du serin. Mais ça viendra, ne nous en faisons pas.

Je vais sans doute courroucer tous les pères en parlant de la sorte. Mais il ne faudrait pas qu'ils s'offusquent. Bien sûr que ça leur fera plaisir de recevoir le petit cadeau traditionnel à "leur fête", dimanche prochain. Mais un tel cadeau ne serait-il pas infiniment plus agréable s'il n'était pas donné presque sur commande, sous l'influence de la réclame systématique et massive, et de l'hypnose populaire ? Un tel cadeau ne serait-il pas plus agréable s'il était donné en n'importe quel temps, au hasard, sans plus, tout bonnement comme ça, sans raison particulière, sans prétexte officiel, et sans autre motif que le fait d'être père pendant 365 jours par année vaut bien, de temps en temps, un petit témoignage d'appréciation . . . spontanée ?

Notez que, n'étant pas père, je ne parle pas en connaissance de cause.

Alors je n'ai rien dit. Excusez-la.

● ● ●

POSTE RESTANTE

On nous casse les oreilles avec cette histoire d'adresse à la reine ; on nous en met plein les yeux avec cette histoire d'adresse à la reine ; on ne cesse de nous en parler de l'adresse à la reine. Qu'on nous laisse tranquilles avec l'adresse à la reine. L'adresse à la reine c'est Buckingham Palace, Londres, Angleterre. Na ! Et qu'on n'en parle plus.

● ● ●

GENIAL !

Sans doute influencé par la température, un de mes camarades de LA PRESSE, Jean-Paul Dazé, m'a fait part, hier, d'une question que, dit-il avec le plus grand sérieux et une mine impassible, il faudrait bien soumettre un jour à René Lévesque, ministre des Richesses naturelles :

— Pourquoi dépense-t-on des millions de dollars à ériger des barrages pour faire tourner des turbines alors qu'il serait si facile de faire tourner ces turbines en les branchant sur le courant électrique ?

● ● ●

POEME

Hier, 16 juin, les Québécois versèrent
Un pleur ému en hommage à Lucien Rivard
Qui, quelque part, fêtait son 50e anniversaire
De naissance — non pas d'évasion, bien sûr . .
du moins pas encor !

La FTQ qualifie de délire inquiétant l'attaque de Lesage contre les syndicats internationaux

par Jacques Lafrenière

Comme il fallait s'y attendre, la déclaration du premier ministre, M. Jean Lesage, sur le rôle des syndicats internationaux du Québec a suscité un tollé de protestations.

La Fédération des travailleurs du Québec a qualifié de "délire inquiétant" les propos tenus mardi soir, à l'Assemblée législative, par M. Jean Lesage.

"Ni le patronat, ni la centrale rivale de la FTQ (il s'agit de la Confédération des syndicats nationaux) n'ont jamais fait des déclarations aussi échevelées et folichonnes à propos du rôle et de la participation de la direction internationale de nos syndicats dans les grèves faites par nos membres au Québec", a déclaré le trésorier de la FTQ, M. René Rondou.

Un vice-président de la FTQ, M. Jean Gérin-Lajoie, qui est aussi le directeur des 20,000 membres du syndicat international des Métallurgistes unis d'Amérique au Québec a déclaré : "Le premier ministre peut bien se permettre d'avoir des sautes d'humeur, mais nous ne lui reconnaissons pas le droit de se servir du parlement du peuple pour faire des crises qui aboutissent à des déclarations inopportunes et irresponsables."

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Robert Sauvé, a été plus modéré dans ses propos, d'autant plus que cette centrale syndicale n'était aucunement visée par les déclarations de M. Lesage.

Quant à M. Gérard Picard, ex-président de la CSN (qui était alors la Confédération des travailleurs catholiques du Canada) et président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, il estime que "M. Lesage est en retard de plusieurs années" sur l'histoire du syndicalisme.

Les travailleurs sont libres

M. Rondou a ajouté que M. Lesage "se couvre de ridicule en perdant ainsi la tête à propos d'une situation dont il ignore manifestement le premier mot."

Selon lui, M. Lesage contredit les conclusions "réfléchies" de la Commission d'enquête Gordon sur les perspectives économiques du Canada, qui avait étudié la participation des syndicats internationaux à l'économie du pays.

M. Rondou a affirmé que "les travailleurs du Québec, membres de syndicats internationaux, sont absolument libres de faire la grève quand ils le jugent à propos et d'y mettre fin de la même façon".

C'est aussi l'opinion de M. Sauvé, sauf qu'il souligne que dans le cas des syndicats internationaux, les membres doivent soumettre leurs décisions aux dirigeants américains.

M. Rondou ajoute, "quant à la possibilité d'une grève générale invoquée par le premier ministre, à propos de la caisse de retraite de certains permanents syndicaux, M. Lesage continue probablement à faire des cauchemars depuis la menace d'une grève générale proférée par notre centrale syndicale à l'occasion de la bataille du bill 54, l'année dernière".

"Tout ce que nous pouvons dire, de commenter M. Rondou, c'est qu'à ce moment-là, nous avons mieux défendu les travailleurs du Québec que le premier ministre provincial qui, lui, cherchait à paralyser leur action syndicale en leur passant une véritable camisole de force juridique".

MM. Rondou et Gérin-Lajoie déclarent ignorer tout du problème que pose la caisse de retraite des permanents syndicaux. M. Gérin-Lajoie s'est dit prêt à travailler avec les fonctionnaires du gouvernement provincial pour trouver une solution à ce problème, "s'il existe vraiment".

Hoffa, Banks et les autres

Quant au "double spectre de Hoffa et de Banks, avec lequel le premier ministre et le leader de l'opposition ont pris plaisir à se faire peur", M. Rondou déclare que "des hommes politiques aussi importants devraient avoir mieux à faire, au moment où ils étudient des projets de loi sérieux, que de jouer au bon et au méchant".

D'ailleurs, à ce sujet, M. Gérin-Lajoie souligne que ce sont les centrales syndicales elles-mêmes qui ont expulsé ou demandé des enquêtes sur les agissements des syndicats des Marins et des "Teamsters".

Si l'Hydro emprunte à New-York . . .

M. Gérin-Lajoie a ajouté : "Si l'Hydro-Québec se sert de marchés financiers de New-York pour mieux servir les intérêts du Québec, si SIDBEC tire profit à aller en France pour mieux servir les intérêts québécois, le syndicalisme peut aller aux Etats-Unis pour mieux servir les intérêts des travailleurs du Québec sans pour cela renoncer à son identité québécoise".

M. Picard estime que les propos de M. Lesage étaient peut-être partiellement vrais il y a quelques années, mais plus maintenant. Il a cité l'exemple de succursales canadiennes de syndicats internationaux qui n'ont pas obéi à des ordres des Etats-Unis. "Les locaux canadiens n'accepteraient plus de participer à des grèves seulement sur les ordres leur venant des Etats-Unis".



téléphoto PC

Le grand chef "Big Eagle" Vanier

Au terme d'une visite de deux jours à Calgary avec son épouse, le gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, a reçu le très grand honneur d'être nommé chef honorifique de trois tribus de la région de Calgary. On lui a donné le nom de "Big Eagle" qui, traduit en Pied-Noir, devient Omachipita, en Sarcee devient Tatonichu et Ombiskatana, en Stony.

Les députés regrettent le train de nuit Québec-Mont.

QUEBEC, (DNC) — C'est le voeu unanime des quelques députés présents à l'Assemblée législative, hier après-midi, que la compagnie Pacifique Canadien rétablisse, entre Montréal et Québec, le train de nuit qu'elle a supprimé en 1961.

M. Pierre Laporte, au nom du gouvernement, a accepté une proposition en ce sens faite par le député de l'opposition, Maurice Bellemare.

Déjà au printemps 1961, quelque temps avant que la compagnie ferroviaire supprime le train de nuit entre Montréal et Québec, l'Assemblée législative avait protesté. Le président du CP, à l'époque, M. Crump, avait répondu par lettre, qu'en raison de la concurrence qui se fait sentir de tous côtés dans le domaine du transport, les chemins de fer ne sauraient supporter plus longtemps "cet énorme fardeau que représente le maintien des services de transport de voyageurs, fardeau qui ne leur est pas imposé par des considérations économique, mais qui est le fait de pressions d'ordre social, politique et traditionnel".

Dans ses remarques à la Chambre, hier, M. Bellemare a voulu réfuter cette opinion de M. Crump. Il a demandé le rétablissement du train de nuit, qui passait par la rive nord du fleuve, au nom de l'essor économique de la province, du développement industriel et commercial, des voyageurs et "de l'intérêt public en général".

M. Bellemare a souligné également que les travaux routiers sur la rive nord, dont un projet d'autoroute, ne seront pas prêt pour 1967, et qu'avec l'Exposition universelle, nombreux seront les visiteurs qui seront heureux de pouvoir voyager de nuit et se rendre à Trois-Rivières ou à Québec.

A ceux qui veulent sa démission, Hamel jure qu'il ne savait rien

QUEBEC. (PCI) — Le maire de Québec a commenté pour la première fois en public hier soir le rapport Sylvestre sur la corruption à la Cour municipale de la Vieille capitale.

Au cours d'une déclaration à la télévision, M. Wilfrid Hamel a déclaré :

"Je jure que je n'en ai pas pris connaissance."

Le rapport, publié par le gouvernement du Québec la semaine dernière, affirme que le maire Hamel savait qu'il existait des irrégularités concernant les infractions à la circulation en Cour municipale et qu'il n'a rien fait.



le maire Hamel

M. Hamel a soutenu qu'il n'avait aucun contrôle sur l'administration de ce tribunal.

"Ce n'est pas comme vous voyez dans les journaux", a-t-il dit.

Le premier magistrat de Québec a fait savoir que l'article 580 de la charte de la ville donne au juge une autorité exclusive sur le greffier de la cour. Par contre, le rapport Sylvestre prétend que le greffier de la cour est sous la juridiction du directeur des services et du conseil municipal comme tout autre chef de service.

Témoignage imprécis

Le rapport, rédigé par Mes Pierre Letarte et Guy Fortier, à la suite du décès du juge Sylvestre avant que la commission n'ait terminé ses travaux, a qualifié le témoignage de M. Hamel de "tellement imprécis . . . que la commission n'a pu y retrouver que certains points de repère".

Le maire de Québec avait rendu témoignage à sa propre requête.

M. Hamel a souligné hier soir :

"Les journaux ont eu le rapport avant moi."

Le maire de la Vieille capitale a été blâmé pour avoir fermé les yeux sur un système de corruption en Cour municipale, qui implique le juge Rodolphe de Blois, le greffier adjoint, M. Louis-Philippe Gauvin et une douzaine d'échevins.

Le maire Hamel s'en est pris à la Fédération des Ligues de citoyens de Québec qui groupe environ 1,000 membres, qui a demandé mardi sa démission et celle des échevins "incriminés" dans le rapport Sylvestre.

Joubert critique la politique de "broche à foin" du COE

par Michel Lapalme

QUEBEC. — L'ex-directeur du Conseil d'orientation économique de la province, M. Maurice Joubert a déclaré hier qu'il avait quitté cet organisme "après avoir contesté des prises de position du Conseil que je juge ridicules et contradictoires".

M. Joubert, qui fut remplacé à la tête du C.O.E. le 4 septembre dernier par M. Rolland Parenteau, a également énuméré trois prises de positions particulières qu'il a qualifiées de ridicules et contradictoires.

Le C.O.E., a-t-il dit, prétend mieux planifier en rejettant toute échéance, en prenant les problèmes un à un. Ce n'est précisément pas ça de la planification.

"C'est la même politique de broche à foin que notre politique traditionnelle de bouts de chemins. Je ne crois pas qu'une politique de bouts de chemins puisse être une politique planifiée."

Le C.O.E., ajoute-t-il, refuse de publier des textes, ce qui serait nécessaire s'il veut vraiment avoir la coopération des corps intermédiaires.

"La preuve de cette absence de textes, c'est qu'un journaliste est obligé de retracer les quatre ou cinq déclarations récentes qui émanent du C.O.E. pour avoir une idée de ce qui semble être la politique du Conseil. Ce n'est pas un état de chose normal."

On m'a reproché, dit enfin M. Joubert, de suivre de trop près les traces du Commissariat du Plan, en France, mais on continue encore d'envoyer de hauts fonctionnaires là-bas pour s'y faire répéter les mêmes choses qu'en 1962.

M. Joubert, qui avait préparé le volumineux rapport préliminaire 1-A, lequel avait ensuite été désavoué par le C.O.E. au mois de juin 1964, moins de trois mois avant son départ, faisait cette déclaration au représentant de LA PRESSE à la suite de la publication, la veille, d'un article sur la politique d'aménagement régional du C.O.E.

Il tenait particulièrement à protester contre l'expression "limogé" utilisée à son endroit.

"Bien avant qu'on parle contre M. Joubert, a-t-il dit, M. Joubert avait contesté les positions ridicules et contradictoires du C.O.E.

"On emploie une expression générale qui est de nature à nuire à un individu, a-t-il dit. Il est préférable de savoir qu'avant qu'on n'entreprenne une campagne de dénigrement et qu'on ne manoeuvre contre moi, je m'étais objecté à de telles prises de position.

Une interview de LA PRESSE

Après un mois au Québec, un syndicaliste français déclare : nos préoccupations sont les mêmes

par Teddy Chevalot

QUEBEC — "Au cours du mois que je viens de passer au Québec, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de divorce, sur le plan syndical, entre les préoccupations françaises et celles venant du milieu canadien-français."

M. Raymond Lebescond, permanent syndical de la CFDT, anciennement CFTC, — Confédération française des travailleurs chrétiens, transformée en Confédération française démocratique des travailleurs, — vient de passer un mois complet dans notre pays. Il est arrivé le 15 mai dernier et il nous quitte aujourd'hui même.

Le but de son voyage : étudier les structures économiques et sociales du Québec, celles du syndicalisme québécois, et donner certains cours sur l'éducation populaire et syndicale en matière économique et sociale.

Il est arrivé au pays grâce aux accords éducatifs France-Québec, signés dans le cours du mois de mars dernier entre le ministre de l'Education du Québec et les représentants du ministre des Affaires étrangères de France.

A ce titre, il est le premier syndicaliste qui, par sa présence, illustre fort bien le genre d'échange que veulent promouvoir et la France, et le Québec, puisque "technicien" en éducation populaire et syndicale, il a pu, grâce à cet accord, venir "explorer" le Québec.

En effet, M. Raymond Lebescond est directeur de l'Institut confédéral d'études et de formation syndicale de la CFDT, il est membre du conseil économique et social de cette même centrale syndicale, il est un des multiples syndicalistes qui sont membres du Vème 'Plan' français, puisqu'il fait partie de la Commission de l'équipement de ce plan, sans compter qu'il siège sur la commission de l'éducation de la CISC (Confédération internationale des syndicats chrétiens), avec M. Fernand Jolicoeur, directeur de l'éducation à la CSN.

Au titre de ces accords France-Québec, — la France payant ses frais de voyage et le Québec ceux de son séjour dans notre province, — invité de surcroît par la CSN, ceci en accord avec les dirigeants de la



M. Raymond Lebescond

CFDT, M. Raymond Lebescond a eu l'occasion, durant ce mois de séjour d'accomplir de multiples activités.

Ce qui l'a frappé, au cours de ce périple provincial, c'est la grande sensibilité des travailleurs québécois face à des problèmes aussi concrets que le chômage, l'automatisation, les besoins d'une planification économique et, en conséquence, l'importance d'une prise de position efficace de la part des autorités gouvernementales.

C'est en ce sens que, selon lui, syndicalistes français et syndicalistes québécois se rejoignent.

"J'ai constaté, a-t-il déclaré, qu'il n'y avait pas de divorce, sur le plan syndical, entre les préoccupations françaises et celles venant du milieu canadien-français, dans la mesure où ces centrales syndicales se préoccupent de problèmes économiques globaux, soit le chômage, l'économie régionale, l'industrialisation du pays prévue comme un moyen de résorber le chômage, etc. . . ."

"Au cours de mon séjour, a-t-il ajouté, j'ai réalisé d'une façon sensible la position de l'économie canadienne par rapport à l'économie américaine. C'est ainsi que j'ai pu constater que les industries-clefs n'appartenaient pas au Canada, que les investissements majeurs ne provenaient pas du Canada, mais des Etats-Unis, que les richesses naturelles de votre pays étaient mieux connues par l'étranger que par vous.

"Et ce qui m'a frappé, a-t-il ajouté, c'est que vos militants syndicaux, aussi bien que vos permanents, sont conscients de ces faits, et qu'étant sensibilisés fortement à cette diminution de la vie économique de votre pays, ils cherchent des formules pour remédier à cette situation.

"Les solutions que vous tentez de trouver à vos problèmes sont ingénieuses, a-t-il continué. En ce sens, j'ai été fortement impressionné de l'enthousiasme des gens, tant du BAEQ que de ceux de l'extérieur qui participaient à cette expérience. Mais il ne suffit pas de poser le problème d'une économie régionale, il ne suffit pas d'analyser les besoins de certaines régions données, encore moins suffit-il d'additionner activités et besoins régionaux en les plaçant côte à côte."

"Il est indéniable que dans ce genre d'analyse il faut arriver à un choix qui peut se traduire comme suit : soit qu'à la suite d'un inventaire des ressources économiques d'une région donnée, inventaire qui a permis de sensibiliser les résidants de cette région sur leurs problèmes, on en arrive à la conclusion que ces mêmes personnes ne peuvent vivre des ressources de la région, et que donc, elles doivent quitter les lieux; soit, au contraire, qu'on trouve une solution pour permettre une certaine "mobilité", à l'intérieur de cette région, de la main-d'oeuvre, qu'elle soit professionnelle ou autre."

Aux yeux de M. Raymond Lebescond c'est cette dernière solution qui, tôt ou tard, 'imposera, puisqu'elle a l'avantage d'envisager le problème de la planification économique et sociale, non plus dans un cadre trop étroit, soit le cadre régional, mais plutôt dans un contexte global qui vise l'entièreté d'un territoire, et qui, donc, impose une politique de planification gouvernementale à l'échelle d'un pays tout entier.

Le second choix

"Le deuxième choix, a-t-il dit, suppose l'implantation d'industries secondaires, ce qui veut dire que l'Etat est obligé de prévoir une politique de planification des investissements de capitaux à la grandeur de son territoire, politique qui lui posera des problèmes de planification globale, et donc d'aménagement général du pays."

Mais une fois ces réserves, d'ordre général, admises, M. Raymond Lebescond s'est empressé de déclarer que cette politique de planification régionale, avec participation des corps intermédiaires et des personnes vivants sur place, n'avait pas encore sa contrepartie en France.

Il a ajouté que la documentation qu'il avait recueillie au cours de son séjour dans la province, ainsi que les diverses conversations qu'il avait eues à travers le Québec pourront lui permettre de donner, aux dirigeants de la CFDT, un meilleur tableau de la réalité économique et sociale québécoise.

Cet échange d'un permanent syndical entre France et Québec, premier en son genre, sera-t-il suivi d'un autre ?

A cette question, aussi bien M. Raymond Lebescond que M. Fernand Jolicoeur ont répondu par l'affirmative.

A titre d'exemple, ils ont cité le cas de M. Jacques Archambault, permanent du syndicat de la fonction hospitalière, qui partira, dans le cours du mois d'août, pour la France, et qui y restera pendant neuf mois. Ce séjour, ainsi que le voyage, sont accomplis au titre de ce même accord éducatif France-Québec.

Célébrez la Fête des Pères

Le Restaurant Desjardins a l'honneur d'avoir à son service la Reine des Serveuse de la province de Québec, Miss Hospitalité 1965.

67 spécialités de fruits de mer

Musique avec Aldo et le Trio de la Cave Lorraine. Trois salles climatisées . . . Service pour réunion d'affaires, réceptions, banquets et dégustations.

CAFE TERRASSE "SOUS LES ETOILES"

En soirée : DANSE, MUSIQUE et VINS à la CAVE LORRAINE

Réservez UN TOUR DE CALECHE sur le Mont-Royal, comprenant un repas chez Desjardins — Tél. 933-8967

OU L'ON MANGE BIEN

Chez Desjardins

1175 RUE MACKAY

Reservations 866-9741

Member Diners Club — American Express

cvm

le collège ville-marie

Institution secondaire indépendante reconnue par le Ministère de l'Education et la Faculté des Arts de l'Université de Montréal

offre durant l'été des

cours de rattrapage

suivis d'examens et d'attestations du 5 juillet au 13 août en FRANÇAIS, MATHÉMATIQUES, SCIENCES, ANGLAIS, aux élèves de la 7e à la 11e dans toutes les sections du secondaire

le collège ville-marie

enseignement dynamique formation personnelle

Entrevues accordées aux parents et élèves sur rendez-vous le jour et le soir

Plus de 300 étudiants fréquentent actuellement cette institution où la compétence et le dévouement des professeurs sont gages du succès de chaque élève qui travaille sérieusement.

Songez-vous à changer de collège? Bénificiez dès maintenant du service consultatif gratuit du

cvm

le collège ville-marie

1380, rue Gilford, Montréal 34

TÉLÉPHONEZ À: 525-2516

économie & finance — LA PRESSE

Pas de hausse sensible de l'or, mais une monnaie de réserve additionnelle

M. Giscard d'Estaing
ministre français des Finances

PARIS (AFP) — M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français des Finances et des Affaires économiques, s'est catégoriquement prononcé aujourd'hui contre "le relèvement sensible du prix de l'or qui, depuis le 1er juillet 1944, est de $35 l'once, et pour la création d'une unité additionnelle internationale de réserve" qui compléterait le rôle de l'or dans le système monétaire international. Cette unité serait contrôlée par "un groupe de pays peu nombreux et homogènes, et décidant à l'unanimité".

Le ministre français a développé ses positions à l'Institut d'études bancaires et financières, devant un groupe de hauts fonctionnaires, de banquiers et d'experts financiers.

Dans l'exposé qu'il a fait à l'Institut d'études bancaires et financières, M. Giscard d'Estaing, parlant du prix de l'or, a observé que "la réévaluation sensible du prix de l'or ne résoudrait pas tous les problèmes nés de la crise du système monétaire international et du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis". "Elle aurait même des inconvénients sérieux: les pays possédant les monnaies de réserve (dollar et livre sterling) bénéficieraient d'une réévaluation forte de leur encaisse, sans que leurs engagements soient modifiés, d'où la tentation, pour eux, de relâcher leurs efforts pour redresser la situation.

Une unité additionnelle de réserve

"L'or, cependant, ne peut pas suffire à tout, il doit rester l'étalon immuable et assurer la stabilité. Mais le déficit doit faire appel à d'autres matériaux, ce qui est le centre du système ne peut pas être la périphérie."

—En ce qui concerne l'unité additionnelle internationale de réserve, M. Giscard d'Estaing a défini en détail les modalités de cette unité. Il a commencé par rejeter les idées du président du Fonds Monétaire International, M. Schweitzer, qui, pour le ministre français, a proposé dans son système "des instruments ambigus dans un cadre inapproprié", c'est-à-dire le fonds lui-même, qui réunit 102 membres de "surface" financière.

M. Giscard d'Estaing a pris position pour une unité additionnelle de réserve, qui serait contrôlée par un groupe peu nombreux (6, 8 ou 10 pays), homogène, décidant à l'unanimité, car, a dit le ministre français, "les divergences d'intérêt peuvent tenir lieu de sagesse".

Trois propositions de base

Le système préconisé par le ministre des Finances s'appuierait sur trois propositions :

1—Maintien des facilités de crédit conditionnel du Fonds Monétaire International en faveur des pays débiteurs.

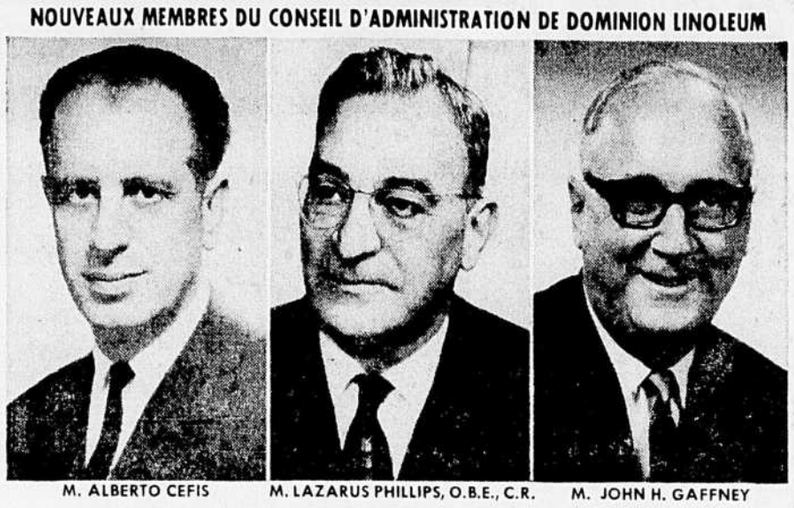
2—Perfectionnement des systèmes de réajustement et de redistribution des réserves pour les pays créditeurs, sans recours à l'inflation interne des coûts, mais par des "moyens sains", telle l'ouverture du marché financier intérieur aux emprunts extérieurs, la réduction des barrières douanières . . .

3—Création des moyens monétaires additionnels. — La distribution des "unités additionnelles de réserve" serait faite au prorata des réserves de chaque pays. Ces unités remplaceraient dans une proportion fixe l'or dans les règlements actuellement faits en or. Un dispositif de résorption serait également créé.

M. Valery Giscard d'Estaing a également annoncé que le système préconisé par lui comprendrait un complément à l'intention des pays sous-développés et que, sur ce dernier point, la France fera des propositions à la prochaine réunion du Fonds Monétaire International à Washington.

Au cours de son exposé et incidemment, le ministre des Finances a proposé la suppression de la rémunération des devises détenues par les banques centrales, rémunération qui, a-t-il dit, est un élément permanent de perversion du système monétaire international.

NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DOMINION LINOLEUM



M. ALBERTO CEFIS — M. LAZARUS PHILLIPS, O.B.E., C.R. — M. JOHN H. GAFFNEY

A la suite d'une réunion spéciale des actionnaires de la compagnie tenue le 3 juin dernier, M. K. B. Roberton, président du conseil d'administration de Dominion Oilcloth & Linoleum Co. Limited, a annoncé l'élection, aux postes de membres du conseil d'administration, de M. Lazarus Phillips, O.B.E., C.R., et de M. John H. Gaffney. Ces nominations remplissent les postes créés par un amendement au statut de la compagnie qui a augmenté le nombre de membres du conseil d'administration de quatorze à seize.

M. Alberto Cefis, résident de Montréal, est vice-président et administrateur délégué de Metrocan Limited. Sa nomination remplit le poste laissé vacant par M. M. Alastair Spencer-Nairn qui a pris sa retraite du conseil d'administration le 1er avril 1965.

M. Phillips est principal associé du cabinet d'avocats Phillips, Vineberg, Goodman, Phillips & Rothman, et membre du conseil d'administration de nombreuses grandes compagnies canadiennes.

M. Gaffney, résident de Nassau, Bahamas, est directeur-gérant de Trust Corporation of Bahamas Limited.

Une récession économique semble inévitable en 1966

Dr D. E. Armstrong

Une politique de restriction en matière fiscale, ou l'adoption de mesures visant à équilibrer le budget ou à prévoir un excédent budgétaire, à l'heure actuelle, pourrait entraîner une récession au Canada, selon le Dr E. Armstrong, directeur de l'école supérieure d'administration de l'université McGill.

Dans un article rédigé pour l'édition 1965 de la Revue des Affaires Immobilières à Montréal, publiée par la Chambre d'Immeuble de Montréal, le Dr Armstrong déclare qu'il sera très difficile d'éviter une régression économique en 1966.

Il ajoute cependant que le gouvernement se doit d'adopter dès maintenant une politique d'expansion économique, afin d'empêcher que cette régression se produise plus tôt, et d'en amoindrir les effets lorsqu'elle se produira effectivement.

Le Dr Armstrong dit que la durée exceptionnelle de l'essor économique actuel a pu donner l'impression que les fluctuations normales dans le cycle des affaires auraient été éliminées. Ce qui, ajoute-t-il, est loin d'être exact.

Le Dr Armstrong poursuit en disant que, bien que la poussée économique actuelle peut avoir pris naissance vers le milieu de l'année 1960, il est plus exact de la situer à partir du début de 1963 — immédiatement après le redressement qui s'est produit en 1962, lequel a pu ressembler à une récession.

"Le ralentissement récent dans l'index de la production industrielle peut être interprété comme un indice que nous avons atteint le point intermédiaire de l'essor post-1963, lequel, si nous nous basons sur l'histoire, devrait se prolonger jusqu'à la fin de 1965", poursuit le Dr Armstrong.

S'appuyant sur les résultats d'une enquête menée par douze économistes montréalais, le Dr Armstrong conclut que l'expansion actuelle devrait prendre fin au cours du premier trimestre de 1966, bien que les plus optimistes ne prévoient aucun point tournant pour l'immédiat — "et sûrement pas avant la fin de 1966."

NOUVEAU MEMBRE A LA BOURSE



JACQUES-L. BELANGER

Récemment, M. Jacques-L. Bélanger, a été élu membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Ventes des grands magasins

Les ventes des grands magasins durant la semaine terminée le 29 mai ont diminué de 9.9 p. 100 en valeur par rapport à un an plus tôt. A l'exception de la Saskatchewan, où les ventes ont augmenté de 21.6 p. 100, les autres provinces ont accusé les reculs procentuels suivants : provinces Atlantiques, 19.5 ; Québec, 6.3 ; Ontario, 11.4 ; Manitoba, 14.4 ; Alberta, 10.0 et Colombie-Britannique, 0.6.

Jean Mehling câble de Paris

L'Europe prend de plus en plus conscience de son "avenir spatial"

L'extraordinaire déploiement de publicité de la N.A.S.A. a beaucoup frappé l'opinion publique française. Et elle l'a conduite à se poser des questions. Pourquoi les Américains ont-ils le courage "d'ouvrir les portes", lors de leurs expériences de lancement de fusées et de satellites, alors que la France, par exemple, cache si jalousement ses travaux ? Et surtout, pourquoi conduire, à Paris, une politique de production isolée, en un temps où une étroite coopération de tous les pays européens réussirait à obtenir des résultats dignes de ce siècle ? Ces questions en appellent d'autres. En particulier celle-ci : les industries européennes ne devraient-elles pas toutes participer à une "course européenne à l'espace", dans leur propre intérêt ? Le fait est que, surtout depuis la première "marche dans l'espace" d'un Américain, économistes et industriels européens sont inquiets. Leur inquiétude provient de ce qu'ils craignent un retard technologique de plus en plus grand de l'Europe, par rapport aux Etats-Unis et à la Russie. En fait, ils semblent désireux de prouver que la technologie et la science de l'Europe seraient capables d'obtenir des succès; mais ils paraissent enfin convaincus qu'une mise en commun des connaissances et des efforts de toute l'Europe est urgente.

* * *

La presse est en effet pleine de propos un peu désabusés sur ce sujet. Il faut dire, tout d'abord, que les critiques énoncées ne sont qu'à demi justifiées. De 1960 à 1962, divers pays européens (du Marché Commun, mais pas uniquement) ont donné naissance, par accord entre gouvernements, à deux organisations (dont l'une est le pendant du C.E.R.N., spécialisé en recherches nucléaires) qui préparent en commun la création de fusées et de satellites européens. Les résultats sont peu spectaculaires ? Il a fallu partir de rien : les prochains mois, un satellite européen sera lancé. Les spécialistes déplorent qu'il soit de petite dimension, donc sans commune mesure avec les satellites russes et américains.

Tout cela mérite quelques réflexions. En réalité, on doit surtout déplorer que la mise en commun des intelligences, des capitaux, des équipements industriels n'ait pas été commencée plus tôt. Et les regrets viennent aussi de ce que la France semble poursuivre, parallèlement, deux efforts : seule, un effort militaire ; en communauté, un effort "civil".

* * *

Je crois néanmoins que les Européens sont plus pessimistes que de raison. Surtout parce qu'ils ne sont plus informés. L'aspect militaire des travaux de la France explique le mystère qui règne au niveau des renseignements. Les résultats obtenus n'ont pourtant rien de risible. Mais s'intègrent-ils bien dans le plan d'ensemble des activités de l'organisation européenne de recherches spatiales (C.E.R.S.) ? Les "civils" rongent un peu leur frein. Et pourtant, des firmes allemandes, italiennes, françaises ou anglaises travaillent d'arrache-pied à des fusées qui, en fin de compte, seront vraiment européennes. Pour l'Europe, les spectaculaires succès russes et américains ont été — sur tout les derniers — un coup de fouet sans prix. L'exploration spatiale passait au second rang des préoccupations du Vieux-Continent. Cette fois-ci, l'amour-propre est blessé. Ce stimulant peut aboutir à des résultats remarquables. Mais les Européens (tous les commentaires le prouvent) vont avant tout se préoccuper des travaux susceptibles de favoriser le développement économique : télémesure, météorologie, etc . . . La conquête des astres ne sera pas recherchée. Son coût financier serait prohibitif pour l'Europe. On lui préférera la "conquête technologique".

* * *

En somme, les succès du Nouveau-Continent auront contribué, là encore, à une nouvelle prise de conscience européenne. Comme pour la création du Marché Commun industriel et agricole, cette prise de conscience est plus d'ordre économique que politique. L'Europe, du même coup, comprend ce que sont ses possibilité fice que sont ses possibilités fimites. L'Amérique lui apporte, par la même occasion, une leçon de "concurrence". C'est l'un des derniers complexes dont souffrent les Européens, qui est en train de s'effacer. On a tiré grand profit, semble-t-il, de la constatation suivante: ayant travaillé "au grand jour", les Américains ont pu faire appel à toutes leurs industries, et aux meilleures d'entre elles.

Dans l'actuelle évolution des esprits européens vers les notions de concurrence et de complémentarité des efforts économiques et financiers, la grande leçon donnée par les Etats-Unis au Vieux-Continent sera fructueuse.

Alloy Metal Sales Limited devient Atlas Alloys, division de Rio Algom

TORONTO. — Alloy Metal Sales Ltd., qui rait partie du groupe Rio Algom Mines Limited, deviendra officiellement une division de cette compagnie, à partir du premier juillet prochain. C'est ce qu'annonçait aujourd'hui l'honorable Robert H. Winters, président du bureau de direction et président de Rio Algom, et M. W. D. Dobbin, vice-président et directeur général d'Alloy.

Alloy portera désormais le nom de Atlas Alloys, division de Rio Algom Mines Limited.

"Le changement de nom de l'Alloy fait partie de la réorganisation de la corporation de la Rio Algom Mines", affirmait M. Winters. "Les opérations de l'Aloly dans le domaine des métaux légers résistant à la corrosion et à la chaleur ont été très fructueuses. Nous voulons continuer à offrir des services et une technologie toujours grandissante.

"Atlas Alloys administrera les trois centres de service, à Montréal, oTronto et Winnipeg. Elle offrira à sa clientèle les services des mêmes techniciens experts qui ont aidé au progrès de la compagnie, et à l'épanouissement de l'industrie canadienne au cours des 24 dernières années," ajoutait M. Dobbin.

AAloy Metal Sales, auparavant une société subsidiaire de International Nickel Co. of Canada Ltd., fut achetée en 1961 par Atlas Steels Ltd. En 1963, Rio Algom Mines Limited se portait acquéreuse de titres lui donnant le contrôle de Atlas Steels. En 1964, Atlas Steels devenait une division de Rio Algom Mines Limited.

NOMINATION CHEZ FAUST



M. ANDREW W. WHITELAW

M. Larry Faust, président de Faust Realties Co. Ltd., annonce la participation de M. Whitelaw à la division Placements de la compagnie.

M. Whitelaw est membre de l'Institut des comptables agréés (P.Q.) et un récent diplômé avec honneurs du cours de trois ans commandité par The Canadian Institute of Realtors en coopération avec l'Université de Toronto; ce cours comprend tous les aspects du commerce de l'immeuble, résidentiel, commercial, industriel et placement. M. Whitelaw apporte à son nouveau poste une vaste expérience des affaires, de la finance et de la taxation.

Nomination Utell International



Mme Stella H. Slattery

M. Henry Utell, président de Utell International, annonce la nomination de Mme Stella Hebert Slattery au poste de gérante de Montréal.

M. Faribault: le Canada doit partager la philosophie américaine

Le Canada doit agir en tant que nation nord-américaine et non pas en tant que nation britannique, a déclaré M. Marcel Faribault, président et directeur général du Trust Général du Canada, Montréal.

Prenant la parole à Montebello lors de 72e réunion annuelle de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, M. Faribault a ajouté que le Canada devrait adhérer aux principes de base des Etats-Unis.

"A long terme, cela s'avère bien plus important que les intérêts économiques immédiats qui sont sujets à changements tandis que les principes en question sont de nature permanente et se répandent facilement.

M. Faribault a poursuivi en disant que, grâce à ces principes, les Etats-Unis sont parvenus plus précisément que nous à jeter les bases de deux principes fondamentaux : les droits de l'Homme et le respect des lois, "principes qui, si je ne m'abuse n'ont jamais été posés au Canada par aucune doctrine fondamentale largement répandue".

Aux Etats-Unis, le fait d'avoir énoncé clairement ces principes a eu une répercussion dans le domaine constitutionnel : les droits individuels des états sont défendus par la constitution.

"Les Canadiens étaient satisfaits de pouvoir dire soit que la délégation des pouvoirs aux autorités fédérales est une des caractéristiques qui servent à nous distinguer des Etats-Unis, soit que les décisions du Conseil privé ont rendu cette clause désuete en mettant l'accent sur les droits à la propriété et les droits civils qui constituent la véritable clause résiduelle.

"Les historiens, les juristes et les philosophes ne se sont jamais préoccupés de savoir si cette évolution ne faisait pas partie de la nature même de l'homme et des relations humaines. Aux Etats-Unis, on s'en est préoccupé dès la fondation de la nation et la ligne de conduite adoptée alors a toujours été suivie, ligne de conduite qui a fait du système politique américain un modèle de démocratie et de fédéralisme".

M. Faribault a aussi déclaré que l'adoption de la philosophie constitutionnelle des Etats-Unis amènera des changements dans l'attitude du Canada vis-à-vis de ses minorités ethniques, ses institutions politiques et la nature de son fédéralisme. Il n'y a cependant pas lieu de s'alarmer si l'on discute de ces questions avec honnêteté et réalisme".

L'attitude des Etats-Unis envers le Canada, "le bon voisinage", se poursuivra de façon amicale, généreuse, profitable et raisonnable si le Canada partage la philosophie américaine.

"Qu'on le veuille ou non, nous sommes une nation nord-américaine, et non plus à majorité britannique. Nous devons nous comporter en conséquence".

La France rembourse près de $180,000,000 par anticipation

PARIS, (AFP) — Le gouvernement français va, dans les prochaines semaines, vraisemblablement le 1er juillet, rembourser par anticipation une nouvelle tranche de 178.5 millions de dollars de sa dette extérieure à la Banque d'Exportation et d'Importation, a annoncé cet après-midi à la presse M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances.

Ce remboursement s'effectuera sous forme de rachat des annuités restant à courir de l'emprunt consenti à la France le 4 décembre 1945 et dont le remboursement est échelonné jusqu'en 1976.

La dette publique extérieure de la France se trouvera ainsi ramenée, a précisé le ministre des Finances, de 658 millions de dollars à 454.7 millions de dollars, en tenant compte de l'échéance normale du remboursement de juillet. Ce solde reste à rembourser presque exclusivement aux Etats-Unis, 62 millions de dollars seulement étant dus au Canada.

1—En accordant au cours du mois de mai un concours financier important au gouvernement de la Grande-Bretagne.

2—Par ce remboursement anticipé de sa dette à l'égard des Etats-Unis. Et à la suite d'une remarque faite par un journaliste, le ministre a dit: "Ce remboursement anticipé est une branche d'olivier que j'envoie par la poste aux Etats-Unis, au moment où je pars pour Londres."

Nouveau plafond de la dette USA: $328 milliards

WASHINGTON. (AFP) — Le Sénat a envoyé hier à la Maison Blanche le projet de loi augmentant provisoirement le plafond de la dette nationale à 328 milliards de dollars pour que le président y appose sa signature.

Le plafond provisoire actuel, qui est de 324 milliards, était appelé à perdre tout effet à partir du 1er juillet prochain, date à laquelle, si le nouveau projet de loi n'entrait pas en vigueur, le plafond ferait automatiquement retour à son niveau permanent de 285 milliards de dollars.

Accroissement de 71 p.c. des ventes de Couvrette & Provost

Durant l'année terminée le 27 mars 1965, d'importants changements eurent lieu chez Couvrette & Provost Ltée. En effet, c'est au cours du dernier exercice que s'effectua l'intégration des diverses compagnies acquises au cours de l'année. De plus, la compagnie procéda à l'installation d'un ordinateur électronique IBM 1440 maintenant en opération et a lancé sa propre compagnie de timbre-prime.

Le rapport annuel en voie de préparation montre des ventes totales de $42,711,557, pour les 52 semaines terminées le 27 mars 1965, comparativement à $24,914,732. l'année précédente soit une augmentation de $17,796,825. ou 71%.

Les profits nets après impôts sont de $256,398, en regard de $203,255 l'an dernier, une augmentation de $53,143, ou 26.1%.

Durant l'exercice ci-haut mentionné, le nombre d'actions Classe "A" émises est passé de 121,833 en 1964 à 136,540 au 27 mars 1965 soit une augmentation de 12%.

Le profit après impôts par action atteint un niveau de $1.21 par action classe "A" comparativement à $1.05 l'an dernier, soit une augmentation de 15.2%. En tenant compte du fractionnement des actions sur une base cinq pour un le rendement des "nouvelles" actions classe "A" s'évalue à près de 0.25¢ par action.

La date de l'Assemblée générale annuelle a été fixée au 15 juillet 1965 et les détenteurs d'actions Classe "A" seront invités à y assister.

Augmentation de 6.9% des ventes d'assurance-vie depuis janvier

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie rapporte que les Canadiens ont acheté pour $709,700,000 d'assurance-vie au cours du mois d'avril 1965. Les achats pour les quatre premiers mois de 1965 se chiffrent ainsi par $2,798,800,000, soit une augmentation de 6.9 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1964.

Les achats d'assurance-vie ordinaire se sont chiffrés par $579,100,000 en avril dernier alors qu'ils n'avaient été que de $528,200,000 en avril 1964.

Les achats de polices industrielles d'assurance-vie ont atteint $1,600,000 en avril 1965, arrivant à égalité avec les achats effectués pendant le même mois de 1964.

Les achats d'assurance-vie collective, qui avaient été de $130,400,000 en avril 1964, se sont chiffrés par $129,000,000 au cours du mois d'avril dernier.

Voici, par province, les chiffres des achats d'assurance-vie ordinaire effectués en avril 1965, et pendant les quatre premiers mois de l'année avec, entre parenthèses, les chiffres de 1964 (en milliers de dollars) :

	Avril		Total des 4 premiers mois	
	1965	1964	1965	1964
Alberta	$ 46,700	($ 39,600)	$ 168,600	($ 149,400)
Col.-Britan.	53,700	(45,400)	186,300	(165,100)
Manitoba	21,500	(21,100)	83,000	(81,300)
Nouv.-Bruns.	11,700	(9,800)	44,800	(36,700)
Terre-Neuve	3,600	(3,500)	14,600	(11,900)
Nouv.-Ecosse	16,700	(13,200)	61,700	(47,200)
Ontario	215,300	(191,200)	816,200	(730,600)
Ile-du-Pr.-Edou.	1,700	(1,400)	5,500	(4,300)
Québec	188,800	(185,500)	731,700	(659,600)
Saskatchewan	19,400	(17,500)	69,100	(61,200)
Total	$59,100	($528,200)	$2,181,500	($1,947,300)

NOMINATION GLIDDEN



M. W. J. PURCELL

La nomination de M. W. J Purcell au poste de gérant des ventes des produits d'entretien, division du Québec, vient d'être annoncée par la Glidden Co. Ltd. En rendant publique cette nomination, M. R. J. Charlebois, gérant de division, mentionna que M. Purcell aura la responsabilité des ventes de peintures et revêtements d'entretien pour fins industrielles et commerciales. M. Purcell est au service de la compagnie Glidden depuis 1958 et possède une vaste expérience de la vente de finis d'entretien commerciaux et industriels et de peintures pour la maison. Il a son bureau au siège social de la compagnie, au 133 rue Elmslie, LaSalle, Québec.

M. R. B. RICHARDSON



M. R. COURCHESNE

M. Ross E. Hendrick, président de Coro Canada Limited, annonce la nomination de Rudyard B. Richardson comme gérant de division pour les provinces de Québec et des Maritimes avec quartier-maitre à la nouvelle salle d'échantillons dans le "Shell Tower Building", 1255, av. University, Montréal, à partir du 1er juillet 1965, et M. Richard Courchesne comme représentant Coro pour les régions de Montréal et des Cantons de l'Est.

UNITED LOAN CORPORATION

AVIS

aux détenteurs de débentures Série "A", Série "B" et Série "C"

TRUST GENERAL DU CANADA, ès-qualité de fiduciaire pour les détenteurs de débentures Série "A" et Série "C", et SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE, ès-qualité de fiduciaire pour les détenteurs de débentures Série "B", tous deux agissant comme fiduciaires en possession des biens de United Loan Corporation en défaut, DONNENT PAR LES PRESENTES AVIS qu'ils procéderont à une première distribution du produit de la réalisation des biens affectés à la garantie de remboursement des débentures de chacune des séries suivantes, dans les proportions indiquées pour chacune d'elles, savoir :

Débentures, Série "A", 29% de leur valeur nominale,

Débentures, Série "B", 31% de leur valeur nominale,

Débentures, Série "C", 31% de leur valeur nominale,

Trust Général du Canada donne également avis qu'il est autorisé, pour les fins de la présente distribution projetée à agir pour le compte de la Société Nationale de Fiducie.

Les détenteurs desdites débentures Série "A", Série "B" et Série "C" sont en conséquence requis de les présenter au bureau du Trust Général du Canada, 84 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, avec, y attachés, tous les coupons d'intérêt échus et à échoir afférant à chaque débenture, le tout accompagné d'une formule de transmission dûment signée et indiquant les détails requis à cette fin.

Ce paiement sera effectué le 12 juillet 1965 ou le plus tôt possible après cette date et sera imputé, en premier lieu, sur les intérêts courus au 30 juin 1965 et ensuite, sur le principal desdites débentures. Le paiement se fera par chèque à l'ordre de chaque déposant et lui sera transmis par la poste à l'adresse par lui indiquée sur la formule de transmission. Les débentures lui seront retournées en même temps, après avoir noté sur icelles tel paiement, et après en avoir détaché tous les coupons d'intérêt échus et à échoir.

Des formules de transmission peuvent être obtenues du fiduciaire à ses divers bureaux et succursales.

Montréal, le 9 Juin 1965.

TRUST GENERAL DU CANADA
SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE
fiduciaires.

UNITED LOAN CORPORATION

AVIS

aux détenteurs de billets garantis

TRUST GENERAL DU CANADA, ès qualités de fiduciaire en possession des biens de United Loan Corporation en défaut, DONNE PAR LES PRESENTES AVIS qu'il procédera à une troisième distribution du produit de la réalisation des bien affectés à la garantie de remboursement des billets garantis de chacune des séries suivantes, dans les proportions indiquées pour chacune d'elles, savoir :

Billets garantis, série "A" 25% de leur valeur nominale;
Billets garantis, série "B" 20% de leur valeur nominale,
Billets garantis, série "C" 24% de leur valeur nominale;
Billets garantis, série "D" 29% de leur valeur nominale;
Billets garantis, série "E" 45% de leur valeur nominale;
Billets garantis, série "F" 25% de leur valeur nominale;
Billets garantis, série "G" 29% de leur valeur nominale;
Billets garantis, série "H" 31% de leur valeur nominale

Les détenteurs desdits billets garantis sont en conséquence requis de les présenter au bureau du Trust Général du Canada, 84 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, accompagnés d'une formule de transmission dûment signée et indiquant les détails requis à cette fin.

Ce paiement sera effectué le 12 juillet 1965 ou le plus tôt possible après cette date et sera imputé, en premier lieu, sur les intérêts courus au 30 juin 1965 et ensuite, sur le principal desdits billets garantis. Le paiement se fera sur chèque à l'ordre de chaque déposant et lui sera transmis par la poste à l'adresse par lui indiquée sur la formule de transmission. Les billets garantis lui seront retournés en même temps, après avoir noté sur iceux, tel paiement.

Des formules de transmission peuvent être obtenues du fiduciaire à ses divers bureaux et succursales.

Montréal, le 9 Juin 1965.

TRUST GENERAL DU CANADA
fiduciaire.

FINANCE
SERVICE RAPIDE POUR
- Ventes directes
- Ventes au détail
- Prêts hypothécaires
- Balances de ventes
- Reçus d'entrepôt

COMMODITY DISCOUNT LIMITED
5757 av. Decelles — RE. 9-2287

Canadien Pacifique

RAILWAY COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

A une assemblée du conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende de deux pour cent sur les actions privilégiées a été déclaré pour l'année 1965, payable le 2 août 1965 aux actionnaires immatriculés à 3 h. 30 de l'après-midi le 25 juin 1965.

D'ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire,
T. F. TURNER.

Montréal, 14 juin 1965

Canadien Pacifique

RAILWAY COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

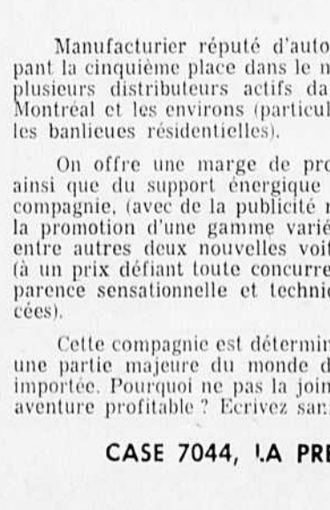
A une réunion du Conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende d'un dollar et vingt-cinq cents l'action, sur le capital-action ordinaires, a été déclaré, dont cinquante cents l'action constitue le montant d'un dividende provenant de Canadian Pacific Investments Limited, payable en monnaie canadienne, le 2 août 1965 aux actionnaires inscrits à 3.30 p.m., le 25 juin 1965.

D'ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire,
T. F. TURNER.

Montréal, 14 juin 1965

30 est, boul. St-Joseph



- *Pour la profession médicale*
- *Occupation immédiate*
- *Situation centrale*
- *Air climatisé*
- *Stationnement intérieur*
- *Service d'appels téléphoniques*
- *Clinique d'urgence*
- *Service de laboratoire*
- *Salle de radiographie*

Pour informations :
527-2496
M. R. Duhamel
P. Lajeunesse
845-4241
Dr Guy Laporte

Clinique médicale de l'est — Bureaux à louer

OPPORTUNITE DE PROFIT DANS LA VENTE D'AUTOMOBILES

Manufacturier réputé d'automobiles (occupant la cinquième place dans le monde) cherche plusieurs distributeurs actifs dans la ville de Montréal et les environs (particulièrement dans les banlieues résidentielles).

On offre une marge de profit généreuse, ainsi que du support énergique du côté de la compagnie, (avec de la publicité nationale) pour la promotion d'une gamme variée de modèles, entre autres deux nouvelles voitures de sport (à un prix défiant toute concurrence, d'une apparence sensationnelle et techniquement avancées).

Cette compagnie est déterminée à conquérir une partie majeure du monde de l'automobile importée. Pourquoi ne pas la joindre dans cette aventure profitable ? Ecrivez sans tarder à

CASE 7044, LA PRESSE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
175	Abitibi	12¼	12¼	12¼
580	Allian CCA	11⅜	11¼	11⅜
—	Algoma	70	69½	—
118	Alumin	30⅛	30½	30⅛
—	Alm 4¼ p	41	41	—
—	Alcan 1 p	22⅝	22⅜	—
—	Alcan 2 p	48¼	48¼	—
—	Anglo CP p	27⅜	27¼	—
—	Ang T 4½ p	47	47	—
5	Ang T 265 p	53	53	53
75	Ang T 200 p	54	54	54
—	Argus	20	20	—
—	Arg 2.60 p	52½	52½	—
—	Arg 2.70 p	52	52	—
—	Arg C p	14¼	14	—
—	Asbestos	27¼	27	—
—	Atl Sug	19⅜	19¼	—
—	Bq CN	71¼	71	—
170	Bq Imp	64¼	64	64¼
—	Bq Mont	63¾	63¼	—
100	Bq NE	74	74	74
2300	Bq PC	32½	32½	32½
165	Bq Roy	74⅜	74⅜	74⅜
—	Bq Tor-D	63¼	63	—
—	Bath P	26½	26¼	—
—	Bath wts	12½	12½	—
—	Bath P A	60½	60	—
—	Bath P pr	21¼	21¼	—
892	Bell Phone	59⅞	59⅝	59¾
10	Brazil	7	7	7
900	BA Oil	32⅝	32⅜	32⅝
—	BC Forest	27½	27½	—
—	BC Phone	67	66¾	—
50	BC Ph 4¾	97	97	97
—	BC Ph 5¾	104	104	—
38213	Brinco	7⅜	7⅛	7⅜
—	Brooke Pr	22½	22½	—
—	Bruck (A)	32	30¾	—
—	Bruck (B)	17	16½	—
—	Bulo	8¾	8¾	—
—	Cal Pow	20⅝	20½	—
50	Can Cem	54½	54⅛	54⅛
—	Can Cem Pr	28⅜	28	—
—	CD Sugar	25⅜	25¾	—
—	Can Iron	52	51	—
—	Can Iron p	95	95	—
—	Can Malt	23½	23½	—
—	CSL	32	31¾	—
—	CSL pr	6½	6½	—
205	C Aviat E	18	18	18
100	C Brew	9½	9½	9½
—	C Brew A	47½	47½	—
—	C Brew B	53	53	—
—	C Chem w	10¼	10	—
—	C Conv A	9	9	—
—	CIL	21⅜	21⅜	—
20	CI Pow p	50	50	50
—	C Marconi	5¼	5¼	—
2070	CPR	62⅜	62¼	62⅜
—	C Pfina	13	13	—
—	CPP Sec	23½	23½	—
—	C Refract	17½	17½	—
—	C Vickers	21	21	—
—	Central Del	11	11	—
236	Chemcell	17¾	17¾	17¾
—	Ch 1.75 pr	37½	37½	—
—	Chrysler	52½	52¼	—
—	Coghlin	15¼	15¼	—
—	Col Cell	9¼	9¼	—
—	Col Cell pr	27⅜	27	—
220	Cons MS	42½	42¼	42½
225	Cons Paper	42¾	42¾	42¾
—	Cons Text	22	22	22
—	Consu Glass	9¼	9⅞	—
—	Corby (A)	21	21	—
23	Coronation	490	490	490
—	Crain RL	24½	24½	—
—	Créd Fonc	67	67	—
300	Cr Zell A	33	33	33
—	Crush Int	15⅜	15⅜	—
—	Cygnus B	6¾	6¾	—
—	Denison	30¾	30¾	—
10	Dist Seag	38¾	38¾	38¾
150	D Bridge	26¾	26¾	26¾
—	Fleetwood	20½	20½	20½
—	D Coal p	7½	7	7
—	D Coal p	7½	7	7
—	D Corse	12¾	12¾	12¾
70	Do Fasco	26¾	26⅝	26⅝
—	D Glass	14½	14⅜	14⅜
—	D Lime	5½	5½	5½
25	Dosco	15	15	15
—	D Stores	24	23¾	23¾
55	D Tar	20½	20½	20½
100	D Text	35⅜	35⅜	35⅜
—	Donohue	9¾	9	9
—	Du Pont	50	50	50
—	Du Pont p	82¾	82¾	82¾
—	Dupuis (A)	11⅜	11⅜	11⅜
—	Eddy Match	40	40	40
—	Electrolux	47½	47½	47½
—	Enamel A	8	8	8
100	Falcon	99½	99½	99½
100	Fam Play	26	26	26
—	Fleetwood	20½	20½	—
—	Fraser	33	33	—
—	Freiman	5¾	5¾	—
—	Fr Pete	495	495	—
200	Frosst A	29¾	29¾	29¾
—	G Dynam	43½	43½	—
—	GMC	107½	106½	—
—	GS Ware	13¾	13¾	—
—	GR BRCI	17	17	—
50	GR BRCI	51¼	51¼	51¼
—	GL Paper	22½	22	—
—	Harding A	29	29	—
—	Hawk Sidd	6¾	6	—
—	Hollinger	27¼	27	—
20	Home O A	19	19	19
100	Home O B	20	20	20
—	Horne Pf	315	315	—
—	H Smith	43	43	—
50	Hud Bay	72¼	72¼	72¼
100	Hud's Bay	13⅜	13⅜	13⅜
100	Husky O	12¾	12¾	12¾
—	Husky B	54	54	—
50	Imp Oil	53¼	53¼	53¼
105	Imp Tob	14½	14½	14½
—	Ind Acc	26	24	—
—	Inlan C P	18¼	18¼	—
10	Int Nick	94	94	94
—	Int Pap	34	34	—
300	Int Util	32	32	32
—	Inter PL	88½	88	—
—	Iro G P	9¾	9¾	—
—	Jamaica PS	13½	13½	—
—	Labatt	20¾	20¾	—
50	Laur Fi	17¾	17¾	17¾
—	Lau F 200	40½	40½	—
—	Lau F w	615	595	—
15	Lewis	7¼	7¼	7¼
—	Loblaw A	9¾	9¾	—
—	Loblaw B	10¼	9¾	—
—	Loblaw P	49½	48½	—
100	Loeb M	16¾	16¾	16¾
—	MacLaren A	23¼	22	—
—	MacLean	29¾	29¾	—
—	MacMill-Pow	33¼	32	—
255	Maritime E	21	20½	21
—	Maritime T	22½	22½	—
400	Mass F	31¼	31	31¼
—	McAllister	7	7	—
—	Met Stores	9	9	—
100	Miron 6%	12½	12½	12½
—	MitchR A	13	13	—
—	Molson A	38	37¾	—
25	Molson B	38½	38½	38½
—	Mtl Loco	13½	13½	—
—	Moore Corp	71	70¾	—
—	Morse A	15	15	—
—	Morse B	14	14	—
50	Mussens	28	28	28
800	NFLD Light	10¼	10¼	10¼
144	Noranda	50¼	50¼	50¼
—	N Ont NG	27	27	—
—	N S Light	32	32	—
—	Ocean Fish	8	8	—
—	Ogilvie	13¾	13½	—
—	Ogilvie Pr	36	36	—
—	Ont Steel	36¾	36¾	—
—	Oshawa (A)	42	42	—
110	Pan Pete	10¾	10¾	10¾
115	Penma Pr	120	120	120
100	Placer	24¼	24¼	24¼
450	Power Corp	13¾	14⅜	14½
650	Price Br	41	41	41
25	Price Pr	87½	87½	87½
—	Probuild	165	165	—
—	QN Gas	11⅛	11	—
—	Que Phone	24	24	—
—	Que PH 4¾	19½	19½	—
—	Reed Paper	8	7¾	—
—	Reitman's	10½	10½	—
—	Reitman's A	8¾	8¾	—
—	Reynolds Pr	97	97	—
—	Rio Algom	16¾	16¾	—
200	Rolland (A)	10¾	10¾	10¾
—	Rolland (B)	12	12	—
500	Ronalds	13½	13½	13½
—	Rothmans	25	25	—
—	Russell (A)	19¾	19¾	—
—	St-L Cem A	40¼	40	—
—	St-L Cm w	19¾	19¾	—
25	Salada F	12	12	12
—	Scott LaS	14½	14	—
100	Shell Can	16⅜	16⅜	16⅜
—	Shell I Pr	25½	25½	—
—	Sher W	39	39	—
—	SherW Pr	150	150	—
—	Shop Save	15½	14¾	—
—		20	20	—
—	Sicard	6¾	6¾	—
530	Simpsons	28¼	28¼	28¼
—	Soc GF	7⅜	7½	—
—	Sogemin Pr	13¾	13¾	—
—	Southam	35½	35½	—
100	SS Steel	22½	22½	22½
60	Steel Can	30⅝	30⅛	30⅛
—	Steinbg (A)	45	45	—
—	Steinbg Pr	104	104	—
—	Texaco Can	53	52⅜	—
100	T Fin (A)	14½	14½	14½
—	Tr-C Corp	11	10¾	—
—	TrC PL	36	35¼	—
200	Tr Mt PL	20¼	20¼	20¼
—	Turnbull Pr	21	21	—
100	Un Carbide	28⅜	28⅜	28⅜
—	Viau	13	13	—
200	Walk GW	38⅜	38⅞	38⅜
—	Weldwood	11¼	11¼	—
225	WCoast Tr	15¼	15¼	15¼
—	Weston A	21	20	—
300	id B	21½	21½	21½
—	Zeller's	17¾	17½	—

Bourse canadienne

		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9	9	—
—	Alpha (A)	90	90	—
100	Alscope	100	100	100
4000	Alsof	13	13	13
—	Amg B Bel	33	33	—
—	Ameranium	34	33	—
—	A A Molyb	255	255	—
—	Anthonian	9½	9½	—
—	Arno	4½	4½	—
—	Augustus	29	29	—
—	Baker Talc	8	8	—
100	Band-Ore	16	16	16
500	Bateman	5½	5½	5½
—	Beauce Pl	13	13	—
—	Beld-Cort	12¼	12¼	—
—	Bethlehem	635	635	—
150	Black Hwk	370	370	370
2000	Black River	20	20	20
—	Blue Bon	375	370	—
—	Bluewater	41	40	—
—	Bornite	6½	6½	—
—	B Carpets	41	40	—
—	Bruce-Presto	13	13	—
—	Bruneau	23	21½	—
—	Brunt Hill	38	32	—
—	Calumet	7	7	—
—	Camflo	310	305	—
—	CG Inv	59⅜	59⅜	—
—	CI Inv Tr	35	35	—
—	C Interurb	350	350	—
—	C Magnesite	40	40	—
—	CSec Und	225	215	—
—	Cantexas	140	140	—
—	Carbec	10½	10	—
—	Cartier-Qu	7	7	—
2200	Cessland	535	525	525
600	Chemallo	160	160	160
—	Chib Kay	27	27	—
—	Chi Bcopper	7	6½	—
500	Chipman	16	16	16
—	Com H&M	115	110	—
—	Com O&G	35	35	—
1100	Commod	450	425	425
100	Commo w	250	250	250
—	Cominga	15	15	—
—	C Canoram	28	28	—
—	C Manitoba	57	53	—
—	C Mogador	32	31	—
—	C New Pac	11	11	—
—	C Persh	16	16	—
—	CQ Yell	7	7	—
—	C Virginia	39	33	—
1000	Copstream	12	12	12
—	Couvrette	7½	7¼	—
—	Cr MG A	14	13½	—
—	Crownbrid	40	39	—
—	Crusade	12½	11½	—
—	Dauphin	22	20	—
—	David A	46	46	—
—	Delta El	250	250	—
3000	Dolsan	44½	44	44
500	Delta M	24	24	24
—	Dome	37	37	—
—	Dom Exp	13	13	—
—	Dom Lease	22	16	—
—	D Oilcloth	31	31	—
—	Dumagami	52	50	—
—	Dumont	26	25	—
—	E Koot 7 p	200	200	—
—	East Sull	715	663	—
1000	East Vent	67	67	67
—	E Bake	20	20	—
—	Emp Oil	5	4	—
3500	Equity Ex	63	61	61
—	Fab Met	23	22	—
1500	Fano	9½	8½	8½
—	Fiscal	900	900	—
—	Fiscal p	18	17	—
—	Flint Rck	23	23	—
—	Fontana	3½	3½	—
2000	FT Reliance	55	55	55
1000	Fox Lake	25	25	25
—	Frigistors	46	45	—
—	Fundy	4½	4½	—
—	Futurity	42	42	—
—	Garnet	43	43	—
5000	Gaslau	38	38	38
200	G Autotron	250	250	250
200	Glen Lake	155	155	155
—	Grissol	235	225	—
—	Gui-Por Ur	25	25	—
—	Hastings	330	330	—
—	Inland Ch	6½	6½	—
100	Inspirato	170	170	170
—	Intl Atlas	140	135	—
—	Int Cersm	6	6	—
—	Intp Dredg	27	27	—
—	Inv Found	43½	53½	—
—	James Bay	32	31	—
—	Jockey	5¾	5¾	—
300	Jubilee	340	340	340
—	K Desmond	52	50	—
—	Kentng Av	475	475	—
—	Kiena	255	245	—
300	Kodiac Pet	300	295	295
—	Kontiki	8	8	—
—	Lab Acc A	10¾	10½	—
500	Laduboro	40	40	40
—	Lait Lec A	11½	11½	—
100	Lamont A	17	17	17
—	Leland P	4	4	—
—	Lithium	5½	5	—
—	Lohaber	350	350	—
—	Louanna G	14½	14	—
—	Malart HY	20	17	—
—	Massval	8½	8½	—
—	McIntyre	77	77	—
—	Matachewa	26½	26½	—
—	McKinney	22	19	—
—	Melchers	20¾	20	—
—	Melchers P	53⅜	51¼	—
1000	Merc Chip	12	12	12
—	Merrill	60	60	—
—	Mid-Chib	22	22	—
—	Merc Min	23	21	—
—	Midepsa	340	330	—
—	Mistango	17	16	—
—	Molyb	60	60	—
—	Monpré	9	8½	—
—	Mt Costigan	22	22	—
3300	Mt Pleast	102	101	101
—	MR Dair	400	400	—
—	MR Rice	16½	16½	—
—	Mt W Iron	51	51	—
108200	Mt Pleas rt	⅛	⅛	⅛
—	NAut Vend	140	140	—
—	Native Min	11¼	11½	—
—	N Formac	6	6	—
1000	N Imperial	203	203	203
—	Newrich	16	14	—
—	NW Amul	6	6	—
10000	Nocana	16	15½	—
500	NA Rare M	25	25	25
—	NorthEx	175	170	—
—	NW Canal	12	12	—
500	Norvalie	5	5	5
—	Opem Ex	12½	12	—
—	Opemiska	875	875	—
—	PA Inv	435	435	—
—	Paton	10¾	10¾	—
1000	Pat Silver	16	16	16
500	Paudash	13	13	13
—	Peace Riv	450	440	—
7000	Pennbec	24	23½	24
—	Peso S	138	137	—
—	Phoenix O	65	65	—
—	Pitt Gold	4	4	—
10500	Porcupine	31	30	31
—	PowC 1 Pr	31	31	—
—	PowC 2 Pr	16¼	16½	—
500	Que Ascot	5½	5½	5½
—	Que Chib	15	15	—
—	Q Cobalt	175	175	—
500	Q Indust M	22	22	22
—	Que Lith	325	325	—
—	Que Smelt	22½	21	—
—	Que Ph 50	20	20	—
—	Que Ph 31	20	20	—
—	Que Ph 55	20½	20½	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	17½	17½	—
—	RA P 'B'	85	81	—
—	Rusty L	27	25	—
—	Ruby Foo	425	425	—
—	Ruby F w	36	36	—
—	St. Lucie	15	15	—
—	St-L Colum	275	260	—
—	St-L D Ld	70	70	—
—	Sangamo	9	9	—
—	Sapawe	31	30	—
—	Select F	450	450	—
—	Silver Rg	19	19	—
—	Silver Sum	15	14	—
—	Silver T	19	17	—
—	SCobeys A	20	19½	—
—	Soca	100	65	—
—	Sogena	10	10	—
—	S Dufault	8	8	—
—	Spartan Air	50	42	—
—	Spartan w	7	7	—
1000	Stairs Ex	263	263	263
4700	Std Gold	18	16	18
—	Sullivan	463	435	—
—	Superpak	300	300	—
—	Tache	12½	12	—
—	Talisman	52	52	—
—	Tazin	6½	5½	—
—	Tib Expl	6	5½	—
—	Titan	7½	7½	—
—	Tooke Pr	200	200	—
—	TrC Free	225	225	—
—	Trsterre	47	46	—
—	U Corp A	13	13	—
—	Un Obalski	42	41	—
—	U Towns El	16½	16½	—
—	Vanadium	4½	4½	—
—	V Der Hout	235	230	—
—	Vanguard	5	4½	—
—	Wabasso	16	16	—
—	Westburne	130	130	—
—	Western M	465	465	—
500	West Tin	41	41	41
—	West C Min	50	50	—
—	Westville	39	36½	—
1000	White Star	29	29	29

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¼	1 sept.	1965	99¾	100¼
3	Perpetuels	1969	75	76
3¼	15 déc.	1966	99¾	100¾
2¾	15 juin	1968	95¼	96¼
3¼	1 juin 1976		85¼	86¼
4¼	1 sept.	1972	94¾	95½
5½	1 avril	1969	102	103
4½	1 sept.	1983	92	92¾
5½	1 oct.	1975	102	102½
CNR	5½ 15 déc.	1971	102	102½
CNR	4½ 1 avril	1967	100	100½
CNR	3¾ 1 Jan.	1985	106	107
CNR	4 1 fév.	1981	86¾	87½
CNR	5 1 oct.	1987	97½	98½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun F	5½	1986	100	101
B C Elect	5½	1989	100	101
B C Elect	3¾	1967	95¾	96¾
B C Elect	3¾	1969	94½	95½
B C Pow	5 sept	1982	94½	95½
B C Elect	5¾	1977	101	102
Manit	5¾ janv.	1984	102½	103½
N B	5¼ déc.	1986	95¾	96¾
Nfld	6 fév.	1981	102½	103½
Nova S	5½ mars	1982	100	101
Ont H	5¾ nov.	1983	97¾	98¾
Ont	3 nov.	1965	99¼	99¾
Ont H	4 mai	1966	99¼	99¾
Ont Hy	5¼	1984	97¾	98¾
Que	4¾ juil.	1977	92¾	93¾
Que	5¼ août	1965	95	96
Que	5½ juin	1959	97¾	98¾
Que	6 août	1982	102½	103½
Que	5¾ fév.	1986	100½	101½
Que	6 août	1972	102½	103½
Q Hyd	3½ mars	1975	85	86
Q Hyd	5½ nov	1985	97¾	98¾
Sask	5½ mars	1982	99¾	100¾

MUNICIPALITES

Montreal	3	1973	83½	84½
Montreal	5½	1981	96¾	97¾
Ottawa	5½ 2 Juil	1980	99	100
Tor Met	5½	1982	99	100
Vancouver	6	1980	103½	104½

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	104	107
Brazil Tr	4½	1971	85	90
Cdn Petrofina	4	1972	90	92
Cdn Utilities	5¾	1977	145	—
Inland Cemnt	4½	1976	89	—
Int Nat Gas	5½	1977	99	—
Loblaw	4¾	1976	152	—
Lob Lease Pro	5½	1979	99½	101
Pac Pete	5	1977	105	107
Shaw W&P	5½	1972	100	101
Shaw W&P	4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P	3½	1970	92	93
Simpson's	5½	1979	130	—
Simpson's	5	1976	202	—
TC Pipeline	5	1989	110	113
TC Pipeline	5	1983	135	—
Uted Twn El	6¼	1983	124	—
WCoast	5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi P&P	6¼	1877	103	104
Algoma Stl	5¼	1968	97	98
Alum of Can.	4½	1973	94	95
BA Oil	5¼	1977	97	98
CB Alum	5¼	1980	98½	100½
CIL	5	1977	100	101
C. Breweries	5	1983	94½	95½
C. Chemical	5¼	1971	99½	100½
CPR	5	1963	94	95
Cr Foncier	5½	1974	98½	99½
D Stores	5½	1976	99	100
Dom Tar	5¼	1978	96½	97½
Dom Textile	4	1966	98	99
Imperial Oil	3	1969	93	94
Ind Accept	5¾	1982	99	100
Loblaw Gr	6	1977	102	103
Reynolds A	5¾	1978	100	101
Shell Oil	4½	1976	91	92
Shell Oil	5¾	1977	101	102
St Law Corp	5	1978	94	95
Simpson's	4¾	1973	96½	99½
Steinbger's	5¼	1972	99	100
Traders Fin	5¾	1974	97½	98½
Weston Geo	4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel	6	1983	101	—
Alta Gas Tk	5¾	1979	99½	101
Bell Tel	3¾	1979	84	85
Bell	5½	1982	99	100½
Bell Tel	5¾	1964	101	102¼
Bell Tel	6¾	1978	104	106
Bow Pow	3¾	1966	92½	84
Braz Tract.	4¾	1970	90	—
BC Tel	5¾	1986	100	102
Calgary Pow	5¾	1982	100½	—
Can Elect	4	1968	94	—
C West NG	5¾	1982	100	101¼
Cominga		1973	15	—
Cons Gas	5¾	1978	94½	—
Gt Lakes P	5¾	1977	100	—
Lakeland NG	6	1982	99	101
Marit Elect	5¾	1983	99	101
Nfld L&P	5½	1978	97	—
N Ont N Gs	5¾	1982	99½	101
Northw Ut	5¾	1968	100	101½
North Tel	5¼	1983	99½	—
Que Nat Gs	5¾	1965	95	96½
Que Nat Gas	6	1988	99½	101
Que Tel	5¾	1983	99	101½
TC Pipe	5.85	1987	99	101
Union Gas	5½	1977	98	100

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	96	—
Eaton R	3½	1968	96½	98
Eatons	5	1978	95	96½
Steinberg	6	1984	100½	—
Loblaw	5½	1983	98	100

rendement des valeurs

	Dividende Rég.	Boni	Prix approx. $	Rendement %
BANQUES				
Can. Nationale	2 20	0 20	71	3.3
d'Epargne	0 38		16	2.3
de Commerce	2 20	0 10	64	3.4
de Montreal	2 10	0 10	63	3.5
de N.-Ecosse	2 60		74	3.6
Provinciale	1 40	0 25	53	3.1
Royale	2 00		74	3.5
Toronto-Dom.	2 00	0 20	64	3.4
FINANCE				
Ind. Acceptance	1 10		25	4.4
Laurentide Fin.	0 80		18	4.4
Traders Fin. "A"	0 80		15	5.3
INDUSTRIELLES				
Alt. Sugar	1 00		20	5.0
Algoma Steel	1 80		69	2.6
B.A. Oil	1 00		33	3.0
B.C. Packers "B"	1 00		21	4.7
Can. Cement	1 50		54	2.7
C. & D. Sugar	1 50		28	5.3
Can. Malting	0 90		23	4.6
Cdn. Breweries	0 40		10	3.9
Cdn. Industries	0 60	0 05	22	4.0
Cdn. Vickers	1 00		23	2.9
Dom. Bridge	0 60		27	2.2
Dom. Glass	0 60		15	4.0
Dom. Oilcloth	1 60		31	5.1
Dom. Steel & C.	0 40		15	2.6
Dom. Stores	0 72		24	3.0
Dom. Textile	1 20		35	3.4
Du Pont	1 05		50	2.1
Dupuis "A"	0 53		12	4.5
Ford Can.	5 00		148	3.3
Imp. Tobacco	0 72½		13	4.8
Imp. Oil	1 60	0 25	52	3.5
Massey-F	1 00		31	3.2
Molson "A"	1 10		38	2.8
Mtl. Loco.	0 60		14	4.2
Ogilvie Flour	0 60	0 15	14	5.3
Texaco	1 60		53	3.0
Steel Co.	0 85		30	2.8
Viau	0 80		13	6.1
Walker G & W	1 20		38	3.2
PAPETERIES				
Abitibi	0 56		12	4.6
Bathurst	0 50		26	1.9
Consolidated	2 10		43	4.8
Fraser	1 00		33	3.0
Great Lakes	1 00		23	4.3
MacLaren "A"	1 00	0 10	22	5.0
Price Bros	2 00		41	5.0
Rolland "A"	0 30		11	2.7
SERVICES PUBLICS				
Bell Teleph.	2 20		59	3.7
BC Teph. Oil	2 40		67	3.5
C P R	2 50		62	4.0
Can. Steamship	1 20		33	3.6
Calgary Power	0 60		21	2.8
Interprov. P.L.	3 40		88	3.8
Nova Scotia L.P.	1 00		32	3.1
Que. Teleph.	0 70		24	2.9
Trans-Can. P.L.	1 00		35	2.8
MINES				
Asbestos	1 00		27	3.6
Cons. M & S	1 60		42	3.8
Dome	0 30	0 10	37	2.4
Falconbridge	3 00		97	3.0
Gunnar	0 40		5	8.0
Hollinger	0 60	0 40	27	3.6
Hudson Bay	3 00	0 50	73	4.7
Int. Nickel	2 50	0 25	94	2.9
Kerr Addison	0 40		8½	4.7
Labrador	1 00	0 50	34	4.1
Noranda	1 00		51	1.9
Opemiska Copper	0 35		9	6.1
Quemont	1 00		11	9.1
Rio Algom	0 40		17	2.3

Début de séance mixte et moins active

MONTREAL — La tendance générale des cours débute sur un ton mixte à Montréal ce matin.

Les banques et les services publics s

CARRIÈRES et PROFESSIONS

VICE-PRESIDENT EXECUTIF
DEMANDE

Compagnie progressive de location à long terme, désire retenir les services d'un jeune homme pour prendre charge des opérations et en continuer l'expansion. Préférence donnée à personne avec expérience dans compagnie de finance ou diplômé universitaire en commerce.

Réponse à case 8845, LA PRESSE

DESSINATEURS DEMANDES

PLOMBERIE — CHAUFFAGE — AIR CLIMATISE

EXPERIENCE 2 ANS MINIMUM

Important bureau d'ingénieurs-conseils de Montréal. Faire parvenir curriculum vitae incluant expérience acquise à

CASE 8842 LA PRESSE

INGENIEUR EN CONSTRUCTION
et
SURINTENDANT GENERAL

bilingues demandés pour compagnie en plein essor spécialisée en structures de béton renforcé, s'occupant surtout de coffrages. — Travail prometteur offrant bel avenir. Ingénieur civil préféré.

748-6585
INDUSTRIAL FORMWORK LTD.
2035, rue THIMENS

NOUS DEMANDONS UN GERANT DE SUCCURSALE POUR LA VILLE DE QUEBEC

- Il doit être bilingue.
- Il doit être un meneur aussi bien qu'un administrateur et un organisateur.
- Il doit pouvoir recruter et diriger une équipe d'hommes pour vente directe au consommateur.
- Les produits sont annoncés par tout le pays.
- La compagnie est connue dans cette industrie depuis plus de 25 ans, fabriquant une variété d'articles pour améliorer les maisons.
- L'homme choisi pourra gagner $10,000 par an et plus. Bénéfices usuels de compagnie.

Donner vos références à
CASE 8843, LA PRESSE

CHRYSLER CANADA LTD.

DEMANDE UN
VERIFICATEUR

Attrayant emploi pour un candidat bilingue qui possède de l'expérience en comptabilité et vérification. Expérience dans le domaine de l'automobile préférable.

Voiture fournie. Bénéfices marginaux intéressants.

Prière de fournir détails quant à l'âge, l'éducation, l'expérience et les références à :

R.-G. Arseneault,
CHRYSLER CANADA LTD.,
3000, route Trans-Canada,
POINTE CLAIRE, Québec.

GERANT DE DISTRICT
Construction

La position . . .

Une excellente occasion d'entreprendre une carrière au service d'une compagnie canadienne. Le candidat choisi assumera la responsabilité de l'administration du bureau des ventes et de location. Il consacrera une grande partie de son temps à représenter la compagnie auprès de clients importants. Lieu de travail : Ville de Québec.

Le candidat . . .

Agé de 27 à 40 ans, il possède quelques années d'expérience dans le domaine de la construction. Orienté vers la vente, il est à la recherche d'un poste au sein d'une organisation progressive où ses talents d'administrateur lui permettront d'accéder aux niveaux supérieurs de la compagnie.

Vous référant au dossier F11-012, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P. S. ROSS ET ASSOCIES
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

Dans le cadre de son programme d'expansion, La Sauvegarde compagnie d'assurance sur la vie, une institution du Mouvement Coopératif Desjardins, offre d'intéressantes situations au sein de son personnel externe des ventes pour les régions de l'ouest de Montréal, de la Mauricie, de St-Hyacinthe et de Québec.

Les candidats acceptés recevront un salaire de base, une sécurité sociale complète et des cours de formation.

Les candidats sont priés d'adresser les renseignements d'usage à :

Service des ventes,
LA SAUVEGARDE,
152 Notre-Dame est
Montréal

Discrétion absolue assurée.

Aujourd'hui, la parole est aux délégués

Pour ceux qui suivent ultraitement le congrès général des Caisses populaires qui se déroule présentement dans la métropole, la journée d'aujourd'hui pourra donner l'impression d'une pause, d'un cran d'arrêt. C'est qu'il n'y a pas de discours au programme, donc aucune matière à grand reportage.

Pourtant, pour ceux qui sont mêlés de près aux délibérations des 2,500 congressistes, ce jeudi, 17 juin 1965, constitue probablement les heures les plus intenses de tout ce congrès dont l'importance n'échappe à personne. C'est qu'aujourd'hui la parole est aux délégués. C'est qu'aujourd'hui, on s'efforce, dans l'atmosphère plus sereine des commissions, de tirer concrètement les leçons des exposés présentés, hier ou avant-hier, par les experts.

Dans les treize commissions mises sur pied on va se demander quelles adaptations réclame l'évolution économique et sociale du milieu québécois. Cette évolution, ou plutôt cette transformation de la société québecoise, des économistes et des sociologues l'ont décrite devant les congressistes. Il s'agit maintenant, pour ces derniers, de s'entendre sur les modifications précises que ce nouveau milieu peut exiger au niveau, notamment, des cadres des Caisses populaires elles-mêmes.

9e congrès des Caisses

Caractère paroissial des Caisses

D'ailleurs, en plus des exposés des experts dont les journaux ont déjà fait état, les congressistes ont en main d'excellents documents de travail préparés par divers services du mouvement Desjardins. Ces documents de travail, abondamment illustrés de graphiques et tableaux, tentent de cerner de près le mode de vie du Québecois de 1965. On y explique, par exemple, certains phénomènes précis comme l'émergence de zones d'attraction commerciale ou sociale, les déplacements de population, les effets de l'industrialisation, etc.

Les congressistes pourront aussi bénéficier du résultat d'enquêtes menées par certaines caisses, notamment au niveau du recrutement de leurs membres. Ils apprendront, notamment, qu'une caisse populaire de Montréal compte plus de la moitié de ses membres en dehors de son propre territoire.

Tout cela remet en question le caractère "paroissial" des caisses. Ce caractère doit-il encore être maintenu en 1965 ? Il est permis de croire que les opinions seront partagées à ce sujet. On se trouvera peut-être en présence de positions extrêmes.

Un congressiste avec qui nous nous entretenions du sujet, hier, semblait d'avis que les caisses populaires paroissiales ne sont pas appelées à disparaître, du moins pas pour le moment, mais qu'on pourrait opter en faveur d'un système mixte, en quelque sorte, établissant à côté du réseau qu'on connait présentement, d'autres caisses qui tiendraient davantage compte du centre de travail ou d'occupation du citoyen. Et des caisses paroissiales pourraient se fusionner avec d'autres, ou du moins, fusionner certains de leurs services.

Problème d'autonomie

Chaque caisse populaire jouit présentement d'une large autonomie. Il n'est pas impossible que cette autonomie soit remise en question, non pour la détruire, certes, mais pour la repenser, en modifier peut-être même la nature, toujours dans l'optique de l'adaptation des Caisses, en général, à l'évolution de la société québecoise.

Le même travail d'interrogation portera aussi probablement sur la politique générale du mouvement, notamment au chapitre des prêts ou placements. La aussi l'évolution fait sentir ses effets. Il faut tenir compte, par exemple, de l'impact de la nouvelle caisse de dépôts que doit instituer l'Etat du Québec.

Tout cela, de toute façon, se réfletera normalement dans les synthèses qui seront présentées demain, et surtout dans les voeux que l'on discutera alors en assemblée plénière.

Projet de loi du Maine pour une route reliant Québec au Nouveau-Brunswick

SHERBROOKE, (PC) — M. William D. Hathaway, député de l'Etat du Maine au Congrès américain, vient de déposer un projet de loi favorisant dans les cadres de la Défense nationale des Etats-Unis, la construction d'une autoroute qui traverserait le nord du Maine, de l'est à l'ouest, pour relier les systèmes routiers de la province de Québec et du Nouveau-Brunswick, d'après une nouvelle que publiait hier "La Tribune", quotidien de Sherbrooke.

Le projet de l'autoroute de l'Atlantique profiterait grandement de cette réalisation. En effet, si la partie américaine de l'autoroute est réalisée par le gouvernement américain, il en résultera que le secteur du Maine de la voie rapide sera gratuit pour les usagers, puisqu'aux Etats-Unis les autoroutes fédérales sont dégagées de peage.

Un autre avantage serait peut-être une participation éventuelle du gouvernement fédéral à cet autoroute, si le projet passe sous l'égide de la Défense américaine. On sait que le Canada contribue dans une large mesure aux projets internationaux de défense, avec les Etats-Unis.

De nombreux projets de route ont été mis de l'avant, mais celui qui est le plus populaire est sans doute celui qu'appuie M. Hathaway. Ce projet mis d'abord de l'avant par la ville de Lac Mégantic, a fait beaucoup de chemin depuis quelques mois.

"Tel que présenté maintenant, le projet constitue la cheville qui permettra à l'autoroute des Cantons de l'Est d'aboutir à une rentabilité convenable," a déclaré il y a quelques jours à Lac Mégantic, M. Pierre Cazalis, professeur de géographie à l'Université de Sherbrooke.



Cette table resplendit!

Savez-vous pourquoi? A cette table, on y sert ces vins remplis de gaieté, les vins Jordan Valley. Les amis peuvent déguster celui de leur choix, car on les laisse sur la table.

Les vins Jordan ont la renommée d'être parmi les meilleurs au monde, rien d'étonnant, ils ont un tel velouté! Leur saveur surpasse leur valeur.

vins JORDAN *valley*
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD., MONTRÉAL, QUÉBEC

MAISONNEUVE
CENTRE D'ACHATS
SHERBROOKE E. 7 rues à l'est d'Iberville
"VALEURS SPÉCIALES ET QUALITÉ TOUJOURS"

VENEZ ASSISTER AU CONCOURS
"LES NOUVEAUX TALENTS"
SAMEDI, LE 19 JUIN
DE 3 P.M. A 4 P.M.
sur le terrain de stationnement



LIONEL & PIERRE

EN PERSONNE
Chanteurs instrumentistes
Vedettes de la radio, du disque et de la télévision.
ENTREE LIBRE

Le gagnant participera aux émissions "VIVE LA VIE" et "ON NEW TALENT OF 65" du poste CKVL,



LEON LACHANCE
ANNONCEUR BIEN CONNU DE CKVL



N'OUBLIEZ SURTOUT PAS LA FETE DE VOTRE PAPA

DIMANCHE 20 JUIN

SAMEDI LE 19 JUIN

GRANDE VENTE EXTERIEURE

C'est l'incroyable
C'est la sensationnelle
C'est la meilleure
C'est la vente extérieure

Réductions, aubaines, valeurs . . .

Chez LEDUC, vous trouverez des centaines de cadeaux possibles pour la FETE DES PERES



Pour la Fête des Pères, offrez Black Label de Yardley

LOTION APRES LA BARBE $1.50
POUDRE DE BAIN $1.50

Deux importants accessoires de toilette pour le rasage et la douche. Nouvel arôme vif et masculin Black Label.

LEDUC
PHARMACIES DE CONFIANCE

Livraison GRATUITE jour et soir
Vous n'avez qu'à tél. VI. 2-7811

Jouez sans crainte sous le soleil
grâce au "bronzage miracle"



par Antoine de Paris

BAIN DE SOLEIL protège votre peau et vous assure un bronzage riche, durable et séduisant. Prix $2.00

LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC

Valeur exceptionnelle





EAU DE COLOGNE $1.35 l'once

Crêpe de Chine
F. MILLOT
IMPORTEE DE FRANCE

LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC



LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC LEDUC

Une vente d'uranium à la France rapporterait $700 millions

TORONTO, (PC) — S'il arrivait que la Denison Mines Ltd vende l'oxyde d'uranium demandé par la France et d'autres pays d'Europe, ceci rapporterait vraisemblablement plus de $700,000,000 en change étranger au Canada, a déclaré aujourd'hui le ministre ontarien des Mines, M. George Wardrope.

Selon les accords, que l'on discute ces temps-ci, le Canada vendrait, sur une période de 25 ans, 100,000,000 de livres d'oxyde d'uranium, soit le quart des réserves connues d'uranium au Canada.

Advenant que Denison conclue une telle vente et que d'autres ventes interviennent par la suite, l'industrie languissante de l'exploitation de l'uranium au Canada renaitrait et même il faudra trouver de nouveaux gisements, bien que le Canada possède actuellement les plus grandes réserves connues du métal si recherché dans cette ère de l'espace, a rappelé le ministre.

M. Wardrope a de plus noté que l'Hydro-Ontario, qui crée présentement une centrale nucléaire d'énergie électrique, devra voir à ce que les réserves canadiennes demeurent suffisantes pour répondre à sa demande.

Des voyages gratuits pour vaincre le séparatisme

VANCOUVER (PC) — Le leader libéral de la Colombie-Britannique a proposé d'offrir des tarifs réduits de voyages pour aider à faire disparaitre les idées séparatistes au Canada.

M. Ray Perrault, dans un discours prononcé hier, a précisé qu'il pensait à l'établissement d'un projet bénéficiant de l'appui du gouvernement pour permettre aux jeunes de se rendre n'importe où au Canada pour $50.

"Le projet pourrait coûter de l'argent, a-t-il dit, mais les dividendes qu'il pourrait rapporter dans le domaine de la compréhension doivent être évidents pour tous."

M. Perrault s'en est pris aux idées séparatistes et il a affirmé que le sentiment prépondérant au Canada est celui de l'unité et de la modération. A son avis, il est temps pour les modérés d'agir et de parler.

"J'en ai assez de ces hypocondriaques politiques de notre société qui prétendent que le Canada est désespérément malade."

Deux femmes, trois emplois, cinq mois!

TORONTO, (PC) — Etre accusé de bigamie peut parfois s'avérer un excellent remède. C'est probablement le cas de John Galtress, un jeune homme de 28 ans qui était sur le point de faire une dépression nerveuse lorsqu'on a porté contre lui une telle accusation.

Et pour cause. Pour faire vivre ses deux épouses, Galtress devait travailler chaque jour à trois endroits différents. Durant la journée, il travaillait dans la construction. Au début de la soirée, il était employé durant trois heures dans un salon de beauté, et après il était préposé dans un terrain de stationnement. On ne dit pas à quel moment il voyait ses épouses.

Il a été condamné à cinq mois de prison. Il avait rempli une formule de mariage en décembre 1964 à Toronto alors qu'il était encore marié à une femme de Vancouver.

Charlie Van Horne reviendrait à la politique

ST-JEAN, (PC) — Un ancien député conservateur aux Communes qui s'était signalé par son habitude de voter contre son parti, M. J. C. Van Horne, reviendrait sur la scène politique canadienne.

Dans un interview qu'il a accordé à un journal de Californie, et qui a été repris par le "Saint John Telegraph-Journal", il déclare qu'il pourrait bien revenir au Canada et que, s'il le faisait, il serait tenté de revenir à la politique.

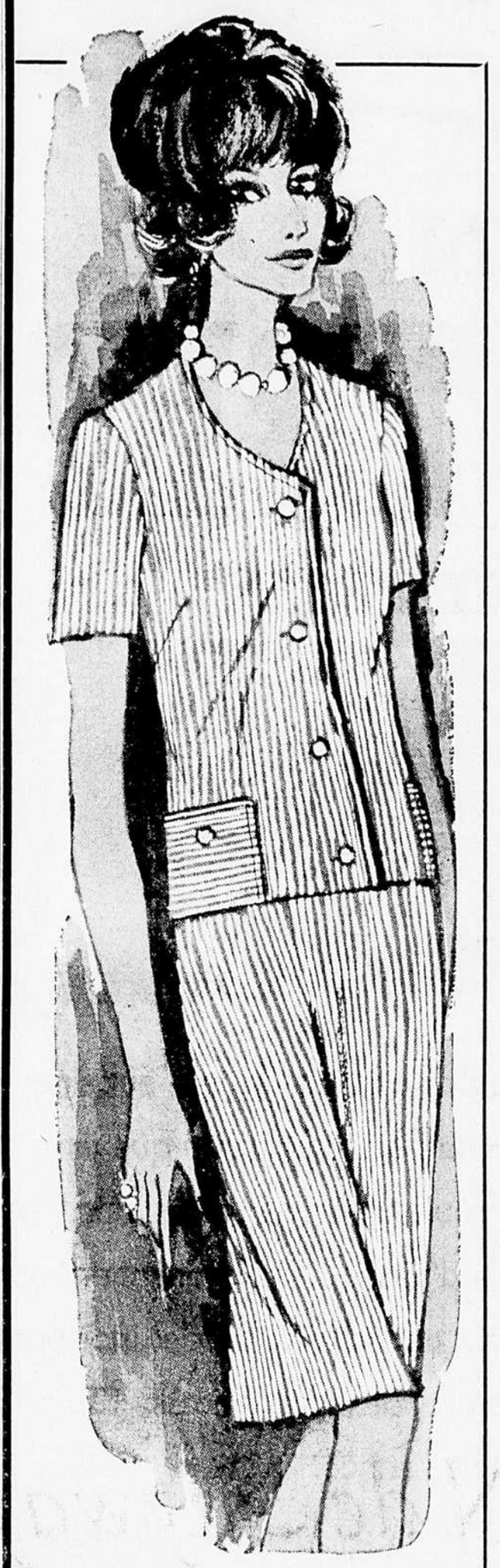
Charlie Van Horne a été député du comté de Restigouche-Madawaska de 1955 à 1961. Depuis, il est demeuré citoyen canadien et a un bureau d'avocat à Campbellton, N.-B., bien que depuis trois ans il s'occupe de promotion immobilière à Yucca Valley en Californie.

M. Van Horne, qui avait démissionné à cause de son désaccord avec M. Diefenbaker, a fait remarquer que cinq ministres avaient posé le même geste un peu plus tard.

Nomination de M. André Giroux

Le ministre de l'Education dans le cabinet provincial, M. Paul Guérin-Lajoie, a annoncé, hier, la nomination de M. André Giroux au poste de conseiller de son ministère à la délégation générale du Québec, à Paris. M. Giroux, qui est bien connu pour ses oeuvres littéraires, aura pour tâche de participer à Paris à l'organisation des échanges entre le Québec et la France dans le cadre de l'entente intervenue le 27 février dernier. M. Giroux était jusqu'ici directeur de l'information à la délégation générale du Québec à Paris.





La mode toute gaie du deux-pièces frais en seersucker de coton sans repassage!

Ord. 16.98
PRIX DE VENTE **12.88**

Un deux-pièces à l'immage des vacances! Vestes à manches courtes, décolleté V, et poches boutonnées... jupe entièrement doublée, droite, à pli d'aisance arrière. Seersucker de coton à mille rayures. Rouge/blanc, fusain/blanc, havane/blanc ou bleu/blanc. Tailles 10 à 18.

TELEPHONER à 842-6261

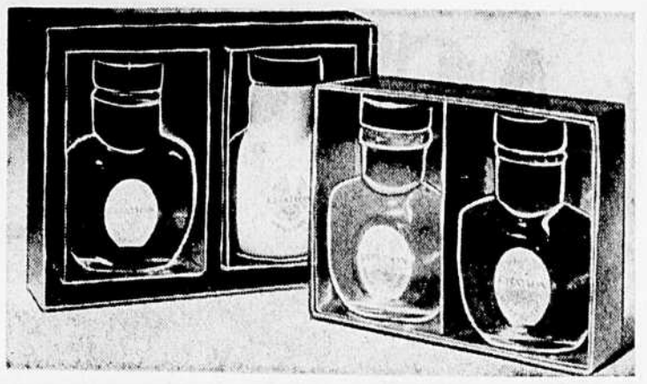
A LA SPORTIVE, RAYON 77, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

MORGAN

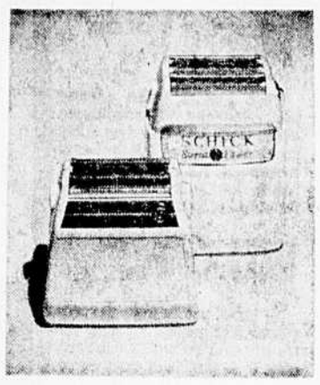
Idées de cadeaux pour la Fête des Pères... modes estivales!











Offrez un cadeau de choix pour la Fête des Pères... articles de toilette pour messieurs qui s'y connaissent!

Voici des articles de toilette de marque renommée ... tous sont présentés dans des boîtes-cadeaux

Arden for men

A. Trousse de voyage. **15.00**

B. Eau de cologne 4 onces. **3.50**

C. Lotion après-rasage. 6 onces. **4.00**

"Citation" de Mennen

D. Lotion après-rasage 4¾ onces et talc. **3.25**

E. Ensemble de lotion après-rasage et d'eau de cologne; 4¾ onces. **3.50**

"Old Spice" de Shulton

F. Lotion après-rasage; 2¼ onces et désodorisant aérosol dans un contenant en plastique 1¾ once. **1.29**

G. Ensemble de lotion après-rasage et d'eau de cologne; 4¾ onces ch.; poudre de talc pour le corps, 4 onces; bâton désodorisant. **4.47**

Produits "Moustache"

H. Lotion après-rasage, 4 onces. **4.00**

8 onces **6.50**

J. Eau de cologne, 4 onces. **5.50**

8 onces **8.50**

Magasin centre-ville seulement

Rasoirs électriques Schick

K. Rasoir électrique "Magna-Power" à tête en acier chirurgical inoxydable que l'on peut ajuster. No 205. **13.95**

L. Rasoir électrique "Eterna-Power" muni d'une pile à recharge pouvant fonctionner avec ou sans fil. Tête en acier chirurgical inoxydable. **25.50**

TELEPHONER à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42 — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD sauf indication contraire



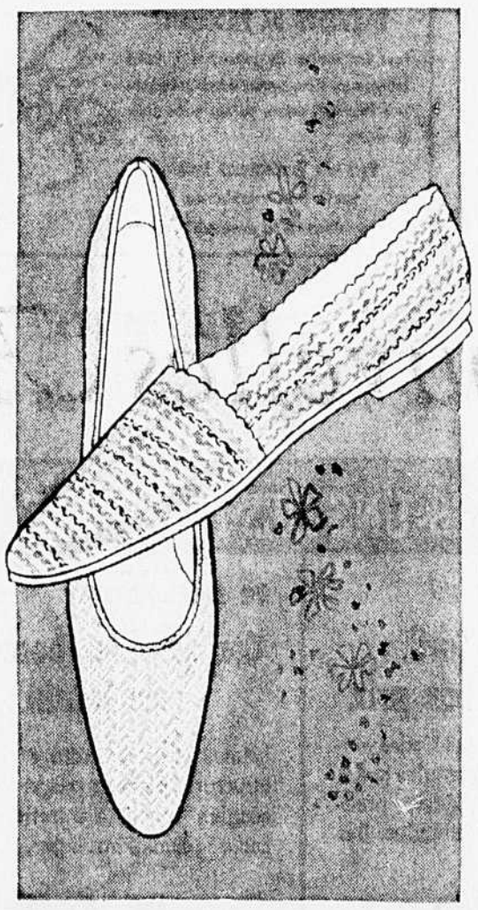
Porte-documents... cadeau idéal pour la Fête des Pères!

Porte-documents très élégant et bien fini. Cadeau que papa appréciera sûrement puisqu'il s'en servira presque tous les jours. Souple cuir de vache sur cadre placage, doublure lavable; deux serrures anglaises en laiton, poignée en cuir. Intérieur à quatre classeurs, compartiment en cuir pour enveloppes et crayons. Deux modèles: l'un de 17½ po. x 11½ po. x 2¾ po.; l'autre, 17½ po. x 11½ po. x 3½ po. Teintes: havane cuivré, brun tabac, noir et olive. **19.95**

TELEPHONER à 842-6261

MALLES — RAYON 27 — CINQUIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Frais souliers d'adolescentes très confortables l'été!

Deux jolis modèles lavables, en filet extensible ou en coton galonné. De fabrication soignée, ils sont légers et frais, munis de supports, semelles en souple caoutchouc. Procurez-vous en plusieurs paires pour la plage, le patio ou pour la détente. Ils sont extrêmement jolis! Pointures 6 à 10 AA; 5½ à 10 B.

A. "Connie" en filet blanc ou noir.

B. "Amy" en soutache de coton multicolore de teintes pastels. **3.98**

TELEPHONER à 842-6261

CHAUSSURES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTES RAYON 81 — TROISIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Minolta "L6PS"... le petit appareil de conception révolutionnaire!

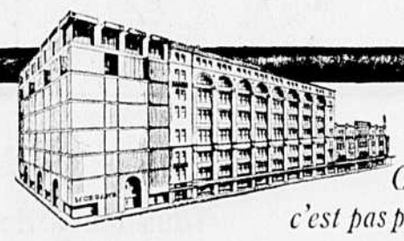
Le cadeau idal à offrir à la Fête des Pères ou à la collation des grades. La petite caméra Minolta d'encombrement réduit, destinée à prendre instantanément des photos n'importe où. Ses caractéristiques: objectif Rokker F3.5 25mm.; réglage de l'exposition; viseur grandeur nature et compteur d'images automatique. Le Minolta L6PS est synchronisé pour le flash et peut utiliser les ampoules-éclair AG1 et M2, ainsi que le flash électronique. Simple et moderne, cette caméra vous fait découvrir les joies merveilleuses de la photographie en couleurs et en noir et blanc. **19.95**

TELEPHONER à 842-6261

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE, RAYON 24, REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Heures d'affaires: Magasin centre-ville: 9h. à 5h.30; jeudi et vendredi 9h. à 9h.—Succursales: 9h.30 à 6h; jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.30 —Téléphoner à 842-6261



Ouvert ce soir jusqu'à 9 h. — Succursales jusqu'à 9 h.30

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

Amendes et suspensions dans la ligue de crosse du Québec

(par G.P.) — Si, au début de la saison, le président Pierre Gaston, de la ligue de crosse du Québec, ne paraissait pas tellement sévère à l'endroit des dirigeants et des joueurs du circuit, il n'en est plus ainsi.

Depuis qu'il a pris l'attitude un petit peu dictatoriale qui semblait s'imposer, Me Gaston se gagne rapidement le respect d'un peu tout le monde, y compris le public, qui réalise soudainement l'importance de son rôle et le sérieux qu'il y met.

Or, Me Gaston n'a pas aimé tout ce qu'on lui a rapporté à l'issue du match de dimanche dernier à Sorel, entre les Titans et le National de Valleyfield.

La joute, on s'en souvient, a pris fin trois minutes avant le son de la sirène, alors que la confusion la plus totale régnait tant sur la surface du jeu que dans les estrades.

En premier lieu, il a imposé une amende de $100 à chacune des deux directions, pour avoir laissé leurs joueurs envahir la surface du jeu durant la mêlée générale.

En plus, il a imposé deux suspensions.

Une première, la plus sévère, de cinq joutes, à l'endroit de Gilles Corriveau, du Sorel. Corriveau a assailli Michel Blanchard avec une attaque d'une telle violence que le jeune Blanchard était inconscient lorsqu'on l'a sorti du terrain.

Un autre joueur, Réal Legault, du National, a pour sa part écopé d'une suspension de deux joutes, pour s'être interposé dans une bagarre entre Yvan Blanchard, un de ses coéquipiers, et Keith Bowen, des Titans.

Un autre joueur, Conrad Bordeleau, du Don Lanoue de Hull, s'est attiré les foudres du jeune président. Lors d'un match présenté au Forum, samedi soir, entre son club et les Saints de Ville St-Pierre, Bordeleau a intentionnellement frappé un joueur sur la tête de son bâton.

Or, Bordeleau n'a guère choisi le moment pour commettre son infraction, car il a profité d'un soir où le président était sur les lieux, et devant son propre siège de loge encore.

Les suspensions de Corriveau et Legault seront donc en vigueur dès ce soir, alors que leurs équipes respectives seront à l'oeuvre dans deux des trois joutes au programme.

A Drummondville, dans un premier match à l'affiche, les Athlétiques tenteront de retrouver le chemin de la victoire alors qu'ils recevront la visite des Titans. Après une série de dix victoires consécutives, les Athlétiques ont plié l'échine lors de leurs deux dernières rencontres.

A Valleyfield, le National tentera de profiter des encouragements de ses partisans afin de faire oublier la piètre performance offerte mardi soir, au Forum. Leurs adversaires seront encore les Indiens de Caughnawaga, et si les joueurs de défense du club ne s'acquittent pas mieux de leur tâche, les Indiens pourraient l'emporter aussi facilement.

Enfin, dans l'autre match à l'affiche, les Wildcats de Cornwall seront les visiteurs du Notre-Dame, à Ottawa.

Malheureux début pour Ralston ou pour Richardson

WIMBLEDON, Angl. (UPI) — Dennis Ralston, le joueur numéro un des Etats-Unis aura comme adversaire en première ronde du tournoi de Wimbledon, la semaine prochaine, son partenaire en double Ham Richardson.

"C'est vraiment une malchance pour l'un de nous", déclarait Ralston, de Bakersfield, Calif., qui participait aux championnats de Londres, au Queens Club, quand le tirage a été annoncé.

Richardson, classé 7e aux Etats-Unis, a été absent de la scène à Wimbledon, depuis quelques années, mais il connait le jeu de Ralston par coeur et l'a battu récemment à Houston.



Telephoto PA

Un appât . . . pour les pêcheurs

Malgré l'impétuosité de l'eau de la rivière Poplar, dans le Minnesota, cette jolie pêcheuse, Florence Moeller se concentre à taquiner la truite. L'histoire ne dit pas si les autres pêcheurs pouvaient en faire autant . . .

Les Alouettes donneront une autre chance à Ernie White

S'il faut en juger par les deux dernières acquisitions des Alouettes pour le personnel du champ-arrière, la période de reconstruction des Alouettes est loin d'être terminée !

Un dicton populaire veut qu'il soit difficile de reconstruire une équipe avec les joueurs congédiés par les autres équipes. Or les deux derniers joueurs engagés par les Alouettes, Ron Hatcher et Ernie White, dont l'engagement a été annoncé hier, ont reçu leur congé d'une autre équipe, et voici qu'on les retrouvera "peut-être" sous l'uniforme des Alouettes.

Car, s'il est possible que Hatcher retrouve son aplomb d'il y a deux ans, White n'est plus jeune (il a 28 ans), et il a subi une blessure grave l'an dernier.

A son retour au jeu, les Rough Riders d'Ottawa l'avait congédié, et il s'est retrouvé avec les Rifles du Québec, ou il n'a même pas été utilisé à l'offensive.

Or, c'est le projet de Trimble d'utiliser White à l'offensive. Mais où ? Il ne pourrait certes pas déloger George Dixon, Hatcher ou même Nat Craddock, beaucoup plus puissant que lui.

Nous avons l'impression que Jim tente de mettre la main sur un coureur capable de porter le ballon hors l'aile avec efficacité à la façon du White des bonnes années, et surtout de Ron Stewart, qui le fait si bien avec les Rough Riders.

A tout événement, il faudrait que White soit à son meilleur pour demeurer avec le club.

Soulignons pour les intéressés que Jim a déjà congédié White. Ce fait est survenu en 1959, alors que White, après avoir reçu le ballon dans sa zone des buts, avait franchi tout le terrain, pour être plaqué sur la ligne d'une verge par Veryl Switzer. Don Clark s'était alors emparé du ballon pour priver les Tiger-Cats d'un touché presque certain. Quelques jours plus tard, White ne faisait plus partie de l'alignement des Tiger-Cats.



ERNIE WHITE

White a du talent, il l'a démontré au cours des dernières années, mais nous pouvons difficilement croire qu'il pourra se mériter un poste avec le club montréalais. A moins que Jim ne trouve, dans son sac magique, le moyen de lui faire retrouver son entrain d'antan.



la prochaine fois demandez le scotch léger et agréable

WHITE HORSE

évidemment

Optimiste pour une rare fois, Clair prédit le championnat à son équipe

OTTAWA. (PC) — Les auditeurs, attentifs au propos de l'instructeur Frank Clair, des Rough Riders étaient près de 800 à un banquet hier, et personne n'en croyait ses oreilles. Clair, le traditionnel pessimiste, parle déjà de championnat pour ses Riders.

"Je crois sincèrement que nous devrions l'emporter cette année," a déclaré un Clair enjoué.

Depuis son arrivée dans la capitale fédérale, en 1956, c'est la première fois que Clair s'aventure à faire une telle prédiction. Par les années passées, il se contentait de dire que son équipe visait un but bien précis : les éliminatoires.

Mais hier, il a souligné qu'à son avis, les 52 joueurs recrues (américains et canadiens) qui viendront tenter leurs chances formeront le meilleur groupe jamais réuni sous ses ordres.

Il a ajouté que depuis 1962, son assistant Bill Smyth et lui ont résolu d'ajouter du sang nouveau au club à chaque saison.

D'après lui, il y aura quatre nouveaux venus parmi les réguliers de l'équipe cette année.

Les besoins des Rough Riders

Clair a souligné qu'il a présentement besoin d'un demi offensif, d'un ailier défensif et d'un secondeur de ligne extérieur. Et l'équipe a perdu son botteur régulier en cédant Ed Ulmer aux Blue Bombers de Winnipeg dans un échange, mais Clair a dit qu'il verrait à solutionner le problème d'ici quelques semaines.

L'instructeur des Rough Riders a également dit que l'équipe cherchait toujours un deuxième quart-arrière de calibre pour seconder le travail du vétéran Canadien Russ Jackson. Six aspirants seront au camp d'entrainement, et Clair a manifestement confiance en Dunn Marteen, du collège Los Angeles State.

Dans le cas de Bo Scott, il semble que ce dernier ne sera pas de retour avec le club.

Scott deviendra éventuellement une étoile, Clair en est convaincu. Mais le jeune joueur aurait manifesté le désir de jouer avec les Browns de Cleveland, et il est prêt à ne pas jouer cette année afin de gagner sa liberté.

Clair analyse les autres équipes

Avant de terminer, Clair s'est permis une rapide analyse des autres équipes. Selon lui, les Alouettes se sont améliorés à l'offensive avec l'addition de Bernie Faloney, mais la perte de quelques joueurs pourrait s'avérer fatale au club à la défensive.

Dans le cas des Tiger-Cats, Clair croit que Joe Zuger s'affirmera comme quart-arrière régulier. Enfin, selon lui, les problèmes de quart-arrière des Argonauts sont loin d'être solutionnés.

"Mais je crois que si nous parvenons à éviter les blessures, nous remporterons le championnat."

Bob Swift menace de faire la grève

VANCOUVER. (PC) — Le puissant centre-arrière Bob Swift, des Lions de Vancouver, a menacé de faire la grève si la direction de l'équipe refuse de lui octroyer un meilleur contrat.

"Je suis complètement dépité," a déclaré Swift.

"Je ne peux tout simplement pas croire que Herb Capozzi (le gérant-général du club) puisse me traiter de la sorte, et de toute façon, je ne crois pas que je sois obligé d'accepter la situation comme telle.

"En autant que je suis concerné, Capozzi m'a insulté en ne m'offrant qu'une augmentation de salaire de $500. Surtout que je croyais avoir connu une saison exceptionelle l'an dernier."

On se rappelle que l'an dernier, Swift s'est avéré une véritable révélation pour les champions du fooball canadien.

Une prédiction de Gordie Howe

FREDERICTON. (PC) — Gordie Howe est d'avis que l'expansion de la ligue Nationale permettra d'éclipser plus facilement le record de 50 buts en une saison.

Et selon le célèbre ailier droit des Red Wings de Détroit, Bobby Hull est probablement le joueur qui établira un nouveau record.

"Hull pourrait même enregistrer 70 buts si la ligue élargit ses cadres", a commenté Howe.

"Le calibre de jeu sera quelque peu affecté par l'expansion mais je suis réjouis en pensant qu'un plus grand nombre de joueurs pourront évoluer dans la ligue Nationale", a dit Howe.

Robeson, l'étoile du triomphe du Verdun Jr

Au début de la saison, l'arrêt-court Gerry Robeson s'est fait tirer l'oreille avant d'apposer sa signature au bas d'un contrat mais aujourd'hui, l'équipe de Verdun de la ligue Nationale junior ne regrette pas d'avoir insisté.

Robeson s'est avéré un habile joueur défensif en plus de se signaler au bâton. Les plus récentes prouesses de Robeson ont permis au Verdun de vaincre les Dodgers de Québec, 3 à 1, hier soir.

L'arrêt-court du Verdun a fait compter les trois points des vainqueurs avec un triple à la quatrième manche. Robeson a de plus participé à 3 doubles-jeux qui ont grandement facilité la tâche de Jean-Pierre David et Louis DeLaDurantaye. Ce dernier est venu à la rescousse de David à la 6e manche.

Avec deux doubles, le voltigeur Jean-Denis Fortier a cogné la moitié des coups sûrs du Québec.

A St-Jérôme, les Cardinaux ont blanchi les Braves de St-Laurent 4-0 et se sont approchés à une partie des Athlétiques de Sorel, détenteurs du premier rang.

Normand Prud'homme a distribué cinq coups sûrs au St-Laurent et a mérité sa deuxième victoire consécutive. Michel Marleau a été le lanceur perdant.

Victoire du St-Barnabé

Dans la seule joute au calendrier de la ligue Montréal junior, le St-Barnabé a eu raison des Alouettes de Kinsmen, 5 à 2.

Gilles Wilscam a eu le meilleur sur Claude Ouellette au monticule.

Un triple de Jacques St-Germain a fait compter deux points des vainqueurs à la 5e manche.

Pour les perdants, Raymond Dufour a frappé un simple et un double et Gérard Ouellette, un triple.

Match important à Ville-Marie

Le Ville-Marie tentera de rejoindre le Longueuil au sommet du classement, ce soir, alors que les deux équipes s'affronteront au parc Liébert, à 8 h. Dans les autres joutes, le Ville-Mont-Royal jouera à Rosemont et le Notre-Dame-de-Grâce à Laval.

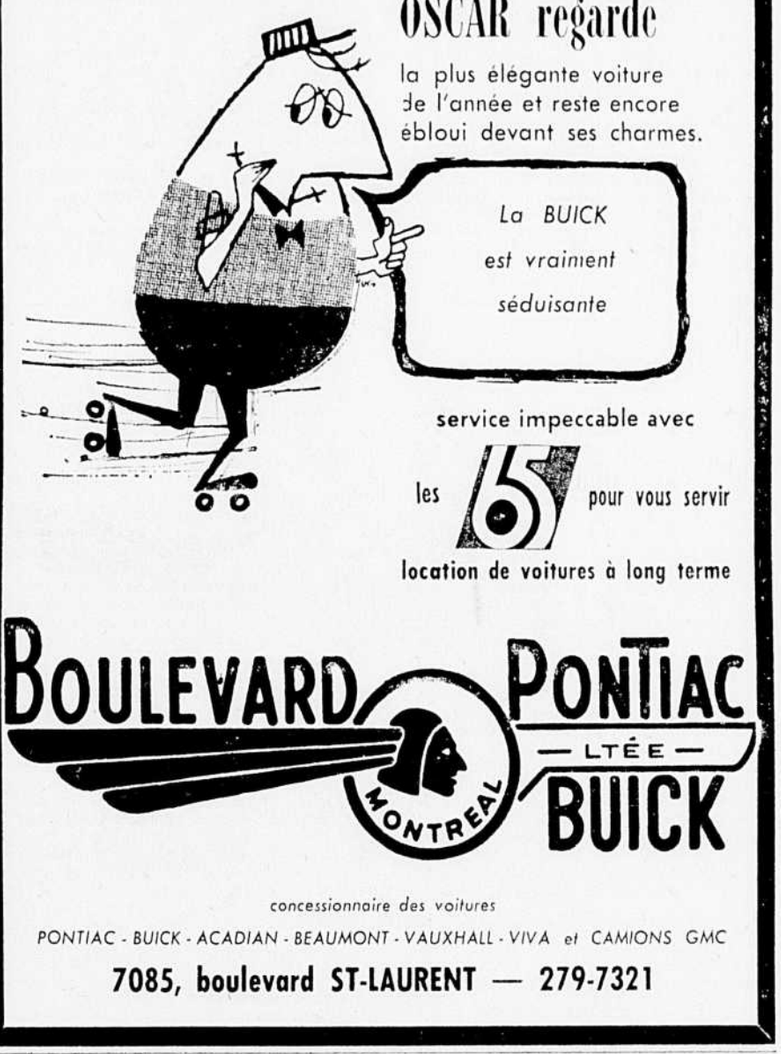
Dans la ligue Nationale junior, la seule joute au programme opposera le St-Laurent au Sorel.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le St-Laurent devra patienter jusqu'à mardi soir prochain avant de disputer sa première joute devant ses partisans, le terrain n'étant pas prêt à être utilisé.

LES MENEURS DE LA LIGUE NATIONALE JR

	J	AB	CS	Moy.
Dubois A., Verdu	5	14	7	.500
Audette J.N., St-J.	8	27	12	.444
Sauvé R., Chomedey	6	18	8	.444
Beauséjour P., Verd.	5	16	7	.437
Cave D., St-Lnt	6	18	7	.388
Bélanger, R. St-Jean	6	18	7	.388
Lacoste R., Verdun	4	14	5	.357
Gaudreau B., Granby	7	17	6	.353
Cardin G., St-Lnt	6	20	7	.350
Desmarais M., Sorel	9	23	8	.348

TORONTO. — Le malheureux Toronto City a connu une soirée encore plus désastreuse que jamais depuis le début de la saison, puisque non seulement il a perdu une autre fois, mais un de ses propres joueurs a brisé l'égalité en faveur de l'autre équipe alors que le compte était de 1-1 et qu'il marqua dans ses propres buts.



Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!
HENNESSY
HENNESSY
COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS



Projet d'un institut des sports

Une importante réunion aura lieu lundi, le 21 juin, au centre sportif Paul Sauvé. Ici, de gauche à droite, Me JEAN-PAUL ST-LOUIS, s'entretient avec M. RENE BELISLE, surintendant de la Récréation du service des parcs de la ville de Montréal, et M. Lévis Sauvé, président de la Fédération des commissions scolaires de la province de Québec, du projet de créer cet institut provincial.



La balle de golf Campbell Poly Dyne ressemble à toutes les autres...

Jusqu'à ce qu'on la retourne.
Achetez des balles Poly Dyne et voyez la différence que la marque peut faire.



CAMPBELL of CANADA

LUDGER GRAVEL & FILS
7905, boul. ST-LAURENT
Tél: 387-2581

VOUS
pouvez compter sur nous

Pour un service personnel et courtois
Pour la qualité supérieure de nos pneus
Pour avoir les meilleurs prix en ville
Pour assurer votre sécurité sur la route
Pour notre service digne de confiance
Pour une satisfaction toujours garantie

Acheter chez-nous, c'est épargner de l'argent!

CITY TIRE COMPANY (1963) INC.
1100 est, boul. DORCHESTER
Tél: 845-2122

FAIRE L'ACHAT DE PNEUS GENERAL TIRE C'EST UN BON PLACEMENT

Billy Casper au nombre des inscrits à Toronto

Deux des meilleurs golfeurs professionnels américains, Billy Casper, qui vient au deuxième rang au classement de tous les temps des boursiers, et Doug Sanders, le seul joueur qui a remporté deux victoires d'affilées cette année, participent à l'omnium de golf canadien cette année. Les joueurs se disputeront une bourse globale de $100,000 et la coupe d'or Seagram.

L'Association Royale canadienne de golf a annoncé que cinq des six premiers joueurs au classement des bourses ont confirmé leur présence au club Mississaugua de Toronto pour la compétition du 14 au 17 juillet. En effet Jack Nicklaus (premier); Tony Lema (deuxième); Bruce Crampton (quatrième); Bruce Devlin (cinquième) et Sanders, qui est au sixième rang seront tous de la lutte.

Casper occupe pour sa part la dixième place mais il faut souligner que la bourse de $15,000 qu'il a gagnée dans la classique Bob Hope n'est pas incluse dans le classement officiel. Au cours des cinq dernières années Casper a été premier ou deuxième pour le trophée accordé au joueur compilant la meilleure moyenne pour une ronde au cours de l'année.

Joute d'un coup sûr pour Luis Tiant

Il n'est pas, dans le monde du baseball, un poste où les moments de frustrations sont aussi nombreux que ceux qui marquent la carrière d'un lanceur.

Un frappeur qui mord la poussière trois ou quatre fois pourra se reprendre dès le lendemain, mais un lanceur qui n'accorde qu'un seul coup sûr, pour ainsi gâter un essai d'une joute sans point ni coup sûr, pourra difficilement se reprendre dès le lendemain.

Luis Tiant fait partie du groupe des "frustrés" et ce depuis hier soir. Héros d'une victoire de 5-0 des Indiens de Cleveland sur les Sénateurs de Washington, Tiant n'a accordé qu'un seul coup sûr, un simple à Woody Held, à la septième manche, coup qui devait le priver d'un exploit rêvé de tout lanceur.

A Chicago, l'excellent Camillo Pascual a encaissé son premier revers de la saison, après huit victoires, alors que les White Sox ont vaincu les Twins du Minnesota, 3-1.

A Détroit, Willie Horton a fait compter cinq points avec un circuit, un double et un simple, et les Tigers l'ont facilement emporté, 9-4, sur les Red Sox de Boston.

A New York, Jerry Adair a fait compter trois points à l'occasion d'une victoire de 5-1 des Orioles de Baltimore sur les Yankees de New York. Il s'agissait de la sixième victoire de suite des Orioles.

Enfin, à Kansas City, les Angels de Los Angeles ont vaincu les Athlétiques à deux reprises, 7-1 et 5-4.

A Los Angeles, Sandy Koufax a remporté sa 10e victoire de la saison, alors que les Dodgers ont vaincu les Giants de San Francisco, 2-1. Des simples du vétéran Jim Gilliam ont fait compter Maury Wills deux fois. Wills avait cogné un simple au champ intérieur, et volé le 2e but en chaque occasion.

La recrue Pat Corrales a claqué son premier circuit dans les majeures hier, et les Phillies de Philadelphie en ont profité pour triompher des Braves de Milwaukee, 6-2. Jim Bunning a fait mordre la poussière à 10 frappeurs, et il a remporté son 6e triomphe en 11 décisions.

Enfin, dans la dernière joute à l'affiche, les Astros de Houston ont vaincu les Cubs de Chicago, 3-2, en 13 manches.

Victoire de Gérard Pauzé

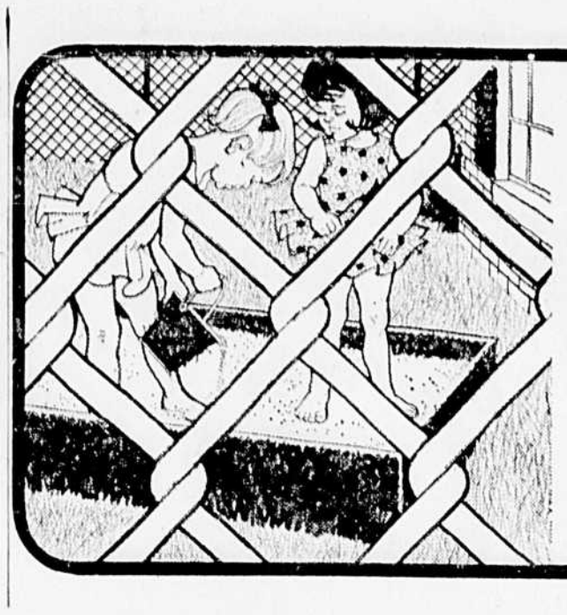
Gérard Pauzé a joué une ronde de 77 sur le parcours du club de Lachute et a remporté les honneurs du 30e tournoi de golf annuel du club Canadien. Après neuf trous, Pauzé avait joué 41 coups. Au retour, il a présenté un compte de 36 coups.

Dans la classe "B", le vainqueur a été Guy Hudon, avec 83 tandis que Jacques Sauvé l'a emporté dans la classe "C" avec 93.

Laurent Molini a présenté le meilleur score net de la classe "A", 69 tandis qu'un compte de 70 a valu la victoire à Marcel Lapierre dans la classe "B" et un pointage de 72 a permis à Lionel Chouinard de l'emporter dans la classe "C".

Jacques Barrette a joué la meilleure ronde chez les membres honoraires, 78 tandis qu'Albert Charbonneau a gagné le concours de coups roulés.

Le président du club Canadien, Guy Moreau, a joué une partie de 115.



Vous ne pouvez surveiller les enfants constamment. Une clôture Frost en acier est la meilleure des gardiennes.

Les clôtures Frost pour résidences vous procurent beauté, sécurité et durée... à peu de frais. Si vous avez besoin d'une clôture, fiez-vous à la compagnie Frost — spécialisée en fabrication et installation de clôtures depuis 65 ans.

UNE CLÔTURE FROST EN ACIER EST TOUJOURS GARANTIE.

FROST
UNE FILIALE DE STELCO

Evaluation gratuite, sans obligation de votre part. Composez:

748-9621

Frost Steel & Wire Company Quebec Ltd.,
400 Rue Deslauriers, Montreal 9, P.Q.

6513/7F



Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Minnesota à Chicago — Kaat (5-7) vs Horlen (6-4).
Boston à Détroit — Stephenson (1-2) vs Sparma (4-3).
Washington à Cleveland — Daniels (5-5) vs Tiant (5-3) — Soir
Baltimore à New York — Pappas (6-2) vs Ford (6-6) — Soir
(Seules joutes au calendrier)

LIGUE NATIONALE

Philadelphie à Milwaukee — Bunning (5-5) vs Blasingame (7-5) — Soir
Pittsburgh à St-Louis — Law (5-5) vs Gibson (8-5) — Soir
Chicago à Houston — Hendley (0-1) — vs Giusti (6-3) — Soir
San Francisco à Los Angeles — Perry (6-5) vs Osteen (5-6) — Soir
(Seules joutes au calendrier)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Baltimore	111 000 002	5	9	0
New York	000 010 000	1	7	0

McNally, Hall (9) et Brown; Downing, Ramos (8) et Howard. G.— McNally (3-3); P.— Downing (5-6). Cir.: Adair (2e), Bowens (2e), Brandt (5e), Boyer (3e).

Washington	000 000 000	0	1	0
Cleveland	000 300 11x	5	6	2

Ortega, Narum (5), Kline (8) et Brumley; Tiant (6-3) et Azcue. P.— Ortega (6-8). Cir.: Wagner (9e).

1ère joute

Los Angeles	030 220 000	7	13	1
Kansas City	000 000 100	1	5	2

Brunet (4-4) et Rodgers; Talbot, Pena (4), Dickson (5), Buschhorn (6), Hickman (9) et Lachemann. P.— Talbot (4-4).

2e joute

Los Angeles	001 211 000	5	9	2
Kansas City	200 010 010	4	9	0

Chance, Gatewood (5), Lee (6) et Satriano; Sheldon, Stock (7), Wyatt (9) et Bryan. G.— Lee (4-3); P.— Sheldon (1-2). Cir.: W. Smith (4e), Adcock (5e).

Minnesota	010 000 000	1	7	0
Chicago	000 300 00x	3	8	0

Pascual, Fosnow (4), Stigman (5), Klippstein (7) et Battey; Buzhardt, Fisher (8) et Martin. G.— Buzhardt (6-1); P.— Pascual (8-1).

Boston	000 000 400	4	9	1
Détroit	100 100 52x	9	11	0

Morehead, Lamabe (4), Earley (7), Duliba (7), Ritchie (7) et Tillman; Lolich, Gladding (7) et Moore. G.— Gladding (3-1); P.— Duliba (0-2). Cir.: Yastrzemski (8e), Horton (15e).

LIGUE NATIONALE

Philadelphie	005 000 001	6	8	1
Milwaukee	000 010 100	2	9	1

Bunning (6-5) et Corrales; Lemaster, Fisher (3), Kelley (4), Osinski (6), Niekro (8) et Torre. P.— Lemaster (4-6). Cir.: Corrales (1er).

New York	200 001 001	4	12	1
Cincinnati	001 122 11x	8	10	0

Jackson, Kroll (5), Bethke (6), Bearnarth (6), McGraw (8) et Cannizzaro; O'Toole, Tsitouris (6) et Pavletich. G.— O'Toole (1-5); P.— Jackson (2-9). Cir.: Cardenas 2 (3e et 4e), Smith (8e).

Pittsburgh	004 000 123	10	14	2
St-Louis	150 000 120	9	11	3

Friend, Sisk (2), Wood (3), Gibson (5), McBean (7), Carpin (8), Schwall (8) et Crandall, Pagliaroni (7); Washburn, Purkey (7), Stallard (8), Schultz (9) et McCarver, Uecker (9). G.— Schwall (3-2); P.— Schultz (1-2). Cir.: Clendenon (7e), Stargell (14e).

Chicago	002 000 000 000 0	2	9	2
Houston	001 001 000 000 1	3	10	4

Ellsworth, Abernathy (7), McDaniel (12) et Krug; Farrell, Owens (13) et Triandos. G.— Owens (3-3); P.— McDaniel (2-3).

San Francisco	000 000 100	1	6	0
Los Angeles	000 010 10x	2	7	0

Shaw, Murakami (8) et Bertell, Hiatt (8); Koufax (10-3) et Roseboro. P.— Shaw (6-4).

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	39	23	.629	—
Milwaukee	32	23	.582	3½
Cincinnati	33	26	.559	4½
San Francisco	32	27	.542	5½
Pittsburgh	31	28	.525	6½
Philadelphie	29	29	.500	8
St-Louis	28	32	.467	10
Chicago	26	33	.441	11½
Houston	27	36	.429	12½
New York	21	41	.339	18

LIGUE AMERICAINE

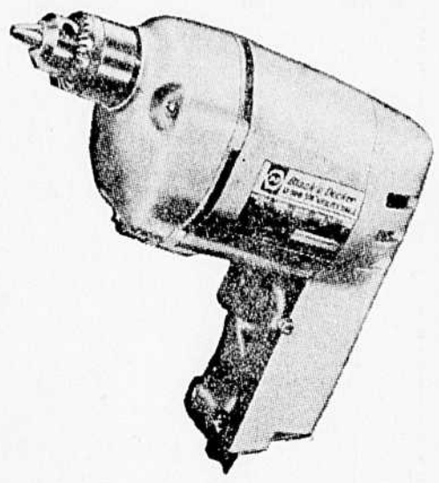
	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	35	21	.625	—
Chicago	35	22	.614	½
Baltimore	33	25	.569	3
Cleveland	31	24	.564	3½
Détroit	31	25	.554	4
Los Angeles	31	32	.492	7½
New York	26	32	.448	10
Boston	24	33	.421	11½
Washington	25	36	.410	12½
Kansas City	16	37	.302	17½

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE DES DÉTAILLANTS EXPÉRIMENTÉS REX

soyez toujours assuré d'obtenir qualité-service bas prix

QUINCAILLERIE REX

Black & Decker
PERCEUSE ELECTRIQUE ¼"
L'outil idéal du débutant pour l'entretien et les menus travaux de la maison et du chalet. Nouvelle poignée en "Cycolac" très résistante et assurant un excellent équilibrage. Moteur B & D de rendement supérieur, avec balais plus durables. Poignée plus longue assurant une prise plus ferme. Commutateur à gachette avec bouton de verrouillage, protection renforcée du câble, mandrin à engrenages avec clavette. Offre donc la plus grande souplesse d'adaptation.
No B-100 13.88

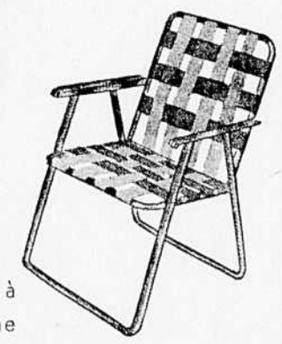




Bidon en scepterene
Fabriqué de scepterène, complet avec bec et bouchon. Capacité de deux gallons. Couleurs: rouge, jaune et clair. Idéal pour transporter eau, varsol, plusieurs acides. Indispensable aux campeurs.
No J-102
2.98 ch.

EXTRA SPECIAL
3 JOURS SEULEMENT
CHAISE en ALUMINIUM
$3.29 chacune





Monture tubulaire d'aluminium poli. Facile à entreposer. Bandes de tissus en propylène résistant aux intempéries. Siège large et confortable.
PAS DE LIVRAISON
PAS DE LIVRAISON



6.98
LANTERNE
Une lanterne très puissante capable de diriger un rayon de lumière sur une distance d'un demi-mille de loin. Pile spéciale à l'épreuve des intempéries. Idéale pour la maison, l'automobile, la ferme, la chasse, la pêche, etc.
No 1660-TW1



Johnson's Raid Pour la maison et le jardin
Cette nouvelle formule tue les insectes de maison tels que mouches, maringouins, coquerelles, fourmis, araignées, etc. Il détruit quelques insectes de jardin sans endommager les plantes.
12 oz (aérosol)
1.49 ch.

EGOINE REX
2.89 ch.

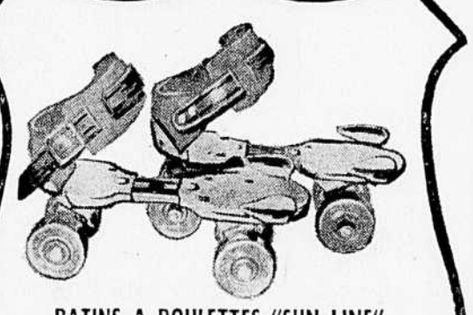


Egoïne de qualité en acier à ressort, lame 24" long x 8 dents. Poignée en bois.



Moustiquaire en aluminium
Prix au pied linéaire

24"	26"	28"
.27	.29	.32
30"	32"	36"	42"
.35	.37	.39	.45



PATINS A ROULETTES "SUN LINE"
No 24
Double roulement à billes, plaqué nickel brillant, construction solide d'acier de haute qualité, idéal pour garçons ou filles. Pre 5.95



TONDEUSE ELECTRIQUE "G.E"
No. PM-318
79.90
La nouvelle tondeuse de Canadian General Electric est facile à manoeuvrer, légère (35 lbs) peut être soulevée avec le minimum d'effort. Boutons pressoirs pour la mise en marche. Guidon réglable. Lame rotative simple de 18". Système électrique avec câble à 3 fils, garantie de 2 ans. Le fil électrique n'est pas fourni avec la tondeuse.

Centre
ONTARIO, 1280 est — Tél. 521-0880
ONTARIO, 1561 est — Tél. 522-2101
ONTARIO, 1978 est — Tél. 523-2914
Ste-Catherine, 1650 est — Tél. 522-1102

Est
BEAUBIEN, 5195 — Tél. 725-2483
DE GROSBOIS, 8678 — Tél. 352-0020
GILFORD, 1308 — Tél. 521-2888
NOTRE-DAME, 7774 est — Tél. 255-8874
HOCHELAGA, 5699 — Tél. 259-5928

Ouest
GATINEAU, 5200 — Tél. 731-6833
NOTRE-DAME, 5135 o. — Tél. 932-7133
WELLINGTON, 1987 — Tél. 933-1662
WELLINGTON, 5101 — Tél. 766-4000

Nord
CHARLEROI, 4400 — Tél. 322-2031
DICKENS, 3755 — Tél. 728-4073
JARRY, 1560 est — Tél. 727-5153
LILLE, 10,215 — Tél. 387-1445
PIE-IX, boul. 9309 — Tél. 322-7020
ST-MICHEL, boul. 9162 — Tél. 388-6488
ST-LAURENT, boul. 6740 — Tél. 277-3300
VILLERAY, 1453 — Tél. 721-2011

Montréal — banlieue
BOUCHERVILLE — Marcel Turcotte — Tél. 655-1365
ST-BRUNO — Ferronnerie St-Bruno — Tél. 653-6333

Montréal — banlieue
STE-THERESE-DE-BLAINVILLE — A. Huot — Tél. 435-3679
TERREBONNE — J.-B. Gauthier Enrg. — Tél. 666-3754
VILLE JACQUES-CARTIER — A. Roberge — Tél. 674-4685

Province
BEAUHARNOIS — P. Dussault — Tél. 268-3686
BERTHIERVILLE — G.-A. Daviault et Fils Ltée — Tél. 836-3791
CHATEAUGUAY-STATION — Garand et Fils — Tél. 692-6391
COWANSVILLE — Buzzell Bros. — Tél. 263-1636

Province
DRUMMONDVILLE — F. Dionne et Fils — Tél. 478-2571
GRAND'MERE — Ferronnerie Grand'Mère — Tél. 538-8666
LOUISEVILLE — Arthur Giguère Enrg. — Tél. 228-2781
NICOLET — Lorenzo Rousseau — Tél. 293-4825
RICHMOND — J. H. Coles — Tél. 826-2641
ST-JEROME — Rosaire Paquin — Tél. 438-4484
ST-GABRIEL-DE-BRANDON — Henri Arbour Enrg. — Tél. 835-2581

CONSULTEZ LE MARCHAND REX DE VOTRE VOISINAGE INSCRIT CI-HAUT.

LES ARTS

Hier

AU FESTIVAL de Stratford, "Julius Caesar", A l'arena Maurice-Richard, concert populaire. Voir ci-contre les articles de Jean Béraud et de Claude Gingras.

AUJOURD'HUI

AU THEATRE ST-DENIS, à 8 h. 30 : concert Alarie-Simoneau, dans le cadre du congrès des Caisses populaires Desjardins. Orchestre sous la direction de Roland Leduc.

A la Grande Salle de la Place des Arts, à 8 h. 30 : Christiane Billard et Csilla Szabo (épreuves définitives du Festival international de Piano).

ENTRE PARENTHÈSES

UNE NOUVELLE BOITE à chanson verra prochainement le jour. Il s'agit du Sablier, qui ouvrira ses portes à la fin de juin à l'hôtel d'été Au Grand Salon de Chandler, en Gaspésie. L'animateur de cette boite est Georges Dor et l'équipe comprend, outre M. Dor : Marie Villeneuve, Margot Jacob, Marc Filion, ainsi que le pianiste Jean-Claude Tremblay et les guitaristes Pierre Sévigny et Réal Barrette. Chandler est situé à 25 milles de Percé.

AU JOUR LE JOUR

Au Festival de Stratford un "Jules César" spectaculaire sans complexités psychologiques

De notre envoyé spécial
Jean Béraud

STRATFORD. — Le troisième spectacle shakespearien de la saison, "Jules César", a pris l'affiche hier soir sous la direction de Douglas Campbell. Dans les premiers rôles, Joseph Shaw personnifiait César; William Hutt, Brutus; Peter Donat, Cassius; Bruno Gérussi, Marc-Antoine; Leslie Hurry agissait comme décorateur-costumier.

J'y ai vu surtout une réussite dans ses moments spectaculaires, alors que malgré le texte superbe de Shakespeare, les personnages me paraissaient plutôt un peu trop simples, moins adroits, moins insinuants, moins fins pour tout dire que je les avais entrevus à la lecture. L'acte de justice que pourrait être l'assassinat de Jules César m'a paru un acte bien gratuit, surtout quand on précise bien que le chef d'Etat a refusé par trois fois la couronne, et la traitrise de Brutus, bien qu'elle appartienne à l'histoire, ne m'a pas paru ici dramatiquement justifiée. Enfin, j'ai vu là un très grand spectacle, que l'on pourrait situer en marge de l'actualité, présenté de façon sobre et claire, mais sans qu'entre en jeu de façon intéressante la complexité physiologique du sujet, cela tenant pour une bonne part d'un jeu en surface, sans prolongements nécessaires dans l'esprit et le coeur du spectateur.

Il faut pourtant excepter de ces réserves la deuxième partie su spectacle, celle de l'action proprement dite où Brutus tente de se donner raison en s'exclamant : — "Je n'aimais pas moins César, mais j'aimais Rome davantage", où surtout Marc-Antoine fait à la foule son fameux discours sur le corps de César, oraison funèbre d'une profonde habileté qui soulève l'indignation et la pitié, avec son leit-motiv : — mais Brutus dit que c'était un ambitieux, et Brutus est un homme honorable . . .

Ajoutez à cela le jeu du manteau troué de coups de poignard, le coup du testament de César laissant ses biens au peuple romain, et vous avez des éléments dramatiques d'une portée certaine. Cette deuxième partie vous laisse pantelant, épuisé, comme si vous viviez le drame avec les personnages. La mise en scène de Douglas Campbell pour cette partie-là est d'une suprême adresse.

Ses acteurs la jouent avec une conviction communicative. Bruno Gérussi en Marc-Antoine tire tout le parti imaginable de l'un des plus beaux morceaux de théâtre qui soient, tour à tour coulant, détaché, persuasif et sachant exploiter à fond les instincts de la foule. Joseph Shaw prête un beau masque à Jules César; le Brutus de William Hutt affiche au moins de la sincérité dans ses desseins; et Peter Donat en Cassius, surtout dans sa dispute avec Brutus, donne une belle autorité au personnage. Un personnage qui se détache plus particulièrement de l'ensemble est le Casca de Max Helpmann qui, lui, a un caractère bien singulier et retient l'attention même quand il ne parle pas. Les mouvements de foule à la ville comme au combat sont admirablement réglés.

C'est directement chez Plutarque que Shakespeare puisa l'argument de son "Jules César", qu'il porta à la scène en plaidoyer contre la dictature, lui qui vivait sous la monarchie absolue. Cassius, craignant les abus de pouvoir de Jules César, veut sauver la république en entrainant Brutus et ses comparses dans un complot qui aboutira au meurtre. Des présages avertissent César de ce qui se trame contre lui, mais il passe outre, se rend au sénat et y est assassiné. Son ami Marc-Antoine obtient des conspirateurs l'autorisation de prononcer en public une oraison funèbre, qui prend un tour inattendu : l'orateur accable si bien les meurtriers qu'ils doivent fuir Rome. Marc-Antoine rallie à lui les forces d'Octave, poursuit Brutus et Cassius et les vainc à Philippes. Cassius, voyant la bataille tourner au pire, se fait tuer par son domestique, et Brutus se détruit lui-même.

Une particularité de la pièce, qui a fait gloser les amateurs de rigide construction dramatique, au théâtre moderne, se trouve dans le fait que Shakespeare poursuit son sujet pendant deux actes après la mort de César. On retrouve ce même phénomène dans "Macbeth". C'est que, pour le dramaturge elizabéthain, les conséquences de l'acte de violence sont aussi importantes que l'acte lui-même. Il n'éprouve pas une particulière estime pour César, mais il lui importe de démontrer que Brutus se rend compte, trop tard évidemment, qu'il a été entraîné dans un acte déraisonnable et qu'en fait, dans l'idée de sauver Rome, il n'a rien sauvé du tout. C'est ainsi qu'il expie son ingratitude et sa traitrise.

C'est que joue là encore la fatalité, qui pousse au meurtre, désigne le meurtrier puis l'anéantit. Par l'action et par le texte, "Jules César" demeure ici l'un des spectacles shakespeariens les plus majestueux.

MUSIQUE

Les concerts gastronomiques

CONCERT POPULAIRE, à l'aréna Maurice-Richard, hier soir. Chef d'orchestre : Alexander Brott. Solistes : Yaela Hertz, violoniste, et Sylvia Saurette, soprano.

Programme

("Hommage à l'Allemagne") :
Ouverture d'"Oberon" ..... Weber
Concerto pour violon et orchestre ..... Mendelssohn
Prélude et "Mort d'amour" (ext. "Tristan et Isolde") et "Dich Teure Halle" (ext. "Tannhäuser") ..... Wagner
"Danses hongroises" ..... Brahms

par Claude Gingras

Absent pendant quelques semaines, ce n'est qu'hier soir que j'ai pu prendre connaissance de cette initiative des Concerts populaires de l'aréna Maurice-Richard. L'idée est excellente et attire un public vaste et varié. On peut prendre place à des tables et déguster vins et fromages en écoutant la musique, ou bien on peut simplement écouter en prenant place dans les galeries. Personnellement, je dois dire que j'ai été plus dérangé par le système d'amplification sonore que par le bruit des verres. Le son n'est vraiment pas très bon : il nous parvient à la fois des haut-parleurs et de l'orchestre même, ce qui produit un mélange assez inconfortable. Néanmoins, même dans ces conditions, il est possible d'apprécier réellement l'interprétation, ce qui n'est pas toujours le cas des concerts en plein air, par exemple.

Yaela Hertz, violoniste montréalaise et premier-violon de l'Orchestre de chambre McGill, a joué le célébrissime Concerto de Mendelssohn avec un très beau sens lyrique, avec surtout une sonorité pleine, riche et toujours très juste. Alexander Brott et l'orchestre anonyme lui ont fourni un appui tout à fait exemplaire.

M. Brott a ensuite dirigé avec un très beau sens dramatique le Prélude de "Tristan et Isolde", après quoi Sylvia Saurette s'est jointe aux musiciens pour l'exécution de la célèbre Mort d'amour (Liebestod).

Par le physique d'abord, par la voix ensuite, Sylvia Saurette me paraît être un véritable soprano dramatique. Elle a chanté avec passion et avec une voix superbe. Bien sûr, ce n'est pas Flagstad, ce n'est pas Nilsson non plus. Mlle Saurette est encore toute jeune, mais déjà elle manifeste des dons peu ordinaires et je suis sûrs que l'on peut voir en elle l'une des futures grandes voix du Canada, et même davantage.

Je suis tout à fait en faveur de ces concerts . . . comment dirais-je : gastronomiques. Personnellement, je n'aime pas tellement le vin ni le fromage d'ailleurs, mais je concède que nous sommes dans un pays libre. La consultation du programme, toutefois, me laisse songeur. Tout d'abord, on ne peut s'empêcher de remarquer que, sur treize concerts, sept sont dirigés par Alexander Brott et un par son fils Boris. Mais passons. Il y a plus grave. Chaque concert prend la forme d'un hommage à un pays différent. Excellente augure pour l'Exposition de 1967. On rend hommage à la France, à la Russie, à l'Autriche, à l'Allemagne (hier soir), à l'Italie et même au Canada français, mais on n'a pas trouvé place pour un hommage à nos puissants voisins, les Etats-Unis, ni pour un hommage à l'Angleterre, avec laquelle nous avons quand même, qu'on le veuille ou non, quelques liens assez étroits. On va invoquer mille raisons, je sais, mais le fait est là. Ces deux pays sont complètement absents de la liste d'"hommages". Tout comme s'ils n'existaient pas. Eh bien ! je trouve cela inadmissible et insultant. Et j'ai le droit de le dire.

Il y a bien d'autres choses assez curieuses dans ce programme. Je me contenterai de n'en signaler qu'une : hier soir, le concert était annoncé comme une "soirée musicale". Et les autres concerts, alors, qu'est-ce que c'est ! . . .

SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171 — 5030, PAPINEAU 524-1983
ANNIE CORDY dans la plus merveilleuse des revues
Tabarin EN COULEURS
Les héros de Stendhal revivent leurs passions violentes
LA CHARTREUSE DE PARME
AUJOURD'HUI, PAS DE CINEMA AU SAINT-DENIS

PREMIERE FOIS ... avec dialogues en anglais !
Avec le brio d'un Tom Jones
the Easy Life
aussi "L'HERITAGE DE LA CHAIR" avec Jean-Paul Belmondo et Claudia Cardinale
Le soir à 6 h. 15 et 8 h. 15
★ EMPIRE 2e SEMAINE I
451 OGILVY — 274-4521

DEMAIN
Il aima, car sa vie en dépendait !
THE NEW FRENCH MATINEE IDOL
ALAIN DELON
JANE FONDA • LOLA ALBRIGHT
Joy House
FRANSCOPE
aux 4 salles CLIMATISEES
RIALTO STRAND DORVAL CHATEAU
ET
GLENN FORD HENRY FONDA
VENEZ ADMIRER CES JOLIES DEMOISELLES !
The Rounders
DERNIER JOUR AUX STRAND et RIALTO : "HERCULES, SAMSON AND ULYSSES". Aussi : "QUICK BEFORE IT MELTS" — AUX CHATEAU et DORVAL : "GOLDFINGER". Aussi : "THE SATAN BUG".

DERNIER JOUR :
DUVIVIER — KAST — DE BROCA — AUTANT-LARA — GODARD — MOCKY — KUROSAWA — WALSH — WELLMAN — RESNAIS — TRUFFAUT — LOSEY — LATTUADA — RIVETTE et CLAIR maintenant ...
ANTONIONI
à 7 h. 30 : "LA NUIT"
à 5 h. 30 et 10 h. "L'AVENTURE"
2 GRANDS FILMS pour le prix d'un seul
COMMENÇANT DEMAIN "LES PARISIENNES" et "JUDEX"
VERDI
CINEMA d'Art et d'Essai
5380 boul. St-Laurent
Tél. : 277-4800

DE RETOUR !
ALFRED HITCHCOCK'S PSYCHO
DON'T MISS IT THIS TIME !
Film principal à 10.20 — 12.30 — 2.45 — 5.00 — 7.15 — 9.35. Dernier programme complet à 9.05
PARISIEN
Air climatisé

au centre d'art de Repentigny
RÉS.. 581-5800
LE CIRQUE AUX ILLUSIONS

La réponse est-elle en lui-même ou dans ses bras ?
GREGORY PECK DIANE BAKER
"MIRAGE"
A UNIVERSAL PICTURE
AIR CLIMATISE
LOEW'S
Film principal à 10.25 — 12.40 — 2.50 — 5.00 — 7.15 — 9.25. Dernier programme complet à 9.10 p.m.

POUR SA PREMIERE EXPERIENCE IL LUI FAUT UNE FEMME COMME OLGA
CETTE ETRANGE TENDRESSE
l'exotique EGLE MARTIN découverte du cinéma argentin
OURS ET FEROCES PRETS A L'ACTION !
COMMANDO AUX PHILIPPINES
en COULEURS
Climatisés pour votre confort
RIVOLI * FRANÇAIS * GRANADA * PAPINEAU
271-2210 — 288-5513 — 255-2428 — 521-6853

ILS NOUS REVIENNENT
SENSATIONNELS !
LES DANSEURS Moiseyev

Institut International de Musique du Canada
FESTIVAL INTERNATIONAL DU PIANO
EPREUVES DEFINITIVES
avec accompagnement d'orchestre
LE JEUDI 17 JUIN à 8 h. 30 P.M.
PLACE DES ARTS
Christiane BILLAUD (France) — Oeuvres de RACHMANINOFF, FIALA, DESCARRIES, CHOPIN
Csilla SZABO (Hongrie) — Oeuvres de LISZT, FIALA, LISZT, BALES
BILLETS : PLACE DES ARTS

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE
8e SEMAINE
Un succès vraiment miraculeux auprès de la presse et du public
JEANNE MOREAU — JEAN-PAUL BELMONDO
"PEAU DE BANANE"
ALAIN CUNY — GERT FROBE
Sur semaine : 7.30, 9.30 Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
Air climatisé
FESTIVAL / JEAN-TALON
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 523-8600
JEAN-TALON et PIE IX TEL. 725-7000 CENTRE COMMERCIAL BOULEVARD

ROGERS - HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC
TUXEDO / COLOR
LA MEILLEURE ACTRICE — JULIE ANDREWS
Bons billets en vente au guichet pour la représentation de ce soir
Matinées Merc., Sam., Dim. à 2.15 h. en soirée à 8 h. 15
SEVILLE
SALLE CLIMATISEE 2155 OUEST, STE-CATHERINE
RESERVEZ vos billets par téléphone WE. 2-1139

GAGNANT DE 5 PRIX DE L'ACADEMIE
y compris celui de la MEILLEURE ACTRICE JULIE ANDREWS pour son rôle dans
Walt Disney's Mary Poppins
DICK VAN DYKE TECHNICOLOR
WESTMONT
SALLE CLIMATISEE HU. 6-9545
AMUSEZ-VOUS A PARTIR DU DEBUT ! 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 p.m.

Un grouillant smorsgasbord de musique et de gaieté !
BOB HOPE-TUESDAY WELD
FRANKIE AVALON DINA MERRILL
"I'll Take Sweden"
TECHNICOLOR
A l'affiche CLIMATISE
PALACE UN. 6-6991
Le plaisir commence à 10.15, 12.30, 2.45, 5 h., 7.15, 9.30. Dernière représentation complète à 8 h. 55 p.m.

GILLES VIGNEAULT
COMMANDES POSTALES SEULEMENT
Assurez-vous les meilleures places en réservant dès maintenant
REPRESENTATIONS DU 7 AU 19 SEPTEMBRE
SAUF LE LUNDI
TOUS LES SOIRS A 8 H. 30; DIMANCHE A 7 H. 30

Prix des places :		Semaine et dimanche	Samedi
Loges :	A,B,C,D	$3.50	$4.00
Orchestre :	rangées A à P	$3.50	4.00
	" Q à T	3.00	3.50
Balcon :	" A à D	3.50	4.00
	" E à G	2.50	3.00
	" H à M	2.00	2.50
Galerie :	" A,B,C	2.00	2.50
	" D à K	1.50	2.00

COMEDIE-CANADIENNE
84 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL (18).
Veuillez m'expédier par retour du courier les places suivantes pour la représentation du ..... le ..... 1965.
(jour de la semaine) (date)
Nom .... billets à ..... $.....
Adresse .... billets à ..... $.....
..... Tél. .... billets à ..... $.....
Chèque ci-joint ☐ Mandat-poste ci-joint ☐ Total dû $.....
.....
(SIGNATURE)
(Inclure enveloppe de retour adressée et affranchie)

N.B. Plus de 15,000 personnes ne purent trouver des billets lors de leurs spectacles en mars dernier à la Place des Arts.
4 soirs seulement :
4, 5, 6, 8 JUILLET
ARENA RICHARD
PRIX POPULAIRES :
$1.50, $3.00, $4.00, $5.00, taxe incl.
Billets en vente à l'Aréna Richard; Canadian Concerts (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine; Charlebois Bijoutier, 2115 est, Jean-Talon et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 ouest, Notre-Dame.
Commandes postales avec chèque ou mandat et enveloppe-retour affranchie; billets d'étudiants ($1.00) et réservations par téléphone à Canadian Concerts & Artists SEULEMENT, 1822 ouest, Sherbrooke, 932-2171, 932-2234, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

CONCERT MOZART
léopold simoneau,
renée morisset et victor bouchard avec le choeur des jeunesses musicales et l'orchestre symphonique sous la direction de marcel laurencelle
place des arts
21 juin 8 h. 30 p.m.
$4.00 $3.00
LA COMMISSION DES FÊTES DU CANADA FRANÇAIS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Directeur artistique, ZUBIN MEHTA
Assistant chef d'orchestre, PIERRE HETU
Votre Orchestre vous invite à vous abonner à sa série de 14 grands concerts symphoniques pour la saison 1965/66.
21-22 • SEPTEMBRE — ZUBIN MEHTA
5-6 • OCTOBRE — ZUBIN MEHTA, IGOR OISTRAKH, violoniste
19-20 • OCTOBRE — ZUBIN MEHTA, IVRY GITLIS, violoniste
2-3 • NOVEMBRE — STANISLAW SKROWACZESKI, BYRON JANIS, pianiste
19-20 • NOVEMBRE — JOSEF KRIPS
30 NOV. • 1 DÉC. — SEIJI OZAWA, MAURICE GENDRON, violoncelliste
14-15 • DÉCEMBRE — HANS SWAROWSKY, ERICA MORINI, violoniste
4-5 • JANVIER — ZUBIN MEHTA, INGRID BJONER, soprano, JON VICKERS, ténor, RICHARD CROSS, baryton
18-19 • JANVIER — ZUBIN MEHTA, VLADIMIR ASHKENAZY, pianiste
1-2 • FÉVRIER — ZUBIN MEHTA, NATHAN MILSTEIN, violoniste
15-16 • FÉVRIER — ZUBIN MEHTA, MORISSET-BOUCHARD, pianistes-duettistes
1-2 • MARS — CHARLES MUNCH, ZINO FRANCESCATTI, violoniste
15-16 • MARS — Chef à être annoncé, PHILIPPE ENTREMONT, pianiste
29-30 • MARS — ANDRE VANDERNOOT, JOHN OGDON, pianiste
Pour renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser aux bureaux de l'Orchestre Symphonique de Montréal, 200 ouest, rue Ontario — 844-2867.
PLACE DES ARTS
Montréal 18

Tiré du classique célèbre qui a fasciné plus de 14,000,000 de lecteurs en 15 langues
20th Century Fox crée de nouveau le monde fantastique de la piraterie et de l'aventure en haute mer !
A HIGH WIND IN JAMAICA IN COLOR
STARRING ANTHONY QUINN - JAMES COBURN
ALSO STARRING LILA KEDROVA — GUEST STAR GERT FROBE
DEMAIN !
CAPITOL
CLIMATISE UN. 6-6828
Aujourd'hui, dernière fois : "MAJOR DUNDEE"

GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADEMIE
ANTHONY QUINN
ALAN BATES - IRENE PAPAS
LILA KEDROVA (LA MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN)
"ZORBA THE GREEK"
Le CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644
Confortablement climatisé
Horaire 1.05, 3.45, 6.25, 9.05 — Dernier spectacle complet à 8.50

Sophia Loren - Marcello Mastroianni - Vittorio De Sica's
Marriage Italian Style
Color
Le PETIT CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644
Confortablement climatisé
Horaire 12.45, 2.45, 4.45, 6.45, 8.55 — Dernier spectacle complet à 8.30

CINERAMA
SIEGES RESERVES EN VENTE
Par courrier au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob Musique — Morgan (Magasins Boulevard, Rockland, Dorval)
Cette fois CINERAMA VOUS projettera dans une aventure débordante de rire ... avec
BURT LANCASTER LEE REMICK JIM HUTTON
PAMELA TIFFIN
présentation de MIRISCH CORPORATION
auteur JOHN STURGES
THE HALLELUJAH TRAIL
PREMIERE au CANADA pour le public MER. 30 JUIN A 8 H. 30
Aussi en vedette
DONALD PLEASENCE
BRIAN KEITH MARTIN LANDAU
production et direction de JOHN STURGES Scenario de JOHN GAY d'après une nouvelle de BILL GULICK
Filmé en ULTRA PANAVISION
Un film de MIRISCH-KAPPA
Procédé TECHNICOLOR
Distribution UNITED ARTISTS
SALLE CLIMATISEE
CHEQUES ou MANDATS POSTAUX
FAITS AU NOM DE
Cinedome Theatres Ltd. — 1430, rue Bleury, Montréal
Horaire: 8.30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam.; dim. 1 h., 4.45, 8.30

Prix (taxes incluses)	Orch. & Loges	Balcon
Soir: lun. à ven. incl. 8 h. 30	$2.50	$2.00
Soir: sam. et dim. 8 h. 30 - dim. 4 h. 45	$3.00	$2.25
En matinée: mer. 2 h.	$2.00	$1.50
En matinée: sam. 2 h.	$2.50	$2.00
Dim. à 1 h.	$2.50	$2.00

Nom .....
Adresse ..... Tél.
Nom. de sièges ..... à $ ..... Mat. ☐ Soirée ☐
Date 1er choix ..... Date 2e choix .....
IMPERIAL CINERAMA UN DES THEATRES BEACON D'UN OCEAN A L'AUTRE
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

Pour les Acadiens, seule compte l'école française

par Françoise Côté

MONCTON. — Les Acadiens se préoccupent "uniquement de l'école française". Ils l'ont répété hier au cours de la journée d'audience publique de la Commission royale d'enquête du bilinguisme et du biculturalisme, qui devait clore à Moncton une tournée de huit importantes villes canadiennes, commencée en mars dernier.

Sept des onze mémoires entendus hier ont été présentés par des organisations acadiennes. Presque toutes ont reconnu qu'elles réclament des garanties pour l'école française et leur culture et non pas pour l'école confessionnelle, que d'ailleurs les Acadiens n'ont jamais connue officiellement. Selon la loi scolaire du Nouveau-Brunswick celle-ci n'existe pas.

Cela n'a toutefois pas empêché la United Baptist Convention des provinces de l'Atlantique de laisser percer son inquiétude. Elle a dit en réponse à une question du président conjoint, M. Davidson Dunton que les faits démontrent que la grande barrière entre les deux groupes provient de l'association de la foi et de la langue. Depuis 200 ans le fait de vouloir apprendre l'autre langue (le français) était presque l'équivalent d'apprendre une autre religion.

Pour les Baptistes, il ne peut y avoir qu'une seule solution "des écoles publiques, dans une seule nation". Tout en se prononçant pour l'intégration en opposition à la ségrégation, ils se sont objectés à ce que l'on disent, comme le fit un journal local qu'ils s'opposent à l'école française.

Ils acceptent l'école française là où les besoins s'en font sentir.

Quand M. André Laurendeau, président conjoint de la Commission, a demandé aux Baptistes s'ils acceptaient pour les minorités françaises le traitement fait à la minorité anglaise du Québec, qui jouit d'une ségrégation basée sur la langue. Ils ont répondu qu'ils ne le trouvent pas acceptable pour le Nouveau-Brunswick, où selon eux la situation est fort différente.

Les voix acadiennes

Les organisations acadiennes qui se sont présentées devant la Commission sont : l'Association acadienne d'éducation du Nouveau-Brunswick, la Société nationale des Acadiens, l'Association des instituteurs acadiens, l'Association des professeurs universitaires de Moncton, la Société Saint-Thomas d'Aquin de l'île du Prince-Edouard, le collège de Bathurst, la Société de l'Assomption et enfin la Fédération des associations foyer-école du Nouveau-Brunswick qui est une organisation bilingue.

De tous ces mémoires le plus pathétique fut celui des Acadiens de l'île du Prince-Edouard, qui compte 9,000 des leurs qui ne peuvent plus parler le français celui-ci n'ayant pas droit de cité dans les écoles publiques neutres.

Même la religion parfois se fait indifférente sinon hostile, car les Acadiens qui forment le tiers de la population catholique de l'île n'ont que deux ou trois prêtres français affectés à leurs paroisses, qui sont le plus souvent desservies par des prêtres anglophones.

C'est une question de M. Laurendeau, qui a amené les porte-parole de la Société Saint-Thomas d'Aquin, M. Cyrus Gallant a reconnaître que des prêtres français se voient confier des paroisses anglaises tandis que des prêtres anglais sont affectés à des paroisses françaises. Depuis quelque temps ils doivent prononcer au moins un sermon français chaque dimanche. Les Acadiens de l'île du Prince-Edouard demandent une représentation en proportion de leur nombre sur le plan gouvernemental, le plan social et le plan religieux.

Pas de "native tongue"

Les porte-parole de l'université St. Dunstan, de l'île du Prince-Edouard, qui existe depuis 110 ans, le Révérend père J.R. Kelly et le Dr. W. Brandon ont reconnu la situation tragique des Acadiens de leur province. Ils la jugent presque désespérée, affirmant que certains d'entre-eux ne sont pas ni de culture française ni de culture anglaise. Ils n'ont pas de "native tongue", et pour freiner l'assimilation il faudrait un effort colossal. Il faudrait d'abord dit le P. Kelly restituer leur dignité humaine aux Acadiens.

Il reconnait cependant que les étudiants acadiens qui se présentent à St. Dunstan ne sont peut-être pas les meilleurs étudiants qui se dirigent plutôt vers d'autres universités canadiennes.

Nous nous acheminons vers des solutions acceptables

— Le doyen de la faculté de Commerce de l'Université de Moncton

MONCTON (F.C.) — "Nous nous acheminons vers des solutions acceptables" a déclaré hier devant la Commission Dunton-Laurendeau le doyen de la faculté de Commerce de l'Université de Moncton, M. Jean Cadieux, alors qu'il était le porte-parole de l'Association des professeurs universitaires de Moncton. Il avait cependant noté que jusqu'à maintenant tout ce que les Acadiens ont obtenu il leur a fallu toujours le demander et redemander.

Ce que veulent les Acadiens, comme tous les Canadiens français c'est d'être des citoyens à part entière dans le Canada et de ne pas avoir à quémander leurs droits.

Interrogé par l'un des présidents conjoints de la Commission, M. Davidson Dunton, au sujet de cette "mention rare dans un mémoire canadien-français", soit celle de la "nation canadienne", M. Cadieux a expliqué qu'il voit la "nation canadienne comme un arbre à deux branches principales, possédant chacune plusieurs ramifications et auxquelles viennent se joindre les autres groupes ethniques."

Le mémoire de l'Association des professeurs de l'Université de Moncton affirme : "Pour nous, la nation canadienne se présente comme réunissant deux principaux groupes ethniques, tout deux fondateurs de la Confédération et qui sont répartis tous deux sur un territoire géographiquement très étendu, où, les uns dans certaines régions et les autres, dans d'autres régions sont en majorité ou en minorité mais qui forment ensemble la nation canadienne.

Devant la commission, M. Cadieux a expliqué qu'au nouveau Brunswick l'optique est différente parce que le groupe français n'occupe pas un territoire bien délimité comme les Québecois. Les Acadiens sont disséminés dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Rôle de l'université

L'une des recommandations du mémoire qui devait particulièrement retenir l'attention de la Commission assigne un rôle aux universités canadiennes, à toutes les universités canadiennes.

Elles doivent reconnaitre "qu'elles ont le devoir de développer les deux cultures fondamentales du pays, française et anglaise, non seulement pour repondre aux demandes précises des groupes minoritaires mais reconnaitre d'une façon pratique que les minorités doivent être encouragées à maintenir leur langue, leur culture parce que c'est une valeur essentielle au Canada et que le gouvernement fédéral crée un fonds spécial pour aider et encourager les universités à développer la culture des minorités".

M. Cadieux a expliqué qu'il revient aux universités de donner le ton à la nation, qu'elles doivent s'occuper de tout ce qui touche à la culture. A Moncton, l'université française dispense son enseignement en français le jour mais le soir, elle offre des cours d'anglais parce que cela répond à un besoin.

Si à Frédéricton l'Université du Nouveau-Brunswick, une institution supérieure de langue anglaise, supportait les Acadiens de cette région, il serait sûrement plus facile pour ceux-ci d'obtenir les écoles primaires françaises qu'ils réclament présentement. Comme les universités ont déjà de lourdes responsabilités financières, il se peut qu'elles ne puissent remplir ce nouveau rôle faute de ressources financières; c'est alors que le fonds spécial proposé pourrait intervenir.

Attitude des étudiants

Interrogé par l'un des dix commissaires, Mme Gertrude Laing, sur l'attitude des étudiants acadiens, M. Cadieux a dit que ceux-ci dans l'ensemble croient en la Confédération.

Ils ont des contacts plus fréquents avec les étudiants de langue anglaise, ce qui leur donne une perspective différente, mais "ils n'acceptent pas et de moins en moins d'être de perpétuels quémandeurs".

Comme on le pressait de préciser si les étudiants acadiens comptent parmi eux des séparatistes, M. Cadieux a répondu : "Très peu, mais ça existe peut-être à cause des étudiants du Québec venus étudier ici. Un peu de mauvaise graine" fit-il en riant.



La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

Cours de français pour Néo-Canadiens

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal organise un cours de français en 25 leçons, à l'intention des Néo-Canadiens, durant la période des vacances.

Ces cours gratuits débuteront lundi le 21 juin 1965, à 8:00 p.m., aux écoles suivantes :
école Olier,
310 est, rue Roy
école Bourget,
1220, rue de la Montagne
école St-Philippe,
6839, rue Drolet

Des professeurs spécialisés dans l'enseignement des langues recevront les élèves débutants ou avancés.

Tous les immigrants sont les bienvenus. Ils pourront s'instruire le soir même de l'ouverture. Pour tout autre renseignement, signaler 525-6311, local 325 ou 537.

COLLEGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et par le Ministère de l'Education.

Directeur : M. Aurèle Daoust

EXAMENS D'ENTREE EN ELEMENTS LATINS (8e classique)

Garçons et filles
LES SAMEDIS 19 ET 26 JUIN 1965
DE 9 H. A.M. A MIDI

(Examen réservé aux élèves de 7e année et à ceux de 6e année qui ont une moyenne supérieure à 80%)

Inscription en cours pour les autres classes du secondaire

(cours général, cours scientifique, cours commercial)

1380, rue GILFORD, MONTREAL 34
Téléphone : 525-2516

HEURES DE LA VENTE D'ENTREPÔT

JEUDI et VENDREDI 9 h. A.M. à 10 h. P.M.
SAMEDI 9 h. A.M. à 5 h. 30 P.M.

Venez acheter aujourd'hui et vendredi jusqu'à 10 h. p.m.

VENTE D'ENTREPÔT SIMPSON

STOCK DE $1,000,000



L'ENDROIT EST FACILE A TROUVER



Sur le côté nord du chemin de la Côte de Liesse, 2 milles à l'ouest de Décarie, en face du Holiday Inn.

VOUS POURREZ ACHETER:

- MACHINES À LAVER • SÉCHEUSES • CUISINIÈRES • TAPIS
- TONDEUSES • PEINTURES ORIGINALES • PNEUS • MEUBLES
- ET TANT D'AUTRES ARTICLES — *TOUS À BAS PRIX EXCEPTIONNELS!*
- Stationnement gratuit pour des milliers de voitures
- Utilisez l'un des Modes de Paiement de Simpson. Des facilités de crédit seront disponibles à l'Entrepôt même.

GRANDS RABAIS SUR APPAREILS MÉNAGERS, MEUBLES, OUTILS

Articles d'atelier ou de jardin

Tondeuse 18" de Davis", Hélice à 5 lames, roues 10 pouces, moteur Briggs & Stratton. Orig. 139.95 ch. **99.99**

Arroseur oscillant Modèle "Everain". Couvre surface de 30' x 60'. Rég. 10.95 ch. **7.88**

Tondeuses électriques "Moto-Boy". moteur 1½ c.v. General Electric. Lame 18". Orig. 54.95 ch. **$45**

Scie d'établi "Beaver". Fameux modèle B 200, table en fonte sur roulements à bille. Coupe de précision. Orig. 59.95 ch. **$40**

Scie à arbre inclinable. Roulements à bille, lames en acier de 8". Orig. 69.95 ch. **$45**

Articles pour le sport

Support pour toits d'autos. 292 seulement. Pour la plupart des autos standard ou compactes. Tous usages, skis, valises, etc. Rég. 7.98 à 27.98 ch. **7.99** à **13.99**

Matelas pneumatiques fabriqués en Ecosse. Quelques légères imperfections n'altérant en rien la robustesse sont la cause de ce bas prix. Imp. de qual. Rég. 10.98 à 12.98 ch. **7.99**

Solde de tentes. Modèles de démonstration, quelques modèles usagés, tous de première qualité. Complètes avec tiges et cordes. Orig. 49.98 à 119.98 ch. **24.99** à **79.99**

Sacs de couchage Modèles 78" x 32", recouverts de nylon et doublés de Kasha. Glissière géante tout autour. Rég. 12.98 à 19.99 ch. **9.99** à **15.99**

Rabais 21% à 50% sur valises pratiques

Mallette de train ..	Rég.	29.50 — ch.	**19.67**
Sac sport	Rég.	9.99 — ch.	**5.99**
Mallette coiffeuse ..	Rég.	32.50 — ch.	**16.25**
Fourre-tout	Rég.	16.50 — ch.	**10.99**
Fourre-tout	Rég.	29.50 — ch.	**19.67**
Grosse malle	Rég.	14.98 — ch.	**11.77**

Rabais 30% à 50% ! Machines White

Piqûres droites

12 modèles bureaux	Rég.	123.95 — ch.	**86.65**
15 modèles portatifs	Rég.	79.95 — ch.	**53.95**

Modèles Zig-Zag

14 modèles consoles	Rég.	214.95 — ch.	**129.95**
25 modèles consoles	Rég.	124.95 — ch.	**87.00**
24 modèles portatifs	Rég.	219.95 — ch.	**109.97**

Modèles automatiques

15 modèles portatifs	Rég.	229.95 — ch.	**144.97**
14 modèles consoles	Rég.	234.95 — ch.	**144.95**

GRATUIT !
Café et beignets de 9 h. a.m. à 9 h. 30 a.m.

Machines à laver



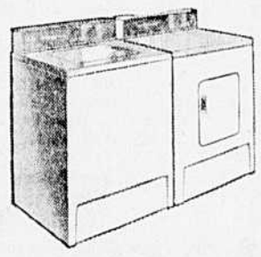
A. Rég. 149.98 ch. **119.98** Mens. $8

A. Modèle à essoreuse, deluxe, de Westinghouse. Chronomètre automatique, drain automatique, tête d'essoreuse chromée, cuve très grande, tout porcelaine.

B. Rég. 169.98 ch. **139.98** Mens. $9

B. Modèle Westinghouse, deluxe, essoreuse et comprenant toutes les caractéristiques de luxe.

Machine à laver et sécheuse Kenmore



A—Rég. 299.98 ch. **269.98** Mens. $14

B—Spécial ch. **174.98** Mens. $10

A. Machine à laver, de luxe, automatique, 2 vitesses, 3 temps, contrôle du niveau d'eau, agitateur efficace, filtre à charpie, sélecteur de température, etc.

B Sécheuse assortie.

Réfrigérateurs



Réfrigérateur 14.1 pi. cu. Espace généreux pour la congélation. Dégivrage automatique. Dim. 30". Rég. 299.98. ch. **269.98**

Réfrigérateur 14.1 pi. cu. Coldspot deluxe. Hydrateurs en porcelaine, tiroir de rangement, etc. Pas de givre. Rég. 359.98. ch. **323.98**

Réfrigérateur 12 pi. cu., de luxe de Coldspot. Grand congélateur. Hauteur 59", largeur 28". Rég. 219.98 ch. **189.98**

Cuisinières électriques



Cuisinière deluxe 30". Automatique, tableau éclaire au fluorescent, 7 degrés de chaleur, rôtisserie. Rég. 219.98. ch. **189.98** Mens. $10

Cuisinière 30" Kenmore avec thermo-viande, rôtisserie, contrôle automatique du four, tiroir de rangement. Rég. 199.98. ch. **178.98** Mens. $10

Cuisinière 30". Kenmore, contrôle du four automatique, cadran de réglage, 7 degrés de chaleur. Rég. 179.98. ch. **149.98** Mens. $9

Solde du manufacturier! Fameuses tondeuses



Tondeuse à moteur, deluxe, démarrage à rappel. Rég. 69.95 ..... ch. **$55**

Tondeuse à moteur, deluxe, 2 temps, démarrage à rappel, rotative. Rég. 59.95 ..... ch. **$38**

Tondeuse à moteur, deluxe, démarrage à rappel, guidon en "T". Rég. 69.95 ..... ch. **$55**

Tondeuse à moteur, 3 c.v., deluxe, 4 temps, rotative. Rég. 79.95 ..... ch. **$58**

Tondeuse à moteur, 20", moteur 3 c.v., réglage des roues. Rég. 89.95 ..... ch. **$62**

Tondeuse à moteur, 24", moteur 3½ c.v., 4 temps, démarrage à rappel, poids 156 lb. Rég. 269.50 ch. **199.50**

Tondeuse à moteur, rotative, moteur 3 c.v., coupe 22", démarrage à rappel. Rég. 229.50 ch. **$145**

Radios et stéréos "Clairtone"

1 Stéréo "Squire"	Rég. $499.95	ch.	**329.98**
2 Stéréos "Princess"	Rég. $549.95	ch.	**359.98**
1 Stéréo "Duchess"	Rég. $699.95	ch.	**549.98**
6 Stéréos "Colonial"	Rég. $699.95	ch.	**519.98**
2 Stéréos "Marquis"	Rég. $499.00	ch.	**349.98**
2 Stéréos "Contessa"	Rég. $599.95	ch.	**469.98**
1 Stéréo "Colonial"	Rég. $799.95	ch.	**649.98**
2 Stéréos "Baroness"	Rég. $799.95	ch.	**649.98**
2 TV combinés "Regent"	Rég. $879.95	ch.	**959.98**
2 TV combinés "Internat. Theatre"	Rég. $899.00	ch.	**599.98**

Plusieurs autres modèles aussi disponibles à prix réduits

Rabais 10% à 50% !

Articles ménagers

Tabouret de bar De Cosco. Modèles divers dans un grand choix de dimensions et coloris. Rég. 18.98 à 26.98 ch. **13.29** à **18.98**

Ens. pour cheminée. Construction en laiton solide. Comprend pinces, pelle, brosse et support. Rég. 12.98 ens. **6.49**

Barbecue 24". Foyer en acier jauge 22 avec pieds tubulaires ¾" antirouille. Rég. 7.99 ch. **6.99**

Barbecue motorisé. Gril réglable, broche et fourchette chromés, plateau pour le rangement dessous. Rég. 23.99 ch. **19.99**

Poêlon 10" Teflon. Pour cuisson sans matières grasses. Pas de frottage ni de récurage. Complète avec spature. Rég. 3.84 ch. **3.44**

Rabais 28% à 54% sur meubles divers

Pour le vivoir

Canapé 4 places et fauteuil assorti avec coussins du dossier entièrement détachés. Recouvrement fleuri de coloris variés. Rég. 329.98 ens. **229.98**

Canapé et fauteuil assorti avec coussins du dossier semi-détachés. Garnitures en bois de style colonial. Rég. 459.98 ens. **249.98**

Canapé 4 places et fauteuil de Kroehler. Style moderne avec dossier capitonné. Coloris divers. Rég. 319.98 ens. **179.98**

Fauteuil de détente

Fauteuil à haut dossier par Kroehler. Coussin du dossier semi-attaché. Coloris variés. Rég. 129.98 ch. **69.98**

Fauteuil berçant, deluxe de Kroehler. Recouvrement en nylon frisé de coloris divers. Rég. 69.98 ch. **44.98**

Meubles décoratifs

Table cocktail, ronde, en noyer. Rég. 49.98 ch.. **24.99**

Table à étagère, de style provincial français, en noyer. Rég. 49.98 ch. **33.99**

Commode de monsieur fini arbre fruitier. Rég. $100 ch. **69.99**

Table cocktail, 50", style provincial italien. Rég. 54.98 ch. **39.99**

Pour la chambre à coucher

5 pièces de style provincial français. Arbre fruitier. Commode triple, commode, 2 tables de nuit et panneau de lit 4'6". Rég. 498.98 ens. **249.99**

4 pièces de "Peppler". Noyer fini satin. Commode triple, 2 tables de nuit et panneau de lit 4' 6". Rég. 379.98 ens. **219.99**

Pour la salle à manger

9 pièces en noyer. Buffet 70", vaissellier 50", table 42" x 62" ext. à 96". 6 chaises et 2 fauteuils. Rég. $1098 ens. **$649**

7 pièces de style provincial italien. Fini arbre fruitier. Buffet 49", bahut, table 73", 3 chaises et 1 fauteuil. Rég. 598.98 ens. **389.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P. Tous ces articles sont sujets à des ventes antérieures. Les quantités, lorsque mentionnées, sont celles du début de la vente.

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les pneumatoses digestives

Dr Roméo BOUCHER, M.D.

Si elles ont été considérées autrefois comme la manifestation mystérieuse de possessions démoniaques, si elles ont mis à l'épreuve la sagacité des hommes, si elles ont stimulé la verve des humbristes et fourni matière à des plaisanteries douteuses, elles sont devenues petit à petit plus connues et ces exhalaisons sonores qui sortent par un bout comme par l'autre de notre tube digestif, s'appellent depuis deux ou trois siècles des . . . maladies venteuses. Ainsi on saura ce dont je veux parler dans cette chronique qui porte un chapeau plus ou moins scientifique. N'empêche que ce qui les cause amène plus d'un consultant au bureau du médecin qui écoute gravement les plaintes les plus justifiés comme les plus abracadabrantes.

Les recherches contemporaines démontrent que la plus grande partie des gaz contenus dans le tractus gastro-intestinal ont une origine exogène et sont composés par de l'azote et de l'oxygène. 68% dans l'intestin, de dire les savants, (et sans rire), le reste provenant de la décomposition physico-chimique des aliments par les ferments digestifs, par l'action des bactéries, hôtes habituels de ces lieux sombres, et de la diffusion des gaz dissous dans le sang. Evidemment si tous ces gaz ne sortent pas, il se produit une distension douloureuse et s'ils ne sont pas évacués, provoquent une foule de troubles, dont les plus connus sont le borborygme, le gargouillement, le tympanisme (ventre gonflé comme un tambour), la colique et la crise pseudo-angineuse.

Cette évacuation est rarement silencieuse et porte, quand elle se fait par le haut, des noms sélectionnés, tels que éructations, renvois, gaz que Chinois et Musulmans ne se gênent pas de libérer à l'envi, comme marques de politesse. Chez nous, on parle de "rapports" mais le mot a donné lieu à tant de quiproquos, qu'on l'a plus ou moins laissé tomber. Quant elle se fait par l'orifice proctodéal (celui d'en bas), on y met quelques formes, comme si on était dans le siècle des "précieuses". Ainsi que le disait le poète Saint-Gelais :

"Un temps fut que sans grand respect
"On lâchait à table le p . . ."

Aujourd'hui on parle de flatulences et de flatuosités et, comme nous ne parlons plus latin, les "morbi ex ventosilate" de l'école médicale de Solesme ne sont plus prises au sérieux. Il n'y a que saint Augustin dans son ouvrage 'De levitate Dei" qui ose en parler en disant : "Il est des personnes qui, sans honte aucune, rendent à volonté des sons nombreux par en bas, de sorte qu'ils paraissent chanter de ce côté." Dans ce paragraphe l'illustre Père de l'Eglise parle aussi de ceux qui peuvent pleurer ou transpirer à volonté, faire danser leur chevelure sans remuer la tête, vomir à volonté, imiter les cris des animaux ou le chant des oiseaux, contrefaire la voix de l'homme.

Mais, pour revenir à notre sujet, les pneumatoses digestives ne sont plus nimbées de mystère et ne sont pas dues, comme on le disait au siècle dernier, à la "coction des humeurs". Fermentations et putréfactions gastro-intestinales nous sont connues et leurs causes bien établies. La faible part des gaz proviennent d'elles comme la part la plus importante est celle de l'air qu'on avale par le conduit où Pantagruel faisait entrer les bons morceaux et sortir les bons mots. Les bruits hydro-aériques intra-abdominaux ne sont plus comme autrefois considérés comme des signes de détresse de l'estomac en famine, mais comme des signes que la coprologie et les voies gastriques peuvent expliquer.

C'est pourquoi le traitement, dans les cas un peu poussés, varie selon la cause, qui peut être diverse. Vis-à-vis de ceux qui se plaignent de ces incommodités, on ne s'en tire pas par le vieux mot de la salle de garde: "Vous avez des gaz, on va vous faire poser l'électricité", ni par les conseils de la duchesse d'Orléans à Louis XV qui n'avait que 12 ans:

Vous qui avez dans le mésentère
Des vents impétueux
Ils sont dangereux
Et pour vous en défaire . . .

Et la brave duchesse concluait en répétant deux fois un mot que l'on trouve phonétiquement en prononçant dans l'ordre la 16e et la 20e lettre de l'aphabet.

La bonne façon de se brosser les dents

Il y a une façon correcte et une façon incorrecte de se brosser les dents. Si on les brosse horizontalement, on risque de laisser des particules de nourriture entre les dents. La bonne méthode consiste à brosser les dents dans le sens où elles poussent, c'est-à-dire de la gencive vers l'extrémité de la dent.

HEURES DE LA VENTE D'ENTREPÔT: Jeudi et vendredi de 9 h. a.m. à 10 h. p.m. Samedi de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

GRATUIT ! CAFE ET BEIGNETS de 9 h. a.m. à 9 h. 30 a.m.

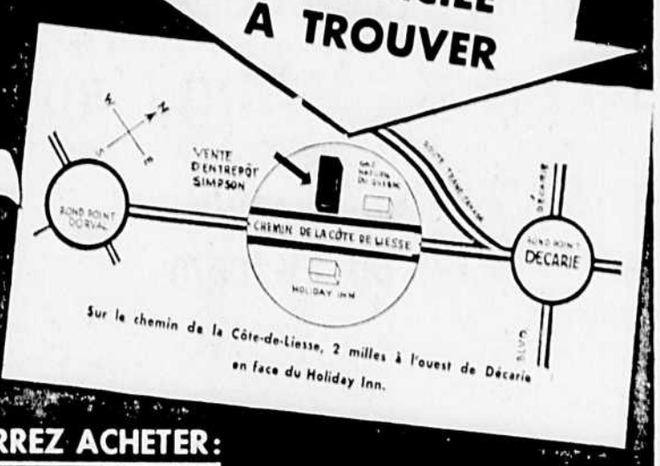


VENEZ ACHETER AUJOURD'HUI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. P.M.

VENTE D'ENTREPÔT SIMPSON

STOCK DE $1,000,000

L'ENDROIT EST FACILE A TROUVER



Sur le chemin de la Côte-de-Liesse, 2 milles à l'ouest de Décarie en face du Holiday Inn.

VOUS POURREZ ACHETER:

- MACHINES À LAVER • SÉCHEUSES • CUISINIÈRES • TAPIS
- TONDEUSES • PEINTURES ORIGINALES • PNEUS • MEUBLES
- ET TANT D'AUTRES ARTICLES — *TOUS À BAS PRIX EXCEPTIONNELS!*
- Stationnement gratuit pour des milliers de voitures
- Utilisez l'un des Modes de Paiement de Simpson. Des facilités de crédit seront disponibles à l'Entrepôt même.

RABAIS 15% à 80% SUR VÊTEMENTS

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES SUR LES ARTICLES DE LA VENTE D'ENTREPOT



Avec ou sans col !

Vestons sport tout-laine

RABAIS 40% !

Rég. 29.95 ch. **17.95**

Modèles en laine au tricot double avec devant en véritable suède. Brun, beige, gris ou noir. Séries interrompues de tailles : 36 à 46.

AUSSI DISPONIBLES :

Modèles en velours côtelé, coton ou laine. Rég. 15.95 à $35 Ch. **7.97 à $25**



Pour garçons !

Manteaux tout-temps réversibles

Rég. 12.99 ch. **5.99**

RABAIS 53%

Manteaux en popeline de coton rebelle à l'eau. Fabrication canadienne. Tissu quadrillé ou uni réversible sur tissu uni de teinte assortie. Modèle avec poches fendues.

- Bleu, olive, noir, antilope
- Ages 6 à 18 ans



Pour garçons et jeunes gens !

Fameux manteaux doubles peluche

RABAIS 50% à 71%

Rég. 19.99, 25.99 et 34.99 ch. **9.99**

Choix de manteaux réalisés en laine laminée, velours côtelé, nylon, cachemire et laine dans le groupe. Col châle confortable.

- Gris, brun, olive, chameau
- Pour jeunes gens : tailles 36 à 44.
- Pour garçons : tailles 8 à 18.

Pour les tout-petits !

Vêtements pour printemps et été

Rabais 40% à 50% ! Choix de robes, ensembles 1 ou 2 pièces pour les jeux, réalisés en broadcloth, crêpon ou en tissus mixtes.

Rég. 2.98 à 4.98 **1.49 à 2.99**

- Tons pastels
- Ages M. G. et T. G. dans le groupe

Modèles frais et légers !

Robes d'été pour dames

Rabais 42% à 63% sur le prix d'origine ! Fameuses robes faites en coton, genre toile, Arnel* ou tissus d'entretien facile dans le groupe. Modèles fourreau, à jupes larges, étroites, à plis dans le groupe.

Orig. 6.99 à 16.99 ch. **3.99**

- Imprimés ou tons unis
- Tailles 10 à 18

* Marque Canadienne déposée.

POUR DAMES

MANTEAUX DE PRINTEMPS. Rabais 43% à 57% ! Manteaux en tweed, laine à tissure panier dans le groupe. Coupe et confection modernes. Beige, jaune, bleu, noir/blanc. Tailles 8 à 16. Rég. 29.98 à 39.98. Ch. **16.99**

MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES. Rabais 50% à 60% sur le prix d'origine ! Choix de manteaux en tissus pelucheux, modèles à la mode. Gris clair, taupe, blanc, fusain. Tailles 12 à 16. Orig. 79.98 à 99.98. Ch. **39.99**

MANTEAUX SUEDE POUR DAMES. ½ prix ! Fameux manteaux longs en véritable suède entièrement doublés pour plus de confort. Doublure amovible. Bleu, brun ou vert. Tailles 12 à 20. Aussi disponibles : vestes en suède, longueur ¾, doublées de Mouton*. Rég. 99.98. Ch. **39.99**
*Mouton rasé et apprêté.

MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES. 60 seulement ! Rabais 62% à 66% ! Manteaux en tweed, laine et mohair ou tissures panier dans le groupe. Modèles garnis ou non garnis de fourrure. Rouge, noir, tweed noir/blanc. Tailles 8 à 16. Rég. 59.98 à 79.98. Ch. **19.99 à 29.99**

CHANDAILS MELANGE FOURRURE. ½ PRIX ! 600 seulement. Chandails en laine angora entièrement diminués. Pullovers ou cardigans en bleu, corail, beige, gris ou rose dans le groupe. Tailles 34 à 40. Rég. 8.98. Ch. **4.49**

MAILLOTS DE BAIN DE MARQUES FAMEUSES. Rabais ⅓ à ½ ! Pour dames ! Grand choix de maillots 1 ou 2 pièces, bikinis dans le groupe. Grand choix de teintes. Tailles 10 à 16. Rég. 12.98 à 29.98. Ch. **6.49 à 19.99**

CHANDAILS LAINE BOTANY POUR DAMES. Chandails entièrement diminués, choix de cardigans ou pullovers. Modèles et coloris variés : noir, brun, bleu, rouge, vert ou beige. Tailles 34 à 42 dans le groupe. Imp. de qual. Rég. 9.98 à10.98. Ch. **4.99 à 5.49**

JUPES EN RAYONNE ASPECT TOILE. Pour dames ! ½ prix ! Jupes gardant une forme parfaite par tous les temps. Entièrement doublées. Tan ou rose. Tailles 10 à 18. Rég. 10.98 à 12.98. Ch. **5.49 à 6.49**

MANTEAUX SPORT POUR DAMES. Rabais 74% à 83% ! Manteaux en tweed bouclé, velours côtelé ou tissu Melton dans le groupe. Longueur ¾. Doublure matelassée. Bleu roi, rouge, marine ou noir. Tailles 8 à 16. Rég. 19.98 à 29.98. Ch. **$5**

POUR HOMMES

COUPE-VENT NYLON POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Rabais 42% sur le prix d'origine ! Coupe-vent rebelles au vent et à l'eau. Modèle avec glissière devant, 2 poches fendues. Bleu, rouge, gris, beige ou noir. Tailles P.M.G. Orig. 6.99 Ch. **3.99**

IMPERMEABLES PLASTIQUES POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Rabais 70% ! Modèles en plastique épais, durable. Imperméable se pliant pour se ranger dans pochette. Gris ou beige. Tailles petite, moyenne, grande. Rég. 2.99. Ch. **89¢**

SHORT DE BELLE QUALITE POUR HOMMES. Rabais 55% ! Modèle avec patte réglable de côté, braguette et 4 poches. Quadrillés en olive ou brun. Tailles 28 à 34. Rég. 1.99 Ch. **89¢**

CHEMISES-T COTON POUR HOMMES. Modèles en coton avec encolure ronde et manches courtes. Col au tricot côtelé. Blanc seulement. Tailles petite, moyenne, grande. Spécial, ch. **37¢**

CHANDAILS IMPORTES POUR HOMMES. Rabais 69% à 80% sur le prix d'origine ! Pullovers en lainages mixtes garnis de simili-cuir. Noir, brun, bleu ou gris. Tailles petite, moyenne, grande. Orig. 12.95 à 19.95. Ch. **3.99**

CHEMISES-JAC POUR HOMMES. Rabais 25% à 50% ! Pour l'été ! Nouvelles chemises en coton ou en coton mixte. Fabrication canadienne. Bleu, gris, brun, vert ou jaune. Tailles petite, moyenne, grande. Rég. 3.99 à 5.99. Ch. **2.99**

SOLDE ! COMPLETS D'ETE POUR HOMMES. Rabais 22% à 65% sur le prix d'origine ! Complets en worsted, Terylene* et laine, viscose, acétate et laine. Plusieurs sont finis à la main. Choix de gris, bleu, brun, beige ou noir dans le groupe. Tailles 35 à 44. Quelques statures hautes dans le groupe. Orig. $22. à 49.99 Ch. **$17**
* Marque déposée DuPont pour sa fibre acrylique.

PANTALONS COTON POUR HOMMES ET JEUNES GENS. Rabais 50% à 57% ! Modèles de séries interrompues. Coton de qualité. Motifs variés. Tailles 28 à 38. Rég. 5.99 à 6.99. Ch. **2.99**

VESTONS SPORT POUR HOMMES ET JEUNES GENS. ½ du prix d'origine ! Avec ou sans col. Modèles tout-laine ou d'autres tissus de qualité. Gris, brun, vert, bleu ou beige. Tailles 35 à 42. Orig. 19.99 Ch. **9.99**

Imparfaites de qualité régulière !

Chemises coton marque fameuse

Pour dames ! Chemises de marque fameuse en coton de qualité. Motifs floraux, rayures, quadrillés ou tons unis dans le groupe. Cols transformable, à bouton ou encolure évasée dans le groupe.

- Teintes à la mode
- Tailles 10 à 18.

Imparfait de qualité 4.98 à 6.98 **2.98**

Rabais 50% à 81% sur le prix d'origine !

Vêtements sport pour dames

Grand choix de blouses, tuniques, costumes, chandails ou jupes dans le groupe. Tissus : toile, coton, synthétiques, etc.

Orig. 1.99 à 10.98 **99¢ à 3.99**

- Tons pastels
- Tailles 10 à 20 dans le groupe

POUR ENFANTS

MANTEAUX PRINTEMPS POUR FILLETTES. Rabais 55% à 74% sur le prix d'origine ! Tissus laminés dans le groupe. Teintes modernes. Tailles 7 à 14. Orig. 19.98 à $35. Ch. **8.99**

VETEMENTS POUR FILLETTES. Rabais 33% à 73% sur le prix d'origine ! Choix de blouses, pantalons, shorts ou robes ou manteaux dans le tissus légers et confortables. Imprimés ou tons unis. Tailles 7 à 14 dans le groupe. Orig. 1.49 à 19.98. Ch. **49¢ à 3.99**

IMPERMEABLES ET MANTEAUX SPORT POUR GARÇONS. Rabais 35% ! Imperméables réversibles avec manches raglan en popeline de coton. Longueur ¾. Noir, beige, brun, bleu dans le groupe. Tailles 28 à 34. Rég. 13.99. Ch. **8.99**

CHEMISES SPORT POUR GARÇONS. Rabais 66% sur le prix d'origine ! Modèles en velours côtelé de coton peigné. Manches longues. Col regulier. Tissu lavable, prérétréci. Rouge, marine, olive dans le groupe. Ages 8 à 16 ans. Orig. 2.99 Ch. **99¢**

VESTON SPORT SANS COL POUR GARÇONS. Rabais 50% à 60% ! Vestons en tissu laine, viscose et acétate. Devant 3 boutons. Tartan "Black Watch". Tailles 28 à 34 dans le groupe. Rég. 10.99 à 13.99. Ch. **5.49**

MANTEAUX PRINTEMPS POUR FILLETTES. Rabais 50% à 60% sur le prix d'origine ! Manteaux fins de séries en Orlon*, tissu bouclé ou en tissure chevron. Modèles lâches pour la plupart. Ages 4 à 6x. Orig. 17.98 à 22.98. Ch. **8.99**
*Fibre acrylique Du Pont.

PANTALONS DE NEIGE POUR ENFANTS. Moins que ½ du prix d'origine. Pantalons nylon et coton mixte. Avec bretelles. Doublure acetate matelassé. Brun ou marine. Ages 4 à 6x. Orig. 4.98. Ch. **1.99**

COSTUMES 2 PIECES POUR BEBES GARÇONS. ½ prix ! Pour l'été ! Costumes en coton. Chemises à manches courtes et pantalons ou shorts contrastants. Modèles variés dans le groupe. Ages 2 et 3x. Rég. 4.98. Ens. **2.49**

NIDS D'ANGE 3 PIECES ET MANTEAUX POUR BEBES. Rabais ½ ! Importations d'Angleterre ! Coton brossé mixte et tissu acrylique. Tons pastels. Ages jusqu'à 6 mois. Rég. 5.98 et 6.98 Ch. **2.99 à 3.49**

POUR LE FOYER

TENTURES DOUBLEES OU NON DOUBLEES. Grand choix de tentures prêtes à être posées en tissus variés. Longueurs 63" et 95". Rég. $40. **$20**

ARMOIRES-PHARMACIE. Rabais 52% à 55% ! Dimensions variées. Modèles à miroir simple ou double. Quelques modèles égratignés dans le groupe. Rég. 13.98 à 45.98. Ch. **$8 à $22**

COUVRE-LITS ! GRAND SOLDE ! Rabais 50% ! Modèle en satin matelassé, motifs variés. Lits simples ou doubles. Modèles en fibre de verre non doublé ou en tissu à imprimés floraux. Rég. 21.98 Ch. **10.99**

COUPONS POUR TENTURES ET HOUSSES. ½ prix ! Choix de tissus variés unis ou à imprimés modernes ou floraux. Longueurs variés. Rég. 99¢ à 14.99. Ch. **49¢ à 7.49**

½ PRIX ! COUSSINS. Pour tout décor . . . coussins à recouvrements et coloris variés. Modèle à recouvrement à glissière pour lavage facile. Rég. 4.98. Ch. **2.49**

LAINE ET MOHAIR POUR TRICOTER. Bas prix spécial ! Pour chandails. Choix de blanc, aqua, vert jade, beige, rouge, bleu Copen, jaune. Pelote 1 oz. Rég. 75¢ Ch. **49¢**

LAINE AU TRICOT DOUBLE. Quantité limitée ! Pour chandails. Laine pure en beige, bleu roi, iris, framboise et gris. Pelote 2 oz. Ch. **69¢**

RABAIS 50% ! POUFS OBLONGS. Solde du manufacturier ! Dessus garni de boutons décoratifs. Ton huître, ton or, beige, mandarine, vert moyen ou brun. Dim. 35" x 16" x 15" haut. Rég. 27.98 Ch. **12.99**

TABLE POUR LE BRIDGE. Rabais 33% ! Quantité limitée. Construction solide. Dessus solide et recouvrement plastique. Dim. 30" x 30". Rég. 5.98 Ch. **3.99**

Rabais 33% à 66% !

Costumes d'été

Costumes 2 et 3 pièces frais et confortables pour la saison estivale ! La plupart réalisés en toile lavable.

- Rose, marine, blanc, rouge, tan ou bleu.
- Tailles 8 à 18.

Rég. 14.98 à 29.98 ch. **9.99**



½ prix ! Pour dames !

Vestes véritable cuir

Elégante pour la ville ou pour la campagne, vestes en véritable cuir.

- Rouge, gris, ton or, marine dans le groupe.
- Tailles 8 à 16 ans.

Rég. 39.98 ch. **19.99**

Pour hommes !

Complets worsted tout laine

Rég. 69.98 à 89.98 ch. **39.99**

Fameux complets tout-laine gardant une forme impeccable. Première qualité !

- Motifs attrayants en gris, bleu, brun, tweed bruyère.
- Tailles : 36 à 46 dans le groupe.
- NOTE : 2 complets par client seulement.



Rabais 33%

Solde ! Vêtements sport pour dames

Rég. 9.98 à 29.98 **4.99 à 19.99**

Une occasion de vous acheter des vêtements d'été pour vos vacances !

Jupes de première qualité. Tailles 8 à 18. Rég. 10.98 à 12.98 ch. **5.49 à 6.49**

Chandail laine Botany, entièrement diminué. Rég. 9.98 à 10.98 ch. **4.99 à 5.49**

Maillots de bain de marque fameuse. Rég. 12.98 à 29.98. ch. **6.49 à 19.99**



Pour hommes !

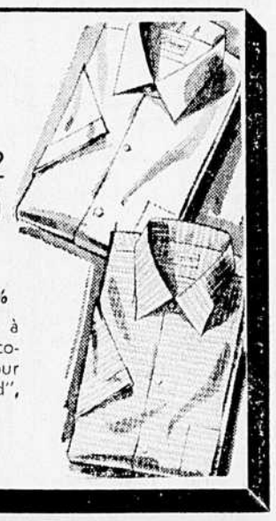
Belles chemises pour hommes

Rég. 2.99 et 3.99 ch. **1.97 et 2.29**

RABAIS 34% à 42%

Fameuses chemises à manches courtes en coton mixte. Parfaites pour le bureau ! Cols "fused", à patte ou régulier.

- Blanc, bleu et gris.
- Encolures 14 à 17.



½ du prix régulier !

Complets d'été pour hommes

Fameux complets réalisés en Dacron* et viscose — Fabrication canadienne.

Rég. 49.98 **24.99**

- Gris, bleu, brun, vert ou noir dans le groupe.
- Tailles 34 à 46.

½ du prix régulier !

Vestes sport pour jeunes gens

Vestes confortables et pratiques en coton. Modèle avec col de même tissu. Poches fendues.

- Taupe, tan, bleu dans le groupe.

Aussi disponibles, modèles au tricot 2 façons dans le groupe. Tailles : 34 à 42.

REG. 7.99 ch. **3.99**

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

CAHIER No 4 / PAGES 51-68 — LA PRESSE — RADIO TV / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, JEUDI 17 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 139

Des appareils de l'aéronavale américaine abattent 2 Migs au-dessus du Nord-Vietnam

SAIGON (UPI, AFP, PA) — Pour la première fois depuis la guerre de Corée, deux "Migs" communistes ont été abattus aujourd'hui en combat aérien par des avions américains, à quelque 50 milles au sud de Hanoi.

Les pilotes de la marine américaine, volant à une allure supersonique, ont décoché contre l'ennemi un missile à tête chercheuse air-air. Deux des appareils ont été touchés et ont explosé en plein vol. Un seul parachute a été aperçu par les pilotes américains. Deux autres "Migs" de l'escadrille ont réussi à s'échapper.

Les deux "Migs" ont été abattus par deux "Phantoms" F-4 du porte-avions Midway. Un porte-parole militaire américain explique qu'au moment de l'engagement, les "Phantoms" agissaient comme éclaireurs de bombardiers se dirigeant sur Thanh Hoa pour y larguer leurs bombes.

Dès qu'ils se sont rendus compte que quatre "Migs" tentaient de les intercepter, les "Phantoms" ont lancé un missile téléguidé air-air, lequel, selon certains rapports, aurait fait mouche sur deux appareils. A ce moment-là, les Américains volaient à une altitude variant entre 10,000 et 20,000 pieds et à une vitesse excédant 1,500 milles à l'heure. Le Mig est plus lent et moins souple.

On ignore la provenance des "Migs" (qui sont, comme on le sait, de fabrication soviétique), mais on croit qu'il s'agit d'appareils cédés au Nord-Vietnam par l'URSS après la guerre de Corée.

Chacun des "Migs" a été touché par le premier et seul missile guidé tiré par les jets de patrouille des USA.

"Ce ne fut pas un combat aérien du type classique comme pendant la deuxième guerre mondiale ou comme la guerre de Corée, a déclaré le commandant John Smith, opérateur-radar du premier avion américain. Les "Migs" nous ont aperçus en même temps que nous les remarquions sur nos radars, alors qu'ils étaient à quelque quatre milles de nous. Ils ont continué leur route dans notre direction. Nous patrouillions alors à dix et vingt milles pieds d'altitude. Ils n'ont pas pu tirer un seul coup. Ils ont été abattus à basse altitude. C'est tout ce que nous pouvons dire, car notre tactique est secrète.

Les autorités refusent de révéler quel genre de missile a été utilisé. "Mon pilote, précise encore le commandant Smith, a tiré un seul missile. Celui-ci a été droit au but. L'avion de mon groupe, piloté par le lieutenant Jack Batson, a, lui aussi, tiré un seul missile. Il y avait quatre "Migs". Il n'en restait plus que deux. Ils ont disparu vers le nord.

Ce récit a été fait, peu après la victoire des chasseurs d'interception de l'aéronavale américaine à Saigon. Le commandant Smith a précisé que les quatre "Migs", de couleur aluminium, portaient des banderoles jaunes bordées de rouge sur les ailes. "Nous croyons qu'il s'agissait d'avions nord-vietnamiens, bien que nous n'ayons pas noté les marques d'identification sur la queue de l'appareil."

Les deux "Phantoms" américains effectuaient une mission de protection pour un groupe de chasseurs bombardiers qui attaquaient à une vingtaine de milles plus au sud le complexe industriel et un pont à Thanh Hoa.

Les USA portent à 75,000 leurs effectifs au Vietnam

WASHINGTON (PA) — Les Etats-Unis resserrent d'un autre cran leur engagement au Sud-Vietnam en y dépêchant entre 16 et 21,000 autres militaires, portant ainsi de 54 à tout près de 75,000 le total des effectifs américains au Sud-Vietnam.

Le secrétaire de la Défense Robert McNamara, qui annonçait cette nouvelle hier, a précisé qu'il s'agissait surtout d'effectifs de terre.

Voici un aperçu des forces en présence au Sud-Vietnam, tel que présenté par le Département de la Défense des Etats-Unis. Cet aperçu comporte également la nomenclature de toute l'aide et des contributions des autres Etats.

Effectifs américains actuels, 54,000. Seront portés de 70,000 à 75,000 hommes.

Forces régulières communistes, aguerries, environ 65,000 hommes. Ce nombre dépasserait de 18,000 les effectifs dénombrés récemment.

Guérilleros vietcongs qui combattent tout en travaillant : de 80,000 à 100,000.

Agents politiques de subversion communiste, 30,000.

Armée régulière sud-vietnamienne, troupes paramilitaires et forces policières, 574,000 environ. Augmentation projetée de 100,000 hommes.

Aide et contribution des autres pays

Corée : officiers du génie, hôpitaux de campagne, instructeurs de karaté, 2,106. Renforts attendus, 460.

Australie : 9,000 commandos, 200 conseillers militaires, médecins, techniciens, etc. . .

Chine nationaliste : 124 spécialistes de la guerre psychologique, en questions agricoles et techniciens des centrales électriques.

Japon : 80 hommes pour l'assistance en soins médicaux et autres.

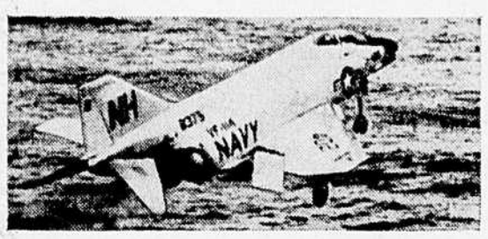
Nouvelle-Zélande : 150 obusiers et spécialistes de chars blindés. En outre 32 officiers du génie et une équipe chirurgicale.

Philippines : Guerre psychologique et assistance médicale, 80 personnes.

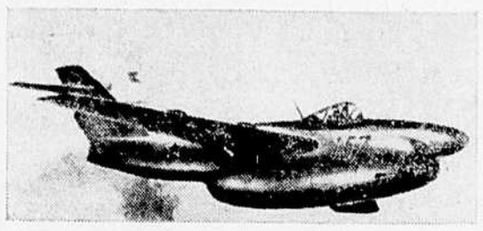
Allemagne de l'Ouest : ambulanciers, techniciens et autres spécialistes, 823 personnes.

Grande-Bretagne : instructeurs de police, techniciens et autres personnes, 12.

Italie : une équipe de 17 techniciens.



Le chasseur "Phantom"



Le "Mig-17"

Stevenson prône que les Nations unies garantissent la paix

(d'après PA, UPI, AFP) — L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Adlai Stevenson, a dit aujourd'hui qu'au Vietnam, son pays devrait tendre vers un règlement à long terme fondé sur des garanties et une force de police internationale qu'assureraient les Nations unies.

Cette déclaration de l'ambassadeur ajoute au choc d'opinions divergentes que suscite présentement aux Etats-Unis, en Chine et en Grande-Bretagne, la situation militaire complexe au Sud-Vietnam.

Parlant à l'issue de la cérémonie annuelle de collation des grades à Harvard, M. Stevenson a expliqué qu'au Sud-Vietnam, "la tâche de sauvegarder le principe de l'autodétermination et de la souveraineté des peuples nous incombe en partie du fait de l'évolution de l'histoire, mais en partie aussi par défaut".

"Nous devrions, de poursuivre l'ambassadeur, avoir recours à tous les instruments possibles de persuasion pour restituer les responsabilités à qui de droit, c'est-à-dire, à la communauté internationale, et rechercher un règlement qui s'appuie, non seulement sur nos armes, mais sur l'autorité des Nations unies."

Goldwater est inquiet

De son côté, le candidat présidentiel défait aux élections américaines, M. Barry Goldwater, y est allé de ses remarques devant la convention nationale des jeunes Républicains qui se tient présentement à Miami.

Les Etats-Unis, a-t-il dit, devrait cesser de dépêcher des troupes terrestres au Vietnam. Cet apport de fantassins devrait "être assuré par les Asiatiques eux-mêmes, lesquels connaissent le terrain et le climat, ce qui n'est pas notre cas."

"Notre contribution, a-t-il précisé, devrait consister surtout en un appui efficace de nos forces navales et aériennes." Ces forces, de l'avis de l'ex-sénateur de l'Arizona, "ont trop été laissées à la discrétion des civils, et pas assez à celle des militaires. Notre puissance navale et aérienne devrait frapper tous les dispositifs grâce auxquels l'ennemi supporte l'agression et s'en fait l'auteur."

"Depuis maintenant trop longtemps, a conclu M. Goldwater, le président a considéré comme un fait accepté l'idée de ne pas bombarder le complexe industriel qui encercle la capitale du Nord-Vietnam."

Pendant que stratèges et diplomates s'interrogent aux Etats-Unis, la Chine et le Nord-Vietnam annoncent qu'ils ont décidé, d'un commun accord, de s'opposer à toutes négociations de paix et préparent une offensive de grande envergure pour les trois prochains mois, apprend-on de sources diplomatiques.

Participation du Vietcong ?

Les Etats-Unis ne s'opposeraient nullement à ce que les rebelles vietcongs soient représentés à la table des négociations sur le Vietnam, mais ils ne seraient pas reconnus comme une entité séparée, affirme-t-on de sources américaines.

Le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a fait écho hier à cette attitude nouvelle de Washington. Pour la première fois, en effet, M. Stewart a fait officiellement état de la possibilité de la participation du Vietcong à une conférence internationale sur le Vietnam.

Au colloque sur le Vietnam qui se déroulait hier soir à Oxford, M. Stewart a indiqué qu'une conférence sur le Vietnam pourrait se tenir pendant un premier stade au niveau des gouvernements ayant participé à la conférence de Genève. "Ensuite, a-t-il dit, il serait possible que des représentants du "front de libération national" soient inclus dans la délégation du gouvernement du Nord-Vietnam et je ne vois pas comment cela pourrait être empêché".

La pape s'alarme

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape a évoqué avec tristesse aujourd'hui les troubles qui sévissent présentement au Vietnam, à Saint-Domingue et au Congo. Devant une foule assemblée sur la Place Saint-Pierre à l'occasion de la Fête-Dieu, le pape a dit : "Des nouvelles douloureuses continuent à nous parvenir de plusieurs parties du monde. Du Vietnam, où le conflit s'aggrave, hélas, en créant tant de ruines et de douleurs. De St-Domingue, où la lutte civile n'est pas finie, bien qu'hier nous ayons reçu la nouvelle que la trêve est confirmée et qu'elle permet d'espérer des pourparlers que nous souhaitons honorables et décisifs. Au Congo, enfin, où ces tout derniers jours, d'autres otages innocents ont été massacrés, dont d'humbles et pacifiques missionnaires."

"Le fait est, a conclu Paul VI, que l'amour apporté par le Christ dans le monde ne l'a pas encore emporté dans le cœur des hommes."



Téléphoto PA

L'armée américaine dotée d'une division aéroportée révolutionnaire

Au cours d'une conférence de presse, hier, le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, a annoncé un projet prévoyant la création d'une nouvelle division aéroportée autonome, destinée à l'armée et dont la qualité essentielle sera de pouvoir engager le combat beaucoup plus rapidement et d'avoir une plus grande marge de manoeuvre dans des zones de batailles comme celles du Vietnam. On estime d'ailleurs que certaines unités de cette nouvelle division pourraient être essayées au Vietnam, mais M. McNamara n'a pas voulu confirmer cette hypothèse. L'approbation par la Défense de ce projet de l'armée de terre constitue le premier changement radical depuis la création de divisions blindées et d'unités de parachutistes, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le secrétaire à la Défense a précisé que cette nouvelle division appelée "1ère Division de Cavalerie" ("Airmobile") sera mise sur pied et entraînée au combat dès que possible, d'ici 2 mois peut-être.

Il a ajouté qu'il envisageait même de transformer plusieurs des 16 unités que compte l'armée, en unités aéroportées mobiles qui combineraient des bataillons d'infanterie et de parachutistes, lesquels seraient amenés au combat à bord le centaines d'hélicoptères et d'avions appartenant à ces divisions. La division qui va être mise sur pied comptera 15,787 hommes, soit une puissance analogue à celle des divisions d'infanterie américaine conventionnelles. Cette unité aéroportée mobile sera dotée d'artillerie légère, mais elle n'aura pas de tanks. Sa puissance de feu comptera aussi des roquettes, des fusées et d'autres armes lancées depuis des hélicoptères armés.

Le colonel Caamano accuse les Etats-Unis de génocide

ST-DOMINGUE. (PA, AFP) — Le chef de la faction rebelle, le colonel Francisco Caamano Deno, a déclaré hier que 67 personnes ont été tuées et 265 blessées au cours des combats qui se sont déroulés mardi et il a accusé les troupes américaines d'avoir posé "un acte de génocide sans précédent" en République dominicaine.

A New York, l'ambassadeur américain Charles W. Yost a déclaré au Conseil de sécurité que la reprise des combats avait été déclenchée par des éléments "pro-castristes" et qu'elle était destinée à inciter l'ONU à appuyer le régime des rebelles.

Hier soir, une nouvelle bataille rangée a éclaté entre les soldats constitutionnalistes et ceux de la force interaméricaine de paix. Les Caamanistes ont ouvert le feu sur les positions brésiliennes autour du Palais national. Trois militaires brésiliens ont été légèrement blessés. La fusillade s'est rapidement répandue et les canons des forces interaméricaines ont bombardé avec une grande violence les positions rebelles, tandis que les bateaux américains, au sud, en ont fait autant. Toutefois le calme est complètement revenu au cours de la nuit.

Par ailleurs, au Conseil de sécurité de l'ONU, convoqué en session d'urgence, le délégué de l'URSS, M. Fedorenko, a demandé l'envoi d'une mission du Conseil à St-Domingue pour se rendre compte de visu de la situation et même suggérer une session spéciale du Conseil de sécurité à St-Domingue. M. Yost, délégué américain, s'est opposé fermement aux suggestions soviétiques.

La rumeur veut qu'un chambardement se prépare parmi les principaux dirigeants du Kremlin

MOSCOU. (UPI) — Les milieux diplomatiques de Moscou font de nouveau état de rumeurs selon lesquelles de profondes modifications se produiraient au sein de l'équipe qui, du Kremlin, dirige les destinées de l'Union soviétique.

Rien encore n'est venu appuyer les rumeurs de changements qui affecteraient des personnages aussi haut placés que le chef du parti communiste Leonid Brejnev, le premier ministre Alexis Kossiguine et le président Anastase Mikoyan.

Toujours selon les rumeurs, voici ce qu'il adviendrait de ces trois hommes:

M. Mikoyan se retirerait cette année et son poste de chef de l'Etat serait pris par M. Brejnev. Toutefois, M. Mikoyan conserverait son poste au sein du tout puissant praesidium suprême.

M. Brejnev serait remplacé au poste de chef du parti par M. Alexandre Shelepine, vice-premier ministre et secrétaire d'un des 10 comités centraux.

Quant à M. Kossyguine, il resterait président du Conseil des ministres.

Extérieurement, rien ne laisse supposer que des changements seraient sur le point de se produire. Le leadership collectif qui a succédé à Nikita Khrouchtchev semble travailler dans l'harmonie. Aucun désaccord sérieux n'a été rapporté au sujet de la politique de base et un partage précis de l'autorité entre le parti et le gouvernement, respectivement dirigés par Brejnev et Kossyguine, aide à maintenir l'entente. Il ne semble pas non plus qu'aucun des 12 membres du praesidium suprême ne soit à former des alliances et à manoeuvrer pour prendre le pouvoir.

Et malgré tout, les rumeurs de changements persistent.

Ceux des diplomates qui croient le plus en ces changements, font le raisonnement suivant :

Mikoyan, qui a survécu à Lénine et à Staline, en plus de réussir à rester en place sous le régime Khrouchtchev, est encore en bonne santé malgré ses 70 ans, mais pour la jeune génération de dirigeants, il a atteint l'âge de la retraite. A cause de sa vaste expérience, on le garderait comme conseiller sans lui donner de charge officielle.

De son côté, Brejnev n'a que 59 ans, mais c'est un fait connu qu'il est atteint de troubles cardiaques. Contrairement à Khrouchtchev qui déléguait son autorité à des subordonnés afin de pouvoir parcourir le monde, Brejnev reste au poste et administre lui-même entièrement la machine du parti.

Castro veut une rançon de $1 million pour chaque fils de millionnaire qu'il libérera

LA HAVANE. (AFP, PA) — M. Fidel Castro, premier ministre de Cuba, a déclaré hier qu'il avait adopté l'attitude de ne plus libérer les prisonniers politiques en échange d'une rançon en argent, en produits alimentaires ou en médicaments.

Toutefois, Castro a ajouté qu'il était prêt à faire exception à la règle et prendrait en considération toute offre en vue d'échanger "les fils de ces millionnaires contre-révolutionnaires" contre la somme d'environ un million de dollars chacun.

Il a précisé que les prisonniers politiques pourraient obtenir leur liberté en se rachetant ou si les activités contre-révolutionnaires cessaient entièrement.

Le premier ministre de Cuba a fait allusion à un rapport selon lequel un comité avait été formé aux Etats-Unis pour obtenir la libération de prisonniers politiques à Cuba moyennant une rançon en argent, en produits alimentaires ou en médicaments.

Démarches d'un groupe

Castro a dit qu'un groupe avait entrepris des démarches auprès de son gouvernement par le truchement d'une ambassade à La Havane. Il n'a pas donné plus de précisions, mais des sources diplomatiques ont révélé que l'ambassade espagnole avait été impliquée dans ces négociations.

Il y a deux ans, les Etats-Unis avaient envoy éà Cuba des produits alimentaires et des médicaments d'une valeur de $53,000,000 comme rançon pour la libération de 1,100 prisonniers capturés lors de l'invasion de la baie des Cochons.

Cet échange, a dit Castro, constituait une exception parce qu'à ce moment les Etats-Unis révélaient ainsi qu'ils acceptaient publiquement la responsabilité pour cette invasion.

Au sujet des deux pasteurs baptistes américains, récemment arrêtés à Cuba, Castro a affirmé qu'ils "prétendaient sauver des âmes, mais qu'ils poursuivaient en fait des activités contre-révolutionnaires et d'espionnage".

Au sujet de Che Guevara, Castro a déclaré qu'il était en bonne santé et qu'il continuerait à oeuvrer pour la révolution. Toutefois, le premier ministre cubain n'a donné aucune explication au fait que son ministre de l'Industrie n'a pas paru en public depuis le 14 mars dernier, date de son retour d'un voyage. Depuis quelques semaines, le bruit avait couru que Guevara était tombé en disgrâce et même qu'il avait été fusillé.

Un colonel retourne neuf décorations pour protester contre l'honneur fait aux Beatles

LONDRES (AFP, UPI, PA) — La controverse, déclencré par l'attribution aux Beatles de l'Ordre de l'Empire Britannique, loin de s'apaiser gagne de l'ampleur.

Les interventions en faveur ou contre les Beatles pleuvent au Parlement, la reine et le premier ministre sont inondés de lettres tandis qu'un colonel de 74 ans retourne neuf de ses décorations en guise de protestation.

Décorer les Beatles, a dit le colonel Frederick Wagg (qui a participé aux deux derniers conflits mondiaux), tourne en ridicule toutes ces choses auxquelles nous sommes attachées. J'ai entendu chanter les Beatles, a ajouté le colonel, ils sont affreux.

Le vieux colonel a non seulement retourné ses décorations, mais il a démissionné comme membre du parti travailliste, annulant du même coup sa souscription de $36,000 à la caisse du parti. La seule décoration que le colonel Wagg a conservé est la Croix de Lorraine que lui a personnellement décernée le général de Gaulle.

Au Parlement, l'"affaire des décorations aux Beatles" provoque des interventions où le parti pris l'emporte parfois sur la raison.

Un membre du gouvernement travailliste a notamment déclaré hier que tous les Britanniques, y compris les snobs, devraient être reconnaissants aux Beatles d'avoir aidé à renflouer l'économie du pays. M. Richard Marsh, sous-ministre de l'Energie, a ajouté que tout le tintouin que provoque cette affaire est une autre manifestation de l'attitude du "pur entre les purs" qu'adoptent beaucoup de Britanniques. Cette ridicule indignation, a-t-il dit, est du vrai snobisme. Si le pays avait 100 Beatles, nous n'aurions pas de problèmes avec notre balance de paiements.

Certains ont fait remarquer que l'intervention de M. Marsh ne pouvait pas être objective puisqu'il est natif de Liverpool, ville qui s'enorgueillit du fait que les Beatles soient nés entre ses murs.

Un autre parlementaire qui a pris la défense du quatuor de chanteurs, M. Joseph Lockwood, a déclaré dégoûtante l'attaque dont était victime les Beatles.

Les Britanniques devraient songer aux millions de livres sterling qu'a gagnées le Trésor avec les Beatles, a encore dit M. Lockwood.

Toutefois, l'opinion de M. Lockwood ne peut, elle non plus, être tout à fait objective : il est président de la compagnie de disques pour laquelle enregistrent les Beatles.

Les détracteurs continuent de déplorer que les décorations soient déshonorées par cette attribution saugrenue. Parmi ces voix discordantes, celle du bon sens : ne pourrait-on pas décerner aux artistes et aux athlètes une récompense spéciale, et laisser les décorations traditionnelles à ceux qui mettent leur vie au service d'autrui ?

Moscou limoge le détenteur d'un prix Lénine

MOSCOU, (PA, AFP) — La Pravda annonce aujourd'hui le limogeage de M. Matseroupo, prix Lénine 1962, directeur d'un institut scientifique de recherches agricoles à Minsk (Biélo-Russie).

Le limogeage fait suite à une enquête ouverte depuis le départ de M. Khrouchtchev, par une commission du parti et du gouvernement. La Pravda laisse d'autre part entendre que, fait sans précédent, Matseroupo pourrait être déchu de sa qualité de lauréat du prix Lénine. Ce dernier lui aurait été décerné sur la base de "fausses représentations" aux termes desquelles il aurait créé de "nouveaux modèles" de machines agricoles.

Vantardise, auto-publicité, népotisme, hâblerie, piètre niveau scienfifique, faillite dans la direction de l'institut, gaspillage des fonds publics, subjectivisme, "protectionisme" : les accusations qui sont portées contre lui rappellent, pour certaines d'entre elles, celles que la presse soviétique porta contre M. Khrouchtchev lui-même.

Toutes les tentatives qui avaient été faites par les autorités de Biélo-Russie, au courant de la situation, pour la rétablir, furent taillées en pièces du fait de l'intervention de "protecteurs très haut placés", écrit la Pravda.

La reine-mère Elisabeth au Canada, le 23

LONDRES. (AFP) — La reine-mère Elisabeth viendra au Canada le 23 juin pour une visite de 5 jours. Elle passera en revue le régiment écossais de Toronto, dont elle est le commandant en chef, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de ce corps.



De Gaulle aux Français : "Aidez-moi . . ."

"Aidez-moi . . .", s'est écrié aujourd'hui le président de Gaulle en concluant son discours, alors que la seconde journée de son 23e voyage en province est entamée. A six mois des élections présidentielles, cet "aidez-moi" semble laisser entendre que le général a l'intention de briguer un nouveau septennat. D'autant plus que, un peu plus tard, à Provins (Seine-et-Marne), il a déclaré à la foule : "J'emporte de votre présence un réconfort important . . . pour la suite". Quelle suite ? Les observateurs, déjà, en déduisent qu'il s'agit des élections de décembre. Dans ses discours d'aujourd'hui également, le président de la République a, semble-t-il, décoché une flèche aux efforts de Gaston Defferre en vue de créer une "fédération des gauches" : il a de nouveau évoqué, pour en protéger les Français, les "poisons" du système de jadis (l'alliance des multiples partis, durant la IVe République).

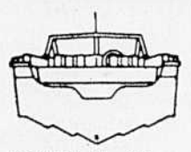
Quoi qu'il en soit, le général de Gaulle a paru aujourd'hui en excellente forme. Sa voix enrouée (à la suite des pluies de la veille) a martelé avec ardeur et précision les formules.

SOYEZ PROTEGE CONTRE LES RAYONS TROP ARDENTS DU SOLEIL . . .
commandez dès maintenant les
AUVENTS DE TOILE
LES PLUS SILENCIEUX,
LES PLUS FRAIS,
LES PLUS DECORATIFS



Fabrication sur mesures et choix d'étoffes
POUR ESTIME GRATUIT 866-6855
Cie d'AUVENTS des MARCHANDS Ltée
24 Rue St-Paul Est, MONTREAL

Nouveau!
Coque en forme de-V avec gradins longitudinaux
pour lui donner de
l'elan!



SATURN II — 17' par TRAVELER

Gradins longitudinaux au-dessous aidant à le soulever rapidement. Vous obtenez le comfort particulier de la coque en-V... plus la vitesse. Venez nous voir pour en essai gratuit.

Service personnel rapide et courtois

W. H. BENOIT INC.
10,871, rue LAJEUNESSE
(à l'entrée du Pont Viau)
Tél. 388-9207

avis de DÉCÈS

ASSELIN (Jacques) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 21 ans, est décédé accidentellement M. Jacques Asselin, fils de M. Darius Asselin, et de Berthe Thériault, de Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
8350, 11ème Ave, Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAN (Clorinthe) — A Montréal, le 14 juin 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Willie Bean, née Clorinthe Crevier, demeurant à 5729 Hamilton. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk,
à 8 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Wilfrid) — A Iberville, le 15 juin 1965, après une courte maladie, est décédé M. Wilfrid Bergeron, 74 ans et six mois, entrepreneur plâtrier, autrefois de la Paroisse Saint-Rédempteur de Montréal. Outre son épouse, Bertha Renaud, il laisse dans le deuil ses enfants : Aimé, Maurice, Gilberte, (Soeur Marie-Berthe, Petite Fille de Saint-Joseph), Cécile (Madame Gérard Benoit) et Juliette (Madame Marcel Désourdy); ses belles-filles : Madame Aimé (Cécile Beaulieu) et Madame Maurice (Stella Piffon); ses gendres : Gérard Benoit et Marcel Désourdy; son frère : Alfred Bergeron; sa soeur : Madame Alma Nadon. Il laisse de plus 11 petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au Salon Maurice Oligny — 150, 1ère Rue — Iberville. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant à deux heures de l'après-midi à l'église Saint-Noel-Chabanel à Iberville. Inhumation au Cimetière de l'Est, à Montréal. Parents et amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs.

BLAIS (Rose-Alma) — Au Foyer St-Henri, le 16 juin 1965, à l'âge de 83 ans 9 mois, est décédée Mme veuve Arthur Blais, née Rose-Alma Paquin, mère de Léopold, Roland et Mme Armand Birtz (Lucienne). Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Yvette) — A Montréal, le 14 juin 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Yvette Boucher-Desjardins, demeurant au 1386 Mont-Royal Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNETTE (Clara) — A Cité des Deux-Montagnes, le 14 juin 1965, à l'âge de 75 ans 6 mois est décédée Mme veuve Josaphat Brunette née Clara Rochon, demeurant à 213, 11e ave, Cité des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils
1004 Chemin Oka
Cité des Deux-Montagnes
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Agapit où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Rose-Delima) — A Jacques-Cartier, le 16 juin 1965, à l'âge de 92 ans, est décédée Rose Délima Bénard, épouse de feu Louis Charron, demeurant à 53 Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370 Chemin Chambly,
Jacques-Cartier
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHICOINE (Clara) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 89 ans, est décédée Clara Bousquet, épouse de feu Wilfrid Chicoine. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOLETTE (Médard) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Médard Cholette, née Florence Gravel, demeurant à 115 ave des Pins est, Duvernay, autrefois de Maisonneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras Ltée
4504 rue Ste-Catherine est
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Delvida) — A Laval-des-Rapides, le 16 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Delvida Cloutier, époux de Marie Louise Ouimet demeurant à Ste-Adèle-en-Bas. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 rue de Salaberry
à 10 h. pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pontmain où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORIVEAU (Blanche) — A Pointe-au-Chêne, le 14 juin 1965, à l'âge de 70 ans est décédée Mme veuve Honorius Coriveau, née Blanche Dauphinais, demeurant 65 Dorchester est. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORLIER (Florant) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 93 ans, est décédé Florant Corlier, époux de feu Philomène Gasiaux, demeurant à 6973 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Reina) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 44 ans, est décédée Mlle Reina Coulombe, fille de feu Arthur Coulombe et de feu Auxiliatrice Filiatrault. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603, rue St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h. et l'inhumation à Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Marie-Louise) — A Montréal, le 15 juin 1965 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Desmarais, née Marie-Louise Labelle, épouse en 1ères noces de Ovide Belisle. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472 rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONT (Paul) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Paul Dumont, époux de Louise Caume, demeurant au 1260 St-Zotique. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Louis) — A Lachine, le 16 juin 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé Louis Duquette, époux de feu Philomène Roy, demeurant à 388, 15e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église des Ste-Anges, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Camille) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Camille Dussault, époux de Marcella Goyette, demeurant au 5249 St-Dominique. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17 Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs, et l'inhumation à St-Jean d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERLAND (Paul) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Paul Ferland, époux de Jeanne Plante, demeurant 6797 St-Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCIER (Charlemagne) — A Outremont, le 16 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Charlemagne Forcier, célibataire, fils de feu Arthur Forcier et de feu Mathilda Dumas-Gonneville, demeurant à 753, avenue Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835, avenue Laurier est
pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Rose Alma) — A Dorval, le 16 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Laval Fortier, née Rose Alma Laniel, demeurant à 303 Bord-du-Lac, Dorval. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Rose Anna) — A Jacques-Cartier, le 16 juin 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Rose Anna Bourgeois, épouse de feu Gustave Giguere, demeurant à 114 Guillemette. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370 Chemin Chambly
Jacques-Cartier
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT (Agnès) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Louis-Georges Godbout, née Agnès Fortier, demeurant 6662 Vian. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse coin 11ième, Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Charles-Edouard) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Charles-Edouard Guay, époux de Alberta Trudeau, demeurant 4332 Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Fernand) — A Montréal, le 14 juin 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Fernand Jasmin, époux de Marie-Reine Groulx, demeurant au 8139 Fabre. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 Crémazie Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gregoire-le-Grand où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Fernand) — A Montréal, le 14 juin 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Fernand Jasmin, époux de Marie-Reine Groulx, demeurant au 8139 Fabre. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 Crémazie Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gregoire-le-Grand où le service sera célébré à 9 h. et de la au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Yvonne) — A Vimont, le 16 juin 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Tristan B. Labelle, née Yvonne St-Yves, demeurant 150 Boul. St-Elzéar. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa, est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Elzéar de Vimont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAMBRE (Emilien) — Subitement à Verdun, le 15 juin 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Emilien Lachambre, époux de Estelle Bédard, demeurant à 1191 Valiquette Verlun. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de Sorel lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORCE (Marie-Anne-Rosanna) — A Dorval, le 15 juin 1965, à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Arthur Laforce née Marie-Anne-Rosanna Larivee, demeurant à 122 Mimosa. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église de la Présentation de la Sainte Vierge ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORTUNE (Mathilda) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Lidas Lafortune née Mathilda Leroux, demeurant chez sa fille Germaine (Mme Lucien Gérard), à 7807 ave de l'Epée. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
781 ave Ogilvy
entre Champagneur et Outremont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite : 1 hre à 10 hres p.m.

LARIN (René) — A St-Michel, le 17 juin 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé M. René Larin, inspecteur du Comité conjoint de la Chemise, époux de Marie-Blanche Laperle, demeurant à 9149, 6e av., Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAZURE (Rodolphe) — A Jacques-Cartier, le 15 juin 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Rodolphe Lazure, époux de Blanche Brière, demeurant à 922 Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFRANCOIS (Charles) — A Montréal le 17 juin 1965 est décédé le docteur Charles Lefrançois, chirurgien à l'Hôtel Dieu, époux de Alice Ethier. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira
du Salon Rose de l'Hôpital de
l'Hôtel-Dieu
3840 rue St-Urbain
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assistr sans autre invitation.

LEFEBVRE (Anna) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Louis Lefebvre, née Anna Paquette, demeurant au 4137 rue Rivard; elle laisse dans le deuil Mme Alphonse Laberge (Carmen) sa soeur Mme Wilfrid Lamarre (Léa). Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel est
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 hrs et l'inhumation à Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORANGER (Arthur) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Arthur Loranger, ex-agent de la Metropolitan Life Assurance et Chevalier de Colomb 4e degré, époux de feu Clara Gregoire, demeurant à 10742 Berri, père de Mme Georges Grégoire (Marie-Rose). Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORD (Madeleine) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme veuve René Lord, née Madeleine Hanck, demeurant 6636, boul. Pie-IX, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4935 rue Adam
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALOUIN (Edouard) — A Montréal, le 15 juin 1965 à l'âge de 56 ans est décédé M. Edouard Malouin, époux de Marie Claire Maloun. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Bélair
entre Pie IX et 21e Ave
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-René-Goupil où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARINEAU (Josaphat) — A Ste-Dorothée, le 15 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Josaphat Marineau, époux de feu Irène Cyr. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence
120 Rang du Bord de l'eau,
Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 11 hrs 30, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Joseph) — A Montréal, le 14 juin 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph Martin, rentier, autrefois attaché au Lasalle Taxi, époux d'Alice Danis, demeurant 2457 Messier, appt 8. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 Av. Laurier Est
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceuil, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Dieudonné) — A Cité Lasalle, le 16 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Dieudonne Masse, époux de feu Dolorice Bourgie, autrefois de 161 3ème av, Lasalle. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
7619 Boul. Lasalle
pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Lucienne) — A l'Epiphanie, le 16 juin 1965, à l'âge de 57 ans, 5 mois, est décédée Mme Emile Massicotte, née Lucienne Rivest. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch & Frère
5 rue Leblanc
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Epiphanie, où le service sera célébré à 11 hrs 15. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McKENVEN (Joseph Albert) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé Joseph Albert McKenven, époux de Alice Desjardins, demeurant 11,068 Leblanc, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
10,540 rue Papineau
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Antoine Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McLAUGHLIN (Jeanne) — A Ville Mont-Royal, le 14 juin 1965, est décedée Jeanne St-Germain, épouse du Docteur Patrick McLaughlin Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

NADEAU (Rose-Linda) — A Montréal, le 14 juin 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Rose-Linda Duval, épouse de feu Joseph Nadeau, mère de Roger, Bernard et Mme Marcel Desjardins (Fleurette), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Adjutor) — A Montréal, le 17 juin 1965 à l'âge de 69 ans est décédé Adjutor Perron, époux de feu Albertine Emond. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier Ouest, Outremont
Avis des funérailles plus tard.

PICARD (Precillia) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Hercule Picard, née Precillia Daigneault, demeurant au 9975 boul. D'Auteuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jude (boul. D'Auteuil) où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Marie Claire) — A l'Assomption, le 16 juin 1965, à l'âge de 48 ans, 10 mois, est décédée subitement Mme Roland Poirier, née Marie Claire St-Jean demeurant 615 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault
371 boul. l'Ange-Gardien
l'Assomption
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Assomption où le service sera célébré à 11 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

SAVOIE (Albert) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Savoie, autrefois marchand de la rue Fabre, il laisse 2 filles : Raymonde (Mme Laurier Bouchard et Denise (Mme Henri Brechuib). Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (J.-Alfred dit Charles) — A Ville d'Anjou, le 17 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé J.-Alfred Simard, époux de Angeline Perron, demeurant à 6251 avenue Merriane. Les funérailles auront lieu lundi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Josaphat) — A Coteau Landing, le 15 juin 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé Josaphat St-Laurent, employé à la voirie Provincial de Soulanges, époux de feu Lina Leblanc. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Menard & Fils,
à Coteau Landing
pour se rendre à l'église paroissiale Coteau Landing, où le service sera celebre à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANGUAY (Gérard) — Accidentellement, à Montreal, le 15 juin 1965, à l'âge de 5 ans, est décédé Gerard Tanguay, fils de Gérard Tanguay et de Rita Demers, demeurant à 1101 Cartier. La cérémonie des Anges aura lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1375 rue Ste-Catherine est
à 2 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où la cérémonie sera célébrée à 2 hrs 30, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERIEN (Edgar) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Edgar Thérien, époux de feu Gilberte Hardy. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc
6520 rue St-Denis
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Cap-de-la-Madeleine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT (Arthur) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Arthur Thibault, époux de Marie Laure Paruzeau, demeurant 6637 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
6440, 25e Avenue, Rosemont
angle Beaubien
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Raymond) — A Montréal, le 16 juin 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Raymond Vézina, époux de Lucianna Dupre, demeurant à 1631 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU (Armand) — A Montréal, le 15 juin 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Armand Viau, époux de Bernadette Hurnel, demeurant au 7019 ave Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon Est
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 h. 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

service anniversaire

RIENDEAU, Omer — A la douce mémoire d'un époux très cher, vétéran de la guerre de 14, décédé à l'hôpital de Ste-Anne-de-Bellevue, le 18 juin 1964. Un service anniversaire sera célébré à 9 heures le 22 juin, à l'église Ste-Catherine. Service recommandé par son épouse née Marie Grosselin, demeurant à 2410 Aylwin. Parents et amis sont priés d'y assister.

Messe Anniversaire

HUDON (Mme Alphonse) — A la douce mémoire de ma chère maman Mme Alphonse Hudon, née Yvonne Morin, décédée le 11 juin 1964. Une messe 1re anniversaire sera chantée ce 18 juin à 7.30 hres a. m. à l'église St-Pierre-Claver. Recommandée par sa fille Cecile.

ROUSSEAU (Mathias) — Le 19 juin, à 4.30 seures, à l'église Ste-Elisabeth-du-Portugal, sera chantée une messe 3e anniversaire pour le repos de l'âme de M. Mathias Rousseau. Recommandée par son épouse.

in memoriam

MURPHY (Emile) — A la mémoire d'un époux et pere regretté, une messe 1er anniversaire sera chantée le 19 juin à 4.30 hres p.m. à l'église St-Jean-de-Matha. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

DUMONTET (Bernard) — Les membres de la famille de M. Bernard Dumontet désirent exprimer leurs sincères remerciements aux parents et amis pour leur témoignage de sympathie à l'occasion du récent deuil qui les a éprouvés.

CLEARY (Lester) — L'épouse du défunt Lester Cleary désire remercier ses nombreux parents, amis, et voisins, pour l'expression de leur sympathie, et les tributs floraux, lors de la récente perte de son mari bien-aimé.

Les décès dans le monde

OTTAWA. — **James B. Coyne,** âgé de 86 ans, ancien juge de la cour d'appel du Manitoba, ayant déjà occupé les fonctions de président de l'Institut canadien des affaires internationales; père de James E. Coyne, ancien gouverneur de la Banque du Canada.

HALIAX. — **Le capitaine Morris O'Hara,** âgé de 72 ans, un membre de l'Ordre de l'Empire britannique; commandant du navire-hôpital canadien Lady Nelson durant la Seconde guerre mondiale.

SANTA ANA, Californie. — **Burr Shafer,** âgé de 65 ans, caricaturiste au Saterday Review.

TUBA, Arizona. — **John Daw,** âgé de 95 ans, le dernier des éclaireurs navajo attachés à la cavalerie américaine.

DUPUIS
PRESENTATION
étonnant et nouveau modèle "derrière l'oreille"
PERFORMANCE FORMIDABLE! batterie 140 heures d'usage



ZENITH

"PACEMAKER" "derrière l'oreille" l'appareil auditif révolutionnaire qui vous donne la même durée de service qu'un appareil de type traditionnel que l'on porte sur soi, dans le corsage ou dans la poche du gilet — la batterie douée d'une "vie" prolongée soit 140 heures, d'un rendement exceptionnel ... minuscule ... révolutionnaire. Nous serons heureux de vous en faire la démonstration si vous le désirez.

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT

Rendez-vous à domicile sur demande.
Venez ou téléphonez en composant
842-5151, poste 316
DUPUIS — TROISIEME — STE-CATHERINE

Nécrologie

R. P. Henri Roy, o.m.i.

QUEBEC, (PC) — Le R.P. Henri Roy, o.m.i., directeur-général et fondateur de l'Institut séculier Pie X, a succombé à une crise cardiaque mardi à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 67 ans.

Le Père Roy était né à Lewiston, Maine et avait été ordonné à Ottawa en 1929.

En 1930, il fondait à Montréal le premier mouvement organisé de la Jeunesse ouvrière (JOC). En 1935, le religieux lançait également dans la métropole



"La propagande catholique romaine de la Bible" et la "Société catholique de la Bible."

Entre-temps, le Père Roy organisait plusieurs services sociaux, dont "L'aide aux prisonniers," le "Bureau de la moralité juvénile", le premier service d'orientation professionnelle et de loisirs.

En 1939, le religieux inaugurait les "cours de préparation au mariage" par la célébration des "cent mariages", bénis au stadium de Montréal, devant une foule immense.

DECES DE



JEAN-GUY BORDUAS

Jean-Guy Borduas, fils de M. et Mme René Borduas, de LaSalle, est décédé le 1er juin dernier à l'Hôpital LaSalle à la suite d'une longue maladie; il était âge de dix-sept ans et onze mois.
Elève de l'école Secondaire LaSalle, il collaborait à diverses organisations dont l'Harm

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, jeudi 17 juin 1965 / Fête-Dieu / 81e année, no 139 / 4 cahiers / 68 pages / La météo : ensoleillé, vents légers / minimum 55 / maximum 75

Les syndicats internationaux ripostent au premier ministre Lesage • En page 17

Nouveaux efforts à Québec pour mettre fin à la grève de la CTM

QUEBEC, (DNC) — Un entretien a eu lieu cet après-midi au parlement de Québec au sujet de la grève des 3,900 chauffeurs de la Commission de transport de Montréal, qui dure depuis le 8 mai.

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, s'est entretenu avec le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, le conseiller législatif George Marler, et M. Lucien L'Allier, président et directeur général de la CTM.

A l'issue de l'entretien, M. Laporte a déclaré qu'il n'avait pas de commentaires à formuler. Cependant, il a annoncé qu'il rencontrera demain, à Québec, les représentants du Conseil de coordination municipale, qui groupe un certain nombre de banlieues de la région métropolitaine.

En Chambre, le premier ministre Jean Lesage a déclaré qu'il n'est pas dans l'intérêt public de dire si le gouvernement prévoit prendre certaines mesures pour hâter le règlement de la grève.

Depuis que le Conseil de coordination intermunicipale a consenti, sous conditions, à délier sa bourse pour participer au financement du service d'autobus, tous les espoirs se tournent vers le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, et le président de la Corporation de transport de Montréal, M. Lucien L'Allier, ont d'ailleurs rencontré hier soir le ministre à Québec.

Au cours de la journée, M. Saulnier a dit attendre de Québec une législation qui permettrait aux villes de banlieue de participer au financement de la CTM.

Il a souligné, à l'émission de 5 h. à Radio-Canada, Métro-Magazine, que M. Laporte devrait être en mesure de communiquer des directives à Montréal "dans les prochaines heures".

M. Saulnier a remarqué que même si les augures sont bons il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une impasse. Mais, a-t-il dit, si nous obtenons l'assurance que Québec va légiférer nous allons procéder.

Comme conditions à sa participation au financement de la CTM, le CCI a exigé l'abolition du système de zones pour les billets et entend avoir voix au chapitre dans l'administration de la CTM.

Ce qui a fait dire à M. Saulnier : le CCI a formulé des réserves qui ne nous permettent pas de procéder avec autant de célérité que je l'aurais voulu. Il a précisé que certains maires, dont le président du CCI M. Marcel Laurin, en sont aussi désolés.

Le CCI veut aussi aller à Québec

Même si MM. Saulnier et L'Allier ont rencontré hier soir M. Pierre Laporte, le CCI a quand même jugé bon d'adresser un télégramme au ministre des Affaires municipales pour demander qu'une rencontre soit organisée à son bureau demain matin, vendredi.

Outre MM. Laporte et Saulnier, participeraient à cette

Voir EFFORTS en page 2

Les femmes ne sont pas admises partout au congrès des Caisses populaires !

— page 18

Des avions américains abattent deux Migs communistes au Nord-Vietnam

•

Stevenson : l'ONU devrait garantir la paix au Vietnam

— page 51

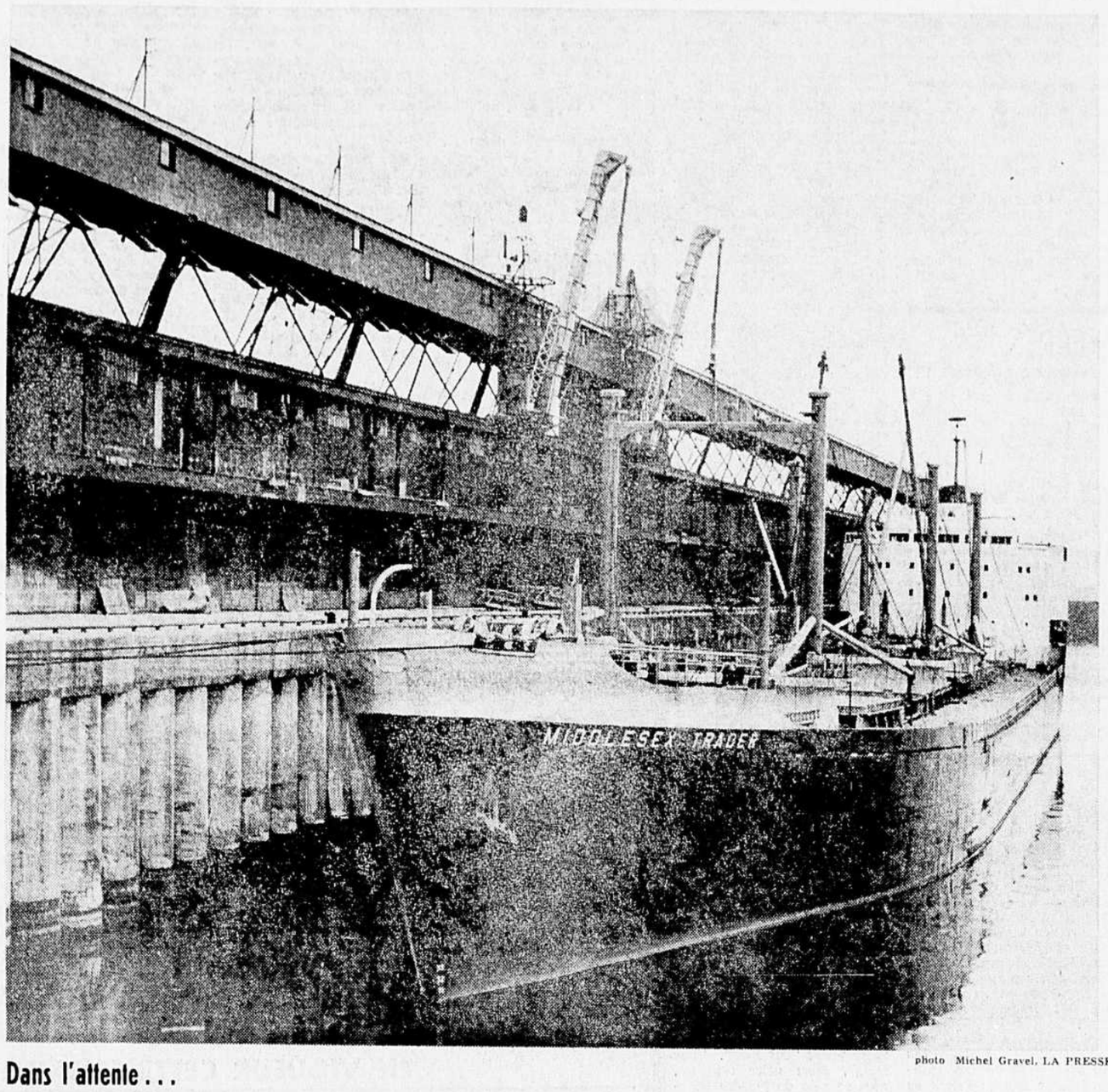


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Dans l'attente . . .

Ce bâtiment est immobilisé dans le port de Montréal par suite de la grève spontanée des 1,000 employés du Conseil des ports nationaux. Cet arrêt de travail empêche le déchargement du blé. Les débardeurs qui font le chargement des navires sont membres d'un autre syndicat et sont toujours au travail.

Les 1,000 employés du port poursuivront leurs séances d'étude jusqu'à ce qu'ils aient obtenu de meilleures conditions de travail

par Jacques Lafrenière

Les représentants des 1,000 employés du port de Montréal qui ont débrayé hier pour appuyer 69 de leurs camarades congédiés se sont dits à la disposition de l'employeur, 24 heures par jour, pour négocier le renouvellement de leur convention collective de travail.

Hier soir, un conciliateur du ministère fédéral du Travail, M. C.-E. Poirier, a réuni les deux parties. Mais il a été impossible de trouver un terrain d'entente, et l'impasse persiste toujours.

Ce matin, les grévistes ont entendu un rapport de leurs négociateurs et ont décidé de prolonger leur arrêt de travail qu'ils décrivent comme une "séance d'étude", jusqu'à ce qu'ils aient obtenu le réembauchage de leurs 69 confrères et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Après cette assemblée, ils se sont rendus, en défilé, jusqu'au bureau central du Conseil des ports nationaux de Montréal, rue des Communes, pour y aller chercher leur paie. Le tout s'est déroulé dans l'ordre, sous le regard de la police du port et de celle de Montréal.

Pas de grève de sympathie

Le président du Syndicat des employés du port de Montréal, affilié à la Confédération des syndicats nationaux, M. Hervé Dubé, a déclaré ce matin qu'il demanderait l'appui des débardeurs afin que les navires ne puissent pas recevoir leur cargaison de céréales.

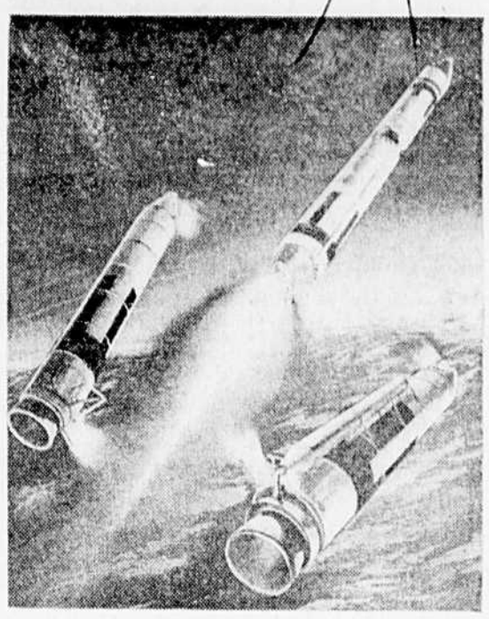
Ce sont des membres de l'Association internationale des débardeurs, affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec qui font le chargement des cargos, tandis que les employés présentement en grève font le déchargement des céréales.

Un dirigeant de l'AID a déclaré qu'il doutait fort que son syndicat demande à ses membres de supporter ceux d'un syndicat appartenant à une centrale rivale. Quant au président de la succursale 375 des débardeurs, M. Paul Asselin, il n'a pas voulu faire de commentaires.

Lors des grèves des débardeurs, l'an dernier, ce groupe de travailleurs avait respecté les piquets de grève. Ils faisaient alors partie d'un syndicat affilié à la FTQ et au CTC. En septembre, ils ont adhéré à la CSN.

L'arrêt de travail des employés du Conseil des ports nationaux paralysera, à brève échéance, tout le trafic du blé dans le port de Montréal. Ce matin, un surintendant du Conseil a déclaré qu'il se pourrait que les cargos soient détournés vers d'autres ports.

AUJOURD'HUI



Telephoto PA

ESSAI DE LA FUSEE "TITAN-3C"

Les Américains doivent mettre à l'épreuve aujourd'hui à Cap Kennedy leur fusée "Titan-3C" de l'Aviation. Ce dessin d'artiste montre ce qui se produit lorsque, à l'altitude prévue, les étages inférieurs de l'engin se détachent et que sont mis à feu automatiquement les propulseurs du corps principal de la fusée porteuse qui poursuit alors sa course vers le cosmos.

Ottawa appuiera la requête du Québec à la reine

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral conseillera au gouverneur général et, par son intermédiaire, à la Reine, d'agir conformément à l'avis du gouvernement de la province de Québec dans la controverse au sujet de la réduction des pouvoirs du Conseil législatif.

L'adresse que l'Assemblée législative a adoptée pour limiter ses pouvoirs sera donc bientôt expédiée à la Reine, accompagnée d'un avis favorable d'Ottawa.

Mais l'administration libérale n'interviendra pas officiellement avant que la Chambre ait eu l'occasion d'exprimer son opinion, a enchaîné hier M. Paul Martin, après avoir rendue publique la décision du gouvernement fédéral.

Le vice-premier ministre a reçu très vite l'avis de l'Opposition officielle. Son chef, M. John Diefenbaker, a profité de l'occasion pour lancer une violente attaque contre l'administration libérale qui, selon lui, a agi de cette façon à la suite "d'ententes conclues sous la table entre MM. Lesage et Pearson."

— "C'est le souriant ministre de la Justice qui est derrière tout cela", a-t-il dit; "il a agi de telle sorte pour permettre l'adoption de sa formule d'amendement à la constitution".

Un précédent parfaitement constitutionnel

Au cours de son énoncé aux Communes, M. Martin a soutenu les affirmations du gouvernement du Québec, à savoir que l'adresse sollicitant une modification à la constitution de la province est certes un précédent, mais qu'elle est parfaitement constitutionnelle.

Les experts du gouvernement ont étudié l'affaire avec la plus grande attention, a-t-il précisé, et en sont venus à la conclusion qu'il s'agissait d'une matière purement provinciale.

— "Le gouvernement considère que le Parlement ne voudrait rien faire qui puisse priver une province du droit exclusif de faire modifier sa propre constitution d'une façon parfaitement constitutionnelle par une modification de l'AANB", a ajouté le ministre des Affaires extérieures.

M. Martin a aussi révélé aux parlementaires que le gouvernement a obtenu la permission du gouverneur général et de la Reine avant d'informer le Parlement de la ligne de conduite qu'il entend suivre.

Le gouvernement, a ajouté le ministre, est prêt à passer à la discussion de subsides lundi prochain afin de permettre aux députés d'exprimer leur opinion sur la ligne de conduite que le gouvernement a décidé de suivre.

C'est cette affirmation ministérielle qui a soulevé l'ire de MM. Diefenbaker et Douglas. Ces derniers ont dit que le gouvernement veut modifier la constitution sans passer par le Parlement. Les deux chefs de parti n'admettent pas les prétentions du gouvernement selon lesquelles cet amendement à l'article 79A de la constitution n'affecte que le Québec. Pourquoi, ont-ils demandé, le Québec doit-il s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir cette modification si cette dernière ne concerne pas Ottawa ?

Sortir Québec de l'impasse

Le Québec, a dit M. Martin, a tenté d'adopter lui-même une modification mais le conseil législatif s'y est opposé malgré l'approbation donnée à ce projet de loi par l'assemblée législative. Et c'est pour sortir le gouvernement du Québec de ce cul-de-sac qu'Ottawa accepte d'expedier l'adresse à la Reine.

Le vice-premier ministre a présenté sa déclaration sous forme de motion au début de la séance de l'après-midi et tous les chefs de partis qui ont pris la parole après lui, ont tout fait pour soulever le débat.

Tel le représentant des créditistes, M. Gilles Grégoire, qui lui, n'a pas craint d'affirmer que M. Lesage était le grand responsable du problème. "Ottawa aurait dû lui renvoyer tout le paquet de documents sur le sujet" et se laver les mains de l'affaire, a-t-il dit sans broncher. "Tout ceci ne nous regarde pas".

Le débat qui ne devait pas en être un selon la procédure, a forcé le président de la Chambre à rappeler les députés à l'ordre à maintes reprises alors que certains d'entre eux se qualifiaient de menteurs ou accablaient de remarques désobligeantes les membres du gouvernement.

Voir REQUETE en page 2

Iron Ore : 800 employés débrayent

Quelque 800 employés de la compagnie Iron Ore, de Schefferville, ne se sont pas présentés à leur travail ce matin, pour protester contre le congédiement d'un confrère de travail. Ils font partie du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique.

Un porte-parole du Syndicat à Montréal, M. J. M. Carle, a déclaré que l'employé en question, qui comptait huit années de service à l'Iron Ore a été congédié pour avoir frappé un contremaître, hier soir, lors d'une fête sociale tenue à la salle de La Légion canadienne, à Schefferville.

C'est dans un geste de solidarité que ses compagnons de travail ont décidé de ne pas se présenter à l'Iron Ore ce matin.

Entretemps, le surveillant régional des métallos pour la Côte-Nord, M. Emile Boudreau, et un représentant du syndicat, M. Yvon Pelletier, se sont rendus à Schefferville, où ils doivent s'entretenir avec la direction de l'Iron Ore.

D'autre part, un porte-parole des autorités de la compagnie, rejoint ce matin par téléphone, à Schefferville, a refusé de commenter la nouvelle.

Wilson est prêt à se rendre à Pékin, Moscou et Washington

Le premier ministre britannique irait présenter dans ces capitales les suggestions des pays du Commonwealth pour mettre fin au conflit vietnamien

LONDRES, (AFP-UPI-Reuter) — M. Harold Wilson a déclaré cet après-midi à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qu'il était prêt à se rendre à Moscou, Pékin et Washington dans le but de promouvoir un règlement pacifique au Vietnam, apprend-on de source informée.

Le premier ministre britannique se rendra dans ces trois capitales s'il obtient un accord suffisant de ses collègues du Commonwealth et s'il peut s'y présenter en leur nom.

M. Wilson projette de se faire accompagner par deux leaders du Commonwealth, l'un africain, l'autre asiatique. Ces derniers représenteraient quelque 750 millions d'habitants de l'association multiraciale qu'est le Commonwealth.

On fait remarquer toutefois que même si la réunion acceptait le projet Wilson, il n'est pas assuré que les dirigeants que le leader britannique veut rencontrer à Washington, Pékin et Moscou acceptent de le recevoir. Il est impossible pour le moment de savoir qu'elle a été la réaction des premiers ministres devant ce projet.

S'il est presque acquis que M. Wilson obtiendra avec une relative aisance un accord sur le principe de tels voyages, il n'en est pas de même cependant sur la teneur des propositions de paix qu'il sera amené à faire. C'est sur ces propositions que la discussion s'est engagée durant la séance de cet après-midi.

Rencontre Inde-Pakistan

Par ailleurs, M. Lal Bahadur Shastri, premier ministre de l'Inde, a eu ce matin un entretien avec le président du Pakistan, le maréchal Ayub Khan,

Voir WILSON en page 2

Les Britanniques se soucient bien davantage des courses et de la décoration des Beatles

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

Pierre O'Neil

LONDRES. — Les Anglais sont préoccupés. La saison des courses à Ascot bat son plein et on vient de décorer les Beatles: c'est assez pour faire parler toute l'Angleterre, d'autant plus que les personnages qui ont été offensés par la remise d'une décoration aux Beatles continuent de renvoyer leur décoration et alimentent la chronique de ce qui était, la semaine dernière à Londres, un véritable scandale. Dans les circonstances le public parle peu de la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui se tient à Marlborough House, ancienne résidence de la reine Marie. Non seulement les délégations sont-elles presque au complet mais elles sont déjà en plein travail. La journée d'hier a été marquée, comme on dit, d'une "intense activité diplomatique" et des rencontres en coulisses se déroulent dans les grands hôtels de la ville. Le

Voir COURSES en page 2



télephoto UPI

Une bonne blague

Entouré de sir Robert Menzies, premier ministre d'Australie, et de M. Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, s'amuse d'une bonne blague faite à ses dépens.

SOMMAIRE

Annonces classées / 53 à 64
Bandes dessinées / 65
Camping / 40 à 42
Décès, Naissances, etc. / 66
Editorial / 4
Finance / 28, 29
Horoscope / 34
Les patrons / 56
Mots croisés / 57
Nouvelles internationales / 51
Radio et Télévision / 52, 65
Session fédérale / 27
Session provinciale / 17, 24, 31
Spectacles et Concerts / 46, 47
Sports / 35 à 43
Tribunaux / 12, 13, 15
Vie dans les parcs / 14
Vie féminine / 18 à 23
Vie mondaine / 19, 21
Votre médecin / 50



Téléphoto PA

Inondations à Denver, au Colorado

La crue des eaux de la rivière Platte a inondé la région métropolitaine de la ville de Denver, au Colorado. On voit ici les débris dans un parc pour remorques à Littleton, banlieue méridionale de Denver. L'état d'alerte a été proclamé et plusieurs milliers de personnes ont quitté leurs demeures. Selon les autorités de la police routière du Colorado, les dégâts s'élèveraient à plusieurs millions de dollars. Les eaux avancent à une vitesse de 5 à 10 milles à l'heure, estiment ces autorités. Une panne d'électricité à privé Denver de courant peu avant minuit hier. Cette panne est survenue quelques minutes après que les employés d'une usine, située près de la rivière, avaient reçu l'ordre d'évacuer les lieux. Plusieurs ponts ont été recouverts d'eau bloquant ainsi la circulation routière. Le gouverneur de l'Etat, M. John Love, a visité les régions sinistres. Le service téléphonique a été également interrompu. Le niveau des eaux a atteint de 15 à 20 pieds en certains endroits de la ville.

En Europe, la crue des eaux du Danube a inondé hier de vastes régions de terres fertiles en Autriche, en Yougoslavie, en Hongrie et Tchécoslovaquie. Des dizaines de milliers de personnes sont sans abri. Quatre personnes manquent à l'appel en Yougoslavie et l'on présume qu'elles se sont noyées. Environ 100,000 militaires et civils travaillent sans relâche pour élever des digues et limiter les dégâts matériels.

WILSON

SUITE DE LA PAGE 1

entretien qu'il a qualifié de "très utile et de très intéressant".

M. Shastri a donné cette précision au cours d'un déjeuner que lui offrait l'Association des journalistes indiens. Durant l'allocution qu'il a alors prononcée, M. Shastri a lancé un appel aux Etats-Unis pour que cessent les bombardements au Nord-Vietnam. Ces raids, a-t-il dit, ne font qu'aggraver une situation désagréable.

Il a également exhorté le Nord-Vietnam à songer à une pause dans les hostilités au Sud-Vietnam.

Il a consacré la majeure partie de son allocution à la situation au Vietnam, "problème numéro un, tant pour la conférence du Commonwealth que pour la conférence afro-asiatique qui lui fera suite".

Il est difficile de trouver une solution au Vietnam, a précisé M. Shastri, parce que les deux parties ont durci leurs positions. Et seul un miracle peut éviter que la situation ne s'envenime. Une seule chose est certaine, c'est que la force ne peut pas régler la crise vietnamienne, a encore dit M. Shastri avant d'ajouter que l'Inde, comme toujours, désire passionnément la paix.

En réponse à une question, M. Shastri a précisé qu'il n'avait jamais demandé de "parapluie nucléaire" pour l'Inde seule et que toute protection contre les armes nucléaires devrait s'étendre à l'ensemble des pays qui n'en possèdent pas.

L'ordre du jour

La conférence du Commonwealth s'est ouverte ce matin avec la participation de 21 pays, dont 17 sont représentés par leurs chefs de gouvernement.

Après l'allocution de bienvenue de M. Harold Wilson et la réponse de l'Australie et de la Gambie, le plus ancien et le plus jeune membre du Commonwealth, la conférence a approuvé un ordre du jour. Il comporte les sujets suivants : examen de la situation politique internationale, les progrès des colonies britanniques vers l'indépendance, les questions économiques internationales, le problème du secrétariat général du Commonwealth, celui de la fondation du Commonwealth et une proposition en vue de la mise sur pied d'une assemblée parlementaire de la communauté britannique des nations.

En ce qui a trait au Vietnam, plusieurs pays — Canada, Inde, Kenya par exemple — se sont déjà prononcés en faveur d'un cessez-le-feu immédiat. Le Kenya et le Ghana ont même demandé à la Grande-Bretagne de se dissocier de la politique américaine au Vietnam et préconiseront le retrait des troupes américaines et leur remplacement par des contingents de l'ONU chargés de veiller à l'application d'un cessez-le-feu.

D'autres questions épineuses sont prévues à l'ordre du jour de la conférence, notamment celle de la Rhodésie, à propos de laquelle la plupart des pays du Commonwealth exhortent la Grande-Bretagne à adopter une ligne de conduite plus énergique.

La conférence examinera également la question de l'immigration en Grande-Bretagne des ressortissants du Commonwealth à la lumière du rapport de la mission Mountbatten, qui vient d'avoir des consultations à ce sujet avec un certain nombre de pays de la communauté britannique.

Autre objet de vives discussions probables, le secrétariat permanent du Commonwealth, dont la création a été décidée lors de la dernière conférence et dont les fonctions exactes restent à préciser. Là aussi les avis sont partagés, sans compter que le choix du secrétaire général est loin de faire l'unanimité.

Les délégués étudieront aussi le problème de la baisse graduelle des échanges commerciaux au sein du Commonwealth et les moyens de les augmenter. Enfin, comme les années précédentes, la conférence examinera divers problèmes internationaux tels que le désarmement, les relations Est-Ouest et un certain nombre de questions d'intérêt particulier au Commonwealth telles que Chypre et la Malaysia.

Cette conférence, qui est la 14e depuis la fin de la dernière guerre, se terminera en principe le 25 juin.

Pour sa part, le premier ministre Pearson a exprimé l'espoir que la conférence s'appliquera avant tout à rechercher des solutions futures plutôt que de s'attarder à discuter les erreurs qui auraient pu être commises dans le passé, notamment sur la question vietnamienne.

Pour ce qui est de la Rhodésie, M. Pearson s'est placé carrément dans le camp des nations africaines en déclarant hier que le gouvernement rhodésien devra en définitive représenter les 3,000,000 de Noirs aussi bien que les 300,000 Blancs de ce pays. "Il est évident qu'il ne saurait y avoir de solution à ce problème sans un gouvernement, une forme de gouvernement, en Rhodésie qui rencontre les désirs de la majorité de la population de ce pays," a dit le premier ministre canadien au cours d'une émission télévisée à laquelle il participait avec quatre autres leaders du Commonwealth.

M. Milton Obote, premier ministre de l'Ouganda, a accusé le gouvernement britannique de se traîner les pieds et de manquer de fermeté envers le gouvernement de M. Ian Smith, champion de la suprématie des Blancs.

Les pays africains ont invité le gouvernement britannique à convoquer une conférence de la table ronde avec la participation des dirigeants africains actuellement emprisonnés et à s'engager publiquement à n'accorder l'indépendance qu'à un gouvernement élu par la majorité de la population rhodésienne.

Sur la question du secrétariat du Commonwealth, les avis sont partagés quant à la forme qu'il prendra et aux pouvoirs dont il sera doté. M. Pearson, pour un, croit qu'il serait peu sage de confier, au début du moins, trop de pouvoirs au secrétaire général. Il semble également que M. Arnold Smith, du Canada, aura de sérieux concurrents à ce poste. On mentionne notamment M. G. S. Peiris, de Ceylan, et M. Alistair McIntosh, de Nouvelle-Zélande.

Le choix devrait se faire mardi ou mercredi prochain.

Au cours de la même émission télévisée, M. Pearson a dit espérer que la Grande-Bretagne éliminera "le plus tôt possible" la surtaxe à l'importation. Cette taxe de 15 pour cent fut imposée par le gouvernement travailliste après sa venue au pouvoir en octobre dernier et fut réduite d'un tiers en avril. M. Wilson promit alors de l'abolir complètement dès que sa situation commerciale serait suffisamment améliorée, mais il n'a pas fixé de date précise.

La météo

MINIMUM : 50 — MAXIMUM : 75

Minimum cette nuit : 55

Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Cantons de l'Est ; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Rimouski et de Baie-Comeau :** Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui et demain. Température à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 55 et 75 ; Sherbrooke, Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 45 et 75 ; Québec, Mont-Joli et Baie-Comeau, 50 et 75. **Pontiac - Témiscamingue, Abitibi, Laurentides et Mauricie :** Ensoleillé sauf intervalles nuageux aujourd'hui et demain ; averses très dispersées après-midi. Température à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 50 et 75 ; Rouyn, Noranda, Val d'Or, Sainte-Agathe et La Tuque, 45 et 75. **Régions de Gaspé et des Sept-Iles :** Ensoleillé et chaud aujourd'hui ; demain, nuageux sauf quelques éclaircies, moins chaud. Averses éparses demain matin. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du nord-ouest de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé, 50 et 65 ; Sept-Iles, 50 et 60.

EFFORTS

SUITE DE LA PAGE 1

réunion MM. Marcel Laurin, maire de St-Laurent; A.-E. Séguin, maire de Pointe-Claire et M. Ernest Crépeault, maire de Ville d'Anjou.

Il n'y aurait pas d'augmentation du prix des billets

M. Saulnier a pour sa part remarqué : "Nous sommes dans la situation de ne pas avoir le droit d'engager la ville toute seule dans une situation qui comporte des implications aussi graves."

Le président du comité exécutif a par la suite noté que la formule qui sera arrêtée devrait éviter "dans toute la mesure du possible" une augmentation du prix des billets.

Il a souligné que la CTM a toujours pris soin de toutes ses dépenses par son exploitation, précisant qu'elle reconnait bien, avec le conseil municipal, qu'il y a un plafond au prix des billets, "et nous l'avons à peu près atteint", a commenté M. Saulnier.

A l'animateur de Métro-Magazine qui lui demandait si la CTM était bien administrée, M. Saulnier a répondu que la haute administration de cette commission se compose de seulement cinq hommes, dont deux à temps partiel, ne touchant que des traitements "minimes".

Le syndicat, a-t-il dit, s'oppose, à bon droit, à ce que des employés soient congédiés même lorsque leurs services ne seraient plus requis, et les employés de bureau ne sont pas plus nombreux qu'ils devraient l'être. Dans ces conditions, on ne peut accuser la CTM de faire du gaspillage.

Depuis que les négociations ont repris dimanche soir entre la CTM et le syndicat, ce dernier n'a reçu aucune offre nouvelle.

Le négociateur du syndicat, M. Robert Burns, a dit, pour sa part, espérer que le nombre croissant de cuisiniers dans cette affaire ne gâtera pas la sauce.

COURSES

SUITE DE LA PAGE 1

Canada n'échappe pas à l'exigence des préparatifs de la conférence et pour sa part le premier ministre Pearson a eu des entretiens, hier matin, avec les chefs de gouvernement de l'Angleterre, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les trois autres grands du Commonwealth. M. Pearson a d'ailleurs déjeuné avec MM. Wilson et Menzies (Australie) à la suite des entretiens de 10 Downing Street.

Hier soir M. Pearson a participé à une discussion télévisée à laquelle avaient été invités le chef du gouvernement de la Nigeria, sir Abubakar Tafawa Balewa, le chef du gouvernement de la Malaisie, le tunku Abdul Rahman ainsi que M. Harold Wilson. M. Pearson a également adressé la parole à un groupe de personnages influents de la société britannique, l'Institute of Strategic Studies.

Il semble que les Anglais voient avec quelque indifférence se dérouler les préparatifs de la conférence. Ils pensent à autre chose. Ils pensent entre autres à la situation dans laquelle se trouve le gouvernement minoritaire de la Grande-Bretagne, situation précaire s'il en est, le parti travailliste étant divisé sur à peu près tout sauf sur la politique de fermeté que l'Angleterre manifestera vraisemblablement à l'endroit du problème que pose à la conférence le désir de la Rhodésie de proclamer unilatéralement l'indépendance. Cette décision de Salisbury provoquerait en Afrique des répercussions politiques, économiques et sociales extrêmement graves. Les Anglais penent surtout à la façon dont les travaillistes conduisent les affaires de l'Etat. Les cigarettes et l'essence leur coûtent extrêmement cher; ils se croient très largement surtaxés et ils pestent ! Les exportations se font au ralenti et les importations montent en flèche, ce qui désorganise la balance des paiements du Royaume-Uni. Non seulement ces facteurs empêchent-ils les Anglais de s'occuper de la conférence mais on a l'impression, en parlant avec les gens, qu'ils n'accordent plus au Commonwealth l'importance qu'ils y accordaient il y a quelques années.

Les vues de cet Anglais moyen, rencontré dans un petit "Pub" hier, sont assez typiques de celles qu'entretient une couche de la population qui, il faut cependant le souligner, ne fait pas mystère de ses allégeances conservatrices. Le bonhomme en question est un jeune chimiste; il a étudié en Angleterre, fait son service militaire à Chypre aux pires moments des luttes pour l'indépendance. Il a des frères et des soeurs en Rhodésie et en Afrique du Sud, où la ségrégation raciale constitue une véritable politique de la minorité blanche. Pour lui le Commonwealth c'est "de la foutaise" depuis que les chefs africains ont accédé au club jadis réservé aux Blancs. D'extraction britannique, il a la nostalgie de l'empire de jadis et, au pire, il rêve du Commonwealth d'autrefois, celui où les Blancs n'avaient pas à élaborer de savants calculs pour faire accepter leur politique à des chefs africains et asiatiques qui aiment se souvenir, et à rappeler à l'Angleterre, à l'occasion, qu'ils ont été il n'y a pas si longtemps ses prisonniers politiques. Pour lui, l'Angleterre a assez de ses problèmes économiques sans avoir à venir en aide, de toutes sortes de façons, à une dizaine de pays indépendants de l'Afrique.

Les "Boss" africains

D'ailleurs il ne parle jamais de chefs de gouvernement lorsqu'il s'agit de l'Afrique: il parle plutôt "des Boss". "Les Boss", selon notre chimiste, sont en voie de prendre beaucoup trop d'importance au Commonwealth; bien qu'ils ne soient qu'une dizaine, ils font déjà prendre au gouvernement britannique des positions plus libérales au sujet du problème noir. Il n'hésite pas à dire que l'Angleterre et le Commonwealth devraient rompre les liens avec ces pays de l'Afrique. La menace communiste ne pose aucun problème: l'organisation tribale des sociétés africaines est, selon lui, un système social qui ne pourrait souffrir le nivellement social qu'impliquent les thèses marxistes. Quant aux problèmes de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud (qui ne fait plus partie du Commonwealth) il les traite sans aucun emportement, mais il est très explicite: les Blancs agissent légitimement ; Le Canada se comporterait de la même façon si les Esquimaux décidaient de s'émanciper. Il oublie bien volontiers que les Esquimaux sont une minorité, tandis que les masses africaines noires forment ne Afrique des majorités. Bref, il ne donnerait pas un pence pour le Commonwealth. Beaucoup pensent comme lui . . .

Brinco: Lesage dément qu'un accord ait eu lieu

QUEBEC, (DNC) — Interrogé aujourd'hui par les journalistes au sujet de la nouvelle d'un journal de Halifax, déclarant qu'une entente était intervenue entre le gouvernement du Québec et la Brinco, M. Lesage a simplement déclaré : "Je ne suis pas au courant qu'un règlement soit intervenu, et s'il y avait un accord j'en serais normalement informé. Renseignement supplémentaire : M. Winters (président de Brinco) est en voyage en Europe, pour 15 jours."

Le "Mail-Star" de Halifax, en effet, dans un article à ce sujet, attribuait au premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, une confirmation qu'il aurait faite la semaine dernière de la signature d'une entente entre les trois parties en cause (Québec), Terre-Neuve et Brinco) dans la mise en valeur des chutes Churchill.

On sait que les négociations entre Québec et Terre-Neuve à ce sujet ont été interrompues en juillet 1964, puis qu'elles ont repris au début du printemps entre Brinco et l'Hydro-Québec. Tout se déroule dans le plus grand secret. Toutefois, M. René Lévesque a annoncé, il y a quelques semaines, que Brinco avait soumis de nouveaux chiffres au sujet du prix de l'électricité à vendre au Québec.

Michèle Duclos est condamnée à cinq ans

NEW YORK, (PC) — Michelle Duclos, de Montréal, a été condamnée au maximum de cinq années d'emprisonnement pour transport illégal de dynamite aux Etats-Unis.

La Cour fait par ailleurs enquête sur la participation de Mlle Duclos à un complot en vue de détruire à la dynamite, en compagnie de trois individus originaires de New York, la Statute de la Liberté, le monument Washington et la Cloche de la Liberté, à Philadelphie.

Le juge fédéral William B. Herlands a prononcé la sentence aujourd'hui. Il a ordonné que la jeune fille de 26 ans comparaisse de nouveau dans trois mois. D'ici là, sa cause devrait être revisée, a dit le juge. A ce moment-là, a-t-il ajouté, il la mettra en liberté surveillée, ordonnera l'application intégrale de sa sentence ou modifiera celle-là.

Mlle Duclos avait été arrêtée le 16 février dernier en compagnie de trois hommes : Robert Collier, Walter Bowe et Khaleel Sayyed, tous des Noirs. On avait porté contre eux l'accusation d'importation illégale aux Etats-Unis de 30 bâtons de dynamite dans l'intention de faire sauter des monuments américains.

Mlle Duclos s'était reconnue coupable, le 13 mai, du transport illégal de dynamite aux Etats-Unis et sa sentence avait été remise à aujourd'hui. Le procès des trois hommes a débuté le 17 mai et ils ont été reconnus coupables lundi. Ils doivent connaître leurs sentences dans le courant de l'après-midi.

Une autre Canadienne, Mlle Michelle Saulnier, de Montréal, a été mise en accusation par un grand jury de New York en même temps que Mlle Duclos et les trois hommes, mais les efforts pour obtenir son extradition du Canada n'ont pas atteint leur but.

Le juge Herlands a noté qu'en rendant sa décision il était influencé par le fait que Mlle Duclos lui avait paru tout à fait repentant et qu'elle avait été un témoin franc et prêt à coopérer.

Ce point avait été mis de l'avant par le procureur américain adjoint, M. Stephen Kaufman, qui avait précisé devant la Cour que Mlle Duclos avait été utile par son témoignage comme témoin de la Couronne durant le procès des trois hommes.

La Bible vous parle

Ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a départi, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse.

(II Tim 1, 7)

La "république" de Gambie restera dans le Commonwealth

LONDRES (Reuter) — La conférence du Commonwealth a accepté à l'unanimité, aujourd'hui, que la Gambie demeure membre à part entière du Commonwealth quand elle deviendra une république, en février 1966. Le premier ministre David Jawara a informé ses collègues que son gouvernement avait l'intention de présenter une constitution républicaine le 18 février prochain ; la question sera toutefois soumise à un referendum.

M. Jawara a souligné que la Gambie désirait rester dans le Commonwealth et accepter la reine en tant que le symbole de l'association libre de nations indépendantes et chef du Commonwealth.

Des Chypriotes turcs ouvrent le feu sur des militaires canadiens

NICOSIE, Chypre. (UPI, AFP) — Une patrouille de militaires canadiens de la force de paix des Nations unies a essuyé hier des coups de feu de la part de Chypriotes turcs dans la chaîne de montagnes de Kyrenia, annonce aujourd'hui un porte-parole de l'ONU. Il a ajouté que la patrouille n'avait pas subi de pertes et qu'elle n'avait pas riposté.

La patrouille composée de 20 hommes, dont trois officiers, fait partie du régiment des "Queen's Own Rifles" du contingent canadien stationné dans le nord de l'île.

Les militaires canadiens avaient avancé vers des positions situées sur une colline en vue d'examiner une construction érigée par les Chypriotes turcs. La force de paix de l'ONU considère que l'érection de cette construction constitue une violation de la résolution du Conseil de sécurité du 4 mars 1964.

Le commandant local des forces de l'ONU avait demandé que la construction en question soit enlevée, mais les autorités chypriotes turques n'avaient pas accédé à cette requête.

Le porte-parole de l'ONU a précisé que les Chypriotes turcs avaient accepté, à l'issue de négociations, d'enlever la construction et de ne plus tirer des coups de feu.

A Athènes, le journal "Eleutheria" annonce aujourd'hui que le général George Grivas, commandant des forces armées chypriotes, avait présenté sa démission au gouvernement grec en raison des "difficultés" de sa position personnelle à Chypre.

Prolongement du séjour des Canadiens à Chypre

OTTAWA. (UPI) — Le premier ministre intérimaire, M. Paul Martin, a déclaré hier au parlement que le Conseil de sécurité avait demandé officiellement au Canada de continuer à participer par son contingent de militaires à la force de Paix de l'ONU à Chypre. Le gouvernement canadien, a dit M. Paul Martin, a décidé d'accepter cette demande pour une autre période de six mois.

M. Paul Martin, ministre des Affaires étrangères, est actuellement premier ministre intérimaire pendant l'absence de M. Lester B. Pearson qui est rendu à Londres pour assister à la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Le Canada est un partisan résolu de la force de paix de l'ONU, malgré le fait qu'il paye de ses propres deniers pour son contingent de 1,100 hommes à Chypre. Depuis mars 1964 environ cinq millions de dollars ont été déboursés pour l'entretien de ce corps expéditionnaire par le gouvernement canadien, soit $300,000, par mois.

REQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

"Gouvernement coussin"

Le chef conservateur, pour sa part, a longuement parlé de ce "gouvernement coussin" qui n'hésite pas à placer la Reine au sein de controverses politiques.

M. T.C. Douglas n'a pas caché que son parti voit d'un très bon oeil la disparition du Conseil législatif et a demandé au gouvernement s'il ne voulait envisager telle procédure pour éliminer le sénat. Mais, d'après lui, la procédure utilisée par les libéraux est condamnable. Le gouvernement aurait dû soumettre l'adresse à la Chambre avant de prendre une décision.

Lorsqu'un membre du cabinet présente une déclaration sous forme de motion, un seul représentant de chaque parti d'opposition peut parler après lui.

C'est pour cette raison que le débat a pris fin. Mais tout porte à croire que les députés de l'opposition, surtout les conservateurs qui hier applaudissaient le chef avec une effervescence inaccoutumée, s'en donneront à coeur joie dès lundi. Le programme législatif proposé par le premier ministre Pearson avant son départ est en bonne voie d'adoption et un tel débat ne retarderait pas beaucoup l'heure des vacances que les députés attendent avec tant d'impatience.

CTP : on attend le règlement de la grève à la CTM

Les négociations étaient au point mort hier entre la Compagnie de transport provincial et ses 855 employés syndiqués en grève depuis samedi dernier.

Il semble que les parties attendent la fin de la grève des 3,900 employés de la Commission de transport de Montréal, avant de reprendre les négociations.

Pour le moment, chaque partie reste sur ses positions. M. Jean Audette, président des quatre compagnies groupées sous le sigle CTP, a reconnu que le règlement vers lequel la CTM semble se diriger pourrait influencer la tournure de la grève à la CTP.

PISCINE
familiale convertible



Installation normale au niveau du sol



Addition d'une promenade et d'un patio



INSTALLATION PERMANENTE DANS LE SOL

Seules les piscines Imcarpool vous donnent une telle versatilité, due à une construction super robuste.
DIMENSIONS : diamètre 18' — 21' — 24'.
profondeur au choix de 4' à 6'
Autres dimensions et modèles disponibles de 6' et plus de diamètre.
• QUALITE SUPERIEURE
• CHOIX SUPERIEUR
• PRIX INFERIEURS

TERMES FACILES — PAS DE COMPTANT REQUIS

SPECIAL EXTRAORDINAIRE
Rég. $1499 pour
Promenade Imcar et piscine 18' de diamètre par 48" de haut. Complète avec filtre, aspirateur et chlore.
$989
QUANTITE LIMITEE

GABRIEL JUTEAU
vendeur autorisé des piscines Imcarpool
Administration : Terrain d'exposition :
32, Des Erables, Ste-Thérèse 170 bl. Labelle, Rosemère
Tél.: 625-6083

Pour plus de renseignements, postez ce coupon sans obligation
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

AUJOURD'HUI
SOUS LE PATRONAGE DE L'ABNR DE L'IRAN
LE PLUS GRAND
ENCAN PUBLIC
DE
TAPIS DE PERSE
JAMAIS TENU AU CANADA
SANS RESERVE MINIMALE
INVENTAIRE D'ENVIRON $250,000.00
GRANDEURS : 2 x 3 A 12 x 21

Seulement les plus grandes marques et qualités de tapis de soie entretissés Quom, Ispahan, Royal Herman, Royal Sarouk, Kashan, Tabbriz, Boukhara, Shiraz, Arbebil, Abadeh, Borchelo, Najafabad, Arak, Mahal, etc. En outre : collection de pièces uniques et rares de tapis de Perse. Sous le patronage de l'ABNR d'Iran, ces inestimables tapis ont été expédiés en Amérique du Nord pour une exposition destinée à promouvoir le marché du tapis de Perse sur ce continent. Ces tapis extraordinaires seront vendus séparément par

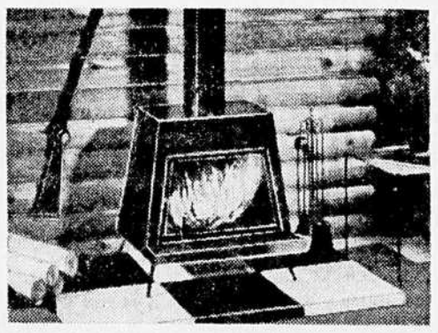
ENCAN PUBLIC
à
L'HOTEL ROYAL EMBASSY
Salle Continental
JEUDI 17 JUIN A 7.30 P.M.

On peut examiner jeudi de 9 A.M. jusqu'à l'heure de l'encan. Veuillez noter que M. Baharvar, expert et directeur américain de l'ABNR sera sur les lieux de la vente à l'encan.

JOSEPH WALSH of CANADA
ENCANTEURS EVALUATEURS LIQUIDATEURS
844-1600 — UN. 6-3605 — UN. 3606
ABNR D'IRAN
S. Mohamadian (Iranien), Ali Baharvar (Iranien), B. Bakhtior (Iranien). C. J. Libovitz, P. Décarie, Iraj Mohtasheme (Iranien)

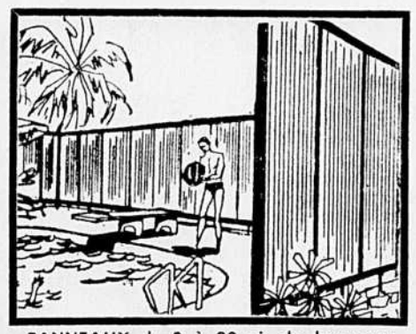
Val Royal
VOTRE CENTRE DE RENOVATIONS
LA OU LE SERVICE PRIME

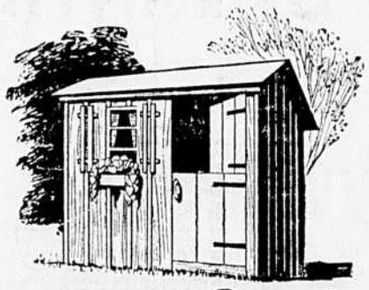
POUR PLUS DE CONFORT ET D'AGREMENT
AU CHALET COMME A LA VILLE
PROFITEZ DE CES BAS PRIX EXCEPTIONNELS
EN VIGUEUR CETTE SEMAINE



PARFAIT POUR LE CHALET
TOUT LE CHARME D'UN FOYER CONVENTIONNEL AVEC CE FOYER ACORN* "VACATION". S'INSTALLE COMME UN POELE ORDINAIRE ET CHAUFFE AU BOIS OU CHARBON. FINI NOIR MAT. ORD.
ORD. $44.95
SPECIAL CETTE SEMAINE
PREMIERE FOIS A CE BAS PRIX
$39.95

MAISONNETTE DE JARDIN 'CABANA'
DECORATIVE ET PRATIQUE POUR RANGER OUTILS DE JARDIN, JOUETS, MEUBLES PLIANTS, BARBECUES ETC. FABRICATION DE PIN FINI REDWOOD. 6 x 8 PIEDS.
ORD. $209.
SPECIAL CETTE SEMAINE
$189





PANNEAUX PLASTIQUE Corrulux
TRANSLUCIDES
grade "ECONOMIE"
7 COULEURS PASTELLES
Panneaux : largeur 34 pouces
Longueur : 4, 5 et 6 pieds
SPECIAL — PI. CA.
39¢



PANNEAUX de 8 à 20 pi. de longueur coupés sur mesure.
SPECIAL 3 JOURS
Pi. ca. 49¢

LIVRAISON GRATUITE MONTREAL METROPOLITAIN
PLANS CREDIT-ACHATS POUR CONVENIR A TOUT BUDGET

Val Royal
Matériaux et quincaillerie de construction

• Cartierville — FE. 4-5320
12200 Boul. LAURENTIEN
• Montréal Nord, — DA. 2-7341
11401 Boul. PIE-IX
• Ville Brossard, — OR. 6-1833
6180 Boul. TASCHEREAU

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE
Ouverts jusqu'à 5.30 P.M. — Le samedi 5 P.M. Amples Terrains de Stationnement
HEURES D'ETE : le samedi 26 juin au 4 septembre 12.30 P.M.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 17 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 139

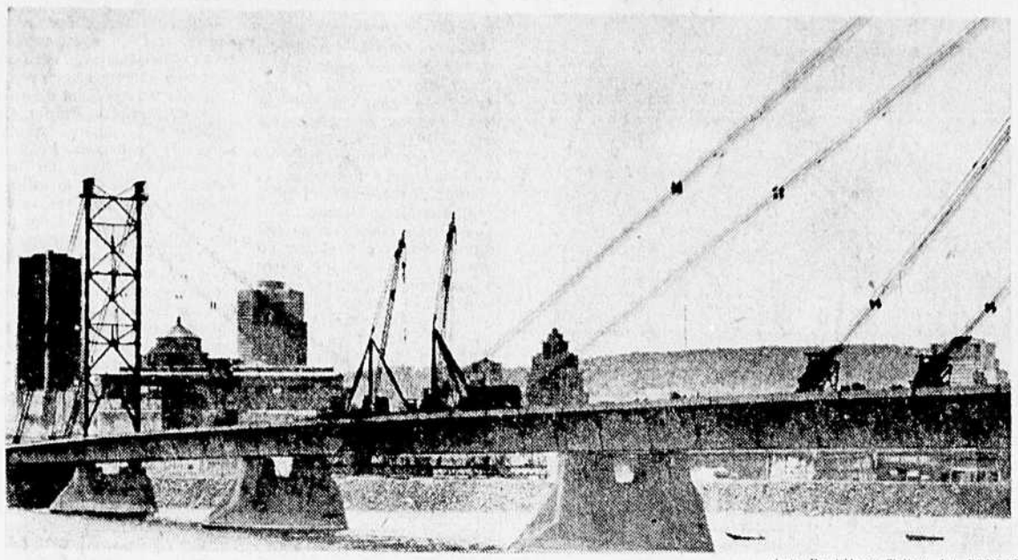


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Pont des peuples est "achevé"

Le Pont des peuples est "achevé", comme en témoigne cette photo prise hier après-midi. Il s'agit, au fait, d'une avant-première, car ce n'est qu'au début de la semaine prochaine que l'Expo annoncera triomphalement l'achèvement de cet ouvrage, presque unique en son genre, entre la jetée Mackay et l'extension ouest de l'île Sainte-Hélène. Plus de trois mois en avance sur l'horaire, l'entrepreneur a posé les derniers éléments de la travée centrale et complété le tablier autoporteur en acier. Il ne reste plus qu'à débarrasser le pont du matériel qui l'encombre et, par la suite, des pylônes et des câbles qui ont servi à soutenir les travées d'extrémité au fur et à mesure qu'elles allaient à leur point de rencontre.

Narcotiques: la défense propose qu'une commission rogatoire se rende à Paris

par Léopold Lizotte

Les procureurs de trois des individus qui sont accusés d'avoir introduit illégalement quelque $40,000,000 d'héroïne au Canada, à la fin de mars dernier, se présenteront devant la Cour supérieure, ce matin, pour réclamer la formation d'une commission rogatoire qui pourrait interroger trois témoins importants dans la capitale française.

La question a d'ailleurs été soulevée dès hier après-midi, devant le juge Jean Tellier qui préside le procès d'Emile Serafin, de Bernard Delecolle et de Philippe Borelle depuis trois semaines.

Mais le juge a déclaré aux procureurs de la défense, Mes Raymond Bernier, Jacques Bédard et Gérard Hébert, qu'il préférait de beaucoup que la demande soit adressée à la cour supérieure, même si la loi lui donnait entière juridiction pour accéder à leur requête.

Dans la pétition qui avait alors été produite devant le tribunal, Me Bernier y soulignait (au sujet de Sérafin particulièrement) que, pour obtenir une défense pleine et entière, comme le prévoit la loi, l'accusé avait un besoin essentiel et impératif de faire entendre à son procès les trois personnes suivantes : M. Henri de la Porterie, courtier d'immeubles de Paris; Pierre Gros, commissaire de bord dans un service aérien international, et Mlle Soubielle, hôtesse de l'air.

Les deux premières personnes, remarque-t-il, sont présentement détenues à Paris sous des accusations "connexes" à celles qui ont été portées contre le groupe appréhendé à Montréal, alors qu'on ne sait pas quand Mlle Soubielle reviendra dans la métropole pour pouvoir y être amenée en cour et interrogée.

Dans le cas de Sérafin, toujours, on demande par ailleurs que les frais de cette commission d'enquête en France soient assumés par la Couronne, étant donné que l'accusé n'a pu lui-même se procurer les services d'un avocat, et que c'est l'Assistance judiciaire locale qui a dû lui en trouver un.

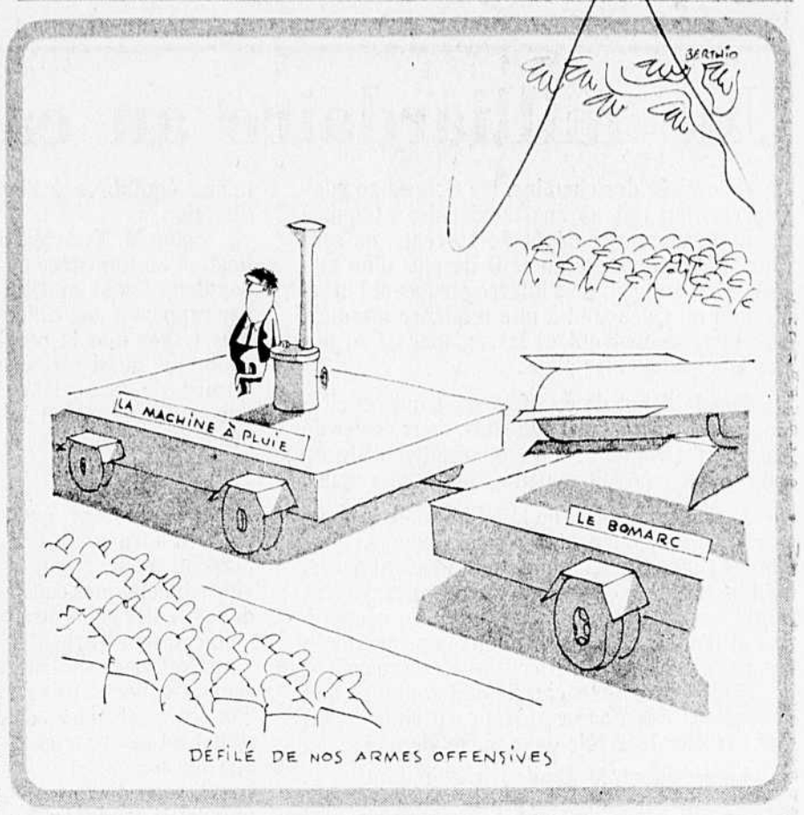
Me Pierre Champagne, qui représente la Gendarmerie royale dans cette affaire, ne s'est pas opposé immédiatement à la requête, soulignant évidemment qu'il le ferait lorsqu'elle serait présentée devant le tribunal supérieur, aujourd'hui.

Il s'est d'autre part opposé formellement à la libération provisoire, sous cautionnement, de l'accusé, réclamée par Me Jacques Bédard avec beaucoup d'insistance, en fin d'après-midi.

A l'appui de sa requête, Me Bédard a surtout souligné la "faiblesse" de la preuve de la poursuite, jusqu'à maintenant, et sur le fait que le "gros" de cette preuve résidait dans les dires d'un présumé complice, Aubert.

A cela Me Lamontagne a répliqué que la Couronne n'avait pas encore présenté sa contre-preuve devant le tribunal, et qu'elle pourrait bien faire voir les choses sous un autre jour.

Finalement, le juge Tellier a remis sa décision au 22.



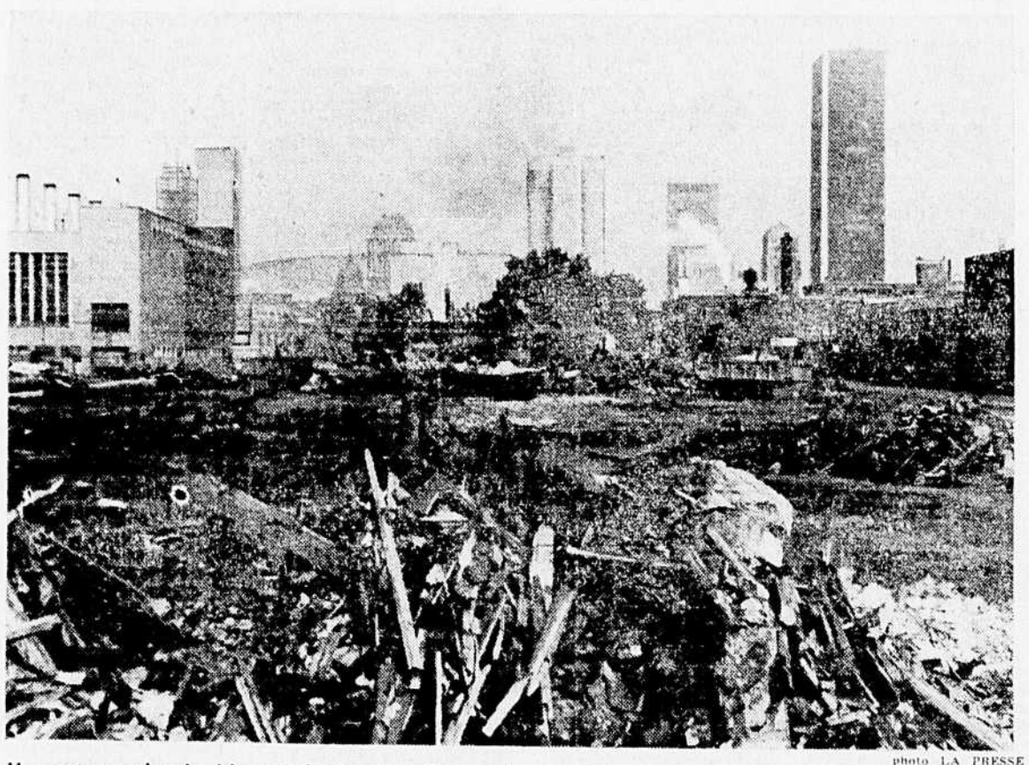


photo LA PRESSE

Un autre coin de Montréal change d'aspect

Commencés au début de juin, les travaux de démolition juste à l'est des rues University et Nazareth, au sud de Notre-Dame, vont bon train. Ils seront terminés au début de juillet et le Conseil des ports nationaux entreprendra aussitôt, sur les terrains dégagés, la construction d'une nouvelle voie d'accès au pont Champlain. Par cette voie, les Montréalais pourront ainsi accéder directement à l'entrée principale de l'Expo. On prévoit que la nouvelle voie sera complétée à l'automne de 1966.

Arrivée de trois maires de Montréal

Trois maires de trois villes de Montréal en France, qui viennent participer aux fêtes du Canada français à titre d'invités du maire du Montréal canadien, M. Jean Drapeau, et de la Société St-Jean Baptiste, devaient arriver à midi à bord d'un aérobus d'Air France à l'aéroport international à Dorval.

Ce sont MM. Jean Coupat, maire de Montréal dans l'Ain, André Ribes, maire de Montréal dans l'Aude, et P. Laveau, maire de Montréal dans l'Yvonne.

Le maire suppléant de Montréal "dans le Québec", M. Arthur Gagnon, et le président de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, le notaire Yvon Groulx, se sont rendus à l'aéroport pour les accueillir. Le maire Drapeau recevra officiellement ses invités à l'hôtel de ville, demain, à son retour de Québec.

Un programme complet a été préparé à l'intention "des" maires de Montréal qui participeront à toutes les manifestations de la semaine du Canada français.

Le bill de Montréal: hausses de traitement aux juges municipaux

par Raymond Masse

QUEBEC. — L'étude du bill de Montréal, qui a été amorcée ce matin, au comité des bills privés du Conseil législatif a été suspendue vers 1 h. et reprise une heure et demie plus tard.

A la suggestion de Me Marler, à titre de leader ministériel à la Chambre haute, quelques nouveaux projets d'amendement ont été discutés et approuvés en vue de permettre, en somme, aux juges municipaux de Montréal de bénéficier des mêmes traitements et des mêmes pensions que ceux déjà accordés aux juges de la Cour des sessions de la paix.

Le maire et les conseillers

Ce matin également, le comité des bills privés de la chambre rouge s'est déclaré d'accord avec le comité de la chambre verte et a décidé d'amender la charte de façon à augmenter de $19,500 à $28,500 le traitement annuel du maire ; de $17,000 à $28,000 celui du président du comité exécutif qui, comme on le sait, est aussi conseiller ; de $13,000 à $23,000 celui du vice-président (aussi conseiller) ; de $13,000 à $19,000 celui des quatre autres commissaires (aussi conseillers) ; puis, de $3,000 à $5,000 celui des simples conseillers.

Le maire, le président du comité et 12 conseillers reçoivent aussi déjà $2,000 comme membres de la Corporation de Montréal métropolitain.

Deux autres conseillers, dit-on, reçoivent aussi $2,000 annuellement comme membres de la Commission de la caisse de retraite des employés de la ville de Montréal.

En approuvant ces augmentations de traitement, qui comprennent des frais de déplacement et autres dépenses exemptes d'impôt, des conseillers législatifs ont dit les juger pleinement justifiables.

Par exemple, M. Marler s'est dit favorable sans réserve aux amendements. D'autre part, M. F.-Philippe Brais a ajouté que les Montréalais "sont chanceux d'avoir cette administration".

Pour un malheureux sac de "chips" de 5 cents !

par Claude Brun

SAINT-JEROME — Le président de la Cour de magistrat de Saint-Jérôme déterminera, mercredi prochain, si la correction corporelle appliquée par un professeur de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson à un écolier de l'école Mgr-Ovila-Charlebois dépasse ce que prévoit l'article 43 de la Loi de l'instruction publique en pareil cas.

Le juge Camille-L. de Martigny présidait hier l'enquête préliminaire d'André Croteau, 27 ans, professeur et principal d'école, accusé de voies de fait avec blessures sur la personne d'un écolier de 12 ans, de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson.

D'après les témoignages, dont celui de l'enfant, le principal a appliqué la courroie au garçonnet après un léger larcin avec effraction dans la cafétéria. Cette correction, dont les conséquences ont été illustrées par des photos exhibées devant le tribunal, a paru exagérée aux yeux des parents qui ont intenté des procédures, en partie privée.

La défense du professeur allègue que la correction a été appliquée en punition au garçonnet pour n'avoir pas dit la vérité quand on l'interrogeait sur les auteurs du vol, en l'occurrence un sac de "chips" de 5 cents. La valeur de cette défense a été infirmée quelques instants plus tard par la déposition du chef de police de Sainte-Marguerite-du-lac Masson.

M. Eddy Simard a déclaré que l'enfant avait reconnu en présence du principal avoir été l'auteur du méfait après qu'ils lui eurent promis de ne pas le corriger. Il a aussi révélé qu'il avait rencontré le principal quelques heures plus tard, dans le village, et que celui-ci lui avait donné l'assurance que jamais plus l'écolier ne volerait dans l'école. M. Simard a ajouté que son interlocuteur avait négligé cependant de lui donner à ce moment-là les raisons de son "assurance".

Par ailleurs, le juge de Martigny a mis en doute la prétention de l'écolier que la correction avait duré pendant une demi-heure. Un médecin est venu établir que l'en-

Voir CHIPS en page 6

Responsable de la mort du "béret blanc"

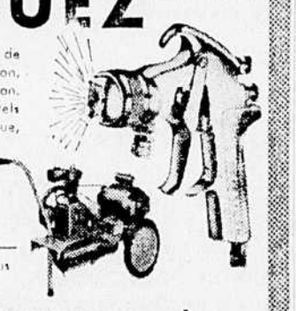
SHERBROOKE (PC) — Rodrigue Moisan, âgé de 42 ans, d'East Angus, a été tenu criminellement responsable, hier, de la mort de M. Philippe Dostie, âgé de 50 ans, de Sherbrooke, un "béret blanc" qui avait sonné à sa porte pour lui vendre des abonnements du journal "Vers Demain", organe de l'Union des électeurs.

La tragédie est survenue dimanche dernier à East Angus,

Voir RESPONSABLE en page 6

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.



VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS
AV. 8-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

FAITS divers

L'auto qui contenait les bijoux était munie de systèmes d'alerte

La Sûreté municipale poursuit toujours son enquête sur le vol d'une automobile contenant des bijoux d'une valeur de $100,000, perpétré dans la nuit de mardi à mercredi. La voiture, propriété de M. Jean Laliberté, représentant de commerce, a été volée en face du domicile de ce dernier, au 1420 de la rue Cartier.

Les limiers, de même que M. Laliberté, ne s'expliquent pas encore comment les voleurs ont pu procéder pour commettre ce vol puisque la voiture était munie de trois dispositifs d'alerte contre les cambrioleurs.

L'un de ces systèmes, reliant les portes, le klaxon, la malle et le capot de la voiture, se met en marche automatiquement quand on tente d'ouvrir une portière.

Un autre coupe tous les circuits électriques de la voiture dès qu'un cambrioleur y pénètre et, le troisième est une

Voir FAITS DIVERS en page 6

Depuis le début de 1965, aucune plainte de faillite frauduleuse

par Lucien Champeau

Depuis le début de l'année courante, personne ne s'est plaint à la PP d'avoir été victime d'une faillite frauduleuse.

Voilà la substance de la déclaration faite ce matin par l'assistant-directeur Paul Dessureau, se basant sur les procès-verbaux de l'inspecteur Jean Pagé et des sergents Paul Dubeau et Roger Allaire, particulièrement chargés de traquer les fauteurs de ce genre de crimes.

Depuis les ordres donnés par le ministre de la Justice Claude Wagner à son personnel policier, et à la suite du travail de dépistage incessant de ce dernier concernant les transactions frauduleuses, les faillites de cet acabit ont subi une baisse verticale.

Une fois de plus ce matin, la PP devait traduire en cour des hommes soupçonnés de fraudes de faillites remontant à l'année dernière ou aux années antécédentes.

Les suspects, dont l'insp. Pagé a refusé de divulguer l'identité pour l'heure, sont âgés de 50 et de 30 ans, auraient fait partie de la bande de Richter, et devaient répondre à six chefs d'accusations.

Ils auraient fraudé les grossistes de montants atteignant les $100,000 en exploitant malicieusement les magasins Canal Sales Co. Ltd, et John Bargain Stores.

On se souvient des trucs utilisés pour rafler de fortes sommes en peu de semaines avec les faillites.

Un escroc achetait un magasin de bonne réputation et établi depuis quelques années.

Puis il effectuait des achats massifs de toutes sortes de marchandises. Celles-ci étaient écoulées à prix très réduits souvent en-deçà du véritable prix coûtant.

Une partie des marchandises était acheminée vers des entrepôts où les ventes sous pression se poursuivaient.

Finalement, au bout d'un mois ou deux, le magasin fermait ses portes, à peu près vidé de son stock et laissant d'écrasantes dettes auprès de ses principaux fournisseurs.

Les délégués de Montréal dans un motel de Beauport

(R.M.) — Innovation dans le cadre de la troisième phase du pèlerinage 1965 des administrateurs de la métropole à Québec, à l'occasion de l'étude du "bill de Montréal" par les Chambres provinciales.

Au fait, les délégués de Montréal qui sont à Québec depuis hier soir logent cette fois-ci non plus dans un grand hôtel de la Vieille Capitale — l'hôtel habituel depuis des dizaines et des dizaines d'années — mais dans un coquet motel sis le long du fleuve, en banlieue, plus précisément à Beauport, boulevard Sainte-Anne, route qui relie Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré, véritable lieu de pèlerinages.

Ainsi en a décidé l'administration D.-S.

Les délégués montréalais sont venus précédemment deux fois à Québec, depuis un mois. Les deux premiers voyages concernaient l'étude du bill de Montréal par le comité des bills privés de la Chambre basse.

Arrivés hier soir en vue de participer ou d'assister à l'étude de entreprise ce matin même par le comité du Conseil législatif, la délégation montréalaise est dirigée par MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier, respectivement maire et président du comité exécutif.

La délégation comprend également quatre des cinq autres membres du comité exécutif, ainsi qu'une dizaine de conseillers municipaux, dont M. Arthur Gagnon, maire suppléant jusqu'à lundi soir prochain.

Me Philippe Beauregard, c.r., du Contentieux, et M. Gabriel Morin, greffier de la ville, accompagnent les délégués.

TIP FLAIR
Le dernier né des stylos à bille
Waterman
- Une ligne moderne et fonctionnelle.
- 7 coloris pleins de jeunesse.
- Un mécanisme d'enclenchement haute sécurité.
Équipé avec l'incomparable bille SAPHIR.
Prix rég. $1.95 SPECIAL $1.50
"Votre centre d'achats pour articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9301
8359 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

GARANTIE À VIE
MIDAS
- SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
- LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
- L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
- VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS
- NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.



4495 Iberville
Angle Mont-Royal
526-1627-8

6100 Upper Lachine
ouest de Girouard
481-0404

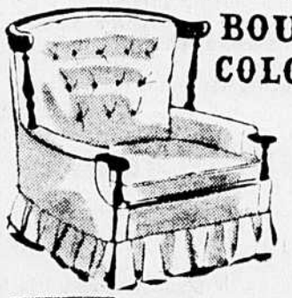
OUVERT TOUS LES JOURS
de 8 A.M. à 9 P.M.
Sam., 8 A.M. à 5 P.M.

850 boul. Labelle
Face Centre d'achats St-Martin
681-1601

10,111 boul. Pie IX
nord du boul. Métropolitain
321-7108-9

Lun., jeu., ven., 8 A.M. à 9 P.M.
Mar., mer., 8 A.M. à 6 P.M.
Sam., 8 A.M. à 5 P.M.

LE PLUS BEAU CADEAU POUR PAPA... à la BOUTIQUE COLONIALE



BERCEUSE PIVOTANTE

Solide fauteuil rembourré de caoutchouc mousse.

Vous avez également le choix de magnifiques tissus et couleurs.

Venez admirer aujourd'hui un bel assortiment de meubles de style colonial.

$89.50

A. FORGET INC

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30 h.

6707-6739 BOUL. ST-LAURENT — (au nord de St-Zotique) — Tel. 274-5568

CORBEIL
SUR LA PLAZA



Il faut, à l'été, un sac à main léger ! Chez CORBEIL il y a un choix très varié, de paille crochetee, paille finie plastique et cuir léger. Tous nouveaux et élégants, blanc, noir, naturel, rouge, marine.

Prix de $3.98 à $29.95

REZ-DE-CHAUSSEE
COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES
STATIONNEMENT GRATUIT

"Le Grand magasin qui ne déçoit jamais celles qui recherchent le chic"

6500, rue SAINT-HUBERT • Tél. 279-4581

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	11 h.
2755 Abitibi	12⅜	12⅛	12⅜
2630 Alliance C	11½	10⅞	11⅛
— Algoma	70	69½	—
698 Aluminium	30⅛	30½	30⅜
120 Alum 4¼ P	41¾	41¼	41¼
100 Alcan 1 Pr	23	23	23
— Alcan 2 Pr	48¼	48¼	—
— Anglo CP Pr	27⅜	27⅜	—
— AngT 4½ Pr	47	47	—
35 AngT 265 Pr	53½	53	53½
75 AngT 290 Pr	54	54	54
— Argus	20	20	—
— Arg 2.60 Pr	52½	52½	—
— Arg 2.70 Pr	52	52	—
— ArgG Pr	14⅛	14	—
730 Asbestos	27⅜	27¼	27⅜
— Atl Sug	19¾	19¼	—
— Bq CN	71¼	71	—
390 Bq Imp	64½	64	64½
200 Bq Mont	64	63¼	64
100 Bq N-E	74	74	—
2520 Bq PC	52½	52½	52½
261 Bq Roy	74¾	73¾	74¼
— Bq Tor-D	63¼	63	—
25 Bath P	26	26	26
170 Bath Wts	12½	12½	12½
— Bath P (A)	60½	60	—
— Bath P Pr	21¼	21¼	—
2780 Bell Phone	60¼	59¾	60¼
10 Brazil	7	7	7
1120 BA Oil	32⅞	32⅜	32⅞
— BC Forest	27½	27½	—
230 BC Phone	67	67	67
50 BC Ph 4¾	97	97	97
— BC Ph 5	104	104	—
31585 Brinco	7⅜	7¼	7⅜
— Brooke Pr	22½	22⅜	—
50 Bruck (A)	30⅜	30⅜	30⅜
— Bruck (B)	17	16½	—
— Bulolo	8⅜	8⅜	—
400 Cal Pow	21⅛	21	21⅛
200 Can Cem	54¼	54	54
— Can Cem Pr	28⅜	28	—
— CD Sugar	25¾	25⅜	—
— Can Iron	52	51	—
100 Can Iron p	96	96	96
— Can Malt	23½	23½	—
270 CSL	32⅜	32⅜	32⅜
— CSL p r	6½	6½	—
235 C Aviat E	18	18	18
2320 C Brew	9½	9¾	9¾
— C Brew A	47½	47½	—
25 C Brew B	53	53	53
650 C Chem w	10⅜	10¼	10⅜
— C Conv A	9	9	—
130 CIL	21¾	21¾	21¾
200 CI Pow	24	24	24
70 CI Pow p	50⅛	50	50⅛
— C Marconi	5¼	5¼	—
1400 CPR	62¾	62¼	62⅜
725 C Pfina	13¾	13	13¾
— PP Sec	27½	27½	—
— C Refract	17⅜	17½	—
— C Vickers	21	21	—
200 Central Del	11¼	11	11¼
1381 Chemcell	17⅜	17¾	17⅜
— Chem 1.75	37½	37½	—
— Chrysler	52⅜	52⅛	—
325 Coghlin	15½	15¼	15½
— Col Cell	9⅛	9¼	—
125 Col Cell p	27¼	27¼	27¼
1270 Cons MS	43¼	42¾	43¼
380 Cons Paper	43	42¾	43
— Cons Text	22	22	—
— Consu Glass	9⅞	9⅛	—
— Corbys A	21	21	—
25 Coronation	490	490	490
300 Crain Ri	25	25	25
— Créd Foncie	67	67	—
500 Cr Zell A	33	33	33
— Crush Int	15¾	15¾	—
— Cygnus B	6¾	6¾	—
100 Denison	30½	30½	30½
230 Dist Seag	39¾	38⅞	39¼
400 D Bridge	26⅜	26¼	26⅜
— D Coal P	7½	7	—
— D Corset	12¾	12¾	—
1020 Do Fasco	27¼	26¾	27¼
600 D Glass	14¾	14¾	14¾
— D Lime	3½	3½	—
25 Dosco	15	15	—
250 D Stores	24	24	24
255 D Tar	20¾	20½	20¾
260 D Text	35½	35¾	35½
1000 Donohue	8¾	8¾	8¾
150 Du Pont	50¾	50¾	50¾
— Du Pont	62¾	62¾	50¾
100 Dupuis (A)	11¼	11¼	11¼
— Eddy Match	40	40	—
500 Electrolux	48½	48½	48½
— Enamel	8	8	—
760 Falcon	100¾	99½	100¾
250 Farm Play	26¼	26	26¼
250 Fleetwood	21	20¾	21
400 Fraser	33	33	33
— Freiman	5¾	5¾	—
— F Pete P	495	495	—
200 Frosst A	29¾	29¾	29¾
— G Dynam	43½	43½	—
— GMC	107½	106½	—
— GS Wares	13¼	13¼	—
— GR BRCI	17	17	—
400 GR BRCI P	51¼	51	51¼
— GL Paper	22½	22	—
— Harding A	29	29	—
— Hawk Sidd	6¼	6¼	—
785 Hollinger	27½	27⅜	27½
30 Home O A	19	19	19
200 Home O B	20	19¾	20
— Horne Pf	315	315	—
— HSmith P	43	43	—
150 Hud Bay M	72¼	72¼	72¼
200 Hudx Bay	13⅜	13⅜	13⅜
3500 Husky O	12¼	12	12¼
— Husky B P	54	54	—
227 Imp Oil	53½	53¼	53½
205 Imp Tob	14½	14⅜	14½
250 Ind Accep	25	24¾	25
— Int C Pr	18¼	18¼	—
1875 Int Nickel	94¾	94	94¼
58 Int Pap	33⅜	33¼	33⅜
300 Int Util	32	32	32
85 Interp PL	90	88	90
— Iro GI Pr	9⅜	9⅜	—
— Jamaica PS	13½	13½	—
75 Labatt	20½	20½	20½
— Laur Sec	25	25	—
50 Laur Fin	17¾	17¾	17¾
— La F 2.00	40½	40½	—
— Lau F w	615	595	—
15 Lewis	7¼	7¼	7¼
— Loblaw A	9¾	9¾	—
240 Loblaw B	10	10	10
— Loblaw pr	49½	49½	—
325 Locan M	16½	16¼	16½
— MacLaren A	23¾	22	—
— MacLean	29¾	29¾	—
300 MacMill-Pow	32½	32	32½
255 Maritime E	21	20½	21
547 Maritime T	22¼	22	22¼
675 Mass F	31¼	31	31¼
— McAllister	7	7	—
— Met Stores	9	9	—
130 Miron 6%	12½	12½	12½
— Mitch R A	13	13	—
105 Molson A	38¼	38¼	38¼
125 Molson B	39	38½	39
15 Mtl Loco	13¾	13¾	13¾
300 Moore Corp	71	71	71
— Morse A	15	15	—
— Mount P	14	14	—
85 Mussens	28	27¾	28
1300 NFLD Light	10¼	10¼	10¼
1051 Noranda	50⅞	50½	50⅞
— N Ont NG	27	27	—
— NS Light	32	32	—
— Ocean Fish	8	8	—
125 Ogilvie	13¾	13¾	13¾
— Ogilvie pr	36	36	—
— Ont Steel	36¾	36¾	—
— Oshawa A	42	42	—
380 Pac Pete	11	10⅞	11
115 Penmans p	120	120	120
200 Placer	24½	24¼	24½
980 Pow Corp	14¾	14½	14½
650 Price Br	41	41	41
25 Price pr	87¾	87¼	87¾
— Probuild	165	165	—
100 QN Gas	11	11	11
100 Q Phone	24	24	24
— Q Ph 4¾ 65	19½	19½	—
— Reed Paper	8	7¾	—
— Reitman A	10½	10½	—
25 Reitman's A	9	9	9
— Reynolds p	97	97	—
— Rio Algom	16¾	16¾	—
300 Rockwell	29	29	29
300 Rolland A	11¼	10¾	11¼
— Rolland B	12	12	—
500 Ronalds	13½	13½	13½
225 Rothmans	25	25	25
— Russel A	19¾	19¾	—
55 St-L C A	39	38½	39
— St-L C w	19¾	19¾	—
75 Salada F	12	11¾	12
— Scott LaS	14½	14	—
300 Shell Can	16⅜	16⅜	16⅜
— Shell I P	25½	25½	—
— Sher W	39	39	—
— SherW P	150	150	—
620 Shop Save	15½	15½	15½
— Simpsons	20	20	—
— Sicard	6¾	6¾	—
25 Sicard 6%	20½	20½	20½
3050 Simpsons	28¾	28	28¾
— Soc GF	7¾	7½	—
— Sogemin P	13¾	13¾	—
— Southam	35½	35½	—
100 SS Steel	22½	22½	22½
2584 Steel Can	31	30¾	30¾
100 Steinbg A	45¼	45¼	45¼
— Steinbg P	104	104	—
— Texaco Cn	53	52¾	—
500 T Fin A	14¾	14½	14¾
655 Tr-C Corp	11	10¾	11
300 Tr-C PL	35¾	35¾	35¾
1220 Tr Mt PL	20¼	20¼	20¼
— Turnbull p	21	21	—
100 Un Carb	28⅞	28⅞	28⅞
— Visa	13	13	—
830 Walk GW	39¾	39¾	39½
— Weldwd	11¼	11¼	—
475 W Coast Tr	15¼	15¼	15¾
1800 Weston A	20¾	20¾	20¾
350 Weston B	21½	21¼	21½
25 Zeller's	18	18	18

Bourse canadienne

Ventes	Haut	Bas	3.00
— Ajax	9	9	—
— Alpha (A)	90	90	—
100 Alscope	100	100	100
16000 Alsof	13	13	13
3000 Amg B Bel	33½	33½	33½
3000 Ameranium	5	5	5
— Anthonian	9½	9½	—
— Arno	4½	4½	—
— Augustus	29	29	—
— Baker Tale	8	8	—
100 Band-Ore	16	16	16
4300 Bateman	5½	5½	5½
— Beauce Pl	13	13	—
— Beld-Cort	12¼	12¼	—
— Bethlehem	635	635	—
7850 Black Hwk	370	365	365
7600 Black Riv	21	20	20
200 Blue B	375	375	370
1000 Bluewater	45	44	44
— Bornite	6½	6½	—
— B. Carpets	41	40	—
— Bruce-Prex	13	13	—
5000 Bruneau	24	24	24
2200 Burnt Hill	33	32	32
— Calumet	7	7	—
— Camflo	310	305	—
— CG Ins	59¾	59¾	—
— CI Inv Tr	35	35	—
5 CI In Tr Pr	97¼	97¼	97¼
100 C Interurb	340	340	340
— C Magnesite	40	40	—
150 C Sec Und	220	220	220
— Canexaus	140	140	—
— Carbec	10½	10	—
— Cartier-Que	7	7	—
4600 Cessland	535	515	525
1800 Chemalloy	160	157	157
1000 Chib Kay	26	26	26
— Chib Copper	7	6½	—
1000 Chipman	16	16	16
— Com H&M	115	110	—
500 Com O&G	33	33	33
10102 Commodo	450	300	350
400 Commod w	250	100	150
— Comino	17	17	—
— C Canorama	28	28	—
1400 C Manitoba	55	53	55
500 C Mogador	31	31	31
— C New Pac	11	11	—
— C Persh	16	16	—
— CQ Yell	7	7	—
— C Virginia	39	33	—
3000 Copstream	12	11½	11½
2250 Couvrette (A)	7½	7½	7½
— Cr MG (A)	14	13½	—
— Crownbridge	40	39	—
— Crusade	12½	12½	—
— Dauphin	22	20	—
— David (A)	46	46	—
— Delta Elect	250	250	—
8000 Dolsan	44½	43	43
4500 Delta Min	26	24	25
— Dome	37	37	—
6000 Dom Exp	13	13	13
2000 Dom Lease	18	18	18
300 D Oilcloth	31½	31½	31½
700 Drum Weld	10	10	10
— Dumagami	52	50	—
— Dumont	26	25	—
— E Koot 7	200	200	—
— East Sull	715	665	—
117000 East Vent	80	67	77
— E Rake	20	20	—
— Emp Oil	5	4	—
43200 Equity E	61	58	59
500 Fab Met	21½	21½	21½
2000 Fano	9½	8½	8½
— Fiscal	900	900	—
— Fiscal Pr	18	17	—
3000 Flint Rock	20	20	20
— Fontana	3½	3½	—
4100 FT Reliance	55	53	53
16900 Fox Lake	25	24	24
— Frigistors	46	45	—
4000 Fundy	4½	4½	4½
— Futurity	42	42	—
— Garnex	43	43	—
6500 Ghislau	39	36	36
2400 G Autotr	250	240	250
3100 Glen Lake	155	150	150
200 Grissol	240	240	240
— Gui-Por U	25	25	—
— Hastings	330	330	—
100 Inland Cb	5	5	5
700 Inspiratn	175	170	175
100 Int Atlas	135	135	135
— Int Ceram	6	6	—
13000 Intp Dredg	26	24	24
— Inv Found	53½	53½	—
1700 James Bay	30	28	30
— Jockey	5¾	5¾	—
3750 Jubilee	340	335	335
— K Desmond	52	52	—
— Kenting A	475	475	—
2000 Kiena	250	243	250
1200 Kodiac Pe	300	290	290
— Kontiki	8	8	—
— Lab Acc A	10¾	10½	—
1000 Laduboro	40	40	40
— Lait Lecl A	11½	11½	—
200 Lamonta A	17	17	17
— Leland	4	4	—
— Lithium	8½	8	—
— Lochaber	350	350	—
2500 Louanna G	15	14	15
500 Malart HY	18	18	18
500 Massval	8	8	8
— Matachewn	26½	26½	—
200 McIntyre	77½	77½	77¼
— McKinney	22	19	—
425 Melchers	22	22	22
2100 Melcher Pr	5¼	5¼	5¼
6000 Mer Chip	12	11½	11½
— Merrill	60	60	—
— Mid Chib	22	22	—
2000 Miro Mine	22	22	22
400 Midepsa	340	330	340
1000 Mistango	16	14	16
— Molsb	60	60	—
— Monpre	9	8½	—
2000 Mt Costigan	23	22	22
12520 Mt Pleast	102	101	101
— MR Dories	400	400	—
— MR Brie	16½	16½	—
— Mt W Iron	51	51	—
413385 Mt Pleast	⅛	⅛	⅛
300 N Aut Ven	140	140	140
— Nat Min	11¼	11½	—
300 N Formaq	5	5	5
2000 N Imperial	203	199	203
— Newrich	16	14	—
500 NW Amulet	8	8	8
167100 Nocana	18	15½	16
300 NA Rare M	25	25	25
900 North Ex	173	172	173
1500 NW Canalk	12½	12½	12½
4300 Norvalie	5	5	5
7000 Opem Ex	12	12	12
— Opemiska	875	875	—
— PA Inv	435	435	—
— Paton	10¾	10¾	—
28500 Porcupine	31½	30	30½
— PowC 1 Pr	51	51	—
— PowC 2 Pr	16¼	16¼	—
1500 Que Ascot	6	5½	6
— Que Chib	15	15	—
— Q Cobalt	175	175	—
8500 Q Indust M	24	21	24
— Que Lith	325	325	—
1000 Que Smelt	22½	22½	22½
— Q Ph 50	20	20	—
— Q Ph 51	20	20	—
— Q Ph 55	20½	20½	—
15000 Red Crest	3	3	3
— Renold	17½	17¼	—
3000 RA Pet B	93	91	93
7000 Rusty L	23	21	23
— Ruby Foo	425	425	—
4100 Ruby F w	38	36	36
— St Lucie	15	15	—
1200 St-L Colum	265	250	255
— St-L D Ris	70	70	—
— Sangamo	9	9	—
— Sapawe	31	30	—
200 Select F	475	475	475
— Silver Reg	19	16	—
4500 Silver Sum	14½	14½	14½
— Silver T	18	17	—
— Sobeys A	20	19½	—
— Soca	100	65	—
— Sogena	10	10	—
2000 S Dufault	7	7	7
— Spartan Air	50	42	—
— Spartan w	7	7	—
5200 Stairs Ex	263	262	263
4700 Std Gold	18	16	18
— Sullivan	465	435	—
— Superpak	300	300	—
— Tache	12½	12	—
— Talisman	52	52	—
2000 Tazin	6	6	6
710 Texaco Cp	88	88	88
— Tib Expl	6	5½	—
500 Titan	7½	7½	7½
— Tocke Pr	200	200	—
— TrC Freez	225	225	—
2100 Trsterre	45½	45	45
— U Comp A	13	13	—
1200 Un Obaiski	42	40	42
— U Towns E	16½	16½	—
— Vanadium	4½	4½	—
1600 V Der H	235	225	230
4000 Vanguard	4½	4½	4½
— Wabasso	18	18	—
— Westburne	130	130	—
— Western M	465	465	—
2000 West Tin	41	38	41
— Nat C M	50	50	—
1400 Westville	39	37	38
6000 White Star	30	28	29

Devises étrangères

Source Banque Canadienne Nationale		
Afrique du Sud	Rand	1.317
Allemagne	Mark	.2708
Argentine	Peso	.0064
Australie	Livre A	2.43
Autriche	Schillinz	.0421
Belgique	Franc	.0219
Brésil	Cruzeiro	.00062
Chili	Escudo	.3000
Danemark	Couronne	.1564
Espagne	Pesata	.0182
France	Franc	.2211
Hollande	Florin	.3003
Italie	lire	.001734
Japon	Yen	.0030
Mexique	Peso	.0869
Norvège	Couronne	.1514
Nouv. Zélande	Livre NZ	3.0138
Pérou	Sol	.0406
Suède	Couronne	.2099
Suisse	Franc	.2501
Tchécoslovaquie	Couronne	.1505
Vénézuéla	Bolivar	.2416

Tendance générale plus élevée

MONTREAL — L'ambiance générale des cours continue de s'améliorer sur les Bourses de Montréal vers l'approche de la fermeture.

Les indices de tous les principaux secteurs étaient en hausse. L'indice composé qui marquait un gain de 0.3 à midi était en hausse de 0.8 à 137.7. Le volume des échanges était plutôt modéré.

Aux industrielles et services publics, Moore gagne ½, Du Pont et Dominion Textile ⅜ chacune. Bell Phone gagne ½ et CPR fléchit de ⅛. Brinco est inchangé à 7¼.

Aux banques, Royale gagne ⅜ et Impériale de Commerce ½. Aux papeteries, Dominion Tar gagne ¼ et Abitibi ⅛. Donohue perd ¾.

Les métallurgiques sont mixtes: dans la section usuelle, Cominco gagne 1¼ et Aluminium, aux aciéries, perd ⅜.

Dans les autres secteurs, CAE gagne ¼, Dominion Stores ½ et BA Oil perd ⅛.

Dans le secteur minier, Equity Expl. et Chemalloy perdent 3 cents chacune à 60 cents et 1.57 respectivement.

* * *

TORONTO — Les cours des industrielles continuaient de gagner du terrain mais le volume des échanges était plutôt léger.

Les métaux usuels et les pétroles de l'ouest gagnaient également un peu de terrain tandis que l'indice des aurifères marquait un léger déclin.

Au tableau principal, les banques se relevaient: N.-Ecosse, Impériale de Commerce et Toronto-Dominion gagnent 1 point chacune. Les métaux usuels sont mixtes: Falconbridge gagne 1¼ et Cominco 1 point. Inco perd ½ et Hudson Bay Mining ¼.

Atlantic Acceptance continue de fléchir et perd ⅜ à 6⅜ sur un volume de plus de 33,000 actions.

Aux spéculatives, Asamera gagne 31 cents à 1.81 sur un volume de plus de 213,000 actions.



* * *

NEW YORK — Wall Street continue de progresser mais à une allure beaucoup moins rapide que les deux derniers jours. Une ambiance de prudence semblait animer cette séance et le volume des transactions était relativement léger.

Les titres clé étaient fermes, tout particulièrement les sidérurgiques.

A 2 heures, l'indice industriel Dow Jones était en hausse de 5.98 à 884.05. Les chemins de fer gagnent 0.05 à 197.24. L'indice de Standard & Poor's, basé sur 500 titres, gagne 0.45.

American Photocopy qui menait en volume durant les premières heures en perdit passablement après que la compagnie et celle de IBM réfuterent les rumeurs que cette dernière n'était pas intéressée dans l'acquisition de APECO.

* * *

LONDRES. (Reuter) — La situation était de nouveau très calme à Londres. Le nombre des pertes a légèrement surpassé celui des gains. La livre sterling a faibli mais les valeurs de tout repos se sont raffermies.

Les titres négociés en dollars poursuivent leur ralliement en raison du redressement des cours hier à Wall Street.

Les banques britanniques ont progressé un peu mais les canadiennes avaient tendance à baisser.

Les aurifères se sont raffermies.

* * *

PARIS. (AFP) — Le marché fait aujourd'hui un peu meilleure contenance. Bien que l'activité ne marque aucun développement, les offres trouvent plus aisément leur contrepartie, de sorte que les cotations de la veille sont généralement maintenues et même quelque peu améliorées en un certain nombre de cas.

Il n'est pas invraisemblable que les "intermédiaires institutionnels" auxquels le ministre des finances faisait la veille allusion, manifestent leur présence en apportant leur soutien au marché lorsque le besoin s'en fait sentir. Au surplus, les opérateurs ont été favorablement impressionnés par l'intérêt, toujours selon M. Giscard D'Estaing, que le gouvernement porte au marché financier. Ces indications ainsi que l'imminence du règlement mensuel ont pu inciter aussi un certain nombre de vendeurs à découvert à prendre leur bénéfice en se rachetant aux niveaux actuels, les plus bas depuis le début de l'année pour un grand nombre de titres.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme: 16 juin

AVOINE:

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	83⅛	—	—	83⅛
Oct.	82	82	81⅛	82
Déc.	—	—	—	82
Mai	—	—	—	82

ORGE:

Juil.	1 27⅜	1 27½	1 27⅜	1 27½
Oct.	1 23¼	1 23¼	1 23¼	1 23¼
Déc.	—	—	—	1 21¼
Mai	—	—	—	1 23

LIN:

Juil.	3 18½	3 20¼	3 18¼	3 19¼
Oct.	3 18½	3 19⅜	3 18¼	3 19
Déc.	3 18⅛	3 17½	3 16¾	3 16½
Mai	3 23¼	3 23⅜	3 23	3 23¼

SEIGLE:

Juil.	1 20⅛	1 20⅛	1 19⅞	1 19⅞
Oct.	1 24	1 24	1 23⅜	1 23⅜
Déc.	—	—	—	1 23¼
Mai	1 26½	1 26½	1 26¼	1 26½

GRAINE DE COLZA:

Juil.	2 68	2 70	2 67½	2 68½
Nov.	2 42¾	2 43	2 42½	2 42½
Jan.	2 41¾	2 42¼	2 41¾	2 42
Mars	—	—	—	2 42¼

Marché au comptant:

AVOINE: 2 cw 82⅜; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 79⅜; 1 fourragère 78⅜; 2 fourragère 75⅜; 3 fourragère 72⅜; fourragère mélangée 60.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.27½; 2 cw 2-rang 1.25½; 3 cw 6-rang 1.26½; 3 cw 2-rang et 1 cw fourragère 1.23¾; 2 fourragère 1.22½; fourragère 1.19½.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.19¼; 3 cw 1.15¾ à 4 cw 1.06¾; ergoté 1.00¾; sur voie 1.19¼.

LIN: 1 cw 3.18¼; 2 cw 3.12¾; 3 cw 2.87¼; sur voie 3.18¼.

GRAINE DE COLZA: No 1 edn 2.67¾; No 2 edn 2.55¾.

Marché du lin: Prix comptant 13 cents de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

BLE:

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	1.40	1.40⅝	1.39⅜	1.40
Sep.	1.42¼	1.42½	1.41⅜	1.41¼
Déc.	1.46⅜	1.46¾	1.46	1.46⅛
Mars	1.49	1.49	1.48¼	1.48⅜
Mai	1.49⅛	1.49⅛	1.48⅜	1.48⅜

NOUVEAU:

Juil.	1.39⅜	1.39⅞	1.39½	1.39⅜
Sep.	1.41⅜	1.41⅞	1.41¼	1.41¾
Déc.	1.46⅜	1.46⅜	1.45⅞	1.46

MAIS:

Juil.	1.31⅞	1.32¼	1.31¾	1.31¾
Sep.	1.27½	1.28	1.27½	1.28
Déc.	1.19½	1.20½	1.19½	1.20½
Mars	1.23⅜	1.24½	1.23½	1.24⅜
Mai	1.26⅛	1.26⅜	1.26⅛	1.26⅜

AVOINE:

Juil.	66⅞	67¼	66¾	67¼
Sep.	67¼	67⅜	67¼	67⅜
Déc.	69⅝	70⅜	69⅝	70⅜
Mars	71⅝	72	71⅝	72
Mai	71⅜	71⅜	71⅛	71⅝

SEIGLE:

Juil.	1.13⅞	1.14⅛	1.13⅝	1.14⅛
Sep.	1.16⅞	1.17	1.16⅝	1.17
Déc.	1.19⅝	1.19⅝	1.19¾	1.19¾
Mars	—	—	—	1.22¼
Mai	—	—	—	—

FEVES SOYA:

Juil.	2 85½	2 90½	2 85½	2 89¼
Août	2 76¾	2 81	2 76½	2 80¼
Sep.	2 51¾	2 54¼	2 51¾	2 53¾
Nov.	2 46⅜	2 48	2 46¼	2 47¼
Jan.	2 50¼	2 51¾	2 50	2 51¼
Mars	2 53¼	2 55	2 53¼	2 55
Mai	2 56⅝	2 57¼	2 56⅜	2 57

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffiliated Fund	8.87	9.59
xAmerican Bus	4.17	4.32
Andreae Equity	2.93	3.20
All Canadian Com	6.56	7.19
All Canadian	8.64	9.47
American Growth xd	11.20	12.35
Assoc. Investors	5.81	5.87
Beaubrun Corp.	42.39	46.03
xBoston	10.36	11.32
xBullock	14.75	16.16
Canada Growth	5.93	6.50
Canada Security	5.06	6.30
Canadian Gas Energy	9.01	9.87
Canadian Investment	4.17	4.58
Canadian Trusteed	4.49	5.40
Canafund	54.17	56.88
Champion of Can.	7.29	7.92
Collective Mutl.	5.99	6.51
Commonwealth Intl.	10.75	11.78
C. I. Leverage	9.38	10.77
Corporate Investors	5.85	6.39
Divers A	29.35	—
Divers B	5.87	6.43
xDividend Shares	3.77	4.13
Dominion Com.	4.44	4.78
Dominion Com (R.N.)	4.27	4.59
Dominion Dividend	3.48	3.75
xDreyfus	21.09	23.02
Dynamic	12.27	12.30
Dominion Equity	23.60	24.10
European Growth	6.21	6.79
Federated Growth	6.24	6.82
First Oil Gas	5.39	5.89
Fonds Collectif A	7.33	7.97
Fonds Collectif B	5.34	5.89
Fonds collectif C	8.09	8.79
Fonds Mut Adanac	3.02	3.30
Fraser Fund	9.31	9.36
Group Inc.	4.21	4.60
Growth Oil Gas	11.98	—
Growth Equity	4.57	4.99
Guardian Growth	4.52	4.92
xIncorporated Invest	7.43	8.12
Investors Growth	8